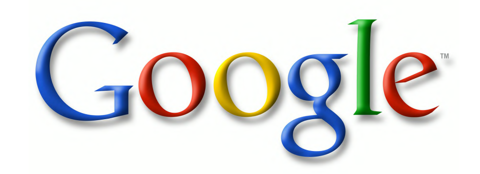
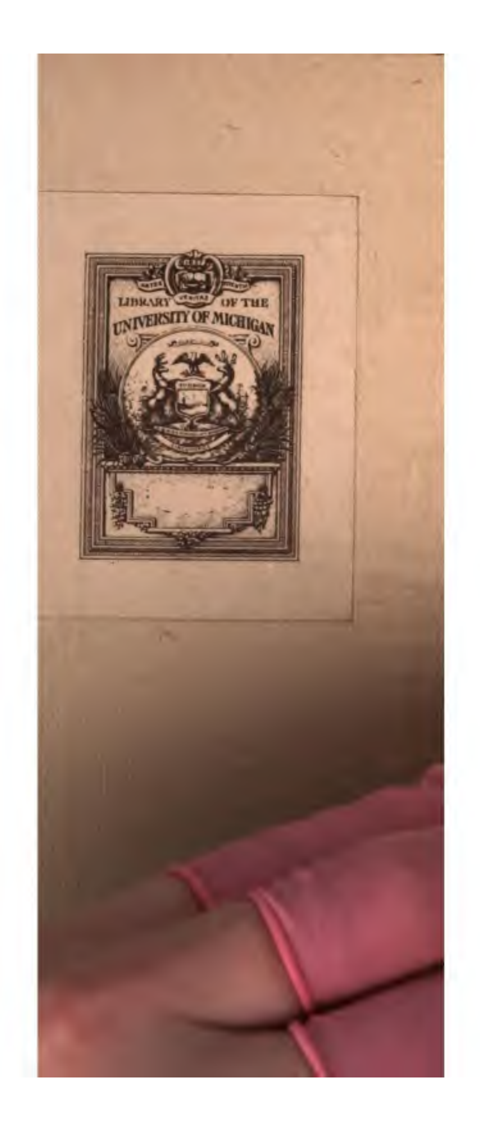
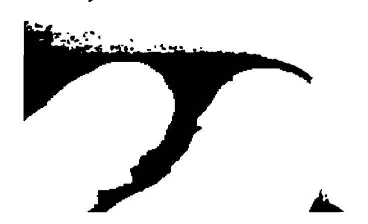





LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN


LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN





LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI. M. DCC. LXXVIII.

HISTOIRE des premiers temps du monde, prouvée par l'accord de la Physique avec la Genèse. Par les Philosophes, contre ces petits Ecrits des jeunes Epicuriens que les ignorans leur attribuent :

Point d'horloge sans Horloger, point d'Univers sans Dieu.

A Paris, chez Valade, Libraire, 1778 ; avec approbation & pri-

vilége du Roi. *In*-12. pag. 28
ſans la Préface, qui en a 60.

CET Ouvrage, pour nous serv
des expreſſions du Cenſeu
M. Adanſon, a pour objet de fai
voir, par une comparaiſon ſuiv
& raiſonnée des principaux évén
mens de la Genèſe avec les faits l
plus connus de la Phyſique, le
accord réciproque, & que les ob
jections multipliées d'un gran
nombre de demi-ſçavans, auxque
on donne fort mal-à-propos le no
de Philoſophes, ne ſont que de
paralogiſmes ou des erreurs cont
les vrais principes de la Phyſique.

Le P. Bertier, connu par pluſieur
productions de ſa plume, diviſ
celle-ci en trois Parties. Dans la pre
mière, qui eſt la Préface même d
l'Ouvrage, il entreprend de prouve
que les premiers hommes n'ont p
ſe paſſer d'une Ecriture, non plus qu
d'une Langue. L'Ecriture primitiv
eſt celle qui ſe préſente la premiè



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

MAI. M. DCC. LXXVIII.

Histoire des premiers temps du monde, prouvée par l'accord de la Physique avec la Genèse. Par les Philosophes, contre ces petits Ecrits des jeunes Epicuriens que les ignorans leur attribuent :

Point d'horloge sans Horloger, point d'Univers sans Dieu.

A Paris, chez Valade, Libraire, 1778; avec approbation & pri-

vilége du Roi. *In*-12. pag. 2
ſans la Préface, qui en a 60.

CET Ouvrage, pour nous se
des expreſſions du Cenſe
M. Adanſon, a pour objet de f
voir, par une comparaiſon ſui
& raiſonnée des principaux évé
mens de la Genèſe avec les faits
plus connus de la Phyſique, l
accord réciproque, & que les
jections multipliées d'un gra
nombre de demi-ſçavans, auxqu
on donne fort mal-à-propos le n
de Philoſophes, ne ſont que
paralogiſmes ou des erreurs con
les vrais principes de la Phyſique

Le P. Bertier, connu par plusie
productions de ſa plume, divi
celle-ci en trois Parties. Dans la p
mière, qui eſt la Préface même
l'Ouvrage, il entreprend de prouv
que les premiers hommes n'ont
ſe paſſer d'une Ecriture, non plus q
d'une Langue. L'Ecriture primiti
eſt celle qui ſe préſente la premiè

à l'esprit, celle que les paysans sans lettres imaginent, espèce de peinture qui lui a fait donner, par les Grecs, le nom de *glyphique*. On en voit des restes dans les figures qui représentent les signes du Zodiaque. Telle a été l'Ecriture du premier âge. Elle « ne pouvoit rendre Dieu donnant ses ordres à » Adam, ni la tentation d'Eve, &c. » que par des images sensibles, » comme font les estampes de nos » Bibles, par un Vieillard vénérable commandant au premier » homme, & par un animal venimeux, le serpent, inspirant son » venin à la première femme. La » première écriture a rendu cela » ainsi, & Moïse a transcrit de mot » à mot, littéralement, cette première écriture en notre écriture » Phénicienne, c'est-à-dire, que la » Genèse, ou les Mémoires que » Moïse transcrivoit, étoit comme » les Estampes de notre Genèse, & » que Moïse a ajouté à ces Estam-

» pes l'écriture que nous lisó
» après ces Estampes. »

On s'apperçut bientôt de l'in
perfection de cette écriture, qu
bornée aux choses matérielles,
pouvoit pas rendre toutes les idée
Les hommes du second âge y ajo
tèrent donc des caractères non r
présentatifs des objets, mais établ
signes des idées ou de mots entier
Les Grecs donnèrent encore
nom de *glyphique* à cette second
espèce d'écriture, quoiqu'elle fi
composée en partie de caractère
non *glyphiques*, qui ne montroien
point aux yeux la figure des objets
On en voit des restes conservés su
les obélisques. On appela ces ca
ractères *hiéroglyphiques*, parce qu'o
crut qu'ils signifioient des chose
sacrées, ou même profanes, mai
intéressantes, comme sont nos ins
criptions lapidaires.

Il falloit pour cette écriture u
nombre prodigieux de caractères
défaut qui subsiste encore dans l'é-

criture Chinoiſe ; on fit donc réflexion que les mots étoient composés des ſons de la voix ; que ces ſons étant en petit nombre, il ne falloit auſſi qu'un petit nombre de caractères appropriés à ces ſons, pour exprimer tous les mots & pour rendre toutes les idées. Cette invention du troiſième âge des hommes ſe fit, ſuivant l'Auteur, vers le temps de Moïſe, peut-être par Moïſe lui-même, & dans le pays qu'il habitoit. Du moins il en fit uſage dans la Genèſe, où il tranſcrivit *les* anciens Mémoires qui étoient en écriture glyphique ; « c'eſt-à dire, qu'il donna une Ge» nèſe ſemblable à nos Genèſes à » eſtampes, en ajoutant l'écriture » aux eſtampes. De-là vint qu'on » appela cette écriture Phénicienne » tout ſimplement l'écriture, pour » la diſtinguer de l'écriture en pein» ture ou des eſtampes auxquelles » elle étoit jointe, comme nous » appelons écriture ce qui eſt écrit

d'Arménie. L'Auteur emploie le terme de *répopulation*, parce que la terre avoit été peuplée auparavant une première fois, population venue aussi des montagnes d'Arménie, & anéantie par un déluge universel.

Ce Déluge est le Xe Evénement attesté par la seule Histoire qui remonte au-delà de l'époque des Assyriens. On ne doit rien attendre de précis sur cet objet des Anciens, nés dans des contrées qui n'ont été peuplées que long temps après. Ils nous ont seulement laissé des Fables dont la Genèse a fourni le fond. Celle du Déluge de Deucalion, montre que les Grecs connoissoient la dépopulation du monde par les eaux : « La Méditerranée qu'Hercule fit entrer dans les terres, » marque que les Grecs avoient » oüi dire que ce grand creux qu'elle occupe n'avoit pas toujours » existé. » La Genèse expose simplement les faits rapportés par le

témoins oculaires, & la cause première de ces faits, sçavoir Dieu. La Physique & l'Histoire naturelle en apprennent les causes secondes. Un torrent de pluie, des cataractes, ou chûtes d'eau, selon l'expression de Moïse, tombant de la haute région de l'air, couvrirent jusqu'aux plus hautes montagnes de la terre. Cet effet suppose nécessairement une évaporation extraordinaire des eaux de la mer & des fleuves, avec une condensation de ces eaux dans la haute & moyenne région de l'air. Or, l'Astronomie nous apprend, dit le P. B., après Wiston, qu'il y eut en effet, pendant le Déluge, une lumière extraordinaire, ou comète très-près de la terre : la chaleur de cette lumière, jointe à celle du soleil, dut produire une évaporation prodigieuse des eaux. Le torrent qui tomba du ciel pendant 40 jours, emporta nécessairement dans la mer toutes les terres, le sable & le tuf ramolli des continens d'alors. Le fond de

l'abîme se combla, la surface e
fut élevée, les eaux couvrirent l
rochers abaissés faute de soutier
La Genèse ajoute qu'après les *allé*
& les venues, c'est à-dire, les ma
rées de cette mer immense, le
sommets des montagnes parurent
parce que ces marées rapportèren
du fond de la mer les terres non
encore consolidées, & les accumu-
lant par couches horisontales, for-
mèrent nos continens.

Le IXe Evénement consiste dans
les marques de nouveauté que don-
noit le genre-humain avant le dé-
luge, suivant la Genèse & la Physi-
que. La première de ces marques
s'observe dans ces Géans nés des
deux premières familles lorsqu'el-
les s'allièrent, après avoir toujours
été séparées depuis le commence-
ment, à cause du meurtre commis
par Caïn, père d'une de ces famil-
les; il leur arriva la même chose
qu'aux grains transportés d'une ter-
re dans une autre, les productions

en furent plus belles. Aujourd'hui encore, quoique les ſemences des animaux aient été tranſplantées une infinité de fois, on s'apperçoit dans certains, que ceux d'un pays éloigné, accouplés avec les femelles du nôtre, donnent une plus belle eſpèce.

Une autre marque de la nouveauté du genre-humain, eſt la dégradation dans la durée de la vie des hommes, qui, en diminuant depuis les commencemens juſques vers le temps de David, s'eſt fixée à 70 ou 80 ans. Delà la Phyſique conclut que le Créateur a fait les premiers hommes très-forts & très-vivaces, prévoyant que les excès diminueroient peu-à-peu la durée de leur vie juſqu'au nombre d'années où ſa ſageſſe vouloit la fixer. Telle eſt auſſi la conduite que tiennent les hommes quand ils veulent faire un peuple d'animaux : leur choix tombe ſur les plus vigoureux & les plus vivaces, bien convaincus

que peu à-peu leurs forces diminueront, & par une suite nécessaire, la durée de leur vie jusqu'à un certain point où elle s'arrêtera.

Une troisième marque de nouveauté est l'ignorance des hommes avant le déluge : ils ne connoissoient point l'usage & les effets du vin. L'Histoire profane en fournit plusieurs autres de cette espèce, suivant l'Auteur, mais celui-ci lui suffit pour son dessein.

Les VIII & VII[e] Evénemens sont marqués par la première population de la terre, suivant la Genèse, & suivant la Philosophie. Ils sont une suite du précédent ; car, puisque le genre-humain avoit donné des preuves de nouveauté avant l'époque du Déluge, il faut bien que son origine ne remonte pas à des temps bien reculés. La Genèse, qui nous apprend la formation du premier homme, nous montre l'ordre que Dieu garda dans la création des animaux, dont l'existence pré-

céda celle de l'homme. La Physique nous dit qu'il étoit de la sagesse qui règne dans tout l'Univers, *que les logemens de la grande maison terrestre fussent peuplés à mesure qu'ils étoient prêts à recevoir des habitans :* elle nous montre aussi que la mer fut prête la première, ensuite l'air, enfin les terres. Le globe ne fut d'abord qu'un mélange de molécules terrestres & de molécules aqueuses ; les premières tombèrent au centre par l'excès de leur pesanteur, & par conséquent les autres furent poussées à la circonférence. Ainsi l'eau fut le premier élément prêt à recevoir des habitans : l'air fut le second ; *il est composé en grande partie des vapeurs & des exhalaisons de la mer.* Enfin, par un ordre de Dieu, dont la cause seconde furent les marées de cette mer immense, qui n'étoit retenue alors par aucun continent, les premiers atterrissemens furent formés & peuplés d'animaux terres-

tres. L'homme qui devoit les maîtriser, & empêcher, pour la conservation des espèces, que les plus foibles ne fussent détruits par les plus forts, devoit aussi réunir la matière & l'intelligence dans la composition de son être. La raison nous dit encore que le Créateur voulant le bonheur des hommes, voulut aussi qu'ils s'aimassent entr'eux: « Or, le meilleur moyen » pour cela étoit de faire qu'ils fussent tous une même chair, & » qu'ils sortissent tous d'un même » homme; » & c'est ce qui fut exécuté, ainsi que le rapporte Moïse. La raison nous dit aussi, qu'il étoit de la bonté & même de la justice du Créateur, de faire à ses enfans, sortis innocens de ses mains, le sort heureux que comportoit leur condition, de leur donner une habitation agréable, & d'éloigner d'eux tout ce qui pouvoit causer la douleur & la mort. Mais il ne devoit pas toujours écarter d'eux, immédia-

tement par lui-même, tout ce qui pouvoit leur nuire, comme fait une nourrice à de nouveaux-nés. Il falloit bien sevrer enfin ces enfans, & leur laisser l'exercice des membres qu'ils avoient reçus, pour éloigner d'eux les corps nuisibles, ou les éviter, & pour rechercher les corps utiles, tels que les alimens, en leur donnant le moyen de distinguer les uns des autres. Ce moyen est le plaisir ou la sensation agréable, & la douleur ou la sensation désagréable.

Mais à l'égard de la douleur, la Sagesse divine en usa comme une bonne nourrice qui fait une petite défense, telle qu'on peut la faire à des enfans. Elle leur défendit de manger d'un fruit, sçachant bien qu'ils en mangeroient; & put, sans injustice, après qu'ils en eurent mangé, les avertir par la douleur d'éviter les corps nuisibles. « Ainsi la » douleur est en même-temps une » peine de la désobéissance des pre-

» miers hommes, & un moyen de
» leur faire connoître & fuir les
» corps nuisibles. » La mort fut de
même, à-la-fois, & la peine de la
désobéissance, & l'apanage de
l'humanité. Les Théologiens voient
de plus, comme une suite heureuse
du péché, l'avénement du Redempteur.

Le VIe Evénement est la formation du soleil : l'Auteur montre
dans l'Histoire physique que la lumière de cet astre ne fut pas d'abord
parfaite & brillante comme elle
l'est aujourd'hui ; qu'elle ne le devint que peu-à-peu ; que quoiqu'elle
fût le premier effet du mouvement
donné à la matière au commencement, le soleil ne fut entièrement
formé que quelque temps après.

Ve Evénement. Dieu ordonna,
1°. que les eaux de notre planète se
séparassent des terres, 2°. & que les
terres, autrement l'*aride*, parussent
à découvert. Voilà, dit l'Auteur,
deux choses dont la Physique nous

apprend les causes secondes. D'abord les terres étant mêlées avec les eaux, notre Planète étoit un globe d'eau bourbeuse; ensuite les terres, par l'excès de leur pesanteur tombant au fond, poussèrent les eaux à la surface, & se séparèrent d'elles; enfin les marées formèrent des atterrissemens qui s'élevèrent au-dessus des eaux.

IVe Evénement. Les autres planètes étoient, ainsi que notre globe, un amas d'eaux bourbeuses: il falloit donc empêcher que, par leur gravitation, elles ne tombassent sur le soleil, & les unes sur les autres. Alors Dieu établit la loi Centrifuge qui contint ces globes dans leurs orbites. Cette loi est cet affermissement ou *firmament* dont parle la Genèse, & qui, placé au milieu des eaux, c'est-à-dire, dans la matière non-solide de l'Univers, où ces corps nageoient, les tint éloignés les uns des autres.

IIIe Evénement. *Dieu divisa la*

lumière des ténèbres. Ce qui signifie que la matière des corps lumineux, du soleil entr'autres, fut séparée des corps non lumineux, de la terre, dont il est parlé dans tous les événemens postérieurs, &, par une conséquence nécessaire, des autres planètes. La Genèse nous apprend donc « que les molécules solides » terrestres, aqueuses, sulfureuses, « nitreuses qui composent notre » terre & les autres planètes, & qui » contribuent à fortifier la lumière » du soleil, comme on le prouvera au » second Evénement, n'ont point » été, au commencement, dans » la terre, ni dans les autres planè- » tes, ni dans le soleil, mais qu'el- » les y sont tombées de tout l'Uni- » vers, par la loi de gravitation » que Dieu créa pour lors, & que » par cette chûte dans les centres » lumineux & dans les centres non » lumineux, *Dieu divisa la lumière* » *des ténèbres.* »

Le second Evénement est la créa-

on de la lumière. Le mouvement
nprimé à la matière non ſolide,
it la faire tourner autour d'un
entre. C'eſt ce qu'on voit dans
eau que contient un vaſe, lorſ-
u'on y ſeringue d'autre eau; dans
ſouffle qu'arrête & contient une
outte d'eau ſavonneuſe au bout
une paille, &c. Par ce mouve-
ent circulaire les couches inſcri-
s dépaſſèrent les couches circonſ-
ites: delà le frottement de ces
ouches, qui fut d'autant plus fort,
u'elles étoient plus voiſines du
entre. Ainſi dans les tourbillons
ue font naître ſur les rivières les
onts ou d'autres obſtacles, des
rins de paille tournent plus vîte
rès que loin du centre. Le frotte-
nent étant donc plus fort au cen-
re de la matière, dut l'y rendre
umineuſe. Les couches voiſines de
e centre furent comme autant de
lobes électriques, fluides, inſcrits
es uns dans les autres, qui électri-
èrent la matière centrale. Ce mou-

vement de rotation fut imprimé en différens endroits de la matière fluide, pour y former le ſoleil & les étoiles ; ou du moins pour les ébaucher ; car la rotation ou gyration de la matière n'eut pas d'abord la plus grande vîteſſe qu'elle devoit avoir, non plus que celle qu'on obſerve dans les tourbillons d'eau formés par des coups de rame, ou ſous les ponts. Le mouvement s'accrut par progreſſion, & par conſéquent le frottement qui devint plus rude & plus fort par les molécules ſolides qui tombèrent dans ces couches. C'eſt ainſi que l'électriſation & la lumière devinrent *vives & ſolaires*, & que le ſoleil & les étoiles n'exiſtèrent qu'au quatrième temps ou jour, quoique la lumière eût commencé au premier.

Le premier Evénement eſt la création ſimultanée de la matière & du mouvement. Quand Moïſe dit que Dieu créa le ciel & la terre, il eſt clair qu'il ne parle que d

la matière de ces êtres, puisqu'on voit, dans les versets suivans, que Dieu donne peu-à-peu la forme au ciel & à la terre. Celle-ci, qui est le principal objet de l'Historien sacré, ou plutôt sa matière, étoit *inanis*, *vacua*, molle, insensible, impalpable, vuide de ce noyau solide que nous sentons sous nos pieds & qui nous soutient. Moïse lui donne le nom d'*abîme* & d'*eaux*. Le souffle de Dieu étoit porté sur ces eaux : expression qui indique le mouvement communiqué à la matière non solide. C'est le *souffle* de la bouche du Tout-Puissant, qui, selon l'expression du Psalmiste, fait toute la vertu ou force des cieux, ou orbites des planètes.

La troisième Partie de cet Ouvrage contient sept Lettres, dans lesquelles l'Auteur traite plus au long les matières qu'il n'avoit discutées que succinctement dans le corps de l'Ouvrage, pour ne pas faire perdre le fil des premiers évé-

nemens du monde. Nous finirons cette courte analyse comme nous l'avons commencée, par les expressions du Censeur : « Le Public doit » sçavoir gré au Père Bertier d'a- » voir voulu terminer les travaux » d'une vie longue & édifiante, » passée dans l'étude de la Physi- » que & consacrée à la Religion, » par la production d'un Ouvrage » qui fait également l'éloge de son » ame & de ses connoissances. »



HISTOIRE

HISTOIRE *générale de la Chine*, ou Annales de cet Empire; traduites du Tong kien kang-mou, par le feu Père Joseph-Anne-Marie de Moyriac de Mailla, Jésuite François, Missionnaire à Pékin : publiées par M. l'Abbé Grosier, & dirigées par M. le Roux des Hauterayes, Conseiller-Lecteur du Roi, Professeur d'Arabe au Collége R. de France, Interprète de Sa Majesté pour les Langues Orient. Ouvrage enrichi de figures & de nouvelles Cartes géographiq. de la Chine ancienne & moderne, levées par ordre du feu Empereur Kang-hi, & gravées pour la première fois. Tomes III & IV. A Paris, chez Ph. D. Pierres, Imprimeur du Grand-Conseil du Roi & du Collége R. de France, rue St-Jacques; Clousier, Imprimeur-Libraire, rue St Jacques, 1777; avec approbation & privilége du

Roi. Deux Volumes *in* 4°; le premier, de 588 pages; le second, de

DANS les mois d'Août & de Septembre de l'année dernière, nous avons annoncé les deux premiers Volumes de cet Ouvrage, & nous avons fait quelques observations sur les premiers temps de l'Histoire Chinoise, qui sont couverts de ténèbres. Mais vers le sept ou le 8e siècle avant J. C., cette Histoire devenant plus certaine, mérite en général une plus grande confiance. Les deux volumes que nous annonçons en sont la suite, & contiennent les événemens qui se sont passés à la Chine depuis l'an 140 avant J. C. jusqu'à l'an 420 après J. C. Nous allons en présenter quelques traits.

La célèbre Dynastie des Han avoit commencé l'an 206 avant J. C. Tout le troisième Volume & le commencement du quatrième ren-

ferment la ſuite de cette Hiſtoire des Han, qui ont ceſſé de régner vers l'an 220 de J. C. Alors une petite branche de ces mêmes Han ſe maintint dans une partie de la Chine, pendant que deux autres Dynaſties ou familles, dont les Princes avoient pris le titre d'Empereurs, s'étoient établies dans différentes Provinces. C'eſt ce qui a fait appeler cette époque *les trois Royaumes*. Mais vers l'an 264 de J. C. commença une nouvelle Dynaſtie appelée Tçin, qui réunit l'Empire entier, & l'occupa pendant 150 ans, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 420 qu'elle fut détruite, & c'eſt à cette époque que le quatrième Volume eſt terminé.

L'Empereur Ou-ti, de la Dynaſtie des Han, par le règne duquel commence le troiſième Volume, eſt le cinquième de cette Dynaſtie, & un des plus célèbres Empereurs de la Chine. Il fit de très-grandes conquêtes en Tartarie; mais ce

Prince étoit entêté de la Doctrin des Tao-ſe. Un certain Li-chao-kiun, qui étoit de cette ſecte, lu dit qu'il avoit trouvé le ſecret d rajeunir les vieillards & de les rendre immortels : cet impoſteur citoi pour exemple un vieillard qui habitoit dans une île de la mer, qui pour avoir fait uſage de la mêm recette, avoit déjà vécu plus d mille ans. L'Empereur fit compoſer ce breuvage & en but. On voulut vérifier ſi le vieillard dont l'impoſteur parloit vivoit encore, mai on ne le trouva point ; cependan l'Empereur ne fut point déſabuſ Un autre impoſteur de la mêm ſecte lui préſenta un Mémoire dan lequel il diſoit, que ſi la premiè épreuve n'avoit pas réuſſi, c'eſt q l'on avoit manqué à quelque fo malité, & il en preſcrivit de no velles. L'Empereur fit élever Temple magnifique à Tai-y, q étoit une Divinité de ces Tao-Les partiſans de l'Ecole de Conf

ciens gémissoient de voir l'Empereur livré à toutes ces superstitions; mais le desir de se rendre immortel aveugloit si fort ce Prince, qu'il n'écoutoit aucune remontrance sur ce sujet.

C'est sous son règne, l'an 130 avant J. C., que l'on place l'époque de la renaissance des Lettres à la Chine. Quelques personnages avoient rassemblé plusieurs anciens livres; mais ces Lettrés ne purent empêcher que l'Empereur ne se livrât toujours aux superstitions des Tao-se, qui le flattoient de l'espérance de devenir immortel. Un très grand nombre d'Empereurs de la Chine se sont occupés, avec le secours de ces Tao-se, du soin d'acquérir cette immortalité, malgré les remontrances des Lettrés qui suivoient la Doctrine de Confucius.

Presque pendant toute la durée de la Dynastie des Han, les Chinois eurent des guerres à soutenir

contre des Tartares appelés Hiong-nou, qui étoient puiſſans en Tartarie. Ces guerres contribuèrent beaucoup à procurer aux Chinois des connoiſſances des pays étrangers voiſins de la Mer Caſpienne. Ce fut l'an 122 avant J. C., qu'ils commencèrent à connoître les Indes. Un Chinois, nommé Tchang-kien, vit dans un pays nommé Ta-hia, qui en eſt voiſin, des bamboux, des cannes & des toiles qui reſſembloient à celles de la Province de Se-tchuen, & il apprit qu'on les tiroit d'un pays appelé Chin-tou; c'eſt le pays de Sind, ou Inde. Tchang kien donne, en une page, une petite idée de ſon voyage; mais il nous ſemble que le Père de Mailla, en traduiſant ces Annales, auroit dû, ſinon y joindre des notes particulières, au moins traduire toutes celles qui ſont dans l'Ouvrage Chinois à la ſuite de ce Texte. Elles ſont fort curieuſes par les petits détails qu'on y trouve ſur les

différens pays qui sont situés entre la Chine & la Mer Caspienne. A peine, dans la Traduction, le Lecteur peut-il appercevoir en quel pays il est. Les notes qui accompagnent le Texte Chinois, sont tirées de différens Auteurs plus ou moins anciens, qui ont parlé de ces pays, & elles ajoutent beaucoup à la trop courte relation de Tchang-kien. Il y en a également au sujet de ce qui est dit dans le Texte, sur le même Tchang-kien, à l'occasion d'un autre voyage qu'il fit dans les mêmes contrées. Tous ces détails nous sont si peu connus, qu'il falloit au moins conserver les notes que les Editeurs Chinois ont jugé nécessaires.

Outre les guerres que Ou-ti, Empereur des Han, eut à soutenir dans la Tartarie, il en entreprit également dans les parties méridionales de la Chine, où il y avoit des Provinces qui n'avoient pas encore été réunies à l'Empire Chinois.

Telles étoient celles de Fou-kien & de Kouang-tong, pour empêcher que les peuples nommés Tong-yue qui demeuroient dans le Fou-kien, ne causassent de nouveaux troubles, Ou-ti les fit transporter entre le Kiang & le Hoai ho, & fit par-là un désert de ce vaste pays. Ce Prince, qui mourut l'an 87 avant J. C., est un des plus illustres Empereurs de la Chine. « Il avoit, dit l'Auteur, « beaucoup d'esprit & » une connoissance profonde du » gouvernement. Prompt à se déci» der dans les affaires les plus épi» neuses, il mettoit beaucoup de » discernement dans le choix de » ceux qu'il employoit ; capable de » former & de soutenir les plus gran» des entreprises, aucun Empereur » n'a étendu plus loin que lui les li» mites de la Chine, & n'y a ajouté » autant de belles Provinces. Il fut » sévère dans l'administration de la » justice, & rarement il pardonna. » Peut-être trop de crédulité ternit

» les grandes qualités de ce Prince ;
» mais l'aveu public & généreux
» qu'il fit de sa foiblesse pour la
» Doctrine superstitieuse de Tao-
» se, doit effacer la tache que ses
» erreurs auroient pu imprimer à sa
» réputation. »

Sous les règnes suivans, quoique moins glorieux, les Chinois continuèrent d'être redoutés dans la Tartarie jusqu'à Samarcande. Ce fut l'an 64 de J. C., sous le règne de Ming-ti, de la même Dynastie des Han, qu'ils eurent plus de connoissance de l'Inde, & que la Religion Indienne commença à pénétrer à la Chine, ce qui devint une nouvelle source de superstition pour les Empereurs Chinois.

Indépendamment des guerres étrangères, la Chine fut presque toujours occupée par des guerres intérieures, & la Cour par des intrigues qu'il n'est pas possible de faire connoître dans un Extrait. Tous ces détails, coupés par l'ordre

chronologique & trop abrégés dans l'Ouvrage Chinois, qui eſt lui même un abrégé, deviennent moins intéreſſans pour le Lecteur. Les Chinois, qui préſentent leur Hiſtoire du côté de la morale, y ont prodigué les diſcours & les remontrances aux Empereurs; il eſt impoſſible dès-lors que les mêmes idées ne ſe trouvent ſouvent répétées; mais ces inconvéniens ne doivent pas être mis ſur le compte du Traducteur. Il a ſuivi ſon Texte, & il étoit néceſſaire de faire connoître le génie des Chinois & leur manière d'écrire l'Hiſtoire, dont le but principal eſt de former l'homme & non pas de l'amuſer, & ils ſe propoſent d'attribuer à chacun ce qui lui appartient; d'après cela les plus grands événemens dans leſquels la réunion d'une foule de circonſtances pourroient former un tout qui rendroit le récit plus intéreſſant, ſe trouvent coupés & morcelés, & il faudroit les aller cher-

cher dans les Hiſtoires particulières des grands Hommes, ou dans d'autres parties qui forment l'Hiſtoire générale ou la grande Hiſtoire de la Nation. En un mot, celle-ci, malgré ſon étendue, doit paroître, aux yeux de ceux qui connoiſſent la Chine, encore très abrégée.

Dans les Diſcours dont nous venons de parler, on s'élève ſouvent contre les Eunuques, qui avoient trop de crédit à la Cour des Han. « Si Han-Kao ti, l'auguſte fonda» teur de la Dynaſtie des Han, dit » un de ces Miniſtres, étoit témoin » des déſordres qui ſe ſont intro» duits dans le Gouvernement; s'il » voyoit qu'on reſpecte ſi peu la » Loi qu'il a ſi ſagement établie, » en élevant à la dignité de Prince » des gens qui, loin de rendre des » ſervices à l'Etat, le conduiſent » au contraire à ſa perte, quels re» proches ne feroit-il pas à Votre » Majeſté? Tout le mérite de ces » Eunuques, de ces ames de boue,

„ eſt de ſçavoir flatter leur Maître
„ pour l'amener à les autoriſer à
„ faire le mal, à rendre ſon Gou-
„ vernement dur & difficile, & à
„ en faire ralentir tous les reſſorts.
„ Eh! quelle humiliation n'eſt-ce
„ pas pour vos Généraux du Nord,
„ ces guerriers qui ſe ſacrifient
„ pour le ſervice de l'Etat, de rece-
„ voir l'ordre de gens vils & mé-
„ priſables? Les exemples d'Eunu-
„ ques, qui ont perdu les Dynaſties
„ les plus floriſſantes, doivent faire
„ craindre à Votre Majeſté de voir
„ la ſienne éprouver le même ſort:
„ il eſt temps qu'elle agiſſe en Prin-
„ ce, & qu'elle éloigne du Gouver-
„ nement des gens dont l'incapa-
„ cité & l'eſprit pervers ne peuvent
„ qu'entraîner la ruine de l'Etat, en
„ ſubſtituant leurs caprices à la ſa-
„ geſſe de ſes conſtitutions. »

D'autres Miniſtres s'élèvent con-
tre le trop grand nombre des fem-
mes. « Les Princes, dit l'un d'eux,
» ſont dans l'Empire comme les

» vingt - huit Constellations dans
» le Ciel ; ils doivent en faire la
» gloire & l'ornement. Elever aux
» premières places des gens inca-
» pables & sans mérite, dont les
» sentimens sont méprisables &
» rampants, c'est ternir, c'est offus-
» quer cet éclat que votre personne
» doit répandre sur tout ce qui l'en-
» vironne. Votre Majesté entre-
» tient encore dans son palais plu-
» sieurs milliers de femmes, dont
» la dépense l'oblige à fouler le
» peuple pour subvenir à leur pa-
» ture & à leur table. Le proverbe
» dit que les familles où il se trou-
» ve cinq filles, ne doivent pas
» craindre les voleurs, parce que
» la pauvreté les en met à l'abri.
» Tant de femmes dans votre pa-
» lais n'appauvtiront-elles pas à la
» fin l'Etat ? »

Ces discours nous paroissent un peu trop étendus ; ils sont plus serrés dans le Texte, & le Traducteur, en voulant développer les idées, nous paroît y avoir trop ajouté.

Les Eunuques, qui avoient un grand crédit à la Chine, avoient persécuté, sous l'Empereur Ling-ti, les Sçavans ; mais ce Prince ne suivit pas toujours leurs conseils. L'an 175 de J. C. il fit graver tous les King ou Livres sacrés des Chinois, en différens caractères anciens, sur quarante-six tables de marbre, qui furent placées au-devant de la porte du midi du Collége Impérial, où elles étoient exposées à la vue de tout le monde. Malgré cette action d'éclat en faveur des Lettres, les Sçavans n'en furent pas plus accueillis à la Cour; le crédit des Eunuques leur suscita de nouvelles persécutions.

Les phénomènes effrayent les Chinois. L'an 178 de J. C. il étoit arrivé une éclipse de soleil qui fut suivie d'un tremblement de terre ; dans la même année on avoit vu sortir de la salle d'audience une vapeur noirâtre & infecte; quelques jours après un arc en ciel embrassa

de son ceintre tout l'appartement de l'Empereur; ensuite il parut une comète, & enfin il y eut une seconde éclipse de soleil. Tant de phénomènes jetèrent l'épouvante dans l'ame de l'Empereur. On profita de cette occasion pour parler contre les Eunuques, qui, pour se venger & se soutenir contre leurs ennemis, persuadèrent à l'Empereur de rendre les charges vénales. On établit un Bureau pour en recevoir la finance.

L'an 265 de J. C. la Dynastie des Tçin monta sur le Trône de la Chine. Ou-ti, qui en est le premier Empereur, commença par réformer les abus qui s'étoient glissés dans le Gouvernement & la Religion L'an 274 de J. C. on proposa à ce Prince une chose regardée jusques-là comme impossible, c'étoit de construire un pont sur le Hoang-ho. On avoit toujours éprouvé beaucoup d'embarras & de dangers au passage de Mong-tsin, pour peu

que le temps fût fâcheux. Un personnage, nommé Tou-yu, projetta de le construire au passage nommé Fou-ping-tsin. Cette proposition fut rejetée dans le Conseil, sous prétexte que les anciens Empereurs des Chang & des Tcheou, qui demeuroient dans les environs & qui avoient d'habiles gens, ne l'avoient pas entrepris. Tou-yu insista & fit le pont.

Ce même Prince, après avoir fait une cérémonie religieuse, demanda à Lieou-y à qui des Empereurs précédens il le comparoit : Celui-ci répondit qu'il le comparoit aux Empereurs Houan-ti & Ling-ti, de la Dynastie des Han, parce que ces Empereurs vendoient les charges comme lui ; mais avec cette différence néanmoins que Houan-ti & Ling-ti plaçoient l'argent qu'ils en tiroient dans les trésors publics, au lieu que Sa Majesté le gardoit dans ses trésors particuliers. L'Empereur faisant un grand

éclat de rire, lui dit que les Empereurs Houan-ti & Ling-ti n'avoient jamais entendu rien de pareil, mais qu'il s'appercevoit qu'il avoit de la droiture, & qu'il l'en eſtimoit davantage.

L'Hiſtoire de la Chine eſt remplie d'exemples de cette eſpèce. Les Miniſtres, les Généraux d'armée ou de ſimples Officiers s'expoſent aux plus grands dangers & à une mort certaine pour la défenſe de la patrie & de la Famille Impériale. Ils font les remontrances les plus hardies ſur les défauts du Gouvernement; mais en même temps que les uns donnent des preuves de leur fidélité, on en voit d'autres qui portent la perfidie & la trahiſon auſſi loin qu'elles peuvent aller. Dans toute cette Hiſtoire des Tſin, ce ne ſont que des guerres occaſionnées par pluſieurs perſonnages qui forment, dans différentes Provinces, de petits Royaumes indépendans, & par différens Peuples

Tartares qui entrent ſur les frontières & s'y établiſſent aux dépens de l'Empire. Mais tous ces événemens ſont un peu trop coupés, & un Lecteur François, qui n'a aucune idée de cette Hiſtoire, auroit beſoin de quelques éclairciſſemens que l'Auteur Chinois a négligés. On auroit pu diſtinguer davantage les trois Empires, qui furent établis en même temps avant les Tçin. Si nous avons fait quelques reproches au Traducteur de ne s'être pas aſſez conformé au Texte pour ce qui concerne l'Hiſtoire des trois premières Familles Impériales, parce qu'il étoit important pour nous de connoître le degré d'authenticité de cette Hiſtoire, nous croyons que pour la partie des temps qui n'intéreſſe plus la chronologie, il pouvoit ſe donner un peu plus de liberté. Mais il répondra que c'eſt une Traduction qu'il a entrepriſe; au moins devoit-il y ajouter plus de notes pour préparer le Lecteur.

Cette Dynastie des Tçin finit l'an 420 de J. C., elle régna pendant 140 ans dans une agitation presque continuelle.



PRINCIPES de Morale, de Politique & de Droit Public, puisés dans l'Histoire de notre Monarchie, ou Discours sur l'Histoire de France. Dédiés au Roi par M. Moreau, Historiographe de France. Tome I. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1777; *in*-8°. d'environ 400 pag.

L'HISTOIRE n'est presque rien, si on ne la rapporte à un but moral. Qu'importeroient des faits dont le résultat ne seroit point l'instruction des Rois & des Peuples? Les bons Romans même ont, & dans l'ensemble & dans les détails, une moralité sensible. Et c'est pour toute espèce d'ouvrages, un mérite considérable & presque essentiel, de ramener les hommes à la connoissance & à la pratique de leurs devoirs. L'Auteur de cet Ouvrage proteste de son impartialité dans les grandes questions de Poli-

tique qu'il traite. On lui a, dit-il, reproché d'avoir favorisé le Despotisme; il s'en défend dans une Lettre adressée à feu M. de la Condamine, où il cite les différences de la Monarchie & du Despotisme; ce n'est pas, selon lui, le pouvoir absolu qui caractérise le Despotisme, c'est son usage arbitraire, c'est l'absence des loix, c'est le mépris des formes, c'est la funeste habitude de substituer à l'autorité constante & à l'exercice uniforme de la règle, les volontés passagères & les caprices injustes du Prince. Par-tout où il y a des Loix & des Magistrats chargés de les faire exécuter, il n'y a point de Despotisme.

Dans le premier Discours sur l'Histoire de France, qui remplit ce premier Volume, l'Auteur prend la Monarchie Françoise au berceau, & cherche quelle en étoit la constitution primitive. Cette matière est très-conjecturale. Les sources

où l'on peut puiser tout ce qui concerne les premiers temps de notre Histoire, sont si stériles, qu'elles laissent à tout le monde le choix des opinions. Tous nos anciens Chroniqueurs désignent les faits plutôt qu'ils ne les racontent. La liaison, le rapport des causes aux effets, les intérêts, les principes, rien n'est développé, rien n'est même montré. A la vérité Grégoire de Tours, le premier de tous ces Chroniqueurs, & qu'on peut même, si l'on veut, honorer du nom d'Historien, est le moins sec de tous ; mais les foibles lumières qu'il fournit sur notre Constitution originaire, suffisent pour autoriser la foule des systêmes & non pour en faire préférer aucun. L'érudition seroit peut-être plus utile, si, sans s'abandonner à cette licence, à cette intempérance de systêmes, elle se contentoit de marquer sur chaque point ce qui est éclairci & ce qui ne l'est pas, & ne le sera jamais; si

elle traçoit la ligne où finiſſent les notions certaines, & au-delà de laquelle tout eſt conjecture, & qu'elle employât à éclaircir d'autres objets, le temps & les efforts qu'elle emploie à bâtir des ſyſtêmes toujours frivoles, puiſqu'ils n'ajoutent rien aux connoiſſances. Toutes les fois qu'on voit les ſyſtêmes ſe multiplier ſur une matière, on peut en conclure qu'il nous manque ſur cette matière des notions ſuffiſantes; & quand il s'agit d'un point d'antiquité, il reſte peu d'eſpérance de rien découvrir, parce que toutes les ſources ſont connues; c'eſt le cas du précepte d'Horace:

Et quæ
Deſperat tractata niteſcere poſſe, relinquit.

Pour donner une idée des principes du Gouvernement François conſidéré dans ſon origine, voici quelle eſt la marche de l'Auteur de cet Ouvrage. Il obſerve que les

nouvelles Monarchies qui s'élevèrent sur les débris de l'Empire, reçurent des Romains le premier, le plus important de tous les arts, celui de gouverner par des Loix. Ce ne fut point des forêts de la Germanie que nos ancêtres apportèrent ces idées de Loix & de Magistrature; mais le Gouvernement Romain que ces vainqueurs adoptèrent, n'étoit-il donc pas despotique sous les Empereurs? Sans doute il dégénéra souvent jusqu'au Despotisme par l'abus du pouvoir militaire, & ce même pouvoir militaire fut également funeste aux Empereurs & à l'Empire; mais ne prenons point les vices de la Constitution pour la Constitution même, & voyons quel Gouvernement Auguste avoit établi. Ce Prince n'enleva au Peuple que son pouvoir & non sa liberté ni ses propriétés; son autorité ne fut qu'une Magistrature souveraine; il sentit plus que personne la nécessité des conseils; le Gouvernement

Gouvernement qu'il établit fut donc une véritable Monarchie, réglée par des Loix, & administrée sous l'autorité du Prince par des Magistrats chargés de les faire exécuter. Sa politique roula sur deux points : il voulut être absolu, & que les Peuples fussent libres ; c'est cet accord de l'autorité du Souverain & de la liberté du Peuple, qui, selon l'Auteur, constitue la Monarchie & la distingue du Despotisme. Depuis Auguste jusqu'à Constantin, il y eut sans doute beaucoup de tyrans ; mais comme les Loix étoient bonnes, & que leur empire s'étend beaucoup plus loin que les regards du Maître, les Princes injustes, une fois assis sur le Trône, firent plus de mal autour d'eux qu'ils n'en firent dans les Provinces. La tyrannie toujours foible, ne pouvoit détruire cette organisation raisonnable qui suffisoit à la sûreté publique. L'Auteur expose en détail tous les principaux objets de

l'adminiſtration chez les Romains, & par-tout il montre l'accord des Loix avec l'autorité, ſinon dans la pratique, au moins dans les principes de cette adminiſtration. Toutes les Nations ne lui accorderont pas que le Droit de confiſcation fût légitime toutes les fois qu'il fut la peine du crime. Beaucoup de Juriſconſultes trouvent injuſte qu'un père, par ſon crime, prive ſes enfans de ſa ſucceſſion, & l'Auteur convient que cet uſage ou cet abus fut ſouvent le fléau de la liberté, & une des armes qu'employa la tyrannie. Mais, ſans nous arrêter à l'examen des propoſitions incidentes, ſaiſiſſons ce ſyſtême dans ſon enſemble. Les Loix Romaines, l'établiſſement des Magiſtratures, ſubſiſtèrent avec l'Autorité monarchique à travers toutes les révolutions qu'entraîna ſouvent l'Anarchie militaire, & ces principes de Gouvernement furent adoptés, ainſi que nous l'avons dit, par les barbares

qui renversèrent l'Empire Romain & s'établirent sur ses ruines. Dans cette grande & dernière révolution, l'autorité des Empereurs fut anéantie, la liberté des villes subsista. Pourquoi cette différence ? C'est que celle-ci étoit défendue par les Loix, & que l'autre, qui, malheureusement, s'établissoit par les armes, voulut, plus malheureusement encore, presque toujours se soutenir par elles. Mais la liberté, la propriété, la jouissance tranquille de tous les biens que la Nature a donnés à l'homme, tels étoient les droits de tous les sujets de l'Empire, & ils continuèrent d'en jouir sous les Souverains particuliers qui succédèrent aux Empereurs. La Monarchie Françoise n'a commencé que dans les Gaules; c'est là que Clovis eut des propriétés à protéger, des Loix à maintenir, des Cités libres à conserver dans leurs droits; il parut s'appliquer à remplir tous ces devoirs, & en joignant

l'empire de la légiſlation à la force des armes, il fut le fondateur d'une véritable Monarchie, dont les principes différoient entièrement du Deſpotiſme.

Si dans la ſuite ſa Race fut rejetée du Trône, ſi celle de Charlemagne ne fut pas plus heureuſe, ſi le pouvoir militaire & l'anarchie féodale ſemblèrent, pour quelques momens, bouleverſer l'Etat, le fond de la Conſtitution ſubſiſta toujours; il y eut toujours à-la-fois autorité & liberté, fondées ſur les Loix, quoique l'une ou l'autre, & ſouvent l'une & l'autre à-la-fois, aient ſouvent ſubi des éclipſes momentanées; mais ces orages paſſagers ont troublé l'Etat ſans détruire la Conſtitution. Toutes les fois que l'Autorité s'eſt permis d'attenter à la Liberté, elle a eu tort & n'a point entendu ſes intérêts; toutes les fois que la Liberté a oſé attenter à l'Autorité, elle a eu plus de tort encore, parce que l'Autorité eſt ſacrée,

qu'elle vient de Dieu, qu'elle a Dieu ſeul pour juge. L'ordre ne ſubſiſte que par l'accord & le concert de l'autorité & de la liberté, que par les égards qu'elles ont l'une pour l'autre. Tels furent, dès l'origine de la Monarchie Françoiſe, & le premier titre du pouvoir de ſes Rois, & le véritable caractère qui éloigne également ſa Conſtitution & de l'arbitraire du Deſpotiſme, & de la licence de l'Ariſtocratie. En général, l'Auteur ramène en tout l'Autorité à la raiſon; c'eſt la raiſon ſeule qui règne & qui a droit de régner; c'eſt à l'empire de la raiſon que tout ſe ſoumet, & qu'après toutes les agitations & toutes les ſecouſſes on eſt toujours forcé d'en revenir. Règle générale, dit l'Auteur, on peut toujours annoncer à un Gouvernement ſa fin prochaine, lorſqu'on le voit injuſte & deſtructeur : on peut lui prédire proſpérité & durée, lorſqu'il eſt juſte & bienfaiſant. Tel eſt l'ordre

de la Nature, telles sont les Loix de son Auteur, telle est la Morale de toutes les Histoires, & tout le systême de cet Ouvrage se réduit à cette maxime d'Horace :

Vis Consilii expers mole ruit suâ;
Vim temperatam dii quoque provehunt
In majus, iidem odere vires
Omne nefas animo moventes.

Il faut voir dans l'Ouvrage même comment l'Auteur sçait adapter l'Histoire à ses principes, & ses principes à l'Histoire. Quant à son style, nous osons dire qu'il a de la douceur, de l'élégance & de l'harmonie. Peut être quelques Lecteurs délicats trouveront-ils un peu d'emphase & d'importance dans la répétition de certaines phrases, telles que, *prenez y garde & remarquez, faites attention*, &c. Ces formules doctorales pourront sur-tout paroître déplacées dans la Lettre adressée à M. de la Condamine ; un vieux Littérateur, tel que M. de la

Condamine, avoit vraiſemblablement fait toutes ces réflexions quarante ans avant l'Auteur.

VOYAGE pittoreſque de toute la Grèce. A Paris, chez Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins; & chez Tillard, Graveur, quai des Auguſtins. Deux Volumes *in-folio* propoſés par ſouſcription.

DANS le nombre de ceux qui ont voulu parcourir la Grèce, autrefois ſi célèbre, quelques-uns, au premier coup-d'œil, ont dû voir cette contrée trop éloignée de ſon état floriſſant pour pouvoir en faire un enſemble intéreſſant.

D'autres, entraînés par des motifs d'intérêt, ont préféré les ports & les lieux où cet intérêt pouvoit trouver à ſe ſatisfaire; delà tant de deſcriptions partielles & incomplettes.

Quelques ſçavans Antiquaires,

tels que Spon, Wheler & Richard Pockocke, ont fait dans ce pays des voyages plus utiles à leurs ſpéculations & aux Lettres en général; ils ont vu des parties de la Grèce avec des yeux éclairés, & aſſez en détail; ils ont même rendu compte de ce qu'ils ont vu, mais ils ne l'ont pas fait voir à leurs Lecteurs, ou du moins ils ne leur ont offert que ce qui étoit le principal objet de leur goût particulier.

Tournefort, le plus ſage, le plus judicieux des Voyageurs, entraîné par ſon goût pour la botanique, en a un peu trop ſurchargé ſon Ouvrage; le peintre de fleurs dont il étoit accompagné, a eu peine à rendre le coſtume & les vues qui, par cette raiſon, ſe trouvent peu exactes. Tournefort n'a vu d'ailleurs ni la partie méridionale de l'Aſie Mineure, ni l'Attique, ni le Péloponèſe, & il paroît qu'il n'étoit pas aſſez inſtruit dans les Arts pour porter des jugemens bien éclai-

rés ſur les veſtiges des monumens qu'il a rencontrés.

M. le Roy, de l'Académie des Belles-Lettres, a donné depuis une Deſcription des Antiquités d'Athènes ; elle eſt précieuſe à beaucoup d'égards, dit l'Auteur de ce *Proſpectus*, & quelques erreurs pour leſquelles ſon zèle, & le manque de beaucoup de ſecours qui lui auroient été néceſſaires, devoient lui faire obtenir grâce, n'auroient pas dû être relevées avec tant d'amertume par les Voyageurs Anglois, qui ont vu ce pays après lui. L'Ouvrage de MM. Stuart & Revett, mérite beaucoup d'éloges ; ils ont tout vu dans le plus grand détail, & toujours avec une exactitude & une préciſion qui ne laiſſera rien à deſirer aux Architectes ſur Athènes, s'ils achèvent de publier leur voyage, dont nous n'avons encore qu'un volume. Cet Ouvrage toucheroit de près à la perfection, ſi la partie des vues y eût été traitée

avec plus de goût & d'intelligence de la peinture.

On a publié aussi en Angleterre, un petit *in-folio* des Antiquités de l'Ionie. Cet essai n'a pas eu de suite; & si les Auteurs ont parcouru toute l'Ionie & la Carie, ils auroient pu présenter au Public des objets plus intéressans. Cet Ouvrage n'est d'ailleurs relatif qu'à l'Architecture, & n'a conséquemment de droit qu'à l'estime d'un petit nombre d'Amateurs.

Le Voyage pittoresque de la Grèce que l'on annonce ici, a un objet plus étendu, & un point de vue plus général. Le zèle le plus ardent & le plus infatigable l'a fait entreprendre à l'Auteur, assez heureux pour faire passer le même enthousiasme dans l'esprit des jeunes Artistes qui l'ont suivi. Aucun danger, aucune fatigue, aucune incommodité n'ont rallenti ses travaux.

Le Titre de l'Ouvrage annonce ce qu'il est, c'est le tableau vrai

ment pittoreſque de la Grèce actuelle. On a peint ce qu'on a vu, & on l'a peint avec cette recherche ſcrupuleuſe qu'on apporte à un portrait. Les Eſtampes ſont donc la partie principale de l'Ouvrage, dont le Texte ne ſera que l'acceſſoire.

L'Ouvrage ſera diviſé en deux Volumes, grand *in-folio*, & chaque Volume en un certain nombre de Chapitres.

Chaque Chapitre formera une livraiſon, dans laquelle entreront ſix, ſept ou huit feuilles d'Eſtampes, ſuivant l'abondance des matières; la feuille ne contiendra qu'une ſeule grande Eſtampe, ou deux petites de même grandeur que celles du Voyage de Suiſſe; on s'eſt aſtreint à ce format par égard pour cette Collection, & ſur-tout pour celle de l'Italie, attendue par le Public avec empreſſement.

On ne fera jamais paroître aucune Eſtampe ſans le Texte qui lui eſt relatif; afin que chaque Lecteur

puiſſe jouir ſur le champ de l'explication de la planche qu'il vient d'acquérir.

L'ordre des livraiſons ſuivra la marche du Voyage, de manière qu'on n'aura plus qu'à faire relier chaque Volume, auſſi tôt que les différens Chapitres qui le compoſent auront été livrés.

Les Chapitres ſeront de plus ornés de Vignettes & de Cul-de-lampes analogues aux matières traitées dans le texte du Chapitre, & dans les gravures qu'il contiendra. Ils ſeront tous deſſinés & gravés par M. Choffard, connu avantageuſement par un grand nombre d'ouvrages de ce genre. On y fera entrer les Médailles les plus rares & les plus caractériſtiques des lieux, ou des faits dont le texte du Chapitre aura fait mention, ainſi que les Buſtes des Hommes célèbres, &c.

Chacun des Chapitres ſera compoſé de Vues pittoreſques, de

Plans, de Ports célèbres dans l'antiquité, & même, de nos jours, par quelque événement de la guerre que la Russie y a portée; ceux-ci ont été levés avec le plus grand soin, & le desir de se satisfaire lui-même à cet égard a coûté au Voyageur plus d'une course très-pénible. La vue des monumens tels qu'ils existent aujourd'hui, leurs plans, coupes, profils mesurés & cotés comme l'ont fait les Voyageurs Anglois pour les Monumens de Palmire, les costumes en tout genre & dans la variété où ils sont chez tous les différens Peuples, voilà ce que l'ensemble de l'Ouvrage offrira aux yeux des Curieux.

Le premier Volume comprendra la vue de Coron, assiégée par les Russes, les Isles de l'Archipel, telles que l'Argentière, Milo, Siphanto, Nio, Santorin, Naxia, Syra, Tine, Délos, Paros, Antiparos, Scio, Samos, Pathmos, Stanco, Rhodes, Mételin, &c. le Golfe de

Macri, au fond duquel on a eu le bonheur de découvrir les ruines de l'ancienne ville de Telmiſſus;& des Tombeaux qu'on a jugés être ceux des anciens Rois de Carie, monumens uniques dans leur genre; toute la Carie, Halicarnaſſe, Milet, le Cours du Méandre, Ephèſe, Smyrne, Pergame, toute la Troade; enfin toute l'Aſie-Mineure, dont les monumens étoient encore inconnus.

Le ſecond Volume offrira Conſtanſtinople, dont on a levé le plan géométral, avec d'autant plus de ſoin & de détail que nous n'en avions point encore. Ce Plan paroîtra en pluſieurs feuilles, ainſi que le canal qui conduit de cette ſuperbe ville à la Mer Noire.

On y offrira un grand nombre de Vues du port, de la ville, de ſes moſquées, de ſes palais, de ſes édifices publics; & l'on déſignera au bas de chacune de ces Vues, l'endroit précis où elles ont été deſſi-

nées, afin que chacun puiſſe ſe porter au point marqué ſur le Plan, & dire avec aſſurance : voilà le tableau dont jouit celui qui eſt placé à tel endroit de Conſtantinople, ou de ſes environs. Les Vues du Sérail ont ſur-tout été deſſinées avec un ſoin exact & une préciſion particulière.

On n'a rien oublié de relatif au coſtume général des Turcs, des Grecs, des Arméniens, &c., & au coſtume particulier des différens états : ces objets ſeront toujours rendus de manière à faire tableau.

Ce ſecond Volume préſentera différentes Vues des environs de Conſtantinople, des Dardanelles, de la ville de Broſe, du Mont Olympe, de Bythinie, de Cyzique & d'Athènes ; on ne donnera de cette dernière Ville que des vues pittoreſques, relatives à ſes fêtes & à ſes monumens. Quant au détail géométral de ces mêmes monumens, on n'auroit pu rien don-

ner de plus précis que ce qu'on trouve dans l'Ouvrage des Voyageurs Anglois, dont on a déjà parlé; & l'omiſſion de ces détails, qui ne peuvent plaire qu'à un petit nombre d'Architectes, ne nuira en rien à l'enſemble de l'Ouvrage.

Ce Volume offrira encore aux yeux, & toujours avec le texte, comme on l'a dit, Marathon, le Temple de Minerve-Suniade, Megare, Salamine, l'Iſle d'Egine, tout le Golphe de Corynthe, Delphes, Patras, l'Elide, Olimpia, & les bords du fleuve Alphée; la Vue du Parnaſſe, celle de Thèbes, l'antre de Trophonius à Lébadée, la fontaine Hercine, le Plan & la Vue du paſſage des Thermopyles, les belles vallées de Theſſalie, le cours du Penée, Salonique, ſon port, ſes antiquités.

Il a paru de la plus grande utilité de placer, à la tête du premier Chapitre, deux Cartes générales, l'une de la Grèce ancienne, l'autre de la

Grèce moderne ſur la même échelle. La route de l'Auteur ſera également marquée ſur l'une & ſur l'autre par un trait rouge, qui mettra le Lecteur à portée de la ſuivre facilement. Ces Cartes ont été rédigées d'après celles de M. d'Anville, ſi célèbre dans la ſcience de la Géographie, & dont perſonne n'eſt plus en état d'exalter l'étonnante exactitude que l'Auteur de ce Voyage, qui l'a vérifiée ſur les lieux. Si quelquefois on s'eſt permis d'ajouter ou de changer quelque choſe au travail de cet Académicien, c'eſt après avoir réitéré les opérations qui ne ſe trouvoient pas entièrement d'accord avec les ſiennes, & en ſe défiant même de la découverte qu'on faiſoit de quelques inexactitudes inſéparables d'un travail auſſi pénible qu'immenſe. Tel eſt l'intérieur des Terres de l'Aſie mineure que l'Auteur a parcouru, & dont il donnera ſon Itinéraire gravé en pluſieurs feuilles.

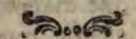
M. d'Anville ne pouvoit avoir sur cette partie, absolument neuve, que des Mémoires vagues, dont il a eu le mérite de soupçonner l'imperfection, puisqu'il a évité d'entrer dans aucun détail.

Au lieu d'un Discours préliminaire, d'une Préface ou d'un Avant-propos, qui n'ont communément pour objet que de présenter des idées générales souvent peu analogues à l'ouvrage, l'Auteur a cru devoir y substituer un Abrégé chronologique très-concis de l'Histoire Grecque, sur-tout relativement au progrès des Arts & des Sciences, dont l'éclat ou la décadence sont en quelque façon le tableau versatile de la gloire ou de l'avilissement des Grecs; mais cet Ouvrage, n'ayant pu être terminé assez tôt, ne sera livré que dans quelques mois, avec le frontispice, qui doit décorer le premier volume.

Conditions.

Les Eſtampes qui composeront chaque Chapitre, en quelque nombre qu'elles ſoient, ſe paieront chacune à raiſon de 30 ſols par feuille, ſoit que cette feuille contienne une grande planche ou deux petites; & dans le cas où l'étendue des ſujets, tels que les grandes Vues de Conſtantinople, les marches du Grand-Seigneur, ou quelques Cartes géographiques, demanderoit une planche double, ces planches, qui ſeront alors pliées & montées ſur un onglet, ſe paieront 3 liv.; le Texte, imprimé par le ſieur Barbou, ſur de très beau papier, & avec des caractères neufs, ne ſe payera point, non plus que les Vignettes, Cul-de-lampes, Médailles & autres ornemens, quelque magnifiques qu'ils ſoient. On eſtime que la totalité de l'Ouvrage reviendra environ à dix ou douze louis, & on peut aſſurer qu'il ſera donné entièrement avant trois ans.

La néceſſité de ſçavoir combien on doit tirer d'exemplaires du Texte, fait qu'on engage les Amateurs à faire parvenir leurs ſoumiſſions qui ſeront auſſi-tôt enregiſtrées ſuivant l'ordre de leur réception, & l'on s'adreſſera pour cet effet, ſoit au ſieur Barbou, Imprimeur-Libraire, rue des Mathurins, ſoit au ſieur Tilliard, Graveur, à qui le Public verra avec ſatisfaction qu'on a confié la direction des gravures de cet Ouvrage; ſa demeure eſt quai des Auguſtins, près la rue Pavée, maiſon des ſieurs Debure, Libraires. On ſouſcrira auſſi dans toutes les grandes villes du Royaume & dans les principales villes des Pays étrangers.



DOCTRINÆ *Civilis analyſis philoſophica, Autore Joan. Olivier, J. C. Carpentoract.* :

Juſtitiam colimus... veram (niſi fallor) Philoſophiam non ſimulatam affectantes.

ULPIAN. ff. l. 1.

Romæ, Typis Jo. Generoſi Salomoni. A. 1777; Superiorum permiſſu. Volume *in*-4°. de près de 300 pag. 5 liv. broché; & ſe trouve chez Merigot l'aîné, Libraire, quai des Auguſtins.

CET Ouvrage eſt fait pour ceux qui ont acquis déjà quelque connoiſſance du Droit Ecrit, ou du moins des Inſtitutes, & qui non-ſeulement deſirent de donner plus d'étendue à leurs idées, & de s'affermir dans leurs principes, en ſe préſentant des ſyſtêmes raiſonnés des plus importantes matières, mais encore qui ſont curieux de porter leurs regards ſur la partie lit-

téraire de la Jurisprudence, & sur ce qu'elle a de commun avec l'ancienne Philosophie. L'Auteur, qui a tâché de rendre l'accès des Loix facile à tout le monde, par une exposition claire des *Principes du Droit Civil* imprimés à Paris, dont on a rendu compte l'année dernière, vient à présent montrer que, par un travail plus pénible, il s'est efforcé de pénétrer les replis les plus cachés de la Science du Droit, de remonter jusqu'à la vraie source de la Législation Romaine, &, sans abandonner les traces des plus fameux Jurisconsultes, de considérer tout, autant qu'il est possible, sous un point de vue philosophique. Il a divisé pour cela son Ouvrage en deux Parties. Dans la première, il expose la connexité qui se trouve entre la Philosophie morale & la Jurisprudence; dans la seconde, il montre comment on peut considérer philosophiquement la Jurisprudence Civile. Voici comme il

me dans un Avant-propos odeste & fort sensé :

rò amplectanda venit hæc di-1°. Qualis affinitas sit Philo-m inter ac Jurisprudentiam : uomodo Juris Scientia Philo-e inspici possit.

uteur s'excuse, dans ce même -propos, de n'avoir pas fait s Livre, comme le Titre de uvrage sembleroit, dit-il, ncer. Voici ses paroles lati-*Non deerunt fortasse aliquot magni voluminis spem faciet titulus. Hos ego obsecro, ob-ue, mihi hanc veniam dent, re profiteri possim quot si multa ibere maluissem volumina in farraginosæ doctrinæ summa atientia congestæ, nil nisi mo-miramur, non fuissem viribus Sed ea parum sollicitor glo-utilemque magis esse cupio.*

us allons tracer rapidement n qu'il a suivi : la première

Partie renferme trois Differtations, dont l'une fait voir l'affinité de la science du Droit avec la Philosophie. L'Auteur d'abord prouve, par une foule de témoignages, que les plus anciens Philosophes regardoient l'étude des Loix comme l'objet principal de leurs observations; delà il suit la chronologie des Philosophes Grecs, en partant du commencement de l'Ère philosophique, qu'il fixe aux temps des sept Sages, & il indique successivement jusqu'à quel point chacun des principaux Philosophes s'est adonné à la science des Loix; comment les Législateurs ont profité des progrès de la morale, & comment la morale est venue à l'appui des Loix. Il compare ensuite l'opinion des Philosophes avec celles qu'ont embrassé les Jurisconsultes anciens, dont les Ecrits ont servi à la compilation de Tribonien, qui a été conservée parmi nous comme le fondement du Droit Civil. D'abord

bord il considère les définitions générales du Droit; ses divisions principales, & sur-tout celle qui se fait en Droit naturel & en Droit civil. Après avoir parlé des articles les plus essentiels du Droit naturel, il passe aux principes du Droit civil, qui ont été pris dans les Ecrits des Philosophes; & pour ne rien faire qu'avec ordre, il parcourt ces principes, 1°, touchant les personnes; 2°. il s'occupe de ce qui regarde le mariage, 3°. des successions légitimes, 4°. des testamens, 5°. des obligations, 6°. des donations, 7°. de l'ingratitude des Donataires, 8°. du Droit des servitudes, 9°. de ce qui a rapport aux Juges, 10°. des actions, enfin de plusieurs opinions relatives à différentes matières. Ainsi, en puisant dans les meilleurs Auteurs qui ont déjà fait des remarques là-dessus, en mettant ces remarques dans un plus grand jour, en y ajoutant d'autres observations, nous croyons que

M. Olivier peut se flatter avec raison d'avoir réuni, dans cette première Dissertation, un plus grand nombre de notions qu'on ne pourroit en trouver sur cette matière, même dans les Livres les plus rares qu'il a consultés. Il n'ignore point le travail immense qu'ont fait, sur cette partie littéraire du Droit, une foule de Juristes, sur-tout Allemands, qui sont entrés dans la carrière ouverte par Cujas, Merillius, Gravina & plusieurs autres. Il rappelle sur cet objet une multitude infinie d'Ouvrages indiqués dans le Dictionnaire de Lipenius, dont le Titre annonce des Traités complets. Mais quand on veut les examiner de près, on n'y trouve qu'une ennuyeuse répétition de ce que d'autres ont dit; ce sont toujours les mêmes choses produites sous une forme nouvelle. L'Ouvrage que nous annonçons nous a paru exempt de ces défauts; & nous osons croire que si les Gens-de-let-

tres & les Juriſconſultes le comparoient avec des Ouvrages les plus étendus qu'il y ait concernant l'union de la Juriſprudence avec la Morale, il ne pourroit que gagner beaucoup à la comparaiſon.

On trouve moins d'obſervations nouvelles dans la ſeconde Diſſertation, où l'Auteur explique les opinions des Stoïciens, que les anciens Juriſconſultes avoient principalement adoptées. D'autres ont déjà épuiſé les preuves qui en exiſtent; mais on ne laiſſera pas que de trouver ici un peu plus d'extenſion ſur quelques articles qui avoient été expliqués d'une manière trop courte & quelquefois obſcure. On appercevra auſſi des réflexions qui ne ſe trouvent point ailleurs, & on peut y voir les choſes rangées dans une méthode très-exacte. Mais la troiſième & dernière Diſſertation de cette première Partie, où l'Auteur veut prouver qui eſt celui qui, parmi les Anciens, a ſçu le mieux réu-

sur les titres de Jurisconsulte & de Philosophe, présente un travail qui, jusqu'à présent, n'avoit pas été poussé si loin. C'est à Cicéron que l'Auteur veut attribuer cette gloire, malgré l'opinion de plusieurs Sçavans qui refusent à ce Prince des Orateurs, la qualité de Jurisconsulte, *Jurisprudentis nomen*. Plusieurs, & sur-tout Scultingius, dans un Discours particulier, ont fait des Essais pour établir jusqu'à quel point Cicéron possédoit la science du Droit; mais personne ne s'étoit encore occupé de cela *ex professo*. L'Auteur tâche aujourd'hui de nous présenter une courte analyse du Droit, qu'on trouve répandue dans tous les Ouvrages de Cicéron, lus & réfléchis avec attention. Non-seulement il indique les principales divisions du Droit, admises par Cicéron, qui sont conformes à celles qu'on trouve dans les Pandectes, mais encore il indique, dans les phrases de cet Orateur, une par-

faite ressemblance avec plusieurs fragmens de nos Loix. Par exemple, dans la Loi 206, *ff. de Reg. Jur.*, Ulpien s'exprime ainsi : *Jure Naturæ æquum est, neminem cum alteriùs detrimento & injuriâ fieri locupletiorem.* Cicéron n'avoit-il pas dit avant lui : *Detrahere aliquid alteri, & hominis incommodo suum augere commodum, magis est contrà Naturam quàm mors, quàm paupertas, quàm dolor*, &c. De même il avoit dit : *Hoc secundum Naturam esse neminem id agere, ut ex alterius prædetur inscitia.* Quoi de plus conforme avec la Loi 5. *ff. de jur. & facti. ignor.*, tirée des Ecrits de *Terentius Clemens*, où l'on trouve ces mots : *Iniquissimum videtur, cuiquam scientiam alterius nocere.* Ainsi une foule de passages montrent que lors même que Cicéron sembloit ne parler que comme Orateur, il se servoit des principes de la Jurisprudence à laquelle il s'étoit adonné dès sa jeunesse. De

plus, cette Dissertation montre que Cicéron avoit envisagé les Loix en Philosophe, & méritoit ainsi une place dans le premier rang des Jurisconsultes.

Après avoir ainsi présenté la partie littéraire & philosophique de la Jurisprudence, l'Auteur passe à la seconde Partie, qui s'adresse plus particulièrement aux Gens de Loi, à ceux qui étudient la Jurisprudence telle qu'elle est reçue dans tous les pays du Droit Ecrit. Ici les principales matières sont renfermées dans douze divisions, que l'Auteur intitule Inspections, dont la première a pour titre, *de Dominio & possessione*, & les suivantes traitent *de Contractibus & consensu*; 3°. *de bona fide ac honestate*; 4°. *de Restitutionibus in integrum & actione rescissoria*; 5°. *de Jure dotium*; 6°. *de beneficentiæ Actibus*; 7°. *de Hereditatibus*; 8°. *de ultimarum voluntatum auctoritate*; 9°. *de Substitutionibus ac præsertim de Fidei-*

Commiſſariis ; 10°. de Fictionibus Juris ; 11°. de Ordine Juris ; 12°. de Arte Juris explicandi.

Il ſeroit trop long d'entrer dans le détail de chacun de ces Articles; il ſuffit d'avertir que l'Auteur analyſe les principales Queſtions répandues dans les Traités des Juriſconſultes, & en donne la ſolution en remontant aux principes, qui ſont les premières ſources du Droit, s'appuyant toujours de l'autorité la plus reſpectable d'un ſeul ou de deux Juriſconſultes, ſans jamais négliger de rapporter les raiſons ſur leſquelles on doit ſe fonder; & ſi le Juriſconſulte qu'il nomme s'eſt contenté de citer les autorités, M. Olivier y ſupplée le motif qui doit être déduit du ſyſtême des Loix écrites ou de l'équité naturelle. D'ailleurs, il a tâché d'écrire cette Analyſe de manière que l'on trouvât un grand nombre de matières renfermées dans un court eſpace, & qu'on pût s'y former cet eſprit

légal qui applique facilement les principes aux différens particuliers, sans quoi l'étude de la Jurisprudence n'est qu'un dédale dont on ne peut trouver l'issue.

Le peu d'usage qu'on fait actuellement de la Langue Latine, & l'espèce de mépris dans lequel la légereté actuelle a, en quelque façon, fait tomber parmi nous cette Langue, privera peut-être bien des jeunes gens de l'utilité qu'ils pourroient tirer de cet Ouvrage vraiment profond. Nous ne pouvons que les plaindre & les exhorter à en faire une étude sérieuse & réfléchie, elle les accoutumera à l'esprit d'analyse, & leur mettra sous les yeux les principes de la Justice, puisés dans ceux de la raison & de la saine philosophie.

DISSERTATIONS sur l'organe de l'Ouie, 1°. de l'Homme; 2°. des Reptiles; 3°. des Poissons. Par M. Geoffroy, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine & Membre de la Société royale de Médecine. A Amsterdam; & à Paris, chez Cavelier, Libraire, rue St-Jacques, près la fontaine St-Severin, 1778; un vol. *in*-8°. de 152 pag., & les Préliminaires 16.

CET Ouvrage, d'un Homme recommandable en Médecine par le nom qu'il porte, & par un mérite personnel auquel le Public rend justice, est divisé, comme le Titre l'annonce, en trois Parties. Il l'a dédié à M. de Lassone, Président de la Société royale de Médecine, pour en faire hommage à une Compagnie qui s'honore de le compter parmi ses Membres.

« L'organe de l'ouie, dit-il au

commencement de la première Dissertation, « est tellement com-
» posé & en même-temps si fin, si
» délicat, il est situé dans des par-
» ties osseuses où il est si difficile
» à examiner, qu'il est étonnant
» que les Anatomistes modernes
» aient pu le décrire avec tant de
» précision. »

M. Geoffroy convient qu'on n'a plus rien à desirer sur la théorie de l'ouie, en s'en tenant aux moyens employés jusqu'ici; mais l'Anatomie comparée en offre de nouveaux. Par elle on découvre que plusieurs parties de cet organe manquent les unes dans une classe, les autres dans une section entière d'animaux, tandis que d'autres se trouvent constamment dans toutes les classes, dans tous les genres, dans toutes les espèces. D'où l'on peut conclure que celles-ci sont absolument essentielles, tandis que celles là sont simplement utiles. D'ailleurs, la manière de vivre de

certains animaux, qui manquent de quelques parties de l'oreille, peut faire connoître de quelle utilité particulière elles sont dans ceux auxquels la Nature les a accordées.

Tel est le but de M. Geoffroy. Pour y parvenir il décrit très-exactement d'abord l'oreille externe & l'interne de l'homme; il explique l'usage de chaque partie avec beaucoup de sagacité; il insiste sur celui de la trompe, c'est-à-dire, de ce conduit qui va du palais à la cavité de la caisse. Il croit, comme M. du Verney, qu'il sert à renouveller l'air de cette partie; mais il diffère de cet Anatomiste célèbre, en ce qu'il est persuadé « que les » ondulations & vibrations de l'air » sonore peuvent aussi être commu- » niquées par la même voie, & que » le son peut être transmis à l'orga- » ne de l'ouie, au moins en partie » & dans certains cas, par ce con- » duit. » Voilà pourquoi il se trouve des gens qui, pour mieux enten-

dre un concert, ouvrent la bouche par un mouvement naturel.

Le tympan, les osselets, le labyrinthe, les canaux demi-circulaires, le limaçon, &c., sont développés avec la plus grande clarté. M. Geoffroy ne s'est arrêté, sur chacun de ces articles, que pour mieux faire juger de ce qu'il devoit traiter dans les deux Dissertations suivantes.

La seconde Dissertation a pour objet l'organe de l'ouie des reptiles & de quelques poissons que l'on doit y rapporter. Cette classe renferme d'une part, les grenouilles, les crapauds, les tortues, le crocodile, les lézards, le cameléon, la salamandre & les différentes espèces de serpens, la vipère, la couleuvre, l'orvet, &c.; d'une autre part, les poissons qu'on appelle cartilagineux, comme les rayes, la torpille, le chien de-mer, l'esturgeon, la lamproie, &c.

La division qu'il en fait par rap-

port à l'organe de l'ouie, donne une idée des détails intéressans qui composent cette seconde Dissertation. « Je range, dit-il, tous les » reptiles que j'ai examiné jusqu'ici, » sous deux ordres différens, qui » chacun se subdivise en deux au- » tres. Le premier comprend ceux » de ces animaux qui ont une mar- » que extérieure d'oreille, soit que » le tympan paroisse tout-à-fait » & à découvert comme dans les » lezards, soit qu'une peau plus » fine que celle du reste du corps le » recouvre, comme dans les gre- » nouilles & les crapauds, ce qui » fait la subdivision de ce premier » ordre. Les uns & les autres sont » ceux de tous les reptiles qui ont » l'organe de l'ouie le plus parfait » & le plus complet, puisque, ou- » tre le tympan, ils ont encore des » osselets & un ou plusieurs canaux » demi circulaires.

» Sous le second ordre je com- » prends les reptiles qui n'ont au-

» cune marque extérieure de l'or-
» gane de l'ouie. Parmi ces ani-
» maux les uns ont des osselets,
» mais n'ont point de canaux demi-
» circulaires, comme la vipère, la
» couleuvre, l'orvet & quelques au-
» tres serpens. Les autres n'ont
» point d'osselets, du moins formés
» comme dans les espèces précé-
» dentes, mais se trouvent avoir
» des canaux demi-circulaires,
» comme la salamandre & la raye,
» qui ne diffèrent presque point
» l'une de l'autre par rapport à la
» structure de l'oreille. »

M. Geoffroy suit cette Division dans la description qu'il fait des organes de l'ouie dans chacune des espèces de reptiles. Le premier qu'il examine est le lézard, ensuite la grenouille & le crapaud; delà il passe à l'orvet, la vipère, la couleuvre, les serpens d'Asie, la salamandre aquatique & la raye, dont ces deux dernières manquent d'osselets, du moins semblables à ceux des au-

tres reptiles. L'Auteur, après avoir fait connoître en quoi ces reptiles se ressemblent, & en quoi ils diffèrent, quant à cet organe, en conclut qu'ils doivent tous entendre, mais avec des différences bien sensibles dans la manière de recevoir l'impression du son. D'après M. Geoffroy, le lézard est celui des reptiles qui doit entendre le mieux, aussi fuit-il au moindre bruit; le crapaud & la grenouille n'en diffèrent que parce que leur tympan est recouvert de la peau. Ils doivent aussi entendre très bien, quoiqu'ils aient l'ouie moins fine. Dans la grenouille, il est vrai, le tympan est cartilagineux, mais ce défaut est compensé par la large ouverture de la trompe qu'elle a dans la gueule. L'orvet, la vipère, la couleuvre & autres serpens, n'ont point de canaux demi circulaires; les trois dernières espèces n'ont point de caisse, ils doivent donc avoir la perception de son moins parfaite. Enfin,

il n'y a, dans la ſalamandre & la raye, qu'un ſimple labyrinthe avec des canaux. Ces deux animaux paroiſſent n'entendre que fort peu. M. Geoffroy a mis des ſalamandres dans une jatte pleine d'eau; en faiſant du bruit à côté de la jatte, elles ne remuoient pas; mais lorſqu'il frappoit ſur la jatte, même légèrement, elles ſe mettoient toutes en mouvement.

La troiſième Diſſertation eſt encore plus intéreſſante que les deux premières. Il s'agit de déterminer l'organe de l'ouie dans les poiſſons. On s'étoit occupé autrefois à examiner ſi l'élément dans lequel vivoient les poiſſons étoit propre à tranſmettre le ſon, & ſi les poiſſons entendoient. Il paroît que M. l'Abbé Nollet a jeté beaucoup de jour ſur la première queſtion. Les avis des Naturaliſtes ſemblent partagés ſur la ſeconde; mais tout doit être décidé quand l'organe de l'ouie ſe trouve démontré dans les poiſſons,

comme le démontre M. Geoffroy. Ce travail a dû lui coûter beaucoup de patience & d'attention, à cause de la petiteſſe & de la ſituation ſingulière des parties. M. Klein avoit découvert, dans la tête des poiſſons, ſix pierres ou oſſelets, qui font partie de l'organe de l'ouie; il ſembloit, comme l'obſerve M. Geoffroy, qu'il n'avoit plus qu'un pas à faire pour trouver le reſte de cet organe. Mais ce n'étoit pas à lui que cette gloire étoit réſervée.

Il paroît que l'organe de l'ouie dans les poiſſons, a les plus grands rapports avec celui de l'homme & des quadrupèdes. « Ces animaux, dit M. Geoffroy, après l'avoir démontré, « ont tous de chaque côté » un trou auditif, trois oſſelets & » deux ou trois canaux demi circu- » laires. A cet aſſemblage de par- » ties ſe joint un grand nombre de » nerfs, & le tout enſemble eſt ſépa- » ré du cerveau par une membrane » & comme enfermé dans une cavité

» particulière que forment les os
» du crâne. Il n'eſt point douteux
» que toutes ces parties ne ſervent
» qu'à l'ouie des poiſſons. Leur
» ſtructure & leur ſituation ſeule
» peuvent le prouver. On trouve
» dans cet organe des parties qui
» répondent exactement à celles de
» l'oreille des autres animaux, &
» ſur tout des reptiles, claſſe dont
» celle des poiſſons approche le
» plus; d'ailleurs, il eſt placé pré-
» ciſément au même endroit. »

M. Geoffroy décrit enſuite l'organe de l'ouie de différens genres de poiſſons, & il détaille ce qu'ils ont de commun & les différences particulières qui ſe rencontrent en eux. Il commence par ceux dont l'organe eſt le plus ſenſible, & approche le plus de celui des reptiles, & continue ainſi juſqu'à ceux où il eſt le moins apparent. Les poiſſons qui ſervent d'exemple, ſont l'anguille, le merlan, le brochet, la carpe, le gardon, la limande & la perche.

L'Auteur termine ainſi cette dernière Diſſertation. « Il n'eſt plus » douteux que les poiſſons entendent, puiſque la Nature les a » tous pourvu de l'organe néceſſaire à ce ſens ; que ſa délicateſſe, » les canaux oſſeux à travers deſquels il paſſe, & la graiſſe qui » ſouvent les dérobe à nos yeux, » avoient ſeuls empêché de reconnoître. Ces mêmes circonſtances » m'auront peut-être fait échapper » pluſieurs parties, qui en rendroient la deſcription plus complette ; mais du moins j'aurai » indiqué la voie que doivent tenir ceux qui voudront donner, » par la ſuite, un détail plus circonſtancié de cet organe, & j'aurai fait voir le premier l'exiſtence » d'une partie eſſentielle qui, juſqu'à préſent, a été inconnue. »

Depuis M. Geoffroy, qui avoit lu cette Diſſertation à l'Académie des Sciences en 1753, MM. Cam-

per & Vicq d'Azir ont donné la description de ce même organe.

Les Anatomistes & les Amateurs de cette science trouveront dans les trois Dissertations dont nous venons de rendre compte, des détails qui les satisferont. Il seroit à desirer que chaque partie de l'Anatomie comparée eût été développée avec autant de précision.



MONUMENT *élevé à la gloire de Pierre-le-Grand*, ou Relation des travaux & des moyens mécaniques qui ont été employés pour transporter à Pétersbourg un rocher de trois millions pesant, destiné à servir de base à la Statue équestre de cet Empereur; avec un Examen physique & chymique du même rocher. Par le Comte Marin Carburi de Ceffalonie, ci-devant Lieutenant-Colonel au service de Sa Majesté l'Impératrice de toutes les Russies, Lieutenant de Police & Censeur, ayant la direction du Corps-Noble des Cadets de terre de St-Pétersbourg. A Paris, chez Nyon aîné, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais; & chez Stoupe, Imprimeur-Libraire, rue de la Harpe, vis-à-vis la rue St-Severin, 1777; avec approbation & permission. 47 pag. *in-folio*

avec de grandes Planches. Prix, 18 liv. 12 f. broché.

Le Monument que l'Impératrice Catherine II a voulu élever à Pierre-le-Grand, eſt une Statue équeſtre, pour laquelle le célèbre M. Falconet a été s'établir à Pétersbourg depuis pluſieurs années, & qui n'eſt pas encore abſolument terminée. Suivant l'intention de l'Auteur, le Héros doit arriver au galop ſur un rocher eſcarpé, & ce rocher devoit en former le piédeſtal. On deſiroit qu'il fût d'une ſeule pièce, & d'une matière capable de réſiſter aux gelées du Nord, qui détruiſent les plus beaux édifices; mais à peine pouvoit-on eſpérer de la trouver, & ſur-tout de pouvoir la tranſporter. M. le Comte Carburi, qui dirigeoit les ouvrages du Monument ſous les ordres de M. de Betzky, Intendant des Bâtimens & des Arts à Pétersbourg, deſiroit

ſur-tout que le piédeſtal fût d'une ſeule pièce. Un payſan lui apprit qu'il y avoit un très-grand rocher dans un marais, près d'une baie du golfe de Finlande, à ſix verſtes (& non pas à neuf comme on l'a publié), ou environ une lieue & demie du bord de l'eau, & à vingt verſtes de la ville, vu le détour que la barque devoit faire pour conduire le rocher à ſa deſtination. M. Carburi s'y fit auſſi-tôt conduire à pied : c'étoit le ſeul moyen d'y arriver. Il trouva le rocher couvert de mouſſe ; ayant fait fouiller à tous ſes angles, il reconnut que ſa baſe étoit plate. Sa forme étoit un parallépipède de quarante-deux pieds de longueur, de ving-ſept de largeur & de vingt-un de hauteur. Les deux dernières dimenſions étoient plus que ſuffiſantes pour pouvoir tailler, dans ce ſeul bloc, le piédeſtal de la ſtatue, tel que l'avoit conçu M. Falconet, & il en deſiroit vivement le tranſport; mais

cette entreprise parut à lui, &
beaucoup d'autres personnes tr
éclairées, au-dessus des forces h
maines & des ressources de la m
canique. On pensa donc de le ro
pre en quatre ou six parties. Si
se fût déterminé à ce parti, c'e
été enlever à ce rocher son pl
grand prix; mais sa dureté fit co
noître que cette idée même éto
très-difficile à exécuter. En effe
comme on ne pouvoit le scier q
comme le porphyre, la longue
des scies & le temps qu'on auro
employé à ce travail, auroient rend
l'opération très-dispendieuse,
l'on n'auroit pas pu le fendre au
trement sans le hasarder.

Toutes ces considérations déte
minèrent M. de C. à chercher l
moyens de transporter le rocher t
qu'il étoit; cependant sa pesanteu
un marais très-profond dont il éto
environné, des ruisseaux à trave
ser, la Neva sur laquelle il fallo
l'embarquer, son enfoncement dan

la terre, qui étoit de quinze pieds, présentoient des obstacles bien capables de l'effrayer. Peut-être, dit-il, une ignorance heureuse me fit-elle braver les difficultés en m'en voilant la grandeur. Quoi qu'il en soit, ayant à-peu-près combiné ses opérations, il offrit à M. de Betzki de tenter l'entreprise; non-seulement celui-ci y consentit, mais il y encouragea même M. D. C., dont il connoissoit les talens.

Celui-ci fit d'abord exécuter un modèle de la machine qui devoit servir à transporter le rocher, & cette machine est gravée fort en détail dans l'Ouvrage dont nous parlons. Elle consiste principalement en de grandes poutres dans lesquelles sont des coulisses de métal, & dans ces coulisses trente-deux globes de cuivre de cinq pouces de diamètre, que l'Auteur préféra à des rouleaux par des raisons qu'il explique, ainsi que les avantages du cuivre pour ces boules. En plaçant

ſur le chaſſis de ſon modèle un poids de trois mille livres, on le faiſoit mouvoir ſans effort avec un doigt; alors il ne douta plus du ſuccès de la machine en grand, & il ſe tranſporta ſur les lieux dans l'Eté de 1768, avec quatre cent ouvriers. Ayant bâti des caſernes pour les loger, il fit nétoyer le terrein depuis le rocher juſqu'à la rivière de la Neva ſur une largeur de vingt toiſes. Dès que les gelées furent un peu fortes, on fit tout autour un vide de quatorze toiſes de large & de quinze pieds de profondeur, pour retirer le rocher de ſon trou. Il falloit abſolument renverſer le rocher; pour cela il fit faire de grands leviers de ſapin, compoſés chacun de trois mâts de quinze à dix-huit pouces de diamètre & de ſoixante-cinq pieds de longueur. On fit enfoncer des pilotis pour ſervir de point d'appui à ces leviers, & leurs extrémités ſupérieures étoient tirées par des cabeſtans.

Deux tambours placés ſur le rocher, donnoient le ſignal pour l'uniformité des manœuvres. Le rocher fut placé ſur ſon lit vers la fin du mois de Mars 1769. Preſque tous les payſans & ſoldats Ruſſes ſont un peu charpentiers, ce qui facilitoit les opérations. Pour former un chemin on enfonça des pilotis partout où le marais ne pouvoit pas geler juſqu'au fond ; on y tranſporta du gravier, que l'on mêla par couches avec de petits ſapins ébranchés.

Pour élever enſuite le rocher ſur la machine qui devoit le tranſporter au bord de l'eau, on employa douze vis de fer ; quatre cabeſtans ſervirent d'abord à le tirer le long d'un glacis ou plan incliné pour le tranſporter ſur le chemin ; mais, dans les terreins plats & horiſontaux, deux cabeſtans, mus chacun par trente-deux hommes, ſuffiſoient pour la marche du rocher. Dès que le premier mouvement lui étoit

imprimé, il avançoit avec la plus grande facilité ; les hommes couroient en tournant les cabeſtans, & ſans faire preſque d'effort. On employoit à chaque cabeſtan deux mouffles à trois poulies ; les cables avoient environ un pouce & demi de diamètre. Il fallut monter des pentes de terrein aſſez conſidérables, on employa pour lors quatre cabeſtans & quelquefois ſix, en appliquant toujours le même nombre d'hommes à chaque cabeſtan.

Les tambours placés ſur le rocher donnant le ſignal, tous les mouvemens ſe faiſoient avec beaucoup d'ordre ; la fatigue également partagée, n'étant conſidérable pour aucun individu, on parcouroit de la ſorte depuis quatre-vingt juſqu'à deux cent toiſes par jour, lorſqu'on ne rencontroit pas d'obſtacles, comme des montées ou des chemins à refaire ; & il faut remarquer que le jour ne dure que quatre à cinq heures en Hiver.

Pendant la marche du rocher, les tailleurs de pierres continuoient de travailler, ainſi que la forge qui étoit établie ſur le rocher. Les traîneaux qui y étoient attachés, portoient tout ce qui étoit néceſſaire; le ſpectacle de cette montagne ambulante attiroit des ſpectateurs de toutes parts. Au bout de ſix ſemaines on arriva ſur le bord de la rivière: là, on avoit préparé une barque de cent quatre-vingt pieds de long, qui ne tiroit que huit pieds d'eau; on la remplit d'eau pour la faire repoſer ſur le fond de la rivière; on ouvrit la barque par le côté où le rocher devoit entrer; on le tira horizontalement juſqu'au milieu du radier par deux cabeſtans qui étoient dans un vaiſſeau à l'ancre. Quand le rocher y fut, on rétablit le côté de la barque & on commença de l'épuiſer avec des pompes, comme les chameaux de Hollande; mais la barque s'étant arquée, elle prenoit de l'eau de

tous côtés. M. D. C. ne fut pas effrayé de ce contre-temps; il fit charger de pierres la poupe & la proue du vaiſſeau, & la charge s'étant trouvée uniforme, la barque reprit ſon niveau. On plaça de chaque côté de la barque un vaiſſeau auquel elle étoit fixée avec des cables, & qui la ſoulageoit en la ſoutenant contre l'agitation des flots; enfin, le 22 Septembre, jour où l'on célébroit l'anniverſaire du Couronnement de l'Impératrice à Pétersbourg, le rocher arriva devant ſon palais.

Le débarquement n'étoit pas moins difficile que l'embarquement; on ne pouvoit pas mettre la barque à fond; il fallut planter des pilotis qui furent coupés huit pieds au-deſſous de la ſurface de l'eau, pour ſervir de baſe à la barque; on en ſoutint la poupe & la proue par deux radiers; on y aſſujétit trois mâts de chaque côté; ſix gros mâts traverſoient juſqu'à un vaiſſeau

chargé, de l'autre côté de la barque, & faisoient équilibre avec le poids du rocher, & par ce moyen le rocher fut tiré sur le rivage. Le succès d'une entreprise aussi étonnante, annonce tout à-la-fois & le courage & le génie de l'Auteur; il y a trouvé des occasions de réfléchir sur les forces & sur les résistances; cela lui a fourni des idées appliquables à d'autres projets de mécanique; il a fait des modèles & des essais, & il se propose de les publier.

Nous avons dit que ce rocher étoit au milieu d'un marais. Si jamais il se rencontroit que, dans une pareille situation, on dût employer beaucoup de monde à des ouvrages considérables, le plus sûr seroit, suivant l'Auteur, de commencer, s'il étoit possible, par saigner le marais au point de le dessécher. Outre la facilité des travaux qui en résulteroit, on mettroit par-là tout le monde à l'abri des

maladies qui ſont inévitables ſans cette précaution. M. D. C. aſſure, d'après la fâcheuſe expérience qu'il en a faite, que les meilleurs tempéramens ne réſiſtent pas aux vapeurs infectes, à l'humidité & aux autres incommodités qu'on éprouve dans les marais. Ces vapeurs attaquent particulièrement la ſanté de ceux qui, livrés aux ſpéculations que demande la direction des entrepriſes de ce genre, ne peuvent la conſerver par un exercice violent. Celle de M. D. C. y ſuccomba. Il ſe ſentit affoiblir par une langueur générale; ſon eſtomac ſe dérangea, il eut des douleurs vives de rhumatiſme dans toutes les jointures. Le ſcorbut commençant à l'attaquer, il reſſentit des douleurs de dents très-aiguës, & fut menacé de les perdre. Enfin de longues fièvres le mirent aux portes du tombeau. L'uſage des citrons, des oranges & des acides en général, un exercice violent & continu, des

frictions ſur toutes les parties du corps, & ſur-tout les voyages qu'il a faits dans les pays chauds, ont arrêté les progrès des maladies dont M. D. C. avoit été affligé, & que tous les autres médicamens ne faiſoient qu'aigrir.

L'expoſé des procédés de mécanique dont nous venons de faire l'Extrait, eſt ſuivi des procédés chymiques pour conſtater la nature de ce rocher, par M. de Carburi, Médecin Conſultant du Roi, déjà très-connu des Sçavans. Il trouve que c'eſt un granit ou aſſemblage de feld-ſpath, d'une petite quantité de mica, de ſchorl & de quartz, ou cryſtaux tranſparens, ou demi tranſparens, limpides comme le cryſtal de roche clair, ou violets, ou jaunâtres, ou verdâtres, ou noirâtres, ou laiteux. M. D. C. entre dans le détail des expériences qu'il a faites avec M. Cadet de l'Académie des Sciences, pour examiner ſéparément toutes les parties de cet

assemblage ; il croit que cette masse n'a pas été séparée d'une masse semblable, mais qu'elle s'est composée toute seule dans un lieu isolé comme la Nature forme tant d'autres pierres, & nommément les cailloux, qui ont des couches concentriques, des croûtes & des enveloppes d'une substance qui, malgré sa couleur différente, a cependant à-peu-près la même dureté que la pierre à laquelle elle est adhérente. Il paroît que, dans la formation successive de cette masse, ce qui étoit croûte devenoit granit; & ce qui étoit terre devenoit croûte, comme on l'a déjà soupçonné de quelques cailloux; & que dans l'élaboration de cette masse, ce qui étoit spath devenoit quartz. Ces deux substances affectent également la figure rhomboïdale; la structure de chacune est la même : l'on voit souvent le même morceau passer insensiblement de l'état de spath à celui de quartz; &, dans ce passage,

la durée & la tranſparence de l'un & de l'autre ſont peu différentes. Tout le rocher étoit environné de cailloux, dont un grand nombre ſont de la même couleur & de la même nature que le rocher; mais ils ont moins de quartz, & ſont moins durs, à proportion qu'ils ſont plus petits, quoique tous donnent aiſément des étincelles.

Il paroît que c'eſt dans la terre même où on les trouve, que ſe ſont élaborés & ces cailloux, & ce rocher, & les cailloux de différentes couleurs qu'on trouve dans ſes couches. Le fer, qui eſt un produit de la végétation, qui abonde par conſéquent dans les marais, & qui eſt très-abondant dans celui où étoit ce rocher, a peut être, par des élaborations ultérieures, coopéré à la formation & à la couleur de toutes ces maſſes.

Tout le pays, à trois ou quatre lieues de diſtance de ce rocher, eſt marécageux, très-abondant en

cailloux de la même nature que le rocher, lesquels se transportent à Pétersbourg pour en faire des socles de maisons, des escaliers, des bases de colonnes & des colonnes même. Une partie du quai de Pétersbourg est faite de ces cailloux. Le fer, soit en mine, soit dans le limon, est aussi tellement abondant dans toute cette étendue de pays, que Pierre Premier y a établi des martinets fameux à Cisterbek, vis-à-vis de Cronstadt, qui fournissent abondamment du fer de la meilleure qualité pour l'armée & pour la flotte.

Nous finirons cet Extrait en annonçant, d'après l'Auteur, la cause pour laquelle il avoit été connu jusqu'ici sous le nom du Chevalier de Lascary. Une passion, toujours impétueuse dans la jeunesse, mais cent fois plus tyrannique encore dans les climats méridionaux, lui fit commettre une action de violence que son âge pouvoit ren-

dre excuſable, mais que ſon cœur devoit déteſter, & que la loi ne pouvoit ſe diſpenſer de pourſuivre. Un exil néceſſaire, la plus cruelle peine, ſans doute, pour celui qui avoit eu le bonheur de naître ſujet d'une République ſage & éclairée, fut la punition rigoureuſe qu'il s'imposa à lui-même. En quittant ſa patrie, il voulut auſſi quitter ſon nom; mais en même-temps il penſa qu'il étoit plus convenable d'en prendre un qui ne lui fût pas tout-à-fait étranger. Sa famille, ſortie du Péloponèſe, & précédemment de l'Iſle de Candie, eſt alliée aux familles les plus anciennes & les plus conſidérables que les révolutions de l'Empire d'Orient forcèrent de chercher un aſyle à Ceffalonie, & entre autres à celle de Laſcary. Il crut pouvoir en emprunter le nom, bien réſolu de le ſoutenir dignement, & de mériter par là de reprendre un jour celui que ſes pères lui avoient tranſmis

avec les meilleurs exemples. Rappelé maintenant au ſein de ſa patrie, c'eſt dans cette Ceffalonie, autrefois guerrière & malheureuſe, & maintenant paiſible & fortunée, que, jouiſſant du plus beau climat & de la plus douce retraite, il conſidère avec plaiſir & avec étonnement les lagunes de Veniſe qui donnent des Loix à une partie de la Grèce; & une Princeſſe, née ſur les bords de l'Elbe, qui fait fleurir, chez les Hyperboréens, & les Loix de Rome, & les Arts d'Athènes. Il eſt à ſouhaiter que M. le C. Carburi emploie ce loiſir à écrire tout ce qu'il a eu occaſion de remarquer dans le cours de l'opération longue & importante dont nous venons de rendre compte.

NOUVELLES littéraires de divers pays, avec des Supplémens pour la Liste & le Nécrologe des Astronomes. Par l'Auteur du Recueil pour les Astronomes. A Berlin, chez l'Auteur, & chez Haude & Spener, Libraires, 1777. Second Cahier, 64 pages *in*-8°. Troisième Cahier, 78 pages; & se trouve à Paris, chez Valade, rue St Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins.

NOUS avons déjà annoncé, dans notre Journal de Février, ces nouveaux volumes de M. Bernoulli, Astronome de l'Académie R. des Sciences de Berlin. Ce Sçavant, dont nous avons annoncé un excellent *Recueil pour les Astronomes*, en 3 vol. *in*-8°., ne se proposant pas de donner une suite à cet Ouvrage, continue cependant à nous faire jouir du fruit d'une vaste correspondance, qu'il entretient par

zèle pour l'Aſtronomie. Il annonce dans ces deux Cahiers pluſieurs Ouvrages dont nous n'avions pas rendu compte, parce que les Livres Allemands nous parviennent rarement. Il y rapporte pluſieurs obſervations, & il y donne la Vie de pluſieurs Aſtronomes, qui ſont morts depuis quelques années; ſçavoir, M. Lambert, M. Horrebow, M. Schumacher, M. Croſet & le P. Béraud, mort à Lyon le 26 Juin 1777. Nous rapporterons ici une partie de l'éloge de M. Lambert, comme d'un des plus habiles Mathématiciens qu'il y ait eu depuis long-temps. M. Lambert étoit né à Mulhouſe en Alſace, vers l'an 1728. On ne ſçait pas s'il a jamais dit ſon âge à perſonne; mais ce qui fait juger à M. Bernoulli que c'eſt-là à peu près l'année de ſa naiſſance, c'eſt qu'il ſe rappelle lui avoir entendu dire qu'à l'âge de ſeize ans il avoit obſervé & conſtruit l'orbite d'une comète, c'étoit celle de 1742.

ou celle de 1744. M. Bernoulli ne se souvient pas bien laquelle des deux ; mais il nous paroît plus naturel de croire que c'est celle de 1744, dont le spectacle attira une attention universelle.

M. Lambert ne pouvoit point être dans le cas de ceux qui ont reçu de leur famille un éclat emprunté ; c'est lui, au contraire, qui a illustré la sienne. Son père étoit tailleur, & le seul frère qui lui survit exerce le même métier à Mulhouse. On ne sçait pas quelles furent ses premières occupations. Quelqu'un a dit à M. Bernoulli que M. Lambert avoit été Libraire ; quoiqu'il en soit, après avoir fait au Collége quelques études dans lesquelles son génie le portoit toujours fort au delà des instructions qu'il recevoit, M. Lambert devint, quoique fort jeune, Secrétaire dans un Bureau pour les mines, & demeura ensuite à Bâle deux ou trois ans, aussi en qualité de Secrétaire

chez M. J. Ron. Iselin, Professeur en Droit, encore vivant, qui étoit chargé alors de la rédaction de la Gazette politique de Bâle, & qui tenoit un Secrétaire pour se soulager dans ce travail. A cette occasion M. Lambert étudia un peu de Jurisprudence, en assistant aux leçons que donnoit M. Iselin; mais au bout de peu d'années il quitta Bâle pour aller chez les Grisons, & probablement M. Iselin lui-même, par les relations que M. Bernoulli lui connoît, en procura l'occasion à M. Lambert. Il devint Instituteur de quelques jeunes gens de l'ancienne famille de Salis; & quoiqu'il ne fut point encore là dans sa sphère, il ne laissa pas d'y mener une vie fort heureuse; il étoit chez des personnes remplies de mérite, qui l'aimoient & l'estimoient, & il pouvoit, semblable à Pascal, sans livres & *sans frotter sa cervelle contre d'autres*, suivant l'expression de Montagne, employer beaucoup de

momens de loiſir à ſe développer & à ſe préparer au grand effor qu'il a pris dans la ſuite. Il faiſoit des découvertes qui lui étoient propres & qui le flattoient, parce qu'il ignoroit qu'elles euſſent déjà été faites; il pouvoit librement méditer, calculer & faire des obſervations de Phyſique, de Météorologie & d'Aſtronomie. On dira peut-être que, probablement dans ce pays-là, les inſtrumens lui manquoient; mais il avoit une reſſource unique à cet égard en lui-même: il a toujours employé pour ſes expériences les moyens les plus ſimples, les inſtrumens en apparence les plus groſſiers, qu'il exécutoit la plupart lui ſeul. Il avoit le tact ſi ſûr, l'eſprit ſi judicieux, qu'il en tiroit toujours un parti que d'autres n'auroient tiré que d'un appareil fort coûteux; mais on ne ſçauroit diſſimuler que cette habitude qu'il s'étoit faite, dégénera en foibleſſe, puiſqu'il ne put même s'en défaire

lorſqu'étant de l'Académie de Berlin, & dans une ville conſidérable, il auroit aiſément pu arriver, en bien des choſes, à une perfection qu'il étoit impoſſible, avec tout ſon génie, d'atteindre en n'employant que ſes moyens ordinaires.

M. Lambert reſta avec ſes élèves pluſieurs années, & les conduiſit à l'Univerſité de Gottingue & delà en Hollande. Pendant qu'il y fut il publia, en 1759, à la Haye, ſon beau Traité *ſur les propriétés les plus remarquables de la route de la lumière*, après avoir déjà publié l'année précédente la première Edition de ſa *Perſpective* à Zurich. Lorſqu'il eut fait encore avec ſes élèves un tour dans la France & dans le haut de l'Italie, il les remit à leurs parens & revint dans ſa patrie, en paſſant par Bâle, qui n'en eſt qu'à quelques lieues. Mais il ne reſta à Mulhouſe que peu de temps; il pouvoit ſe paſſer, à la vérité, de bibliothèque, d'obſer-

vatoire & de cabinet de Physique; mais il avoit à publier son admirable ouvrage de la *Photométrie*, & son Traité *sur les orbites des Comètes*. Ce besoin le conduisit à Augsbourg, où il publia le premier Ouvrage en 1760, & le second en 1761. Là, il se lia d'amitié avec M. Brander, célèbre Artiste, qui reconnoîtra facilement les obligations qu'il lui eut pour quantité de bonnes instructions; ensorte que l'on est redevable, en quelque façon à cet Académicien, d'avoir, en Allemagne, un Artiste aussi habile dans sa profession. Pendant le séjour que M. Lambert fit à Augsbourg, il fut consulté aussi pour l'établissement de l'Académie Electorale de Munich; la Cour lui témoigna la plus grande confiance, & lui donna une pension; mais lui-même n'a peut-être jamais mis le pied à Munich; & s'étant brouillé, même de loin, avec la nouvelle Société, il n'a pas gardé long-temps les émolumens

qu'il en tiroit. M. Lambert fi
après ſon ſéjour à Augsbourg,
voyage dans le pays des Griſon
& y compoſa deux profonds Ouvr
ges, *le nouvel Organon & l'Arch*
tectonique. Il vint enſuite en Sax
dans la vue de chercher un Libra
re pour ſes Ouvrages, & peut-êt
auſſi dans l'eſpérance de trouver
ſe fixer à Berlin; il n'ignoroit p
ce qu'il valoit, il ſentoit que l
ſeul pouvoit repréſenter, en cas
beſoin, toute une Académie.
réuſſit pour l'Organon à Léipſi
& avec un peu moins de facilit
à dire le vrai, qu'il ne s'imagine
à Berlin, où il arriva au comme
cement de l'année 1764. Il y p
rut, ſi l'on oſe le dire, comme u
homme tombé de la lune (c'e
l'expreſſion de M. Bernoulli) ta
ſon extérieur, ſoit pour les mani
res, ſoit pour la façon de ſe vêti
étoit ſingulier & peu ſoigné. Il n'e
pas étonnant que bien des perſo
nes en portaſſent un jugement p

favorable ; mais lorſqu'au bout de quelques mois il eut été reçu dans l'Académie, on commença à revenir ſur ſon compte, & lui de ſon côté prit, peu à peu, une façon de ſe préſenter moins ſingulière. Il fut honoré, aimé & eſtimé. Le Roi de Pruſſe lui donna des preuves de ſon eſtime, en le nommant un des Commiſſaires pour les finances de l'Académie ; en lui donnant une place de Conſeiller-Supérieur au Département des Bâtimens, & en augmentant conſidérablement la penſion qu'il avoit eue comme Académicien. M. Bernoulli n'a pas entrepris de faire ſon Eloge dans les formes, il renvoie à ſes Ouvrages. La liſte ſeule en étoit trop nombreuſe pour pouvoir entrer dans l'ouvrage que nous annonçons ; car, indépendamment de tous les livres qu'il a fait imprimer ſéparément, & que toute l'Europe admire, ſur le témoignage du petit nombre de ceux qui ſont à portée & en état de

les lire, combien d'excellentes Pièces répandues dans les Mémoires de Berlin, de Bâle, de Munich & dans les Ephémérides de Berlin? Nous en avons fait l'Eloge dans diverſes circonſtances.

Nous avons parlé de la comète que M. Lambert avoit obſervée dans ſa première jeuneſſe; il paroît qu'elle eut une eſpèce d'influence ſur ſes travaux; elle fut la première occaſion ſans doute de ſon ingénieux Ouvrage: *Inſigniores orbitæ cometarum proprietates*, & de différens bons Mémoires ſur les comètes dans ſes Opuſcules, *Beytrage zur Angewandten Mathematik*, & ailleurs. Il y trouva l'occaſion de développer ce talent particulier qu'il avoit pour les conſtructions géométriques, talent qui, avec l'univerſalité, l'originalité & la grande clarté de ſes idées, eſt un des principaux caractères de ſes Ouvrages. On le retrouvoit dans ſa façon de penſer & d'agir, qui a toujours eu

eu quelque chose de compassé & de ressemblant à une construction ; mais ce caractère, joint à un peu d'amour-propre, a été aussi la source de quelques singularités. Nous avons eu occasion de remarquer que M. Lambert n'aimoit pas les François, & qu'il avoit eu la foiblesse de le laisser paroître à l'occasion des observations de Saturne; mais c'est un bien petit tribut payé à l'humanité par un homme d'un mérite rare, & que nous n'avons pas moins cru devoir célébrer dans le Journal de la Nation Françoise.

Il dépérissoit depuis deux ou trois ans ; mais obstiné à se conduire suivant ses idées, il est mort de consomption le 25 Septembre 1777. Sa physionomie étoit naïve, douce, prévenante & spirituelle ; c'est même trop peu de dire spirituelle, elle décéloit ouvertement un esprit pénétrant & un de ces génies rares que la Natute emploie des siècles à former. Il possédoit les talens de la

Musique & de la Poësie, & la connoissance de plusieurs Langues. Son caractère étoit des plus honnêtes, plein de candeur & de probité. Il avoit une Religion raisonnée, au point qu'il avoit composé lui-même ses Prières; & peut-être croyoit-il, dit M. B., qu'il jouiroit en effet, après sa mort, du bonheur dont il est si digne, de contempler d'une comète rapide toute la structure de cet Univers, sur lequel il a exposé les vues les plus élevées dans ses immortelles *Lettres cosmologiques,*

VOYAGE *pittoresque de l'Italie.* Premier Volume du Royaume de Naples ; première livraison, grand *in-folio*, contenant six Planches.

L'AUTEUR de ce magnifique Ouvrage avertit que, quoique celui-ci, sur l'Italie, soit lié avec celui qu'il vient de publier sur la Suisse, dont il est la suite, & soit proposé par la même souscription ; cependant, comme ce ne sont pas les mêmes Graveurs qui sont chargés de le conduire, on s'adressera pour celui-ci à M. de la Fosse, Graveur, rue du Carousel, vis-à-vis la porte des écuries du Roi, chez lequel se fera la distribution de ce Voyage.

Les Monumens antiques, est-il dit dans l'Avertissement, avec leurs élévations, leurs plans & leurs dé-

tails ; les Monumens modernes, comme Palais, Eglises, Places publiques, &c. les Paysages ou sites pittoresques, à mesure qu'ils se rencontrent sous les yeux du Voyageur ; les Tombeaux antiques & ceux des personnages intéressans aux Lettres ou à l'Histoire ; les costumes, usages ou cérémonies ; un choix des plus belles Statues, ainsi que des Tableaux les plus intéressans des Palais & des Eglises de toute l'Italie, doivent composer cet Ouvrage.

On voit par cette Annonce que ce sont précisément les objets les plus intéressans & les plus piquans, ceux qu'un homme de goût, instruit & curieux, voyageant en Italie, s'attacheroit à voir, à bien connoître, & dont il feroit lui-même la description & les dessins, s'il en avoit le talent, & s'il étoit possible qu'il en eût le temps.

La gravure des tableaux de toute

l'Italie formeroit à elle ſeule une collection neuve & très-précieuſe, puiſque les deſſins en ont été faits preſque en totalité, ſuivant ce qui eſt dit dans l'Avertiſſement, par un de nos plus excellens Artiſtes, M. Fragonard. Mais comme une partie de ces deſſins, quoique remplie d'ame & d'eſprit, n'eſt pas aſſez terminée pour être à la portée de quelques Graveurs, on a ſoin de les faire refaire par M. Cochin ou M. l'Epicier, Peintre & Profeſſeur de l'Académie Royale, qui veulent bien aider les Graveurs de leurs conſeils.

Les Vues des Païſages ſont en plus grande partie de M. Robert, Peintre du Roi. L'Architecture, ainſi que les fragmens antiques, comme vaſes, autels, candelabres, trépieds & peintures antiques, ſont traités par M. Paris, Deſſinateur du Cabinet; tous les deſſins en exiſtent & ſeront ſucceſſivement gravés.

Indépendamment de cette C
lection, ainsi que des Table
peints sur les lieux par Panni
Vernet, & autres Peintres célèb
qui appartiennent aux Editeur
l'Ouvrage ou à leurs amis, &
doivent y entrer, l'on a env
dans les parties de l'Italie les m
connues, comme la Sicile, la
labre, trois jeunes Artistes ex
lens, chacun dans leur genre,
Renard & Desprès, Architectes
M. Chatelet, Peintre de païsa
qui, sous la direction d'un hom
de beaucoup de goût, dessiner
tout ce qu'ils rencontreront de
intéressant, & feront l'envoi de le
dessins. On peut juger de leurs
lens, par ce qu'ils ont déjà env
depuis trois ou quatre mois q
sont à Naples.

Ayant jugé à-propos de comm
cer par cette partie de l'Italie,
a environ ce temps que les des
ont été distribués aux premiers G
veurs de Paris; mais les lente

de leur Art, l'obſcurité de l'Hiver, ſont cauſe que le nombre des planches eſt encore très-peu conſidérable : ainſi ſi l'on en donne dans ce moment une première livraiſon, ce n'eſt que pour faire prendre à MM. les Souſcripteurs une idée de la manière dont l'Ouvrage ſera exécuté : dans deux ou trois mois on leur en livrera une ſeconde ſuite; mais on les prie de vouloir bien attendre juſqu'à l'année prochaine, que les gravures pourront être diſtribuées dans le même nombre, de mois en mois exactement.

Dans cet intervalle, l'Auteur du Voyage de la Suiſſe s'occupera de rendre intéreſſante, autant qu'il ſera poſſible, la deſcription de ce ſingulier pays, par un meilleur choix de deſſins que celui qui avoit été fait dans le commencement de l'Ouvrage. On en peut juger par la Collection infiniment curieuſe que M. Pérignon en a été faire ſur les lieux, l'Été dernier, qu'il remet au-

tuellement au net, & qui ſera ſucceſſivement donnée aux Graveurs pour être rendue avec le plus grand ſoin.

Nous avons cru devoir inſérer ici ces différens Avis placés à la tête de la première livraiſon du Voyage pittoreſque de l'Italie, parce qu'il n'y en a aucun qui ne ſoit eſſentiel à connoître, ſur un Ouvrage auſſi important que celui-ci, & auſſi conſidérable à tous égards.

Quant aux Gravures de cette première livraiſon, elles conſiſtent en ſix Planches, qui contiennent huit ſujets marqués chacun d'un N°.

Le N°. 1 eſt l'Eſtampe d'un très-grand Tableau repréſentant Héliodore chaſſé du Temple de Jéruſalem. Suivant ce qui eſt dit dans l'explication ſommaire des Gravures qu'on a jointe à ce premier Cahier, & qu'on trouvera de même dans les ſuivans, ce Tableau eſt une des plus étonnantes compoſitions de peinture qui exiſtent nulle

part, puisqu'elle occupe la totalité de la façade principale d'une grande Eglise. Cette Gravure devient d'autant plus intéressante aujourd'hui, que l'original est fort altéré, & court les risques d'une destruction prochaine par le mauvais état où est actuellement l'Eglise des Jésuites.

Le N°. 2 contient deux excellens Tableaux, l'un de Schidone, élève du Corrège, & l'autre de l'Espagnolet, Tableau du plus grand effet & de la plus belle couleur qui est sur l'autel de la sacristie des Chartreux à Naples.

Les N[os] 3 & 4 renferment des meubles, vases & trépieds antiques, découverts à Herculanum & conservés dans le Musæum de Portici. Ils ont été dessinés d'après les morceaux originaux par MM. Fragonard & Paris; on peut particulièrement remarquer, dans le N°. 4, la forme singulière de deux aiguilles de tête qui servoient sûrement aux femmes

à attacher leurs cheveux : elles sot d'argent, & ont environ huit pouce de long ; sur l'une est représenté Vénus ajustant ses cheveux & u Amour qui lui présente un miroir & sur l'autre, l'Amour & Psyché s tenant embrassés.

Le N°. 5 représente des Vue d'un des Monumens les plus inté ressans de l'antiquité ; c'est le Tem ple de Jupiter-Sérapis à Pouzzol Les restes de cet édifice singulier & presque unique par sa forme & le détails de sa construction, ont en gagé M. Robert à en dessiner un élévation, comme elle se voit dan le N°. 6 qu'il a composé & imagin d'après ce qui existe encore de c Temple, & d'après le plan géomé tral levé sur les lieux qui forme l N°. 7, & que l'on a cru devoir joindre pour s'en rendre compt plus exactement.

Enfin le N°. 8 est une autre Vue dessinée aussi d'après nature, par M Robert, d'une des parties de Naple

les plus agréables par ſa poſition & ſes différentes conſtructions, qui forment une eſpèce d'amphithéâtre au-deſſus de la ville; c'eſt ce qu'on appelle la côte de Pauſilype, célèbre par ſa ſituation délicieuſe & la vue admirable qu'on y découvre.

Le choix varié des ſujets de ces ſix premières Planches, eſt très-propre à donner une idée des objets de genres tout différens qui formeront l'Ouvrage entier. Les Gravures que nous avons ſous les yeux, nous paroiſſent être des meilleures mains, faites avec le plus grand ſoin & du plus grand effet; mais c'eſt aux Connoiſſeurs & aux Maîtres de l'Art qu'il appartient de prononcer ſur ce genre de mérite.

La Vie de David Hume, écrite par lui-même : traduite de l'Anglois. A Londres, 1777 ; petit *in*-8°. de 61 pag., & les Préliminaires 8.

Un des compatriotes de M. Hume a dit qu'on trouvoit dans ce petit Ouvrage, *la vanité naïve d'un Enfant avec l'indépendance d'un Philosophe* ; nous y trouvons en effet beaucoup de naïveté, mais sans aucune apparence de ce qu'on entend par vanité. Quant à la Philosophie, elle s'annonce ici par des caractères plus respectables que la seule indépendance ; on ne peut opposer aux disgrâces, à l'injustice, aux faux jugemens, plus de résignation, plus de patience, plus de douceur ; tirer un plus grand parti, d'abord de la pauvreté, ensuite de la médiocrité, enfin de ce que M. Hume appeloit la fortune, & qui

n'étoit tout au plus que l'*aurea mediocritas* d'Horace. D'ailleurs, on n'a jamais ni plus ſûrement prévu, ni plus courageuſement enviſagé ſa fin ; peut-être même avons-nous tort de dire courageuſement ; il n'en coûta aucun effort à M. Hume: ce fut avec calme & avec ſérénité qu'il calcula les progrès du mal, & qu'il compta les pas de la mort qui s'avançoit ; encore s'occupoit-il plus à jouir en ſage de ſes derniers momens qu'à les obſerver, & ne parloit-il de ſon état que pour répondre aux queſtions qu'on lui faiſoit à cet égard, & alors il ſembloit qu'il parlât d'une choſe indifférente & qui lui étoit abſolument étrangère.

La Vie de M. Hume n'eſt preſque que ſon Hiſtoire littéraire, & ſon Hiſtoire littéraire n'eſt que celle du mauvais ſuccès de la plupart de ſes Ouvrages dans leur naiſſance. C'eſt un point qui n'eſt pas indifférent dans l'Hiſtoire de l'eſprit hu-

main ; la Littérature abonde en anecdotes semblables, & peut être la règle générale, à quelques exceptions près, est-elle que les hommes de génie ne sont mis à leur place qu'avec le temps. Quoi qu'il en soit, ces Ouvrages, où l'on reconnoît aujourd'hui tant de lumières, une raison si supérieure, une impartialité si satisfaisante, furent long-temps ignorés ou négligés. Cette Histoire d'Angleterre, qui a fixé l'opinion sur presque tous les points, eut à peine, dans l'origine, deux ou trois partisans parmi une foule de Censeurs. « Il étoit difficile, dit l'Auteur, de citer dans les trois Royaumes un seul homme considérable, par le rang ou par les connoissances, qui trouvât l'Ouvrage tolérable... Il s'éleva contre moi un cri général de censure, d'improbation & même de détestation : Anglois, Ecossois & Irlandois, Wighs & Torys, Anglicans & Sectaires, esprits forts & dévots,

» patriotes & courtisans, tous se
» réunirent dans leur fureur contre
» un homme qui avoit eu l'audace
» de répandre une larme généreuse
» sur le sort de Charles Premier &
» sur celui du Comte de Strafford.»
C'est ainsi qu'au milieu des factions
& des sectes, l'homme juste & impartial est accablé par les préjugés qu'il combat & par l'erreur qu'il trouble dans sa possession. Cette réunion de tous les partis contre un Ecrivain, est ordinairement la marque la plus sûre que la raison est de son côté. L'élégant Traducteur de cette Vie de M. Hume, nous apprend qu'on prépare une nouvelle Edition de l'Histoire d'Angleterre, & que M. Hume l'a corrigée avec beaucoup de soin dans les dernières années de sa vie. Il nous apprend aussi que M. Hume a laissé à M. Strahan, son ami, des Dialogues manuscrits sur la nature des Dieux, dans le goût de ceux de Cicéron; & qu'au jugement d'un

Anglois, diſtingué par ſes talen ſes lumières, c'eſt, de tous les (vrages philoſophiques de M. I me, le plus profond, le plus in nieux & le mieux écrit.

M. Hume, né à Edimbourg 26 Avril 1711 vieux ſtyle, mort, auſſi à Edimbourg, le Août 1776. Il aimoit la France avoit voulu s'y fixer. Jamais étr ger n'y avoit été mieux accuei Son Hiſtoire y avoit trouvé des a mirateurs zélés, tandis qu'on déchiroit avec acharnement d ſa patrie; & ce fut la France qui la longue, décida le ſuccès de Ouvrage, même en Angleterre.

Nous avions déjà rendu com de cette Vie ſur l'original, d notre Journal de Février 17 C'eſt la Traduction que nous a nonçons aujourd'hui, & nous avo ſaiſi avec joie cette occaſion de re dre un nouvel hommage à un ho me tel que M. Hume.

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorenci, par ordre du Roi; pendant le mois de Décembre 1777, par le R. P. Cotte, de l'Oratoire, Curé de Montmorency, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

IL est rare que la température du mois de Décembre soit aussi froide & aussi désagréable que celle que nous venons d'éprouver, quoique l'Aurore boréale du 7 Novembre dernier eût dû nous procurer une température plus douce & plus agréable, suivant la prédiction d'un célèbre Astronome. La terre a toujours été couverte de neige; il a toujours gelé depuis le 10 jusqu'au 31, & la chaleur moyenne de chaque jour a été de 3 deg. moindre qu'elle n'est année commune. Les

blés étoient très-beaux sous la neige.

Les vents dominans ont été le nord & le nord-est; celui de sud-ouest fut violent le 4. Les brouillards ont été très-fréquens.

Plus grand degré de chaleur, 8 $\frac{3}{8}$ deg. le 1^{r} à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent étant ouest, & le ciel couvert.

Plus grand degré de froid, 6 d. de condensation le 13 à 4 $\frac{1}{2}$ h. du matin, le vent étant est & le ciel serein.

Différence, 14 $\frac{3}{4}$ deg.

Chaleur moyenne de chaque jour, 0, 5 deg. au lieu de 3, 5 d.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 7 lig. le 11 à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, le vent étant sud ouest, & le ciel couvert avec grand brouillard & givre. C'est la plus grande élévation que j'aie observé depuis onze ans. Le baromètre a dû marquer à Paris, au bord de la riviere, 28 po. 10 lig.

Moindre élévation, 27 po. 0 $\frac{3}{4}$ lig. le 25 à 7 $\frac{3}{4}$ h. du matin, le vent étant sud & le ciel couvert avec dégel.

Différence, 18 $\frac{1}{4}$ lig.

Elévation moyenne, au *matin*, 27 po. 8, 11 lig.; à *midi*, 27 po. 9, 1 lig.; au *soir*, 27 po. 9, 2 lig. *du jour*, 27 po. 9, 1 lig.

Marche du baromètre. Le premier, à 7 $\frac{3}{4}$ h. du matin, 27 po. 9 $\frac{3}{4}$ lig.; du 1^r^ au 2, *monté* de 1 $\frac{1}{4}$ lig.; du 3 au 4, *baissé* de 10 lig.; du 5 au 11, *monté* de 18 lignes; du 12 au 25, *baissé* de 18 $\frac{1}{4}$ lig. Le 25, *monté* de 3 $\frac{1}{4}$ lignes; du 25 au 26, *baissé* de 2 $\frac{1}{2}$ lig.; du 26 au 28, *monté* de 15 $\frac{1}{2}$ lig.; du 29 au 30, *baissé* de 3 $\frac{3}{4}$ lig.; du 30 au 31, *monté* de 1 $\frac{3}{4}$ lig. Le 31, à 9 $\frac{1}{4}$ h. du soir, 27 po. 5 lig. On voit que le mercure a beaucoup varié. Les grandes élévations ont eu lieu les 1, 5, 9, 10, 25 & 31; & les grands abaissemens les 3, 4, 21 & 24.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 3,

4, 7, 8, 25 & 26; & de la *neige*, les 6, 7, 18, 21, 24, 26, 29 & 31. La pluie a fourni 9 lig. d'eau, & la neige en a fourni 13 lig. Total, 22 lig. d'eau. *L'évaporation* a été de 8 lig.

Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée, 19 deg. 45′ le 31.

Moindre déclinaiſon, 18°, 45′ le 7. C'eſt la plus petite déclinaiſon que j'aie obſervé depuis huit ans.

Différence, 1 deg.

Déclinaiſon moyenne au *matin*; 19° 9′ 8″; à *midi*, 19° 22′ 42″; au *ſoir*, 19° 7′ 0″; du *jour*, 19° 12′ 57″.

J'ai obſervé le 3, une Aurore boréale qui auroit été bien plus belle, ſi le temps n'eût pas été couvert. Elle a parû dans tout ſon éclat à Perpignan. La variation de mon aiguille a été de 25′ pendant la durée de ce phénomène de 19° à 19 deg. 25′. Cette Aurore boréale a été ſuivie d'un grand vent de ſud-

oueſt & d'un abaiſſement conſidérable du baromètre, qui eſt deſcendu de ſix lignes en douze heures. J'ai encore obſervé une Aurore boréale dans la nuit du 5 au 6.

Pluſieurs malades attaqués de maladies chroniques ont ſucombé pendant ce mois. Nous avons eu auſſi des fièvres malignes, des fluxions de poitrine & quelques apoplexies.

Réſultats des trois mois d'Automne. Vents dominans, nord& nord-oueſt. *Plus grande chaleur*, 16 $\frac{3}{4}$ deg. *Plus grand froid*, 6 deg. de condenſation. *Chaleur moyenne de chaque jour*, 5, 1 d. *Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 7 lig. *Moindre élévation*, 27 po. 0 $\frac{3}{4}$ lig. *Elévation moyenne* au *matin*, 27 po. 10, 0 l.; à *midi*, 27 po. 11, 5 lig.; au *ſoir*, 27 po. 11, 5 lig.; *du jour*, 27 po. 11, 0 lig. *Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée*, 19° 55'. *Moindre déclinaiſon*, 18° 45'. *Dé-*

clinaiſon moyenne au *matin*, 19° 11′ 56″; à *midi*, 19° 28′ 42″; au *ſoir*, 19° 9′ 44″; du *jour*, 19° 19′ 56″. *Quantité de pluie*, 2 po. 7 ½ l. tombés en 30 jours. *Evaporation*, 4 po. 4 lig. *Aurores boréales*, 5. *Température* variable d'abord, enſuite froide & humide. *Productions de la terre*, les blés ſemés avec peine, bien levés & en bon état. *Maladies*, point d'autres que celles qui ſont indiquées ci-deſſus.



EXTRAIT des Tables & des Observations botanico-météorologiques faites à Montmorenci, par ordre du Roi, pendant l'année 1777.

Mois.	Vents dominans.	THERMOMÈTRE. Plus gr. degré de chal.			BAROMÈTRE. Plus gr. Élévation.			Quantité de pluie.	Evaporation.	Température.
		Plus gr. degré de chal.	Moind. degré de chal.	Chaleur moyenne.	Plus gr. Élévation.	Moind. Élévation.	Élévat. moyenne.			
		Degrés.	Degrés.	Deg.	Po. lig.	Po. lig.	Po. lig.	Po. lig.	Po. lig.	
Janv.	N. E. & N. O.	8, 7	— 9, 0	1, 0	28 2, 0	27 4, 0	27 9, 3	2 6, 9	0 3	Froid, hu.
Févr.	E. & S. O.	12 2	— 5 0	1 0	28 1 0	27 1 6	27 7 10	1 1 6	0 9	*Idem.*
Mars.	N. E. & S. O.	17 7	— 2 5	5 4	28 1 6	26 11 9	27 8 4	1 4 0	2 7	Froid sec.
Avr.	N. & N. E.	17 0	— 2 0	6 5	28 2 3	27 3 9	27 10 8	1 0 6	4 2	*Idem.*
Mai.	S. & N. O.	20 0	2 5	10 2	28 0 9	27 3 6	27 8 7	3 3 9	3 3	Froid, hu.
Juin.	N. O. & N. E.	22 0	4 5	12 7	28 3 0	27 8 0	27 10 11	1 4 3	5 5	*Idem.*
Juil.	S. O.	27 0	8 2	14 4	28 3 3	27 5 9	27 11 2	5 0 6	4 5	Tr. fro. hu.
Août	N. E. & N. O.	25 0	7 5	15 9	28 3 3	27 7 0	28 0 1	0 3 0	5 10	Chaud, sec.
Sept.	N. E.	22 0	4 5	13 2	28 2 0	27 8 0	28 0 5	0 8 3	4 4	Variab. sec.
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	28 1 0	27 1 0	27 9 6	0 10 6	2 5	Variable.

Déclinaiſon de l'aiguille aimantée.

Mois.	Plus grande déclinaiſon.		Moindre déclinaiſon.		Déclinaiſon moyenne matin.			Déclinaiſon moyenne midi.			Déclinaiſon moyenne ſoir.			Déclinaiſon moyenne du jour.		
	Degr.	min.	Degr.	min.	Deg.	'	"	Deg.	'	"	Deg.	'	"	Deg.	'	"
Janvier.	19	45	19	25	19	30	10	19	38	31	19	30	45	19	33	9
Février.	19	45	19	30	19	30	12	19	42	22	19	30	0	19	34	11
Mars.	19	50	19	15	19	29	28	19	45	22	19	28	13	19	34	21
Avril.	19	55	19	20	19	39	27	19	51	55	19	37	18	19	42	33
Mai.	19	58	19	42	19	45	24	19	51	1	19	44	51	19	47	12
Juin.	19	58	19	35	19	43	39	19	48	24	19	41	4	19	44	22
Juillet.	19	58	19	40	19	46	14	19	52	15	19	44	55	19	47	48
Août.	19	58	19	42	19	46	26	19	53	10	19	45	22	19	48	19
Septembre.	19	58	19	15	19	33	53	19	45	56	19	34	21	19	38	3
Octobre.	19	55	18	58	19	20	27	19	37	9	19	17	16	19	24	57
Novembre.	19	48	18	58	19	6	14	19	26	37	19	4	55	19	12	35

Il résulte des Tables précédentes,

1°. Que les *vents dominans* ont été ceux de nord-est & de nord-ouest; celui de sud-ouest fut violent en Mars, Mai, Juillet, Août, Octobre & Novembre.

2°. Que le *plus grand degré de chaleur* a été de 27 deg. le 18 Juillet, le vent sud-ouest, le ciel couvert & le baromètre à 27 pouces 10 $\frac{1}{4}$ lig. *Le plus grand froid* a été de 9 deg. de condensation le 8 Janvier, le vent sud-ouest, le ciel serein & le baromètre à 27 po. 6 $\frac{1}{8}$ lig. La *différence* de la plus grande à la moindre chaleur a donc été de 36 deg. Le *degré moyen de chaleur de chaque jour* a été de 8, 1 deg. au lieu de 8, 6 deg. Il avoit été l'année dernière de 8, 3 deg., quoique le froid de l'Hiver ait été beaucoup plus grand que cette année.

3°. Que la *plus grande élévation du mercure* a été de 28 po. 7 lig. le 11 Décembre, le vent sud-ouest,

le ciel couvert avec grand brouillard. Le thermomètre extérieur à 2 ½ deg. de condenſation, & l'intérieur à 4 deg. de dilatation. La *plus petite élévation* a été de 26 po. 11 ¾ lig. le 16 Mars, le vent ſud-oueſt très-fort avec pluie. Le thermomètre extérieur à 7 ½ deg., & l'intérieur à 6 ¾ deg. La *différence*, entre la plus grande & la moindre élévation, a donc été au *matin* & à *midi* de 27 po. 10, 1 lig., & au *ſoir* de 27 po. 10, 2 lig. comme l'année dernière. Le mercure a beaucoup varié en Janvier, Mars, Mai, Juillet, Octobre & Décembre.

4°. Que la *quantité de pluie & de neige*, tombée cette année, a été de 20 po. 4 lig. plus grande de 2 po. 4 lig. que celle de l'année commune fixée à 18 pouces. La neige a fourni 3 pouces d'eau. Les mois de Mai & de Juillet ont été les plus pluvieux, & ceux d'Août & de Septembre ont été les moins pluvieux.

5°. Que l'*évaporation* a été de 35

po. 4 lig.; ainsi elle a excédé de 15 pouces, comme l'année dernière, la quantité d'eau tombée par les pluies.

6°. Que le nombre des jours de *pluie* a été de 126, de *neige* 26, *beaux* 132, *couverts* 176, de *nuages* 57, de *vent* 89, de *brouillard* 66, de *tonnerre* 11, & d'*aurores boréales* 16. Une seule *lumière zodiacale* magnifique le 26 Février, 3 *parhélies* & 2 *parasélènes*. Le *tonnerre* a grondé les 23 Avril, les 20 & 26 Mai, 12 & 24 Juin, 3, 4, 19 & 29 Juillet, 2, 13, 21, 29 & 30 Août & le 29 Septembre; plusieurs de ces orages étoient fort éloignés. Les *aurores boréales* ont paru le 13 Janvier, les 5, 7, 26 & 27 Fév., le 5 Mars, le 6 Avril, les 26 & 27 Août, les 7 & 24 Septembre, le 24 Octobre, les 3 & 27 Novembre & les 3 & 6 Décembre. L'aiguille aimantée a toujours varié plus que de coutume pendant la durée de ces phénomènes. Le conducteur a été fortement électrisé sur-tout, pen-

dant les pluies d'orage qui préc doient le tonnerre, & même per dant des pluies qui ne furent poi suivies de tonnerre.

7°. Que la *plus grande déclinai son de l'aiguille aimantée* a été d 19 deg. 58′ dans les mois de Mai Juin, Juillet, Août & Septembre & *la plus petite déclinaison* a été d 18 deg. 45′ en Décembre; la *diff rence* a donc été de 1 deg. 13′. L *déclinaison moyenne* a été, le *mati* de 19 deg. 31′ 43″; à *midi*, de 1 deg. 43′ 0″; le *soir*, de 19 deg. 3 30″; pendant le *jour*, de 19 de 35′ 0″. Elle est plus grande de 1 que celle que l'on fixe pour Paris dans le *Colombat* de 1778, à 19 de 25′. Depuis le mois de Septemb jusqu'à la fin de l'année, l'aiguill a beaucoup varié, & elle s'est con sidérablement rapprochée du nor La variation diurne périodique n' pas été si grande que l'année der nière.

8°. La température de cette a

née a été très-variable ; il y a eu des excès de ſécheresse & d'humidité qui ont nui aux productions de la terre, ſur-tout à la vigne. La récolte du vin a été des plus mauvaiſes. Celle du blé a été meilleure ; la paille eſt très-belle, mais les gerbes ne rendent pas beaucoup de grain à la grange. On a eu en général très-peu de fruits, ils tomboient preſque tous avant la maturité. Nos belles ceriſes ont aſſez bien réuſſi.

9°. Les maladies qui ont le plus régné ici, ſont les fluxions de poitrine, les péripneumonies & les fièvres malignes ; elles n'ont point été mortelles. Nous avons été ſans malades depuis le mois de Mai juſqu'au mois d'Octobre. Dans les deux derniers mois de l'année il nous eſt mort pluſieurs vieillards & pluſieurs perſonnes travaillées de maladies chroniques. Quelques enfans ont eu la petite vérole, aucun n'en eſt mort.

10°. Nous avons eu cette année,

dans notre Paroisse, 61 naissances, dont 28 garçons & 33 filles ; 10 mariages & 44 sépultures, dont 13 hommes, 13 femmes, 9 enfans garçons & 9 enfans filles. Parmi les adultes, il est mort un homme de péripneumonie, 1 d'hémorrhagie, 2 de la poitrine, 1 d'apoplexie, 1 de fièvre maligne, 1 de défaillance de nature, 1 de fluxion de poitrine, 2 d'hydropisie, un de vieillesse, 1 de mort violente, & 1 d'un mal de jambe invétéré. Entre les femmes, il en est mort 2 de la poitrine, 5 de vieillesse, 4 de fluxion de poitrine, 1 de pourpre & 1 d'hydropisie. Parmi les enfans, il est mort 3 garçons en naissant, 5 de langueur & un des dents ; & entre les filles, 2 en naissant, 5 de langueur, 1 de la coqueluche & 1 d'hydropisie.



NOUVELLES LITTERAIRES.

RUSSIE.

De Pétersbourg.

Prix de l'Académie de Pétersbourg, pour l'année 1779.

L'Académie Impériale de Russie tint son Assemblée publique le 18 Octobre après-midi, présidée par M. de Domaschnev, Directeur, à laquelle assistèrent un grand nombre de personnes de distinction de l'un & de l'autre sexe, des Ministres des Cours Etrangères, &c. Le Directeur ouvrit la séance par un petit Discours en Langue Russe, dans lequel il dit que l'Académie, fondée par le Réformateur de la Russie, & protégée par l'Auguste *Catherine II*, se faisoit un devoir d'informer le Public, dans ce jour

ſolemnel, de ſes travaux littéraires, en même-temps qu'elle annonçoit une queſtion dont la ſolution concourroit à augmenter le nombre des vérités qui conſtituent les ſciences, & qu'elle publioit une élection de plusieurs Membres, dont les talens & non les titres avoient déterminé ſon choix. En conſéquence M. le Profeſſeur Lepechin lut un Plan détaillé d'une Géographie complette de Ruſſie, que l'Académie ſe propoſe de publier. Ce Plan eſt l'ouvrage d'un Comité composé d'Académiciens & d'autres Sçavans que le Directeur avoit nommés.

Le Secrétaire de Conférences annonça avec éloge un Mémoire de S. E. M. le Prince Dmitri de Galitzin, Chambellan actuel & Envoyé Extraordinaire de Sa Majeſté Impériale auprès de Leurs Hautes Puiſſances les Provinces-Unies. Entre les divers Ecrits qui ont été envoyés à l'Académie des Sciences, & que les Auteurs ont bien voulu

soumettre à l'examen de l'Académie ; ce Mémoire du Prince Galitzin a mérité une attention spéciale. L'Auteur avoit employé ses loisirs à étudier la nature, & à faire surtout des recherches sur les qualités & les effets surprenans du feu électrique. Il n'a rien épargné pour étendre les connoissances que nous en avions déjà, & les expériences nouvelles qu'il a imaginées l'ont conduit à des réflexions aussi intéressantes qu'elles sont judicieuses & neuves. Ce sont ces réflexions, recueillies avec ordre & appuyées sur des expériences rapportées avec précision, qui font l'objet du Mémoire que le Prince de Galitzin a soumis au jugement de l'Académie, & dont M. le Professeur Krafft lut un Précis. La première Partie traite de l'existence & du caractère distinctif des deux espèces d'électricité, la *positive* & la *négative* ; la seconde, de la formation du tonnerre & du pouvoir électrique des

pointes. Dans la troisième, il essaie d'expliquer la cause des tremblemens de terre par le feu électrique : sentiment que le Prince Galitzin tâche d'appuyer par des expériences nouvelles & curieuses. La quatrième Partie contient des expériences sur l'effet de l'électricité sur des œufs couvés depuis quelques jours, mais que l'Auteur se propose de suivre encore avec plus de soin.

M. de Domaschenev dit ensuite à l'Académie : « Lorsque M. le » Comte de Gothland nous fit « l'honneur d'assister à notre Assemblée le 23 Juin dernier, l'intérêt qu'il daigna prendre à nos » occupations, nous fit desirer à tous » de former une liaison entre l'Académie & cet illustre voyageur, » & de le prier d'agréer une place » parmi nous. Gustave III, Roi de » Suède, veut bien confirmer ce » que le Comte de Gothland avoit » accepté. Ce Monarque a daigné » me l'annoncer par la lettre dont

» Sa Majesté m'a honoré le 28
» Août, datée de Drottningholm.
» C'est une époque des plus glo-
» rieuses & des plus chères à l'Aca-
» démie, & cette lettre sera une
» chartre précieuse qu'elle déposera
» parmi ses plus beaux titres. Le
» Secrétaire, debout, lut la lettre,
» conçue en ces termes :

» M. de Domaschnev, la célé-
» brité de l'Académie, qui a bien
» voulu m'inscrire parmi ses Mem-
» bres, eût seule été suffisante pour
» me faire accepter cette place avec
» plaisir; mais elle m'en fait d'au-
» tant plus, que c'est une espèce de
» nouveau lien pour m'unir avec la
» Souveraine qui vous protége, &
» dont j'ai été à portée de connoî-
» tre si particulièrement la sagesse &
» les vertus. C'est à l'Académie sur-
» tout qu'il appartient de publier
» les merveilles de son règne. Je
» déclare par avance qu'elle n'en
» pourra jamais rien dire que je ne
» sois prêt à ratifier, ayant rapporté

» de ce règne glorieux des impref-
» fions qui ne s'effaceront jamais.
» Au refte, je m'intérefferai tou-
» jours infiniment aux travaux uti-
» les de l'Académie, dont je vous
» prie d'affurer tous les Membres
» de ma conftante bienveillance.
» Sur ce je prie Dieu qu'il vous ait,
» M. Domafchnev, en fa fainte &
» digne garde, »

Étant votre affectionné,

GUSTAVE.

M. le Directeur & tous les Académiciens & Adjoints fe levèrent après la lecture, & fe félicitèrent réciproquement de cette acquifition glorieufe d'un Monarque, à la-fois Protecteur des Sciences & Philofophe lui-même.

Le Secrétaire de Conférences termina la féance par la publication d'un nouveau Prix, proposé par l'Académie Impériale des Sciences, pour l'année 1780.

« La théorie des ſons eſt déjà
» aſſez perfectionnée pour que l'on
» connoiſſe l'origine des ſons, leur
» propagation, la ſource de leur
» diverſité, en tant qu'ils ſont gra-
» ves ou aigus, forts ou foibles, &
» leurs autres qualités ſur leſquelles
» ſont fondés tous les principes de
» l'harmonie. Mais il y a encore une
» autre diverſité très eſſentielle dans
» les ſons de la voix humaine, c'eſt
» celle qui produit les différentes
» voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, qui nous eſt
» encore entièrement inconnue, &
» dont par conſéquent une explica-
» tion claire & détaillée ſeroit très-
» importante & d'un grand ſecours
» dans la perfection de la théorie.
» On demande donc : *Quelle eſt la*
» *nature & le caractère de ces ſons*
» *des voyelles, ſi eſſentiellement dif-*
» *férens entr'eux ?* Et comme les
» Facteurs d'orgues ont tâché, de-
» puis long-temps, d'imiter dans les
» jeux de l'orgue, quoiqu'avec un
» ſuccès fort douteux, la voix hu-

» maine, en employant certains » tuyaux qui rendent presque géné- » ralement la voyelle composée *ai*, » on demande encore : *Si l'on ne » pourroit pas construire des instru- » mens semblables aux tuyaux de » ce jeu d'Anche, connu sous le nom » de* voix humaine, *qui imitassent » parfaitement les différentes voyel- » les* a, e, i, o, u, *moyennant » quelque changement dans la figure » du tuyau, du noyau, de l'écha- » lotte, ou de quelque autre partie » essentielle qui influe sur le genre & » la qualité du son, & donne au jeu » mentionné cette harmonie si agréa- » ble & si différente de celle des au- » tres jeux ?*

» Le Prix est une médaille d'or » du poids de cent ducats. Le terme » pour recevoir les Pièces est fixé » au 31 Décembre 1779, & le ju- » gement de l'Académie sera dé- » claré dans la première Assemblée » publique qui suivra ce terme. »

Les autres conditions ſeront contenues dans le Programme imprimé, que l'Académie diſtribuera dans ſon temps.

HOLLANDE.

D'UTRECHT.

Diſſertations phyſiques & mathématiques, par J. F. Hennert, Profeſſeur de Philoſophie & de Mathématiques, Membre des Sociétés des Sciences de Harlem, de Vliſſingen & de Rotterdam. A Utrecht, chez J. Van Schoonhoven & Compagnie, 1778; 214 pag. *in*-8°. avec figures.

Cet Ouvrage eſt d'un célèbre Profeſſeur de Mathématiques, dont nous avons déjà annoncé un Cours complet écrit en latin. Il s'eſt fait un plaiſir d'écrire ces nouvelles Diſſertations en françois, à la ſollicitation de M. Ceriſier, Auteur

né dans le pays de Breſſe, mais qui travaille actuellement en Hollande. Nous avons annoncé ſon Hiſtoire des Provinces-Unies, & il s'eſt fait un plaiſir de revoir, par rapport au ſtyle, les nouvelles Diſſertations de ſon illuſtre ami. Elles ſont dédiées à M. Perrenot, ami de l'Auteur, auſſi diſtingué par ſes connoiſſances dans tous genres, que par la confiance dont l'honore Mgr le Prince d'Orange. La première Diſſertation a pour objet le mouvement elliptique des comètes; la ſeconde traite de celui des planètes; la troiſième eſt ſur la longitude d'Utrecht. Il trouve 11′ 15″ de temps par rapport au méridien de Paris: il a trouvé la latitude de 52d 5″.

La quatrième Diſſertation eſt ſur le mouvement que prend un corps, quand il eſt parvenu au centre d'attraction, ſur le mouvement d'un corps attiré vers deux centres, & ſur l'attraction conſidérée comme principe univerſel.

La cinquième Dissertation a pour objet la figure de la Terre, que l'Auteur détermine par interpolation, en employant les différens degrés mesurés; il trouve l'applatissement d'un cent soixante-dix-huitième, à peu-près comme M. Bouguer. Il en déduit, par des formules analytiques, les inégalités de la parallaxe de la lune, & les différences dans les Cartes marines. Au reste, l'Auteur fait voir ce qui manque encore aux observations que l'on a faites sur les mesures des degrés, qui ne suffisent pas complettement pour décider la question de la véritable figure de la Terre.

De Genève.

Opuscules de Physique animale & végétale, par M. l'Abbé Spallanzani, Professeur royal d'Histoire naturelle dans l'Université de Pavie, Membre de la Société royale de Londres, des Académies des Cu-

rieux de la Nature, de Berlin, de Stockholm, de Gottingue, de Bologne, de Sienne, &c., &c.; traduits de l'Italien, & augmentés d'une Introduction, dans laquelle on fait connoître les découvertes microſcopiques dans les trois Règnes de la Nature, & leur influence ſur la perfection de l'eſprit humain. Par Jean Senebier, Miniſtre du St Evangile, Bibliothécaire de la République de Genève, & Aſſocié Correſpondant de l'Académie des Sciences & des Arts de Bordeaux. On y a joint pluſieurs Lettres relatives à ces opuſcules, écrites à M. l'Abbé Spallanzani par M. Charles Bonnet & par d'autres Naturaliſtes célèbres. A Genève, chez Barthélemi Chirol, 1777; 2 vol. *in*-8°. d'environ 400 pages chacun avec figures.

Ce Recueil, précieux pour la Phyſique, contient des obſervations & des diſſertations ſur les animal-

cules des infuſions ; ſur leur multiplication par les diviſions ; ſur le fameux Volvox de Leuwenhoek. L'Auteur y donne des marques réelles de leur animalité. Les conſéquences générales de ces obſervations ſont contre les ſyſtêmes de MM. Needham & Buffon, ſur la génération. L'Auteur penſe que l'origine de ces animalcules eſt dûe aux petits germes qui s'y développent & qui viennent ſur-tout de l'air. On y trouve des obſervations ſur quelques animaux ſurprenans, que l'obſervateur peut à ſon gré faire paſſer de la mort à la vie, & ſur l'origine des petites plantes des moiſiſſures.

M. Bonnet y donne la deſcription des petits vers ſpermatiques de l'homme & de divers animaux ; des réflexions critiques ſur les obſervations de M. le Comte de Buffon à ce ſujet, & des réponſes à ſes objections.

FRANCE.

D'EMBRUN.

Théorie des Senſations, par M. l'Abbé Roſſignol. A Embrun, chez Pierre François Moyſe, Imprimeur-Libraire, Place St - Pierre, 1777; avec approbation. 68 pag. *in*-12.

L'Auteur de pluſieurs Ouvrages de mathématiques & de phyſique, occupé du bien de l'inſtruction dans le Collége d'Embrun, donne actuellement un Eſſai qui tient à la Phyſique & à la métaphyſique. Il ſuppoſe, avec M. l'Abbé de Condillac, que Dieu crée un homme nouveau à pluſieurs repriſes, & qu'il emploie ſix jours à ſa formation; il parcourt les différentes ſenſations que cette nouvelle créature doit éprouver ſucceſſivement, la manière dont les idées ſe forment en elle, & dont elle acquiert la connoiſſance des êtres qui l'envi-

ronnent. « Je souhaiterois, dit-il, » que les fidèles disciples de Locke, » après avoir mûrement pesé nos » raisons, pensassent bien à loisir à » la manière dont ils pourroient s'y » prendre pour faire passer l'ame » de la connoissance de ses sensa- » tions à celle des corps. Quoique » je sois bien assuré qu'ils n'y réus- » siront pas, je les invite à mettre » tout en œuvre, à n'épargner ni » temps ni travail. Comme il est » essentiel qu'ils se désabusent, » ils tireront un grand avantage de » leurs recherches, d'ailleurs inuti- » les, en ce qu'ils reconnoîtront » clairement combien ces préjugés » où ils étoient se trouvoient mal » fondés, & ils seront par-là plus » disposés à nous lire avec fruit. »

De Dijon.

Description historique & topographique du Duché de Bourgogne. Tome III, comprenant le Bailliage de Beaune, Nuys & le Nuyton, Auxone & l'Auxenois, St-Jean de-Lône & le Lônois, les Marquisats de Chaussin, de la Perrière, partie de celui de Seurre; & l'Histoire d'Autun avec l'Autunois. Par M. Courtépée, Prêtre, Sous-Principal-Préfet du Collége de Dijon. A Dijon, chez Causse, Imprimeur du Parlement; & se vend, à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de l'ancienne Comédie Fr.; à Autun, chez Dejussieu, Imprimeur-Lib.; à Châlons, chez Delivany, Libraire; à Beaune, chez Bernard, Libraire; à Auxerre, chez Fournier, Imprimeur-Libraire, 1778; avec approbation & privilége du Roi. 643 pag. *in*-12.

Cet Ouvrage, dont les deux pre-

miers Volumes avoient été composés par M. Beguillet & M. Courtépée en commun, sera désormais continué, quant à la description topographique, par M. Courtépée tout seul, M. Beguillet s'étant réservé la partie de l'Histoire naturelle & des productions de la Bourgogne. Nous rendrons compte de ce IIIe Volume, qui est, comme les précédens, rempli d'érudition & de recherches faites sur les lieux dans des voyages entrepris exprès par l'Auteur.

De Paris.

Journal de Lecture; Tome VIIIe, Partie IIIe. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue de Tournon près le Luxembourg. 360 pag *in*-12.

Ce Recueil intéressant de M. Lisetin, qui avoit été suspendu par l'absence de l'Auteur, vient de recommencer par la publication de

ce 24e Cahier, où l'on trouve, ainsi que dans les précédens, un recueil de Pièces ou d'Extraits des Ouvrages les plus curieux. On trouve dans celui-ci un Extrait de la fameuse Histoire d'Amérique par Robertson, dont la Traduction Françoise n'a pas encore paru; de la Vie de Hume, écrite par lui-même; de celle du Pape Ganganelli; quelques Traits des Essais sur Paris de M. de Saint-Foix, & quelques Pensées diverses, par le Chevalier Hildebrand Jacob. En voici quelques-unes :

Quand on donne un avis, pour être sincère il n'y a qu'une règle; c'est de se mettre à la place de celui qui le demande.

Le flatteur le plus rusé a son parasite.

Il est de la nature de l'homme de s'appercevoir rarement du bonheur pendant qu'il en jouit, & de le regreter toujours quand il n'en jouit plus.

Montrer

Montrer de l'orgueil aux orgueilleux, eſt une eſpèce de vertu.

Le moyen le plus ſûr de ſe débarraſſer d'un mauvais ſujet, c'eſt de l'obliger.

Ce n'eſt pas tant l'utilité d'un avis qui le rend agréable, que la manière dont on le donne.

Le ſecret le plus important pour bien écrire, eſt de dire aſſez & rien de plus.

Flora Pariſienſis, ou deſcriptions & figures des Plantes qui croiſſent aux environs de Paris, avec les différens noms, claſſes, ordres & genres qui leur conviennent; rangées ſuivant la méthode ſexuelle de M. Linné, leurs parties caractériſtiques, ports, propriétés, vertus & doſes d'uſage en Médecine, ſuivant les démonſtrations de Botanique qui ſe font au Jardin du Roi par M. *Bulliard*. Ouvrage orné de plus de 600 figures, coloriées d'après na-

ture. Tome troisième, treizième cahier. A Paris, chez P. Fr. Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, 1778.

Ce treizième Cahier, qui est le premier de l'année 1778, contient, comme les précédens, les descriptions & figures exactes en couleurs naturelles, de vingt plantes des environs de Paris, qui sont, l'armoise, l'arrête-bœuf, le (petit) bec-de-grue, le (faux) bouillon-blanc, la bourrache, le cresson des prés, la cuscute, la (petite) gentiane, l'héliotrope, l'hépatique, l'immortelle, l'artichaut sauvage, la (petite) prêle, la réponse, le sarrasin, la scrophulaire printanière, le stachis des champs, la terre-noix, la valérienne des jardiniers & le velar.

Le renouvellement de l'abonnement pour l'année 1778, se fait chez le Libraire ci-dessus nommé, aux mêmes conditions que les précédens, comme il suit.

On paiera, en recevant le 15ᵉ Cahier que nous venons d'annoncer, 15 liv. ; & pour chacun des autres, jusqu'au 17ᵉ inclusivement, 7 liv. 10 f., & le 18ᵉ fera délivré *gratis*. Total d'une année de six Cahiers ou de cent vingt Planches, 45 liv.

Ceux qui ne s'abonneront pas paieront chaque Cahier 9 liv. Les mêmes conditions auront lieu pour les années suivantes. Le grand papier ne se sépare pas, & est du double des Cahiers en petit papier. L'Introduction à la Botanique se vend séparément, brochée, 1 liv. 16 f.

Le Libraire avertit que MM. les Administrateurs ayant accordé une modification sur le port de chaque Cahier, il les enverra francs de port par tout le Royaume, en lui faisant remettre à Paris la somme de 48 liv. pour l'année entière.

Discours sur le projet d'une nouvelle Salle de Spectacle pour les Comédiens Italiens, d'après les plans de M. Bonnet de Boisguillaume, Architecte, 1777; Brochure *in*-4°. de 12 pages, avec un Plan topographique.

L'Auteur place cette Salle dans l'endroit où est le Pilori, & en fait un ornement pour la ville. L'espace que son Plan embrasse est suffisant pour asseoir une Salle beaucoup plus grande que la Salle actuelle des Italiens. Elle est isolée de toutes parts; elle laisse des sorties à couvert sur toutes ses faces, & présente dans ses environs des places pour les voitures.

Traité des maladies des enfans: Ouvrage qui est le fruit d'une longue observation, & appuyé sur les faits les plus authentiques, traduit du Suédois de feu M. Nils Rosen de Rosenstein, Chevalier de l'Etoi-

le polaire, Président de l'Académie Royale des Sciences de Stockolm, Médecin de la Famille Royale. Par M. le Febvre de Villebrune, D. M. A Paris, chez Pierre-Guillaume Cavelier, Libraire, rue Saint-Jacques, au Lys d'or, près la fontaine Saint-Severin, 1778; *in*-8°. de 582 pages. Prix, 5 livres 4 sols broché.

Commentaire sur les Coutumes du Maine & d'Anjou, ou Extrait raisonné des Autorités, Edits & Déclarations, Arrêts & Réglemens qui ont rapport à ces deux Coutumes. Par Me Louis Olivier de St-Vaast, Avocat au Parlement de Paris, & au Bailliage & Siége présidial d'Alençon. Tome I. A Alençon, chez Jean Z. Malassis le jeune, Imprimeur du Roi, de Monsieur & du Collége, rue du Jeudi, 1777; avec privilége du Roi. Volume *in*-12, de 500 pages.

Coutumes générales du Pays & Comté de Blois, ensemble les Coutumes locales des Baronnies & Châtellenies sujettes du Ressort de son Bailliage, avec des notes particulièrement étendues sur les articles qui diffèrent de la Coutume de Paris & du Droit Commun. Par M. Fourré, Avocat du Roi au Présidial de Blois. 2 vol. *in*-4°. brochés, 21 liv. A Blois, chez J. B. Masson, Imprimeur Libraire, grande rue; & à Paris, chez Delalain le jeune, rue & à côté de la Comédie Françoise.

Anecdotes intéressantes & historiques de l'illustre Voyageur, pendant son séjour à Paris. Dédiées à la Reine. Seconde Edition corrigée & augmentée. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1777; avec approbation & privilége du Roi. 1. vol. *in*-12. 162 pag. avec le Portrait de M. le Comte de Falckenstein.

Essai sur le génie original d'Homère, avec l'état actuel de la Troade comparé à son état ancien. Traduit de l'Anglois de M. Wood, Auteur de la Description des ruines de Palmyre & de Balbec. A Paris, chez les Frères Debure, Libraires, quai des Augustins, près la rue Pavée, 1777; 1 vol. *in* 8°. de 304 pages.

Natalie, Drame en quatre Actes. Par M. Mercier. Prix, 30 sols. A Londres; & se trouve à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1775; *in* 8°. de 94 pages.

Les trois Théâtres de Paris, ou Abrégé historique de l'établissement de la Comédie Françoise, de la Comédie Italienne & de l'Opéra; avec un Précis des Loix, Arrêts, Réglemens & Usages qui concernent chacun de ces Spectacles. Par M. des Essarts, Avocat au Parle-

ment. A Paris, chez Lacombe, Libraire, rue de Tournon, 1777; *in*-8°. de 300 pages.

L'Esprit de Molière, ou Choix des Maximes, Penſées, Caractères, Portraits & Réflexions tirées de ſes Ouvrages, avec un Abrégé de ſa Vie, un Catalogue de ſes Pièces, le temps de leurs premières repréſentations, & des Anecdotes relatives à ces Pièces. A Londres; & à Paris, chez le même, 1777; 2 vol. *in*-12.; l'un de 480 pages, l'autre de 384.

Tableau politique & littéraire de l'Europe, ſuivi d'une notice des découvertes dans les Arts, dans la Phyſique; des ſingularités de la Nature, des déſaſtres; avec une liſte des Bienfaiteurs, Édits, Déclarations, Ordonnances, &c.

Diverſis quæſita locis congeſſit in unum.

Par M. Mayer. A Amſterdam; &

à Paris, même adresse, 1777; *in*-12. de 418 pages, & les Préliminaires 38.

Cours d'Education à l'usage des Elèves destinés aux premières professions & aux grands emplois de l'Etat: contenant les Plans d'Education littéraire, physique, morale & chrétienne, de l'enfance, de l'adolescence & de la première jeunesse; le Plan encyclopédique des études, & des Réglemens généraux d'éducation. Par M. Verdier, Instituteur d'une Maison d'Education à Paris, Conseiller, Médecin ordinaire du feu Roi de Pologne, Avocat en Parlement, &c.

Mens sana in corpore sano.
Juv.

A Paris, chez l'Auteur, rue de Seine-St-Victor, hôtel de Magni, à côté du Jardin du Roi; Moutard, Imprimeur Libraire, hôtel de Clu-

ni, rue des Mathurins, & Colas, Libraire, Place Sorbonne, 1777; avec approbation & privilége du Roi; *in* 12. de 396 pages, & les Préliminaires 8.

Le Quadrille des Enfans, ou Systême nouveau de lecture, avec lequel tout enfant de quatre à cinq ans peut, par le moyen de quatre-vingt huit figures, être mis en état de lire sans faute à l'ouverture de toutes sortes de livres en trois ou quatre mois, & même beaucoup plutôt, selon les dispositions de l'enfant. Quatrième Edition, revue, abrégée & perfectionnée à l'usage des jeunes Elèves de la Pension académique du fauxbourg St Honoré, N°. 42. A Paris, chez l'Auteur, à la Pension qu'on vient d'indiquer, 1777; avec approbation & privilége du Roi; *in* 8°. de 142 pag.

Essai de Traduction de quelques Epîtres & autres Poësies latines de

Michel de l'Hôpital, Chancelier de France; avec des éclairciſſemens ſur ſa vie & ſon caractère :

Manibus puris & pectore caſto
Aſtrææ ſacras acceſſi ad virginis aras.
Ep. ad Olivarium.

A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame & de Madame la Comteſſe d'Artois, à l'Hôtel de Clugny, rue des Mathurins, 1778; *in*-8°. de 235 pag., & les Préliminaires 93.

Les Bienfaiſances royales, par ordre chronologique, tirées de l'Hiſtoire.

Melius eſt dare quàm accipere.
Act. des Ap.

A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1778; avec approbation & privilége du Roi; *in*-12. de 167 pages.

Ce Livre eſt de M. le Chevalier du Coudray, ci-devant Mouſquetaire du Roi, Gouverneur pour S. M. des Ville & Château d'Andely.

Diſcours prononcés dans l'Académie Françoiſe, le lundi 19 *Janv.* 1778, *à la réception de M. l'Abbé Millot.* A Paris, chez Demonville, Imprimeur-Libraire de l'Académie Françoiſe, rue St-Severin, aux Armes de Dombes, 1778; *in*-8°. de 31 pages.

Selecta Latini Sermonis Exemplaria è Scriptoribus probatiſſimis ad Chriſtianæ juventutis uſum collecta. Septima Pars, Editio noviſſima.

Non Auctores modò, ſed etiam Partes Operis elegeris.

Quintil. l. 1, *cap.* 5.

Lutetiæ Pariſiorum, apud Saillant & Nyon, viâ ſancti Joannis Bel-

lovacensis, 1778; cum approbatione Censoris & Regis privilegio.

Traduction des Modèles choisis de Latinité, tirés des meilleurs Ecrivains, pour l'usage de la Jeunesse Chrétienne. Nouvelle Edition, VI[e] & VII[e] Parties:

Il faut d'abord choisir les Auteurs, ensuite les endroits de leurs Ouvrages.

QUINT. l. 1, cap. 5.

A Paris, chez Nyon l'aîné, rue St-Jean-de-Beauvais, 1778; avec approbation & privilége du Roi.

Les Extraits contenus dans ces deux Parties, qui formoient précédemment la sixième de la Collection de M. Chompré, ont été si considérablement augmentés, qu'ils forment à présent deux Parties. Dans la première, on trouve les Extraits de Phédre, de Martial, d'Ausone, d'Ovide & des Bucoli-

ques & Géorgiques de Virgile. Dans la seconde, ceux de l'Enéïde; ensuite ceux d'Horace, de Juvenal, de Perse & de Lucrèce. Chaque Partie se vend séparément. On trouve aussi, chez le même Libraire, toutes les autres Parties, soit Latines, soit Françoises, qui ont été réimprimées & corrigées avec beaucoup de soin.

Contes & Fables Indiennes de Bidpaï & de Lokman, traduites d'Ali Tchelebi-ben-Saleh, Auteur Turc : Ouvrage commencé par feu M. Galland, continué & fini par M. Cardonne, Secrétaire-Interprète du Roi pour les Langues Orientales, Professeur en Langue Arabe au Collége Royal, Inspecteur de la Librairie & Censeur Royal. A Paris, chez Lambert, Imprimeur, rue de la Harpe; Humblot, Libraire, rue St-Jacques; Debure, fils aîné quai des Augustins; Nyon, Libraire, rue St-Jean-de-Beauvais.

Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, avec les Mémoires de Littérature, tirés des Regîtres de cette Académie depuis l'année M. DCC. LXX jusques & compris l'année M. DCC. LXXII. Tomes trente-huit & trente-neuf. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1777; 2 vol. *in-4°.*

Fragment d'un Ouvrage Grec d'Anthémius, sur des Paradoxes de mécanique; revu & corrigé sur quatre Manuscrits, avec une Traduction Françoise & des notes. Par M. Dupuy, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, 1777. A Paris, de l'Imprimerie Royale; Brochure *in-4°.* de 42 pages avec figures.

Nouvelle Carte très-détaillée de la Province de Québec, par le Capitaine Carver, traduite de l'Anglois, chez le Rouge, rue des gr. Augustins.

Prix, 1 liv. 10 ſ. Cette Carte fait ſupplément de ſon Atlas Américain ſeptentrional de 40 feuilles, dont le prix eſt de 40 liv. broché. On trouve chez le même, une Eſtampe de 18 pouces ſur un pied de proportion, repréſentant le Traité que Guillaume Penn fit avec les Indiens en 1681. Prix, 3 liv.; elle peut ſervir de frontiſpice à ſon Atlas Américain.

Le même a reçu de Dublin quelques exemplaires d'une Carte Nobiliaire d'Irlande, par Ch. ô Conordun de Balanagar, au Comté de Roſcomon, &c. On a repréſenté, dans cette Carte, l'état de la Nobleſſe d'Irlande de 1600. Prix, 12 liv. lavée.

Fautes à corriger dans le Journal des Sçavans, Avril 1778.

Edit. *in*-12., pag. 716, lig. avant dernière, *Avide*, lis. *Vapide*.

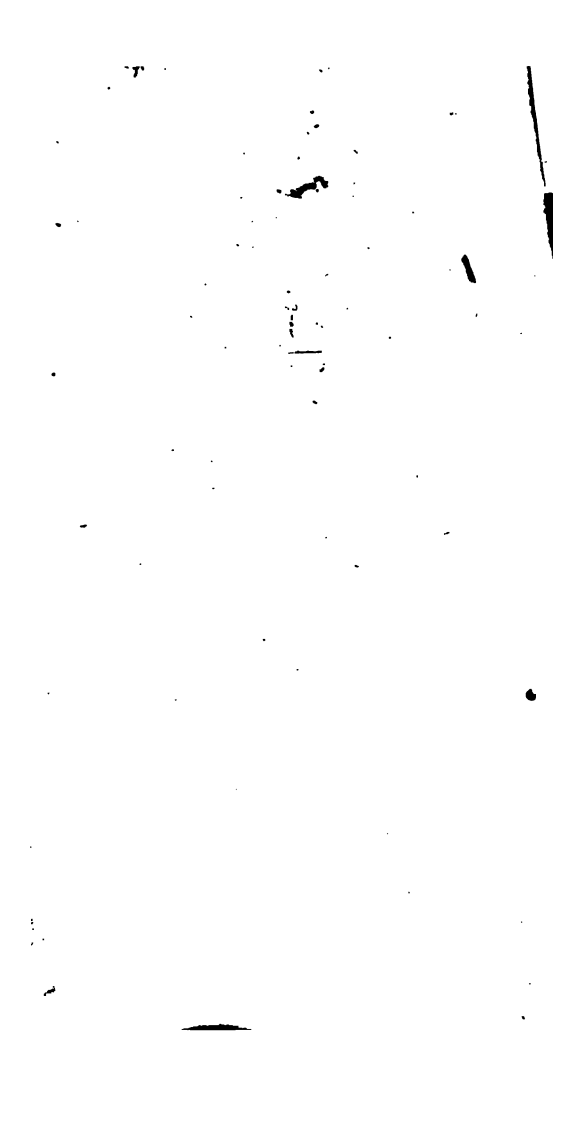
Edit. *in*-4°. pag. 248, colon. 1re, lig. 16, *Vapide*.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS Dans le Journal du Mois de de Mai 1778.

Fin de la Table.





LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

JUIN.

PREMIER VOLUME.



A PARIS;

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT; rue de la Harpe.

M. DCC. LXXVIII.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

****

JUIN. M. DCC. LXXVIII.

SUPPLÉMENT à l'Analyse des Conciles généraux & particuliers, par le R. P. Charles-Louis Richard, Professeur en Théologie, de l'Ordre & du Noviciat général des Frères Prêcheurs. Tome V^e^. A Paris, chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, & Laporte, Libraire, 1777; avec approbation & privilége du Roi; *in-*

4°. pag. 725, ſans l'Avertiſſement.

Nous avons parlé plus d'une fois des productions du ſçavant & laborieux Père Richard : nous avons ſur-tout entretenu nos Lecteurs de l'*Analyſe des Conciles*, à laquelle il ajoute un cinquième volume par forme de ſupplément, contenant des corrections & des augmentations. On avoit omis dans l'*Analyſe*, quelques Conciles qui paroiſſent ici. Quelquefois auſſi on avoit aſſigné des époques fauſſes ou douteuſes à certains Conciles ou Synodes. L'Auteur remédie à ce défaut ou diſcute cette matière, en peſant les raiſons de part & d'autre avec impartialité. L'eſpace de temps qu'embraſſe ce cinquième volume, s'étend depuis le quatrième juſqu'au 17e ſiécle, c'eſt-à-dire, depuis le Concile de Latople, ou Latopolis en Egypte en 347, juſqu'à celui de Conſtantinople en

1672, sur les erreurs de Luther & de Calvin. A mesure que l'Auteur parcourt ces siécles, il corrige les fautes ou les inexactitudes qui s'étoient glissées dans l'Analyse, ou explique ce qui n'étoit pas exposé avec assez de justesse. Tel est, par exemple, l'objet des remarques placées à l'article du Concile de Trente. Mais, soit en ajoutant de nouveaux articles, soit en dévelop-pant les anciens, concernant le dogme, la morale & la discipline, l'Auteur a montré un zèle bien légitime contre cette foule prodigieuse d'ouvrages qui attaquent la Religion, la vertu, les mœurs, la société, les Empires, & les deux Puissances qui les gouvernent dans l'ordre civil & religieux. Il gémit amèrement sur les maux de toute espèce qui en résultent; & il encourage tous ceux qui aiment la Religion & l'Etat, le Trône & l'Autel, à s'armer pour combattre avec lui une ligue impie, audacieuse & funeste à l'humanité.

Les additions qu'on voit dans ce Supplément, sont tirées des collections connues des Conciles, surtout de celle du P. Mansi, ou d'autres Recueils, ou des Historiens, ou enfin des observations de différens Critiques. Mais le R. P. Richard ne suit pas toujours les opinions des Auteurs dont les travaux lui ont été utiles : il les discute, pèse les raisons, & se décide après un examen sérieux.

Ce n'est pas seulement dans le corps de l'Ouvrage, ou dans le Recueil analytique des Conciles, qu'on trouve des corrections, ou des additions ; on en voit encore dans une Table alphabétique de matières, qui est à la suite. L'Auteur saisit toutes les occasions qui se présentent de répandre plus de lumière sur les objets qu'il avoit traités, & de prévenir toutes les fausses idées que ses expressions auroient pu occasionner. C'est surtout encore là qu'éclate son zèle

contre l'incrédulité & la fausse Philosophie de nos jours. Ainsi à l'article *Assassinat*, il s'élève contre l'incrédule qui accuse l'Eglise de s'attribuer le droit d'assassiner, ou de faire assassiner les tyrans, les hérétiques, les mécréans. Qui ne sçait au contraire, dit-il, que, suivant la Doctrine de l'Eglise, il n'est jamais permis d'attenter directement ni indirectement à la vie des Souverains, sous prétexte d'abus du pouvoir, d'injustice & de tyrannie : que le crime d'hérésie ou d'infidélité ne mérite pas la mort par lui-même au Tribunal des hommes, & qu'il n'est digne de ce châtiment que lorsqu'il excite des troubles dans les Etats, & qu'il se trouve joint à la révolte & à la sédition. On cite des guerres de Religion, des Ligues sanglantes, des meurtres, des empoisonnemens, &c. Mais l'Auteur répond en deux mots, que l'Eglise n'approuva jamais ces atrocités, dont la honte & le blâme ne doivent

tomber que ſur les paſſions des hommes pervers, adroitement couvertes du voile de la Religion, & ſur la ſimplicité d'autres hommes, trop bornés pour pénétrer les motifs des ambitieux faux-dévots qui les mettoient en action.

A l'Article *Dépoſition*, l'Auteur déclare de même que ni les Evêques, ni le Pape, n'ont le droit de dépoſer les Rois; que cette doctrine eſt totalement contraire à l'eſprit de l'Evangile, & qu'on ne produira jamais une définition claire & préciſe de l'Egliſe univerſelle, qui ait propoſé comme un article de foi que les Papes ont le droit de dépoſer les Souverains. Cela eſt vrai; mais pourquoi ne croit-on pas généralement, dans le ſein de l'Egliſe, comme un article de foi, que ce droit eſt chimérique?

En parlant de *Dieu*, puiſqu'on ne ſe laſſe pas d'en combattre l'exiſtence dans ce malheureux ſiècle, on ne doit pas, dit l'Auteur, ſe laſſer

de la défendre. Il s'étend donc plus qu'à l'ordinaire pour soutenir cette vérité, de même que *l'éternité des peines*.

Ceux qui ont imputé à St Thomas d'avoir cru l'éternité du monde, doivent être bien humiliés, soit que la mauvaise foi ait dicté leur décision, soit que l'ignorance en ait été la seule cause; car il est bien démontré qu'ils ont pris pour la Doctrine du saint Docteur, une objection qu'il se propose & qu'il résout bientôt après, comme l'Auteur le fait voir après M. Bullet. Celui qui a osé dire que Massillon n'avoit jamais parlé dans ses Sermons contre le fléau de la guerre, a dû être confondu quand on lui a rappelé le Sermon du premier Dimanche du petit Carême, & le Sermon du jour de Noël. L'Auteur ajoute un long passage, où l'immortel Fénélon s'explique sur cette matière avec la plus grande énergie: il est tiré des *Directions pour la*

conſcience d'un Roi, &c, Ouvrage qui a été réimprimé à Paris en 1775. Cela ſuffit pour venger les Orateurs & les Inſtituteurs Chrétiens, qu'on accuſe d'avoir gardé un lâche ſilence ſur les horreurs de la guerre; mais il ne faut pas oublier les ſages conſeils que donnoit Fénélon au Chevalier de St-Georges. *Ne forcez jamais vos ſujets à changer leur Religion. Nulle Puiſſance humaine ne peut forcer le retranchement impénétrable de la liberté du cœur. La force ne peut jamais perſuader les hommes: elle ne fait que des hypocrites. Quand les Rois ſe mêlent de Religion, au lieu de la protéger, ils la mettent en ſervitude. Accordez à tous la tolérance civile, non en approuvant tout comme indifferent, mais en ſouffrant avec patience tout ce que Dieu ſouffre, & en tâchant de ramener les hommes par une douce perſuaſion.* A cet égard, l'Archevêque de Cambrai, dit l'Auteur, n'eſt que l'écho de l'Egliſe Chré-

tienne, qui a la plus grande aversion pour toute eſpèce de guerre, & ſur-tout pour les guerres de Religion. Mais en adoptant la diſtinction de la tolérance religieuſe & de la tolérance civile, il demande ſi celle-ci doit être, dans le Souverain, univerſelle, abſolue, illimitée envers tous ſes ſujets, & ſi telle a été la penſée de M. de Fénelon. Pour réſoudre cette queſtion, il obſerve d'abord 1°. que la Religion Catholique étant la ſeule vraie, la ſeule néceſſaire & ſuffiſante, le Souverain qui la connoît doit s'y attacher, la reſpecter, la pratiquer, la protéger, la faire reſpecter & pratiquer, par les moyens convenables, à tous ſes ſujets. 2°. Qu'en conſéquence il ne peut accorder à toutes les Religions indifféremment, une tolérance civile, abſolue & illimitée. Ce ſeroit laiſſer la liberté de profeſſer & d'exercer publiquement les Religions les plus bizarres, les plus ridicules, les plus

infâmes, les plus inhumaines. 3°. Qu'on ne doit pas blâmer absolument & sans exception toute tolérance civile en fait de Religion; qu'il faut au contraire respecter celle qui, sachant se renfermer dans certaines bornes, devient légitime & nécessaire, eu égard aux circonstances qui l'exigent; évitant, pour réprimer l'erreur, les moyens violens, à moins qu'il ne faille contenir des rebelles, des perturbateurs du repos public, des ennemis acharnés à rompre les liens de la société. Quand on verra les partisans de l'incrédulité calomnier impudemment le Christianisme, crier continuellement au despotisme & à la tyrannie, ne cesser de dogmatiser, d'écrire & d'entasser brochures sur brochures, livres sur livres, plus libertins, plus obscènes, plus impies & plus séditieux les uns que les autres, faudra-t-il que le Souverain les tolère, sous peine de passer pour un persécuteur, un tyran?

Un ſemblable toléranciſme, dit l'Auteur, ſeroit l'opprobre de l'eſprit humain, la perte de la ſociété, la ruine certaine des Empires, &c. Il ne peut donc avoir lieu, ni à l'égard des Religions idolâtres, ni à l'égard des Sectes qui ſeroient ſans aucune Religion & ſe croiroient tout permis, mais ſeulement à l'égard des Sectes Chrétiennes ſéparées de l'Egliſe Romaine; & c'eſt uniquement de celles-ci, ajoute l'Auteur, qu'on doit entendre les conſeils que donnoit M. de Fénélon au Chevalier de St-Georges.

L'Auteur, entreprenant de réſoudre la fameuſe queſtion de l'origine du *mal*, commence par diſtinguer deux eſpèces de maux, le phyſique & le moral; & quand il avance que, par le péché d'Adam, le mal eſt entré dans le monde, il n'entend pas parler généralement, & ſans exception, de tous les maux phyſiques, mais de ceux ſeulement qui ont été les ſuites de la déſo-

béiſſance d'Adam, tels que les maladies, la mort, les peines dont le péché eſt puni. La principale difficulté en cette matière, ne dérive pas de l'introduction du mal phyſique, c'eſt ſur tout l'origine du mal moral, & de ſes terribles ſuites, qui forme un problême dont nous croyons la ſolution au-deſſus de la portée de l'eſprit humain, ainſi que celle d'une infinité d'autres que préſente la Nature. Le principal point de la difficulté, dit le R. P. R., conſiſte à *ſçavoir ſi Dieu a pu former, choiſir, exécuter le plan du monde actuel, en prévoyant le péché originel, qui devoit ſouiller toute ſa poſtérité*, & en dévouer la plus grande partie à des ſupplices ſans fin. Point du tout. La preuve que l'Être Suprême a *pu* choiſir & exécuter le ſyſtême actuel de création, c'eſt que réellement il l'a choiſi & exécuté. Ce n'eſt pas là de quoi il eſt queſtion. Mais il s'agit de ſçavoir comment ce choix ſe concilie

avec les attributs démontrés de l'Être Suprême, sa sagesse, sa bonté, sa justice, &c.

L'Auteur déclare qu'il n'est point *optimiste*, & que Dieu *auroit pu créer un monde où l'homme, usant de sa liberté, se seroit rendu heureux, lui & tous ses descendans, & par conséquent un meilleur monde que celui-ci à cet égard, & relativement au bien-être des hommes, quoique non meilleur en soi.* N'insistons pas sur l'idée d'un monde qui ne seroit pas *meilleur en soi*, quoiqu'il fût meilleur pour l'espèce humaine qui, par l'exercice de sa liberté, se seroit procuré un bonheur éternel. Disons, d'après les principes de l'Auteur, que dans les trésors de son intelligence sans bornes, le Tout Puissant voyoit une multitude innombrable de plans de création, tous meilleurs que le plan actuel, pour la créature douée de raison & de liberté, quoique dans tous la bonté intrinsèque fût égale.

Quelles ſont donc les raiſons de ſageſſe, de bonté, de juſtice, qui ont déterminé au choix qu'il a fait, l'être qui poſſède au ſuprême degré ces divins attributs? C'eſt certainement le cas de dire: *ô altitudo! Quis conſiliarius ejus fuit?* Avouons donc hardiment à cet égard notre ignorance; aveu que l'on eſt obligé de faire en une infinité d'autres occaſions où il n'a pas plu au Créateur de nous manifeſter les deſſeins de ſa ſageſſe, ni les moyens qu'emploie ſa toute-puiſſance.

Dieu, par le choix qu'il a fait, n'a voulu, ni approuvé, dit l'Auteur, l'introduction du péché; « il » n'a fait que la permettre, n'étant » pas tenu de l'empêcher; & cette » permiſſion même n'eſt point la » cauſe productrice ou introductri- » ce du péché dans le monde; c'eſt » la ſeule perverſe & libre volonté » du premier homme, chef & re- » préſentant de tous les autres. » Cela eſt vrai; mais il eſt viſible

qu'on n'en peut rien conclure. « Dieu, ajoute-t il, a choisi le plan » du monde actuel, parce qu'il l'a » voulu. » Et pourquoi l'a-t'il voulu ? « Parce que tout considéré, il » l'a jugé plus convenable & mieux » assorti à la souveraineté de son » domaine absolu, à la liberté de » son action, à la profondeur de » ses vues, aux secrets ressorts de » sa sagesse qui sait tirer le bien du » mal; à l'ensemble de ses perfec- » tions qui brillent toutes égale- » ment dans le plan dont il a fait » choix. » Ceci change la thèse : voilà l'*optimisme*. Le plan actuel est le *meilleur en soi*, s'il est le plus conforme, le mieux assorti à l'ensemble des perfections divines. Et comment avec cette idée peut subsister la *liberté d'action* dont on parle ? En adoptant tout autre plan, le Créateur eût donc vu que son choix auroit été bien moins conforme à ce qu'exigent de lui ses attributs. D'ailleurs, sur quoi se fonde-t-on

pour décider de cette conformité? A-t-on un principe certain pour avancer qu'un système de création, où il y auroit eu plus d'hommes vertueux, moins de coupables, moins de réprouvés, eût aussi moins porté le caractère de la sainteté, de la sagesse, de la bonté, de la justice & de tous les attributs de la Divinité? Puisque Dieu a choisi le système actuel, concluons *à posteriori* sans hésiter : donc ce système ne compromet point les perfections divines. La conséquence est indubitable, parce qu'il est bien certain que l'Être Suprême n'a rien voulu qui pût démentir son essence. Mais quand on voudra rendre *à priori* raison de ce choix, expliquer les motifs qui ont déterminé la volonté suprême, chercher les moyens de concilier la nature du plan actuel avec les attributs de la Divinité, on se perdra dans un abysme de vains raisonnemens, dans un déluge d'expressions vagues, qui dé-

cèlent l'ignorance & la foiblesse de l'esprit humain dans une matière supérieure à ses lumières.

Nous avons cru qu'on nous permettroit ces courtes réflexions que nous ne faisons qu'effleurer, d'autant qu'un de nos devoirs est de marquer les bornes où s'arrête le progrès des connoissances humaines.

En traitant différens articles rédigés en ordre alphabétique, l'Auteur ne se borne pas à repousser les attaques des Incrédules, comme dans les articles *Matérialisme*, *Miracles*, *Nature*, *Pain-béni*, *Résurrection de Jesus Christ*, & plusieurs autres; il parle aussi de quelques-uns qui ne tiennent pas à l'essence du Christianisme. Tel est celui dont s'étoit occupé *l'Auteur des Essais politiques sur l'autorité & les richesses que le Clergé Séculier & Régulier ont acquises*, &c. Le R. P. R., en discutant l'opinion & les raisonnemens de cet Ecrivain, ne manque

pas de lui opposer le sentiment d'un Protestant Anglois, consigné dans un Ouvrage intitulé : *Essais sur le caractère & les mœurs des François, comparées à celles des Anglois*, non plus que celui de Léibnitz dans une Lettre de 1690, qui a aussi été citée dans les *Réflexions d'un Ecclésiastique patriote sur les Corps Religieux*, 1776.

Il rappelle aussi la querelle qu'il a eue avec l'Auteur du *Dialogue entre un Evêque & un Curé, sur les mariages des Protestans*. Il lui opposa une autre Brochure sous ce titre : *Les Protestans déboutés de leurs prétentions, par les principes & les paroles mêmes du Curé leur Apologiste*, &c. Il parut une Réplique intitulée : *Suite du Dialogue*, &c., laquelle fut suivie d'une Réponse, aussi intitulée : *Suite des Protestans déboutés*, &c., *ou les cent Questions d'un Paroissien*, &c. On voit ici l'analyse de tous ces Ecrits ; ainsi on est en état de comparer & de peser les raisons de part & d'autre.

On aura la même facilité, à l'égard de ce que l'Auteur avoit dit ſur la matière de l'*uſure*, dans le Tome IV de l'Analyſe des Conciles, & qui a été combattu dans le *Traité de l'uſure & des intérêts, augmenté d'une Défenſe du Traité*, &c. Lyon, 1776. Le R. P. Richard diſcute les raiſonnemens de ſon adverſaire, & lui oppoſe les ſiens.

Dans le dernier Article, qui traite du *Zèle*, on ne s'attendroit peut-être pas de trouver une diſcuſſion particulière qui a pour objet l'Ouvrage intitulé : *De la Philoſophie de la Nature*, & condamné, par une Sentence du Châtelet du 9 Septembre 1775, à être brûlé par la main du bourreau, comme impie, blaſphématoire & ſéditieux. On remarquera ici une partie des inepties, des contradictions, des petits ſophiſmes du prétendu Philoſophe.

FABLES, par M. Boiſard, de l'Académie des Belles-Lettres de Caën, Secrétaire du Conſeil & des Finances de *Monſieur*, Frère du Roi :

Aufidius forti miſcebat mella Falerno.
Horat. Lib. 2, Satyr. 4.

1777. Seconde Edition, 2 Parties, 2 Vol. *in* 8°.; l'un de 215 pag., l'autre de 301 (avec des Eſtampes & toute ſorte d'ornemens de gravure & de typographie); ſe trouvent à Paris, chez Lacombe, Libraire, rue de Tournon, près le Luxembourg; & chez Eſprit, au Palais-Royal.

Nous avons rendu compte de la première Edition de ces Fables dans notre Journal de Juin 1775, ſecond Volume, & nous ſaiſiſſons avec plaiſir l'occaſion de nous en occuper encore. Cette nouvelle Edition, très-belle & très-ornée,

est augmentée de quatre nouveaux Livres qui forment le second Volume. Nous ne nous bornerons pas cependant à l'examen de ce Volume nouveau ; nous reviendrons encore sur le premier, & nos observations porteront sur tous les deux indistinctement. A la liste que nous avons donnée des Fables de M. Boisard, qui, soit par le titre, soit par la moralité, soit par les détails, rappellent des Fables de la Fontaine, nous pouvons ajouter la Fable 14[e] du Livre premier, intitulée : *le Rat des champs & le Rat d'eau*, qui rappelle *le Rat de ville & le Rat des champs*, Liv. 1, Fable 9[e] de la Fontaine ; la Fable 20[e] du premier Liv. intitulée : *la Pêche*, à laquelle on pourroit appliquer la moralité de la Fable *du Héron*, Livre 7, Fable 4, dans la Fontaine :

Gardez-vous de rien dédaigner,
Sur-tout quand vous avez à peu-près votre compte.

Les détails d'ailleurs se ressemblent assez d'une de ces Fables à l'autre.

La Cigale & la Fourmi, Fab. 10e du second Livre, chez M. Boisard, est la suite de celle qui a le même titre dans la Fontaine, & la Cigale paroît y reprendre sur la Fourmi l'avantage que celle-ci avoit eu sur elle chez le même la Fontaine.

Philomèle & Progné, Fable 30e du Liv. 2, chez M. Boisard, n'a que le titre de commun avec celle de la Fontaine; mais elle a le mérite d'être à-peu près du même ton, en présentant une toute autre moralité.

La Fable de M. Boisard, intitulée *les Figues*, Liv. 5, Fable 16e, est précisément *le Berger & la Mer*, Liv. 4, Fable 2 de la Fontaine. Le trait qui exprime la moralité a la même tournure :

Je vous entends, dit-il, vous demandez
des figues !

Vous

Vous voulez de l'argent, ô Mesdames les
Eaux!

L'Ane vêtu de la peau du Lion, Fable 2, Liv. 6 de M. Boisard, ressemble à-la-fois à celle qui porte le même titre dans la Fontaine, & à la Fable *du Lion & de l'Ane chassant* dans le même la Fontaine.

Mais toutes ces imitations n'ont rien de servile; on y sent la main de l'homme de goût qui sçait se rendre propre ce qu'il emprunte.

La plupart des Fables de M. Boisard, outre le mérite d'un récit bien fait & d'une moralité adaptée au sujet, ont encore celui d'une allégorie plus ou moins transparente, tantôt fine, tantôt hardie, mais toujours renfermée dans les bornes légitimes. Nous nous contenterons sur ce point d'indiquer les Fables suivantes:

Le Ver à soie & le Ver de terre; La Fauvette en cage; Les Taupes; Le Cadi & l'Arabe; L'Agneau nourri

par une Chèvre ; L'Ours & le Lièvre ; Le Renard prédicateur ; L'Ingénu & le Menteur ; L'Aigle & le Corbeau ; Le Mourant ; Les deux Tourtereaux ; L'Aigle & la Fauvette ; Les Perdrix & les Fourmis ; La Colombe & le Tourtereau.

Un autre mérite très-remarquable des Fables de M. Boiſard, eſt que le trait qui contient la moralité, eſt ſouvent un vers propre à devenir proverbe ; c'eſt un mérite familier à Phèdre, à la Fontaine, à tous les Fabuliſtes vrais, naturels & penſeurs. En voici des exemples marqués dans M. Boiſard.

Fable *du Lion malade :*

Celui-là ſeul, ſans doute, eſt digne de régner,
Qui veut faire le bien & ſait l'art de le faire.

Fable intitulée : *Le Cheval, le Bœuf, le Mouton & l'Ane.* De ces quatre animaux, l'Ane eſt le ſeul

qui, en bravant & en recevant des coups de bâton, parvient à franchir une barrière, qui les sépare d'un pâturage dont l'entrée leur étoit défendue. Le mot de la moralité est :

Voilà comme l'on fait fortune!

Fable intitulée : *le Lion & l'Eléphant*. Tous deux dans les fers, l'Eléphant est utile, le Lion n'est que furieux ; l'Eléphant s'adressant au Lion :

Malheureux, lui dit-il, tu ne sais que régner.

La Linotte :

Il y trouva le calme... & c'est là le bonheur.

Les deux Poules :

Pondre en silence & couver en cachette.

Le Renard & le Coq. Le Coq dit au Renard :

Puiſque tu fais le bien, tu veux faire le
mal.

Le jeune Renard qui ſe laiſſe prendre au piége dont ſon père s'étoit défié :

Je n'ai vu que l'appât ;.. il avoit vu le
piége.

Les Sauvages :

Vous les connoiſſez, je vous jure...
Ce ſont les hommes policés.

Pour ne pas nous borner à ne citer que des traits, voici quelques Fables entières :

Le Mendiant & le Dogue.

Auprès d'un coffre-fort un Dogue en ſentinelle
Etoit ſur ſes vieux ans devenu ſi grondeur,
Qu'on l'accuſoit d'être fidèle
Moins par vertu que par humeur.
Un Mendiant lui dit : pourquoi d'un œil farouche

Ne cesses-tu de m'observer ?
Regarder ce trésor, est-ce te l'enlever ?
Pourquoi gronder sans qu'on y touche ?
Le Dogue répondit : pour te faire trembler...
Je gronde par pitié... J'ai peur de t'étrangler.

Xénocrate & le Moineau.

Poursuivi par un épervier,
Un Moineau tout tremblant vint se réfugier
Sur les genoux de Xénocrate.
Le tendre Philosophe étendant son manteau,
En couvre le petit oiseau,
Puis, dans son sein le réchauffe & le flatte..
Hélas ! dit-il, on en veut à ses jours !..
Il est foible, innocent... Je lui dois mon secours.

L'idée de la Fable *des trois mariages de Vulcain* est ingénieuse.

Vulcain retrouvoit tous les jours
Vénus & Mars... & les Amours,

Dans ce même filet d'invention si neuve,
Dont jadis dans l'Olympe il avoit fait l'épreuve.
Las de toujours trouver ce qu'il cherchoit toujours,
Sans quereller Vénus, Vulcain lui dit: Madame,
Vous n'aimez pas les longs discours;
En deux mots j'ai fini: Vous n'êtes plus ma femme.
Vénus le prit au mot, ne dit rien & partit.
Le Dieu qui forge le tonnerre
Se crut le maître de la terre
Quand il fut maître de son lit.
Mais ce Dieu dès le soir se souvient qu'il est homme,
Tant & si bien qu'au bout d'un mois
Il reprend femme. Or, cette fois
A la Déesse Eris il présenta la pomme.
Mes chers amis, cette Eris-là
C'étoit la Discorde en personne:
Son pauvre époux, qui le soupçonne,
Comprend qu'il est tombé de Charybde en Scylla.
Quelque parti qu'on lui propose,

Elle n'en peut trouver un bon;
Et ſa réponſe à toute choſe
Commence par un *mais* & finit par un *non.*
Vulcain vouloit parler, on lui fermoit la bouche.
Quand il vouloit du blanc, Eris vouloit du noir.
En guerre du matin au ſoir,
Avec Eris, enfin Vulcain devint farouche.
Un beau jour à ſa forge il ſaiſit ſon marteau,
Penſant traiter ſa femme ainſi que ſon enclume.
Eris qui l'apperçoit, le cœur gros d'amertume,
Reprend la clef des champs, ſans chercher ſon trouſſeau.
La troiſième, dit-il, ſera bonne ou mauvaiſe:
Je ne peux trouver pis, je pourrois trouver mieux.
La Nymphe Echo charma ſes yeux,
Vulcain de l'épouſer ſe retrouva tout aiſe.

Il ſe croyoit heureux ; car, avec celle-ci
Il n'eſſuyoit ni *mais*, ni *ſi* ;
Mais la Nymphe étoit ſotte & n'étoit pas muette ;
Tout ce que dit l'époux, ſa femme le répète ;
Le Dieu ne trouvoit pas que cela fût ſubtil.
S'il ſiffloit, s'il juroit, ainſi faiſoit ſa Belle.
Mais il me ſemble... lui dit-il...
Il me ſemble... répondit-elle.
Oh ! mon malheur eſt inoui,
Se récria Vulcain !.. Echo répondit : *oui*.
Va, dit-il, ſi tu veux, épouſer un vieux ſinge...
Vieux ſinge... vieux ſinge... vieux ſinge...
Et *vieux ſinge* trois fois, ce furent ſes adieux.
Vulcain demeura veuf, je ne ſais s'il fit mieux.

Indépendamment de l'idée générale de cette Fable, on peut y remarquer des traits agréables & des plaiſanteries de bon goût. Par exemple :

Las de toujours trouver ce qu'il cherchoit
toujours.
Mais ce Dieu, dès le ſoir ſe ſouvient qu'il
eſt homme.

Cette Fable d'ailleurs a quelque reſſemblance avec le *Mal-marié* de la Fontaine, ſur-tout dans la ſeconde Partie, c'eſt-à-dire, dans le portrait de la Femme contrariante.

Voici une autre Fable qui reſſemble un peu *au Loup devenu Berger*. Elle a pour titre : *le Loup Pénitent*.

Un Loup qui fut dans ſon Printemps
Le fléau des troupeaux, la terreur des
Bergères,
Accablé ſous le poids des ans,
Mouroit de faim, pour comble de miſè-
res.
Preſſé par le beſoin, le déſolé glouton
Aborde en ſanglotant un Berger du can-
ton :
Faiſons la paix, dit-il ; prêt à quitter la
vie,

Je ſonge à ma converſion...
J'ai déſolé ta bergerie;
Mais je vais la défendre envers &
tous;
Je vais hurler contre les Loup
Le Berger reprit : hypocrite !
Tu vécus en Loup ſi long-temp
Et tu te fais Berger quand tu n'as
dents!...

Il nous ſemble que l'Auteu roit dû finir ici ſa Fable, & q dernier vers énonce ſuffiſam la Moralité. Ce qui eſt ajout longueur :

Meurs en loup; voilà ton ſalaire
Dit-il, en l'aſſommant; le retour d
chans
N'eſt qu'impuiſſance de mal fair

L'Auteur s'eſt quelquefois, rarement, permis des néglig difficiles à excuſer : par exem dans la Fable, très-courte, in lée *la Flèche* :

Hôtes des airs, voyez mon vol audacieux,
Disoit la Flèche au haut des cieux,
J'habite comme vous la région suprême!...
Un oiseau reprit : *oui ;*
Mais tu t'élevois par *autrui*,
Et tu retombes par toi-même.

La Fable est jolie, mais *oui* & *autrui* ne riment pas, ce n'est point la même diphtongue.

Dans la Fable intitulée : *la Corneille & le Noyer*, l'Auteur n'auroit pas dû laisser passer ce vers :

A tort & à travers la voilà qui s'escrime.

Au reste, par les différentes Fables que nous avons citées de lui, nous avons assez fait voir combien il met de variété dans ses sujets & dans la manière de les traiter.

De l'Opinion & des Mœurs, ou de l'influence des Lettres sur les Mœurs :

Opinione Regina del Mondo.

A Londres ; & se trouve à Paris, chez Moureau, Libraire, quai de Gêvres, au grand Voltaire ; & Nyon, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, 1777 ; *in*-12. 286 pag., & les Préliminaires 12.

SECOND EXTRAIT.

« LES Lettres font aujourd'hui » l'Opinion, & l'Opinion fait » les Mœurs. » Cette proposition fait-elle l'éloge ou la critique de notre siècle & des Lettres ? C'est ce qu'on examine dans cet Ouvrage. L'Auteur sur cette question est très-favorable à son siècle, & il dit des choses si plausibles, qu'il paroît n'être que juste.

L'enfance de l'homme n'a point été son âge d'innocence, l'Histoire

en est témoin ; sa vieillesse pourroit devenir l'âge du calme & de la santé. On s'est plaint avant nous que la Mode faisoit nos Mœurs ; il peut arriver qu'on cesse de s'en plaindre & qu'on ait à s'en louer. La Mode, qui nous a si souvent gâtés, pourroit un jour nous ramener au vrai & au bon, & tout l'ouvrage de la raison seroit alors de nous y fixer.

La plupart des Moralistes ont détruit les Mœurs en nous faisant désespérer d'en avoir ; ils ont presque tous perverti leur siècle en le calomniant. « D'où viendroit, demande l'Auteur, » cette malheureuse disposition de l'esprit humain, d'aimer à être attristé, de » s'ouvrir plus aisément aux idées » noires qu'à celles qui le raméneroient à la joie ?

» L'homme dur qui décrie son » siècle, abuse, pour nous tromper, » du culte que nous rendons à la » mémoire de nos pères. Il a sur » nous les droits des vieillards &

» des étrangers ; il peut exagérer » tout ce qu'il a vu, & déprécier tout » ce qu'il voit. »

Le grand avantage de ce siècle, & l'heureux effet de l'influence des Lettres, est qu'on rapporte tout à la Morale. « En lisant les Anciens, dit l'Auteur, » on passe avec rapi» dité sur les beautés purement » poëtiques ; on s'arrête au récit » d'une action d'humanité, à la vue » d'un bienfait, d'une leçon de ver» tu domestique, au tableau de l'in» nocence & de la simplicité des » Mœurs antiques. » Parmi les Livres qu'a produits notre siècle, ceux qui sont les plus accueillis, doivent cet avantage aux Mœurs, à la vérité, à la vertu.

« D'où vient le charme des Poë» sies Allemandes & leur succès » parmi nous ? » D'où vient qu'on n'aime plus que les Bergers de Gesner, & que ceux de Théocrite & de Virgile n'ont plus pour nous le même attrait ? C'est que ceux-ci

n'ont pas celui de la vertu. « L'in-
» nocence des Mœurs, l'hoſpitalité
» ſecourable, l'amour paternel, la
» piété filiale, la ſainteté des liens
» qui uniſſent les amants & les
» époux, offrent toujours à la Poëſie
» des ſujets qui attachent. »

Tous les Arts ſont unis maintenant par cet attrait général pour tout ce qui tient aux Mœurs. Greuze, dit l'Auteur, doit avoir la première place parmi les Peintres de ce ſiècle, parce qu'il eſt le Peintre de l'innocence, des vertus domeſtiques, & des paſſions douces deſtinées à unir les familles. Son caractère dominant eſt la vérité, il appartient plus à notre âge. « Et quel
» honneur pour Greuze & pour
» l'âge qui le chérit, & dont on
» n'obtient l'amour qu'avec plus de
» mœurs & de vérité ! Autrefois,
ſelon notre Auteur, « tout ce que
» les Lettres avoient touché ſe
» trouvoit embelli, mais moins
» grand, plus foible & plus léger.

» Dans la Chaire, par exemple, on
» les reconnoissoit à plus de style
» & de parure, à des grâces qui fai-
» soient regretter la simplicité tou-
» chante de l'Evangile... Allez
» entendre ceux que les Lettres
» viennent de former, vous recon-
» noîtrez votre Religion au carac-
» tère grave de leur éloquence, à
» leur manière sçavante & vraie
» dans l'exposition de l'économie
» chrétienne... Tel est le caractère
» des Lettres modernes, elles se
» sont unies à la Religion pour le
» bien des Mœurs. »

Nous exposons ici fidèlement les idées de l'Auteur, & le plus souvent dans ses propres termes : « Cette
» union, dit il, des Lettres avec la
» Religion, n'est pas avouée de
» tous, & pas même de tous ceux
» qui y conspirent; mais de grands
» & nombreux exemples, ajoute-
t-il, » me dispensent de répondre
» aux personnes chagrines qui
» croient qu'il n'est pas chrétien

» de louer son siècle, & d'aider en-
» core l'amour-propre de ceux qui
» ont tant de raisons d'en avoir. »

La Morale devient l'élément naturel de l'Eloquence & de la Poësie, & la gloire littéraire appartiendra toujours à quiconque parlera mieux aux Nations des choses qui les touchent de plus près. « Loin de vou-
» loir ôter aux Gens-de-Lettres ce
» titre de Précepteurs des Mœurs,
» que leurs ennemis ont trouvé
» trop fastueux, je voudrois, dit
l'Auteur, » les rendre jaloux de ce
» beau nom, les pénétrer d'amour
» & de respect pour les saintes
» fonctions qu'il impose, & les
» rappeler souvent à ce retour sur
» eux mêmes... Répandez la ver-
» tu, & le bonheur vous reviendra...
» La vertu naît de la vérité : aimez
» à la dire; ne dites plus qu'elle
» n'arrive point jusqu'à ceux qui
» ont en main le sort des peuples;
» c'est un avantage que vous pou-
» vez espérer de vos efforts réunis

» pour rendre la vérité commune
» & familière. Répandue dans tous
» les esprits, elle fera l'opinion &
» soumettra les maîtres du bon-
» heur. »

Si nous considérons l'influence des Lettres chez nos voisins, nous verrons depuis Philadelphie jusqu'à Stockholm, Pétersbourg & Zurich, (« dont nous aimons, dit l'Auteur, » à mettre le nom modes-
» te à côté des plus grands noms,
» parce qu'elle est la patrie de Gess-
» ner ») nous verrons par-tout l'effort des esprits se porter vers la Morale. « C'est de Londres & de
» Paris que ces villes réfléchissent
» la lumière; & si la Littérature y
» est toute Morale, croyez qu'elle
» a le même caractère dans la mère-
» patrie. »

L'Auteur examine & discute les reproches que l'ignorance fait par-tout aux Gens-de-Lettres. « Pour
» moi, dit-il, j'ai presque toujours
» vu en eux des hommes simples,

» les meilleurs & les plus vrais des » hommes, de bonnes gens; j'ai » fait des vœux pour leur bonheur, » & je leur ai souhaité pour comble de bien, d'être amis les uns » des autres. En quittant un homme célèbre, je ne manque guères » à dire : *il est bon-homme...* Les » sots m'écoutent avec un rire malin; c'est que tout leur effort est » d'être fins, tandis que la raison » vraiment cultivée ne demande » qu'à rétrograder vers la Nature. »

L'Auteur parcourt nos Provinces, sorte de pays étranger par rapport à Paris, il y examine l'influence des Lettres, & il voit par-tout cette influence heureuse y fortifier les vertus, y perfectionner la raison, y étendre la bienfaisance. « J'ai vu, dit-il, « l'humeur & l'envie attribuer à la vanité les fêtes de bienfaisance & de vertu multipliées » de nos jours, sur le modèle de la » Rosière antique de Salency. Si la » vanité se fait souvent connoître à

» de pareils traits, il faudra l'aimer
» comme la vertu elle-même. »

On voit dans quel esprit cet Ouvrage est composé. « Le sage Panégyriste de Colbert avoit fait sentir, dans l'Eloge de ce Ministre, l'importance de soutenir les Loix par les Mœurs, les Mœurs par l'Opinion, & l'Opinion par des Ouvrages où le Génie & le Goût s'uniroient pour embellir la vérité. » Ce peu de mots, dont le sens est si étendu, forment comme le Texte, dont l'Ouvrage que nous annonçons, est un excellent commentaire & un beau développement. L'Auteur craint de trouver peu de Lecteurs disposés à lui donner cette consolation, qui seroit, dit-il, sa récompense, la consolation d'entendre dire qu'il a dit la vérité. « Je n'aurai raison, ajoute-t-il, » qu'en me rencontrant avec la » raison du Lecteur; la foule a déjà » pris un parti contraire... Mais » les honnêtes gens avoueront qu'il

» seroit à souhaiter que j'eusse rai-
» son, que la bonne idée que j'ai
» de mon siècle fût fondée ; & si
» quelqu'un la partage, avouons
» encore que ce ne sera ni un sot ni
» un fripon. »

Nous ferons avec grand plaisir cet aveu que l'Auteur souhaite, & nous y ajouterons qu'il n'y a point d'ame honnête ni d'esprit droit à qui l'Auteur d'un pareil Ouvrage ne devienne cher. Tout y respire l'amour des Lettres & de la vertu, le respect pour les talens, le besoin d'y applaudir, l'art d'en jouir ; l'Auteur paroît ne connoître ni l'orgueil ni l'envie ; il veut plaire aux Gens-de-Lettres, ce desir est marqué chez lui, mais on sent que c'est uniquement parce qu'il les aime & les estime. Son style est plein d'une naïveté aimable, d'une douceur intéressante qui part de son cœur & qui parle à celui des autres ; il a d'ailleurs beaucoup d'esprit & d'idées ; peut-être fera-t-il bien de ne pas

trop s'abandonner à une certaine familiarité qui ſuit de près cette franchiſe naïve avec laquelle il aime à s'exprimer. Voici, par exemple, un morceau où cet abandon l'a jeté dans le mauvais goût.

« Horace, dont on connoît un » peu le ſiècle, avoit raiſon de re» gretter le paſſé, & d'annoncer à » ſes neveux un avenir plus déplo» rable ; mais ſi depuis il a fallu » d'âge en âge applaudir à quicon» que a redit à ſes enfans ces pré» dictions funeſtes, nous devons » être, au dix huitième ſiècle, des » hommes affreux. *Et qu'en dit le* » *cœur, ô mes contemporains ! mes* » *amis !* »

Nous avons trouvé auſſi de l'obſcurité dans quelques phraſes ; au reſte, ſi nous croyons devoir avertir l'Auteur de ces défauts légers & peu fréquens dans ſon Ouvrage, c'eſt parce que, par ſon talent de penſer & d'écrire, il nous paroît digne de l'attention d'un ſiècle,

dont il ſent ſi bien & dont il a ſi bien expoſé les avantages.

DISCOURS *choiſis ſur divers ſujets de Religion & de Littérature.* Par M. l'Abbé Maury, Abbé Commendataire de la Frenade, Chanoine, Vicaire Général & Official de Lombez, & Prédicateur ordinaire du Roi. A Paris, chez le Jay, Libraire, rue St-Jacques, au-deſſus de celle des Mathurins, au grand Corneille, 1777; avec approbation & privilége du Roi; *in*-12. de 454 pages, & les Préliminaires 12.

M. L'ABBÉ MAURY doit tout à ſes talens & à ſes ſuccès. Son Eloge de Fénelon, qui a obtenu l'*acceſſit* au jugement de l'Académie Françoiſe en 1771, lui a procuré, avec l'amitié reconnoiſſante des héritiers du nom de Fénelon, un Canonicat de Lombez, la dignité de Grand-Vicaire & celle

d'Official du même Diocèſe; ſon Panégyrique de St Louis, prononcé l'année ſuivante en préſence de l'Académie Françoiſe, lui a valu, avec les applaudiſſemens de cet illuſtre Corps, l'Abbaye de la Frenade, accordée aux ſollicitations de l'Académie elle-même. Nous croyons, en rapportant ces faits, remarquables dans l'Hiſtoire des Lettres, honorer à-la-fois & M. l'Abbé Maury & les diſpenſateurs des grâces Eccléſiaſtiques; c'eſt ainſi peut-être que toutes les faveurs littéraires devroient être diſtribuées ſur le témoignage des Corps qui ſuivent toujours la voix publique, & qui quelquefois la forment eux-mêmes. L'intrigue ne recevroit pas ſi ſouvent le prix dû à l'étude & aux travaux, & les Lettres ne ſeroient pas privées d'un encouragement néceſſaire.

C'eſt à M. de Fénelon, Evêque de Lombez, que ce Recueil eſt juſtement dédié, le premier & le plus

conſidérable

considérable des Discours oratoires recueillis dans ce Volume, étant l'éloge du célèbre Archevêque de Cambray de ce nom. L'Auteur a retravaillé cet Eloge & l'a enrichi de nouvelles notes; il a retouché le Panégyrique de St Louis, il a donné plus d'étendue aux Réflexions sur les Sermons de Bossuet; il donne aujourd'hui, pour la première fois, le Panégyrique de St Augustin, qu'il a prononcé en présence de la dernière Assemblée du Clergé, le 28 Août 1775.

A la tête de tous ces Discours, paroît un morceau précieux de Littérature, qui est comme la Poëtique du genre dans lequel l'Auteur s'est exercé avec tant de succès. Nous avons déjà eu plus d'une fois occasion de nous expliquer sur ces sortes de Poëtiques placées par tant d'Auteurs à la tête de leurs Ouvrages; on les a souvent attribuées à la vanité ou du moins à une politique intéressée; on y a vu l'audace

de s'ériger en Légiſlateur jointe au beſoin de faire l'apologie de ſes Ouvrages ; mais qui donc parlera dignement de l'Art, ſinon les Artiſtes ? Horace & Boileau ont-ils eu tort de faire un Art Poëtique ? Quiconque s'exerce dans un genre doit avoir médité ſur ce genre, & le réſultat de ſes méditations ne peut qu'être utile au progrès de l'Art ; ſi ſes opinions ont quelque choſe de nouveau ou de ſingulier, elles peuvent renfermer une découverte, & il faut les avoir examinées pour avoir droit de les rejeter. Maſſillon, long-temps placé dans l'opinion publique au-deſſous de Bourdaloue, par la ſeule raiſon peut-être que la réputation de Bourdaloue étoit faite avant la ſienne, étoit mis depuis quelque-temps beaucoup au-deſſus; on n'accordoit preſque plus que de la Logique à Bourdaloue, & l'on réſervoit la palme de l'éloquence pour Maſſillon. Voici M. l'Abbé Maury qui, par des raiſons nouvel-

les & bien exposées, paroît rendre la supériorité à Bourdaloue, qui montre même dans Massillon des défauts plus considérables qu'on ne l'avoit cru, & en général plus de grâce & d'esprit que de véritable éloquence; le voilà qui paroît mettre Bossuet au dessus de Bourdaloue, & par conséquent de Massillon, même pour les Sermons, ouvrages les moins travaillés de tous ceux de Bossuet: le goût ne peut certainement que gagner beaucoup à l'examen de ces opinions & des raisons sur lesquelles elles sont appuyées. En général, le Discours de M. l'Abbé Maury, sur l'Eloquence de la Chaire, contient des réflexions utiles, tant sur l'art en général, que sur les différentes parties d'un Discours oratoire. Les divers sujets qu'il traite sont parfaitement distingués par les sommaires mêmes auxquels ils se rapportent; mais nous ne sçavons s'ils naissent tous assez naturellement

les uns des autres, s'ils sont assez liés entr'eux, & s'il résulte de la manière dont ils sont amenés & placés, un ensemble assez marqué, une méthode assez sensible, une marche assez régulière. Ce Discours, au reste, renferme les détails les plus instructifs & les plus piquans. L'Auteur n'a pas dédaigné l'éloquence des Missionnaires, il a eu raison, c'est dans les Missions qu'on voit les plus beaux & les plus grands effets de l'Eloquence; il peint dans M. Bridaine cette énergie populaire, pleine d'images & de mouvemens; cet organe tonnant qui rendoit croyables tous les prodiges que l'Histoire nous raconte de la déclamation des Anciens; ce silence profond qui régnoit dans l'assemblée, sur-tout quand il prêchoit à l'entrée de la nuit, silence interrompu de temps en temps par des soupirs longs & lugubres, qui partoient à-la-fois de toutes les extrémités du Temple. Le même M.

Bridaine, prêchant en 1751 dans l'Eglise de St Sulpice à Paris, apperçut dans l'assemblée un grand nombre d'Evêques & de personnes décorées & une foule d'Ecclésiastiques attirés par sa célébrité, & curieux d'entendre un genre d'éloquence peu usité dans la Capitale. Voici quel fut son exorde :

« A la vue d'un Auditoire si nou-
» veau pour moi, il semble, mes
» frères, que je ne devrois ouvrir
» la bouche que pour vous deman-
» der grâce en faveur d'un pauvre
» Missionnaire dépourvu de tous
» les talens que vous exigez quand
» on vient vous parler de votre sa-
» lut. J'éprouve cependant aujour-
» d'hui un sentiment bien différent;
» & si je suis humilié, gardez-vous
» de croire que je m'abaisse aux
» misérables inquiétudes de la va-
» nité... A Dieu ne plaise qu'un
» Ministre du Ciel pense jamais
» avoir besoin d'excuse auprès de
» vous; car, qui que vous soyez,

» vous n'êtes tous, comme moi, » que des pécheurs. C'eſt devant » votre Dieu & le mien que je me » ſens preſſé dans ce moment de » frapper ma poitrine. Juſqu'à pré- » ſent j'ai publié les juſtices du » Très-Haut dans des Temples » couverts de chaume; j'ai prêché » les rigueurs de la Pénitence à » des infortunés qui manquoient » de pain; j'ai annoncé aux bons » habitans des campagnes les véri- » tés les plus effrayantes de ma Re- » ligion. Qu'ai je fait, malheureux! » j'ai contriſté les pauvres, les meil- » leurs amis de mon Dieu; j'ai » porté l'épouvante & la douleur » dans ces ames ſimples & fidelles » que j'aurois dû plaindre & conſo- » ler. C'eſt ici, où mes regards ne » tombent que ſur des Grands, ſur » des Riches, ſur des Oppreſſeurs » de l'humanité ſouffrante, ou ſur » des pécheurs audacieux & endur- » cis, ah! c'eſt ici ſeulement qu'il » falloit faire retentir la Parole

ſainte dans toute la force de ſon
» tonnerre, & placer avec moi dans
» cette chaire, d'un côté la mort
» qui vous menace, & de l'autre
» mon grand Dieu qui vient vous
» juger. Je tiens aujourd'hui votre
» ſentence à la main. Tremblez
» donc devant moi, hommes ſu-
» perbes & dédaigneux qui m'écou-
» tez: la néceſſité du ſalut, la cer-
» titude de la mort, l'incertitude
» de cette heure ſi effroyable pour
» vous, l'impénitence finale, le Ju-
» gement dernier, le petit nombre
» des Elus, l'Enfer, & par-deſſus
» tout l'Eternité! L'Eternité! voilà
» les ſujets dont je viens vous en-
» tretenir, & que j'aurois dû ſans
» doute réſerver pour vous ſeuls.
» Eh! qu'ai-je beſoin de vos ſuffra-
» ges, qui me damneroient peut-
» être ſans vous ſauver? Dieu va
» vous émouvoir tandis que ſon
» Miniſtre indigne vous parlera;
» car j'ai acquis une longue expé-
» rience de ſes miſéricordes; alors

» pénétrés d'horreur pour vos ini-
» quités passées, vous viendrez vous
» jeter entre mes bras en versant
» des larmes de componction & de
» repentir, & à force de remords
» vous me trouverez assez élo-
» quent. »

Il est certain qu'à l'exception de deux ou trois traits de familiarité un peu trop forte qui déparent cette tirade, elle n'offre que des beautés supérieures à l'éloquence ordinaire, & dignes, comme le dit M. l'Abbé Maury, de Bossuet ou de Démosthène.

Tout le monde a retenu ce trait du Sermon de M. Bridaine sur l'Eternité.

« Je n'ai encore, dites-vous, que
» vingt ans, que trente ans. Ah!
» ce n'est pas vous qui avez vingt
» ou trente ans, c'est la mort qui a
» déjà vingt ans, trente ans d'avan-
» ce sur vous. »

Le morceau le plus remarquabl[e] du Discours de M. l'Abbé Mau[ry]

ſur l'Eloquence, eſt l'éloge qu'il fait de St Vincent de Paul : « Homme, dit-il, d'une ſublime vertu & d'une aſſez médiocre renommée, le meilleur Citoyen que la France ait eu, l'Apôtre de l'humanité, qui, après avoir été berger pendant ſon enfance, a laiſſé dans ſa patrie des établiſſemens plus utiles aux malheureux, que les plus beaux monumens de Louis XIV ſon Souverain. »

Comme nous avons tout lieu de penſer que M. l'Abbé Maury aura l'honneur de changer les idées communes ſur ce qui concerne cet homme ſi digne d'être connu, nous tranſcrirons ici preſque entièrement l'éloge qu'il en fait, quoique ce morceau excède la longueur d'une citation ordinaire.

« Vincent de Paul fut ſucceſſivement eſclave à Tunis, Précepteur du Cardinal de Retz, Curé de village, Aumônier général des Galères, Principal de Collége,

» Chef des Miſſions, & Adjoint au
» Miniſtère de la feuille des Béné-
» fices. Il inſtitua en France les
» Lazariſtes, les Filles de la Cha-
» rité qui ſe dévouent au ſoulage-
» ment des malheureux... Il fonda
» des hôpitaux pour les Enfans-
» trouvés, pour les Orphelins, pour
» les Foux, pour les Forçats & pour
» les Vieillards. Sa généreuſe com-
» miſération s'étendit ſur tous les
» genres de malheurs dont l'eſpèce
» humaine eſt accablée, & on trou-
» ve des monumens de ſa bienfai-
» ſance dans toutes les Provinces
» du Royaume.... Tandis que les
» Souverains, armés les uns contre
» les autres, ravageoient la terre
» déjà dévaſtée par d'autres fléaux,
» le fils d'un laboureur de Gaſcogne
» réparoit les calamités publiques,
» & répandoit plus de vingt mil-
» lions en Champagne, en Picar-
» die, en Lorraine, en Artois, où
» les habitans mouroient de faim
» par villages entiers, & reſtoient

» enſuite dans les campagnes ſans
» ſépulture, juſqu'au moment où
» Vincent de Paul ſe chargea d'en
» payer les frais. Il exerça pendant
» quelque temps un Miniſtère de
» zèle & de charité ſur les galères.
» Il vit un jour un malheureux for-
» çat qui avoit été condamné à trois
» années de captivité pour avoir
» fait la contrebande, & qui pa-
» roiſſoit inconſolable d'avoir laiſſé
» dans la plus extrême miſère ſa
» femme & ſes enfans. Vincent de
» Paul offrit de ſe mettre à ſa pla-
» ce; &, ce qu'on aura peine ſans
» doute à concevoir, l'échange fut
» accepté. Cet homme vertueux
» fut enchaîné dans la chiourme
» des galériens, & ſes pieds reſtè-
» rent enflés pendant le reſte de ſa
» vie du poids de ces fers honora-
» bles qu'il avoit portés. On ſent
» tout ce qu'un pareil trait peut
» inſpirer à un Orateur, & com-
» bien il ſeroit indigne de ſon art

» s'il le racontoit ſans faire verſer
» des larmes.

» Lorſque Vincent de Paul vint
» à Paris, on vendoit les Enfans-
» trouvés dans la rue St - Landry,
» ving ſols la pièce, & on les don-
» noit par charité, diſoit on, aux
» femmes malades qui avoient be-
» ſoin de ces innocentes créatures
» pour leur faire ſucer un lait cor-
» rompu. Ces enfans, que le Gou-
» vernement abandonnoit à la pitié
» publique, périſſoient preſque
» tous; & ceux qui échappoient par
» haſard à tant de dangers, étoient
» introduits furtivement dans des
» familles opulentes pour dépouil-
» ler les héritiers légitimes... Vin-
» cent de Paul fournit d'abord des
» fonds pour nourrir douze de ces
» enfans; bientôt ſa charité ſoula-
» gea tous ceux qu'on trouvoit ex-
» poſés aux portes des Egliſes; mais
» cette nouvelle ferveur, qu'inſpire
» toujours un nouvel établiſſement,
» s'étant refroidie, les ſecours man-

» quèrent entièrement, & les ou-
» trages faits à l'humanité alloient
» recommencer. Vincent de Paul
» ne se découragea point; il con-
» voqua une assemblée extraordi-
» naire, il fit placer dans l'Eglise
» un grand nombre de ces malheu-
» reux enfans, & montant aussi-tôt
» en chaire, il prononça, les yeux
» baignés de larmes, le discours
» suivant :

» Mesdames, la compassion & la
» charité vous ont fait adopter ces
» petites créatures pour vos enfans;
» vous avez été leurs mères selon
» la grâce, depuis que leurs mères
» selon la Nature les ont abandon-
» nés : voyez maintenant si vous
» voulez aussi les abandonner. Ces-
» sez à-présent d'être leurs mères
» pour devenir leurs juges; leur
» vie & leur mort sont entre vos
» mains... Ils vivront, si vous con-
» tinuez d'en prendre un soin cha-
» ritable; ils mourront tous si vous
» les délaissez. On ne répondit à

» cette pathétique exhortation que
» par des ſanglots ; & le même
» jour, dans la même Egliſe, au
» même inſtant, l'Hôpital des En-
» fans-Trouvés de Paris fut fondé
» & doté de quarante mille livres
» de rente. La vie de Vincent de
» Paul fut un tiſſu de bonnes œu-
» vres dont nous jouiſſons encore.
» Il vécut juſqu'à l'âge de quatre-
» vingt-cinq ans. Il étoit fort aſ-
» ſoupi le jour de ſa mort. Un de
» ſes amis lui demandant la cauſe
» de ce ſommeil continuel, il ré-
» pondit en ſouriant : *c'eſt le frère*
» *qui vient en attendant la ſœur.*
» Jamais on n'a mieux pardonné à
» la Nature la néceſſité de mourir.
» Le malheur de ſaint Vincent de
» Paul, ſi c'en eſt un d'être peu
» loué, & même peu connu, ſon
» malheur fut de n'être point célé-
» bré au moment de ſa mort en
» 1661, par cet éloquent Boſſuet
» qui immortaliſoit tous ſes Héros,
» & qui, dans le même temps, com-

» posoit des Oraisons funèbres sur
» des sujets beaucoup moins dignes
» de son génie. »

C'est réellement un assez singulier effet de nos disputes théologiques, qu'un sujet si fécond, si riche, si intéressant, ait presque toujours été réduit, par la stérilité des Orateurs, à d'inutiles déclamations contre l'Abbé de St Cyran & ses amis, tant l'esprit polémique dessèche le cœur & rétrécit le génie. Nous ne pouvons qu'adopter la plupart des jugemens de l'Auteur, & qu'applaudir aux sentimens répandus dans ce Discours, sur-tout à ceux ci :

« On ne sçauroit trop se dire à
» soi-même, qu'il vaudroit mieux
» laisser les pécheurs dans l'indo-
» lence, que de les précipiter dans
» le désespoir ; que ce n'est plus at-
» teindre le but que de passer toutes
» les bornes ; que l'Evangile est une
» loi de charité, & non un code de
» fureur ; que les hommes sont na-
» turellement si foibles, que leurs

» fautes doivent inſpirer plus de
» commiſération que de courroux;
» qu'un Prédicateur n'eſt point le
» Miniſtre des vengeances du Ciel,
» mais le diſpenſateur de ſes miſé-
» ricordes. »

Dans le Panégyrique de St Louis, l'article des Croiſades, que l'on attend, dit M. l'Abbé Maury, comme le double écueil du Héros & de l'Orateur, eſt chez lui un morceau hardi & brillant; nous ne pouvons cependant lui accorder « que la
» malignité du ſiècle ne les con-
» damne aujourd'hui que parce
» qu'un Saint les a continuées; »
ceux qui ne les condamneroient que par un pareil motif, mériteroient peu la peine que prend M. l'Abbé Maury de les réfuter. « Nous
» ne pouvons concevoir où il a vû
» que tous les autres Souverains
» Croiſés échappent à la cenſure. »
Certainement on les condamne tous également, ou ceux qui ſeroient capables d'une injuſtice ſi manifeſ-

te & d'une contradiction si grossière, encore un coup, doivent être comptés pour rien. Tout ce qu'on peut dire, c'est que dans un Prince irréprochable comme St. Louis, on ne trouve à reprendre que les Croisades, au lieu qu'on a bien d'autres reproches à faire à la plupart des autres Croisés, Sujets ou Souverains.

Mais quand l'Orateur s'échauffe sur ce sujet, jusqu'à s'écrier : *Eh ! où en seriez-vous sans les Croisades?* Il passe certainement un peu les bornes. Hors delà il avouera que les voyages & le commerce auroient pu amener, par des moyens plus doux, cette réforme de nos mœurs qu'il attribue aux relations que les Croisades nous donnèrent avec les villes policées & les peuples civilisés de la Grèce. Ajoutons que dans le chaos du Bas-Empire, ces villes très-mal policées & ces peuples très-mal civilisés, ne nous offroient guères que les vices de la corrup-

tion à joindre aux vices de la grossièreté que nous portions chez eux.

Le Panégyrique de St Augustin nous paroît écrit d'un style ferme & noble, digne de l'auguste Assemblée devant laquelle parloit l'Orateur. La conduite de l'Evêque d'Hyppone à l'égard des Hérétiques de son temps, méritoit d'être proposée pour modèle; sa Doctrine sur la tolérance civile est très-bien exposée ici, & St Augustin est habilement justifié de variation à cet égard. Les plus coupables de ses adversaires étoient les Donatistes ou Circoncellions, hérétiques, brigands & assassins; hérétiques, il les réfutoit & les instruisoit; brigands, il cherchoit encore les moyens de les tolérer & de les ramener; assassins, il fallut bien les abandonner au glaive de la Justice. Voilà le résultat des réflexions de M. l'Abbé Maury à cet égard. Mais ne privons point nos Lecteurs de ce morceau éloquent, dont St Augustin lui-

même a fourni les principales idées.

« Un homme vient ſe jeter en-
» tre les Circoncellions & l'Empe-
» reur.... C'eſt Auguſtin, le ſeul
» Auguſtin. Que ne puis-je inter-
» rompre mon Diſcours pour lire
» les Lettres de ce grand homme à
» Apringius, au Proconſul Donat,
» au Tribun Marcellin ! Nous vou-
» lons, leur écrit-il, vaincre le mal
» par le bien.... Remettez l'épée
» dans le fourreau. Livrez ces cou-
» pables à notre zèle, & bientôt
» éclairés par nos leçons, ils vien-
» dront, ſujets dociles & ſoumis, ſe
» proſterner aux pieds du Trône...
» Si vous les exterminez, nous n'o-
» ſerons plus nous plaindre de leurs
» attentats; car nous ſommes dé-
» terminés à perdre tous la vie plu-
» tôt que d'en expoſer un ſeul à la
» rigueur de vos jugemens. Non,
» non, les maux des Chrétiens ne
» doivent point être vengés par des
» meurtres... Je n'oſerois plus lire
» à mon Peuple les Actes de nos

» Martyrs, si l'Histoire consignoit
» à la suite de leur mort de si san-
» glantes catastrophes. Telle fut
» pendant plus de trente années
» d'Episcopat l'inaltérable douceur
» de l'Evêque d'Hyppone.... Je
» sçais que vaincu dans sa vieillesse
» par la raison, par l'expérience,
» par les conseils de ses collégues,
» il justifia dans deux Ecrits diffé-
» rens, la rigueur des Loix Impé-
» riales portées contre les Donatis-
» tes, & qu'il cessa de protéger ces
» Sectaires quand il s'apperçut qu'ils
» abusoient de ses propres maxi-
» mes. Mais je n'ai pas cru devoir
» lui dérober la gloire qu'il mérita
» d'abord par les longues épreuves
» de sa charité... Eh! qui osera
» blâmer la justice de St Augustin?
» qui pourra prendre la défense des
» Circoncellions? Quoi! l'hérésie
» doit-elle donc être jamais la sau-
» ve-garde des malfaiteurs? A quel
» titre, à quel Tribunal les enne-
» mis du genre-humain préten-

» dront ils avoir le droit de com-
» mettre les plus grands crimes avec
» impunité, dès qu'ils seront aussi
» les ennemis particuliers de l'E-
» glise ? O immortel Augustin ! ta
» belle ame épuisa toutes les res-
» sources de la pitié, de la clémen-
» ce, de la bonté envers les Héré-
» tiques ! »

A cette conduite de St Augustin, joignons celle que tint l'aimable, le vertueux, le tendre Fénelon, lorsqu'il consacroit ses sublimes talens à la conversion des Hérétiques.

« Fénelon, Chrétien pour être
» plus humain, Prêtre pour se ren-
» dre plus utile ; . . . Apôtre d'une
» Religion que la persuasion & la
» charité ont établie, ne veut point
» d'autres armes pour en multiplier
» les conquêtes ; il sçait que la dou-
» ceur opère des conversions, au
» lieu que la violence n'enfante
» que des parjures ; & s'il accepte
» la qualité de Chef des Missions

» Royales, c'eſt à condition qu'on
» inſtruira les Hérétiques ſans les
» perſécuter, & que Louvois éloi-
» gnera les Légions de Louis XIV
» de ces Provinces déſolées où Fé-
» nelon ira combattre les Calviniſ-
» tes avec toutes les forces réunies
» de ſon éloquence, de ſes exem-
» ples & de ſes bienfaits. »

En voilà plus qu'il n'en faut pour faire connoître les talens de M. l'Abbé Maury, & ſa Doctrine vraiment Chrétienne & ſi conforme à l'humanité.



MÉMOIRES concernant l'Hiſtoire, les Sciences, les Arts, les Mœurs, les Uſages, &c. des Chinois, par les Miſſionnaires de Pékin. Tome ſecond. A Paris, chez Nyon, Libraire, rue Saint-Jean-de-Beauvais, vis-à-vis le Collége, 1777; avec approbation & privilége du Roi; 1 vol. *in*-4°. de 650 pag. avec figures.

SECOND EXTRAIT.

Nous avons rendu compte, dans le Journal de Janvier dernier, d'un très-long morceau ſur l'*antiquité des Chinois*, composé par le P. Amiot, qui eſt à la tête de ce Volume, & qui occupe 364 pages. Il eſt ſuivi d'un autre Ouvrage qui a pour titre, *Remarques ſur un Ecrit de M. P.* **, intitulé : *RECHERCHES SUR LES EGYPTIENS ET LES CHINOIS*. L'Auteur, qui ne ſe nomme pas, eſt un Miſſionnaire

Européen, & vraiſemblablement le même que celui qui, dans le premier Volume de ces Mémoires, a donné un Traité ſur l'origine des Chinois, ſous le nom d'un Chinois appelé Ko. L'Auteur du Traité que nous annonçons, ne ſe propoſe pas de relever toutes les mépriſes de M. Paw. Il ne s'attache « qu'à des » choſes, dit-il, qui ne demandent » ni ſcience ni critique, parce que » les Lecteurs les moins en état de » diſtinguer le vrai du faux, ſçau- » ront à quoi s'en tenir ſur un Ecri- » vain qui s'y eſt pris avec ſi peu » d'art & d'adreſſe pour ſurprendre » leur bonne foi. » On jugera ſans doute qu'il auroit été plus utile que l'Auteur ſe fût arrêté ſur les objets les plus importans. Il eſt viſible qu'il a voulu éviter un écueil. M. de Paw ſoutient & veut prouver que les Chinois ne tiennent rien des Egyptiens, c'eſt auſſi le ſentiment du Miſſionnaire, qui a craint qu'en réfutant M. P. ſur les mœurs

&

& sur les usages des Chinois, il ne fit voir qu'ils avoient des rapports avec ceux des Egyptiens. En conséquence, il a gardé le silence sur les points les plus propres à établir la conformité entre les deux Nations, & ne s'est attaché qu'à des choses moins importantes, auxquelles il a souvent donné trop d'étendue. Nous ne croyons pas que le ton qui règne dans cette réponse, soit généralement approuvé : le style en est diffus & la critique amère.

Il est certain que M. P. a avancé beaucoup de choses fausses au sujet des Chinois; mais parmi toutes celles-là il y en a qu'il étoit presque inutile de relever. Nous allons essayer d'indiquer quelques-unes de celles qui peuvent être plus intéressantes.

M. P. a avancé que, dans l'intérieur des Provinces, il n'y a presque aucune ombre de culture. Le Missionnaire répond qu'en 1761,

l'Empereur fit faire le dénombrement de toutes les Provinces, & que l'on trouva 198, 214, 555 perſonnes.

M. P., en parlant de l'incendie des livres à la Chine, dit qu'il y a des gens qui en doutent & d'autres qui le nient, & il regarde ce point comme très-difficile à réſoudre. Le Miſſionnaire, au lieu de répondre directement, attaque aſſez indécemment la mémoire & la réputation de MM. Fourmont & Freret. « La Traduction des titres des li-
» vres qui ſont à la Bibliothèque
» du Roi, dit-il, a tellement acca-
» blé l'érudition & la ſcience de
» M. Fourmont, qu'il y a ſuccom-
» bé au-delà de ce qu'il nous con-
» vient d'en dire. Auſſi M. Freret,
» qui avoit plus de prudence, plus
» de ſçavoir-faire, plus de dexté-
» rité, & ſçavoit mieux ſe parer
» des plumes du Paon, ne s'eſt pas
» fait ſcrupule de ſe moquer avec
» candeur, dans ſes Lettres ſecret-

» tes, de la bonne foi de ce célèbre
» Académicien. »

Il faut avouer que M. Freret, qui n'avoit aucune connoiſſance de la Langue Chinoiſe, n'étoit point en état de juger de ce que M. Fourmont faiſoit. D'un autre côté, celui-ci, plus occupé du mécaniſme de la Langue dont il vouloit donner la connoiſſance à l'Europe, n'avoit pu acquérir toute l'érudition néceſſaire pour juger de tous les livres Chinois, & il s'eſt trompé quelquefois à cet égard; mais il étoit d'autant moins néceſſaire de le maltraiter dans cet article, qu'on pourroit faire les mêmes reproches au Miſſionnaire qui déclame ainſi contre tous ceux qui ont voulu écrire ſur les Chinois. Dans le premier Volume de ces Mémoires, pag. 87, 101, &c. il prend à diverſes repriſes *Tao-yuen* pour un livre, & il dit *Lieou* dans ſon *Tao-yuen* rapporte; or, *Tao-yuen* eſt un des noms de *Lieou*, qui s'appeloit

Lieou-Tao yuen. Il eſt l'Auteur du Livre intitulé : *Vai-ki.* Le mérite de M. Fourmont, ſa réputation juſtement acquiſe & pluſieurs autres raiſons nous obligent à prendre ici ſa défenſe. Nous aurions mieux aimé que l'Editeur l'eût fait avant nous, en ſupprimant un article auſſi inutile que celui-ci, qui ne renferme d'ailleurs rien d'intéreſſant.

M. P. prétend que les Chinois ſont venus des hauteurs qui ſont aux environs de la rivière de Selinga en Tartarie, il n'en allègue pour preuve que la deſcente du Mercure. Le Miſſionnaire ſe moque avec raiſon d'une pareille preuve ; mais il ne dit rien ſur le fond du ſujet, & il ſe jette dans des déclamations vagues. Dans une autre remarque, il fait voir que M. P. s'eſt trompé groſſièrement lorſqu'il a dit qu'un Chinois en colère qui tue ſa femme, n'eſt pas reſponſable de ſa conduite devant le Juge. Il le relève également ſur pluſieurs au-

tres points, parce que M. P. a décrié autant qu'il a pu la Nation Chinoiſe, en attaquant leur Gouvernement & leur morale. Où il ſembleroit que cet Ecrivain auroit quelque raiſon, c'eſt ſur les enfans expoſés : il cite à ce ſujet le témoignage des Jéſuites qui, en trois ans, en ont compté 9702 ; mais, ajoute-t-il, ils n'ont pas compté ceux qui avoient été écraſés à Pékin ſous les pieds des chevaux. A cela le Miſſionnaire répond qu'il y a cette différence entre les villes d'Europe & Pékin, que, quoique les rues de celles-ci ſoient très-larges & fort droites, ce ſont ceux qui ſont à cheval ou en voiture qui doivent éviter de heurter les gens de pied, police, dit-il, d'autant plus ſingulière, que l'on ne peut ni galopper ni aller au grand trot dans les rues. Des corps-de-gardes de ſoldats, diſtribués çà & là, ont grand ſoin de la faire obſerver. Cette police doit donc prévenir les malheurs. En ſe-

cond lieu, les Idolâtres, qui croient à la Métempſycoſe, & qui ſe font un mérite de ſoigner la ſanté des animaux & de ſauver la vie à un inſecte, écarteroient au moins ceux de ces enfans qui ſeroient expoſés à être écraſés. Enfin, il ſoutient qu'aucun enfant n'a jamais été abandonné au milieu de la rue de manière à y pouvoir être écraſé par les chevaux. En un ſiècle, dit-il, à peine arrive-t-il qu'un ou deux ſoient écraſés par accident. Les malheurs des temps, les guerres, la miſère des parens, les ont obligés d'abandonner des enfans qu'ils ne pouvoient nourrir. C'eſt ce qui eſt arrivé de temps en temps, c'eſt-à-dire, dans les temps de guerre ou de famine : l'Europe peut fournir de ſemblables exemples. On a trop exagéré, continue-t-il, l'infanticide chez les Chinois : « Les relations Européennes, même celles » qui ſembleroient devoir être plus » exactes, (il veut ſans doute par-

ler des relations des Miſſionnaires eux-mêmes qui ont donné lieu à cette accuſation) »comptent trop ſur » la pénétration du Lecteur, & ne » diſent point à quelle année, à » quelles circonſtances particuliè- » res il faut rapporter leurs récits, » & étendent confuſément à tout » l'Empire ce qui ne regarde que » quelques villes, ou tout au plus » quelques provinces, & dans ces » villes ou provinces, le plus bas » peuple, & encore dans les mau- » vaiſes années & dans les temps » où la diſette étoit extrême. Ainſi » tous les gens de condition, tous » les citoyens & artiſans un peu ai- » ſés, tous les cultivateurs, tous les » gens de guerre, ne peuvent être » accuſés de cette action barbare. » Mais enfin, ajoute-t-il, il faut dire un mot de ces enfans qu'*on jette dans la rivière, après leur avoir lié au dos une courge vuide, de ſorte qu'ils flottent long-temps avant d'expirer.* La vérité du fait ſuppoſée,

dit-il, les pères & mères ont recours à ce triste expédient pour allonger d'autant la vie de ces infortunés & charger leur péril, leurs larmes, & leurs cris d'émouvoir la compassion. Ces infortunés enfans sont des victimes offertes à l'esprit de la rivière, d'après des oracles, en vertu d'un sort, ou en exécution d'un dévouement. Dès-lors, & après cette observation, le Missionnaire a tort de dire *la vérité du fait supposée* : il y a donc de ces enfans exposés? Ces dévouemens au reste, dit-il, sont rares. Ce qu'il dit ensuite n'est pas absolument clair; il prétend que, par une suite de la même superstition, on n'ose les délivrer, dans la crainte d'attirer sur soi la colère du Dieu à qui ils sont offerts. Dès-lors ces enfans doivent périr; & leurs parens, en les exposant, ne peuvent espérer de toucher la compassion de ceux qui les apperçoivent. Pourquoi ajouter *que les enfans morts que l'on voit sur l'eau n'y*

ont été jetés que cadavres? il en est de même des enfans exposés qu'on trouve morts. Leurs parens trop pauvres, dit-il, les ont portés morts dans l'endroit destiné à l'exposition pour leur procurer le bénéfice de la sépulture que leur donne la Police. Il résulte delà que parmi tous ces enfans, il y en a qui ont été exposés morts pour épargner les frais de la sépulture qu'on n'étoit point en état de leur procurer; qu'il y en a d'autres qu'on dévoue tous vivans à la mort, aux Esprits des rivières, & que la superstition empêche de sauver.

L'Auteur, souvent trop étendu dans ses détails, n'en dit pas toujours assez. Il finit par ajouter que *l'exposition des enfans à la Chine est tellement tolérée, ou plutôt autorisée, que loin de rechercher personne pour cela, on fait enlever les enfans tous les jours de grand matin, comme pour avertir qu'on peut les exposer la nuit. Si les nourrices qu'on*

leur donne aux frais du Gouvernement, n'en sauvent pas un si grand nombre que celles d'Europe, c'est qu'il n'appartient qu'à la Religion de rendre les loix de bienfaisance efficaces. On expose donc beaucoup d'enfans ; il semble que le Missionnaire n'en veuille pas convenir : il ne dit qu'un mot des nourrices; &, pour l'honneur des Chinois, il devoit s'étendre sur ce sujet. Il est dit dans les Lettres édifiantes, que dans les villes de la Chine, il y a des maisons pour les enfans trouvés ; qu'elles sont administrées avec beaucoup d'ordre ; que des hommes sont chargés d'aller ramasser tous les jours ces enfans; qu'on leur donne des nourrices, & qu'on en a le plus grand soin. Nous croyons que l'Auteur devoit ajouter ces détails, dès-lors les Chinois ne différeront pas des Nations de l'Europe.

On peut consulter sur ce sujet le Tome XV des Lettres édifiantes, pag. 101 & suivantes. On y trouve

un projet d'un Hôtel de miſéricorde pour les enfans expoſés. Le Chinois qui en eſt l'Auteur, après avoir avoué qu'on expoſe à la Chine un très-grand nombre d'enfans, rapporte les moyens que l'on a pris en différens temps pour les ſauver. Dans les notes qui ſont du P. d'Entrecolles, on voit qu'à Jao-tcheou, & dans les villes des environs, les pauvres expoſent rarement leurs enfans. Ils les portent pendant la nuit à la porte de l'Hôpital. En Hiver il y a une eſpèce de crêche avec du coton, on y met l'enfant, on ſonne la cloche & on s'enfuit auſſitôt. Il y a peu d'années, ajoute-t-on, que l'Empereur a renouvellé les anciens Edits relativement à ces enfans. De pareils témoignages, que le Miſſionnaire doit avoir ſous les yeux, ſont une réponſe directe aux aſſertions de M. P., & il nous ſemble qu'on auroit dû en faire uſage.

Le Miſſionnaire anonyme revient encore ſur la population, que M. P.

attaque de nouveau; & il indique à cette occasion le nombre des arpens de terres cultivées, qui se monte, pour les Terres des Bannières Tartares à, 1 ouan 3838 king.

Terres du Peuple, 708 ouan 1142 king 88 mou.

Terres Militaires, 25 ouan 9418 king 42 mou.

Terres des Miao & Pagodes, 3620 king.

Terres des Lettrés, 1429 king & quelques mou.

Le *ouan* désigne dix mille, le *king* contient cent mou, & le *mou* est l'arpent Chinois, qui est de 240 pas de long sur un pas de largeur; le pas est de dix pieds, & le pied est à un millième près comme celui de Paris. Plus bas, pag. 526, l'Auteur dit que la toise est de dix pieds, le pied & la toise ne peuvent avoir la même longueur. Il releve encore M. P. sur ce qu'il dit que la Chine n'est jamais sujette à la peste.

M. P. avoit dit qu'on n'a jamais pu parvenir, à la Chine, à faire une bonne liqueur. Le Missionnaire observe que la vigne & le vin de raisin étoient connus à la Chine plus de 125 ans avant l'Ere Chrétienne. Il ajoute que les vignes ont été arrachées par Edit public, parce qu'elles ne réussissoient que trop, détournoient de l'agriculture & lui enlevoient des terres. M. P. a trouvé un régime diététique chez les Egyptiens, & a soutenu que les Chinois n'en avoient point. Le Missionnaire répond à cela que la diététique avoit paru si essentielle aux Législateurs des premières Dynasties (Chinoises), qu'ils lui avoient comme subordonné tout le dispositif des loix. « Logement, dit-» il, habits, nourriture, exercices, » travaux, tout étoit réglé sur le » climat, la saison, l'âge, la con-» dition & les forces. La Police, » par exemple, étoit chargée d'in-» diquer le jour où l'on devoit

» quitter les habits d'Eté, & de
» même pour les autres ſaiſons. . .
» Notre ancienne diététique indi-
» quoit la cuiſſon propre de cha-
» que viande, & la ſaiſon où elle
» étoit plus profitable, les aſſaiſon-
» nemens convenables aux diffé-
» rens pays & climats, les choſes
» qu'on pouvoit ou ne pouvoit pas
» manger à un même repas, &c. »
Ainſi, contre le ſentiment de M. P., les Chinois avoient, comme les Egyptiens, une diététique.

Il ſeroit trop long de ſuivre notre Auteur dans toutes ſes réponſes à M. P., qui a haſardé beaucoup de choſes ſur les arts, & ſur tout ſur la peinture. Le Miſſionnaire fait voir l'habileté des Chinois à peindre les plantes & les animaux; il parle de l'eſtime qu'ils ont pour la peinture, du cas qu'ils font des beaux tableaux qu'ils achettent à grand prix. Il dit qu'ils ont beaucoup écrit ſur ce ſujet, & cela depuis très-long-temps. L'Auteur

prétend que la peinture à fresque a été connue à la Chine plus de cinq siècles avant l'Ere Chrétienne. Il indique à ce sujet quelques ouvrages qui étoient si ressemblans, que les animaux mêmes y étoient trompés.

L'imprimerie en planches est fort ancienne à la Chine, comme on le sçait. L'usage du verre *Lieou li* étoit connu avant l'Ere Chrétienne, quoique M. P. prétende que ce n'a été que sous le règne de Kang-hi. La porcelaine y est connue également, au moins, dit l'Auteur, depuis les Han, 125 ans avant J. C. A en juger par les pièces qui en restent chez les curieux, elle n'étoit pas si transparente, mais l'émail en étoit plus fin, plus vif & plus éclatant.

Comme il y a peu d'ordre dans l'Ouvrage de M. P., l'Auteur est souvent obligé, pour le suivre, de revenir plusieurs fois sur le même sujet. M. P. a dit, *qui a jamais en-*

tendu parler des tableaux & des statues des Empereurs de la Chine? Le Missionnaire répond que l'Empereur actuel possède encore des tableaux qui ont été portés en Chine par des François du temps des dernières Croisades. Ce fait prouve que les Chinois ont conservé avec soin les tableaux, & nous rend croyable un autre fait rapporté par deux voyageurs Arabes qui étoient à la Chine dans le IXe siècle de l'Ere Chrétienne, & qui assurent avoir vu, dans le palais de l'Empereur, divers tableaux qui représentoient des sujets tirés de la Bible. Le Missionnaire ajoute que les amours des Dieux de la Grèce, & toutes les nudités apportées à Canton par les Européens, sont dans le palais de l'Empereur.

A l'occasion de différentes autres parties des Arts, le Missionnaire observe qu'il a été étonné, à son arrivée à la Chine, de voir les échafauds des architectes du palais pour

les plus énormes bâtimens ; ils ne consistoient qu'en de longues perches auxquelles on ne donne pas un coup de hache, où l'on n'enfonce pas un clou, & qu'on fait servir pendant plusieurs générations. Ces perches leur suffisoient pour faire des échafauds de cent & de cent cinquante pieds de haut & immensément longs, sur lesquels on porte à bras toutes sortes de matériaux comme si l'on montoit une colline. Le Missionnaire indique plusieurs autres méthodes fort simples qui prouvent l'adresse des Chinois. Il parle de leurs fabriques d'étoffes de soie qui sont fort anciennes, des cartes géographiques en usage, dit-il, depuis un temps immémorial, de l'architecture, & il termine cet article par des réflexions morales. En général, il relève les méprises de M. P. qui sont en grand nombre, mais il s'écarte trop souvent de l'objet principal ; &, quoiqu'il y ait des choses curieuses, elles y sont

comme noyées dans des déclamations qui égarent le Lecteur. En les supprimant on auroit rendu cet Ouvrage plus utile, plus clair & plus méthodique.

Ce Volume est terminé par quelques autres morceaux. Le premier concerne les vers-à-soie sauvages. L'Auteur, qui ne se nomme point, pense que ce que l'Ecriture appelle *chod-chod* (khod-khod) répond à une espèce de soie que les Chinois nomment *cho-cho*. C'est une conjecture qu'il propose. Il entreprend de faire voir que les Anciens n'ont pu avoir de commerce avec les Chinois par mer. Ainsi la soie des habitans de Tyr venoit de l'Occident. Pline parle des chenilles de cyprès, de térébinthe, de frêne & de chêne, dont les habitans de l'Isle de Co tiroient leur soie. Il y a long-temps que l'on connoît à la Chine les vers-à-soie sauvages. On en compte de trois espèces, ceux du poivrier de Chine ou fagara, ceux

du frêne & ceux du chêne. L'Auteur pense que l'on pourroit élever ce fagara en France, sur-tout dans les Provinces méridionales. Outre que les graines & les coques surtout peuvent tenir lieu de poivre, les vers à-soie de cet arbre sont ceux qui donnent la plus belle soie & en plus grande quantité. L'Auteur fait connoître les vers de ces trois espèces d'arbres, la manière de les traiter & de récolter leur soie. Le but qu'il se propose est qu'on fasse en France des tentatives pour se procurer de cette soie de fagara, de frêne & de chêne. On doit louer son zèle & profiter de ses avis, qui ne peuvent être que très-utiles & très-importans; &, pour éviter toute erreur, il a joint, à la suite de ce Mémoire, une notice plus détaillée sur le frêne odorant. Ceux qui voudroient faire les essais qu'il propose, doivent consulter ces Mémoires.

C'est dans la même vue qu'on a publié un autre Mémoire sur les

cotonniers, qui ſont de deux eſpèces; l'un, cotonnier arbre, que l'Auteur ne croit point pouvoir venir en France; l'autre, le cotonnier herbacée, le même que celui qui eſt décrit par M. Tournefort, dans ſes *Elémens de Botanique.* Le Miſſionnaire indique comment il le faut cultiver, & il penſe qu'il pourroit être d'une grande utilité en France.

Dans un quatrième Mémoire, on propoſe la culture du bambou en France, comme un objet d'une très-grande utilité. L'Auteur parle des différentes eſpèces de bambous, & indique tout ce qui peut les concerner. Les uſages auxquels on les emploie ſont ſi variés, dit-il, ſi innombrables & d'une utilité ſi générale, qu'on ne conçoit plus comment la Chine pourroit ſe paſſer aujourd'hui de ce roſeau précieux, qui lui vaut plus que ſes mines.

On a joint, à la ſuite de ces quatre morceaux intéreſſans, une petite Pièce intitulée : *le Jardin de*

Seé-ma kouang, qui vivoit en 1086 de J. C. Ce petit Poëme nous donne une idée exacte des jardins Chinois, qui ſont une imitation étudiée, mais naturelle, des beautés de la campagne. Ces jardins conſiſtent à raſſembler dans un petit eſpace ce que préſente une vaſte campagne, un terrein inégal, des collines, des eaux, des terreins incultes, de beaux palais, des bâtimens ruinés, des maiſons ordinaires. C'eſt un tableau naturel d'un vaſte pays mis en raccourci en faveur des perſonnes que leur état ne met point à portée de ſortir de leur palais & de connoître le monde. Il eſt relatif aux mœurs du pays.



TRAITÉ des maladies des enfans : Ouvrage qui eſt le fruit d'une longue obſervation, & appuyé ſur les faits les plus authentiques, traduit du Suédois de feu M. Nils Roſen de Roſenſtein, Chevalier de l'Etoile polaire, Préſident de l'Académie Royale des Sciences de Stockholm, Médecin de la Famille Royale. Par M. le Febvre de Villebrune, D. M. A Paris, chez Pierre-Guillaume Cavelier, Libraire, rue Saint-Jacques, au Lys d'or, près la fontaine St-Severin, 1778 ; un vol. *in*-8°. de 582 pag. Prix, 5 liv. 4 ſols broché.

UN Traité des maladies des enfans dans lequel on développeroit bien leurs cauſes, leurs progrès & le traitement qui convient à chacune, ſeroit un ouvrage capable d'immortaliſer ſon Auteur & digne d'être accueilli de tous ceux qui ſe

livrent à l'art de guérir. Celui de M. Rosen remplit, sinon en totalité, au moins en grande partie cet objet. Il l'a divisé en vingt-huit Chapitres, qui formoient autrefois autant d'articles séparés, insérés dans les Calendriers Suédois, & qu'il a réunis en un même Volume, à la sollicitation de l'Académie des Sciences de Stockholm.

Le premier Chapitre concerne les Nourrices. M. Rosen désigne les qualités qu'elles doivent avoir, tant au physique qu'au moral, pour être bonnes. Il prescrit leur régime & la manière dont il convient qu'elles soignent les enfans. Sur tous ces points M. Rosen est d'accord avec ce que les Médecins ont toujours écrit & pensé. Il desireroit, comme eux, que les mères allaitassent leurs enfans; car, voici comme il s'explique; «Il » faut, pour la santé d'un enfant, » une nourriture bonne & suffisan» te. La plus avantageuse est sans » contredit le lait de la mère. Un

» enfant ſe trouve même toujours
» aſſez bien lorſqu'il eſt allaité par
» ſa mère, quoique le lait n'ait pas
» toutes les qualités qu'on a coutu-
» me de requérir pour le trouver
» bon; au contraire, un enfant étran-
» ger à ſa nourrice ſe trouve bien-
» tôt mal de ſon lait. Ainſi une
» mère, jalouſe de ſon devoir le
» plus eſſentiel, doit allaiter ſon
» enfant; d'ailleurs, elle y gagne
« beaucoup, elle paſſe au moins le
» temps de ſes couches plus aiſé-
» ment; elle évite en général la
» fièvre de lait & les éruptions cu-
» tanées; l'inflammation de la ma-
» trice, accident aſſez fréquent
» lorſque le lait ſe jette ſur ce viſ-
» cère; elle ſe garantit auſſi des
» tumeurs laiteuſes aux aines, &c.
» Son premier lait eſt ce qu'il y a
» de plus propre à purger l'enfant
» de ſon *meconium*, & prévient
» nombre d'incommodités qu'il eſ-
» ſuie autrement. » Il eſt cependant
des circonſtances, & M. Roſen les
rapporte,

rapporte, où la mère, malgré sa bonne volonté, ne peut donner de son lait à son enfant. Il en est d'autres où il est plus avantageux d'avoir recours à un sein étranger. Par exemple, lorsque la mère manque de lait, ce qui est très-rare, lorsque les bouts de ses mamelles sont trop gros ou trop petits, ou même qu'elle n'en a point, &c. Quand elle est valétudinaire, phtisique & trop délicate : dans ces derniers cas une nourrice bien saine corrige, par un lait de bonne qualité, les vices d'une mauvaise constitution.

L'article des Nourrices étant bien traité, M. Rosen passe aux maladies des enfans. La constipation, la chûte de l'anus, les gerçures, le pneumatocèle, le rhume de cerveau, les tranchées, la dentition difficile, les aphtes, forment autant de Chapitres distincts, mais fort courts. M. Rosen donne beaucoup plus d'étendue à ceux qui suivent & qui méritent en effet plus d'attention.

Les enfans sont naturellement sensibles, ce qui les rend sujets aux convulsions & même à une espèce d'épilepsie, nommée par quelques Auteurs, *éclampsie*. Cette dernière maladie a lieu dans différentes circonstances; lorsque l'enfant est constipé, s'il a des tranchées, si la nourrice s'est mise en colère, si la dentition ne se fait pas bien; quand la galle est repercutée, & dans la petite vérole & la rougeole; la présence des vers, la pierre, des accès de fièvres intermittentes, &c. l'occasionnent aussi. Les remèdes qui sont propres à combattre chacune de ces causes, guérissent en même-temps l'éclampsie. Il en est de même de la diarrhée, dont M. Rosen distingue quatorze espèces, parce qu'il la fait dépendre de quatorze causes différentes.

Comme la petite vérole attaque plus spécialement l'enfance, M. Rosen s'en occupe beaucoup. Il croit qu'il est très-difficile de fixer

l'époque de sa première invasion en Suède. « On sçait, dit-il, qu'elle » passa d'Arabie en Egypte en 622 » ou 640, & en Espagne en 714. » Elle étoit déjà généralement con» nue en Angleterre dès l'an 1270 » ou 1280. Elle a passé d'Europe en » Amérique, & du Danemarck » dans le Groënland. Cette mala» die a été des plus mortelles la pre» mière fois qu'elle s'est montrée » dans l'une ou l'autre contrée; le » danger en a diminué à proportion » du temps qu'elle avoit régné, » cependant elle enlève encore plus » de monde que la peste.

» Il suffit, pour la communiquer » au loin, qu'une personne de l'en» droit où elle règne passe ailleurs, » &c. Il seroit possible d'en garan» tir une ville, si l'on prenoit, pour » s'en préserver, les mêmes précau» tions que l'on prend contre la » peste. » Vérité démontrée par M. Paulet, Docteur en Médecine, dans un Ouvrage intitulé : *le seul*

préservatif de la petite Vérole. M. Rosen propose encore un moyen, qu'il ne seroit pas facile de faire adopter de ceux qui croient aux récidives de la petite vérole, c'est de faire inoculer en même-temps tous ceux qui n'ont pas eu cette maladie. Il rapporte les différentes manières dont le virus variolique se propage; il décrit tous les symptômes de la maladie, dont la marche & les périodes sont si marquées, qu'il est impossible de la confondre avec une autre. Il donne un tableau des circonstances antécédentes & actuelles, qui présagent que la petite vérole sera bénigne ou maligne, & que l'issue en sera favorable ou funeste. Enfin il passe, comme il le fait dans tous les Chapitres, au traitement, qu'il seroit trop long de détailler ici; il suffira de citer quelques-unes de ses réflexions, qui annoncent un homme sage & également éloigné de la méthode ancienne, qui emploie les cordiaux

ſans meſure, & de la méthode nouvelle, qui ne connoît que les rafraîchiſſemens de tout genre.

M. Roſen prévient d'abord que « ſi » les moyens curatifs ſont négligés » les trois premiers jours, aucun Médecin ne peut rien promettre de » bon dans une petite vérole de » mauvais caractère. » Enſuite il ajoute : « Il eſt avantageux que la » chambre du malade ſoit ſpacieuſe, claire, libre de tout courant » d'air, & qu'il ne s'y faſſe ſentir » ni trop de chaleur ni trop de » froid. Si la fièvre eſt conſidérable, » la chambre a beſoin d'être un peu » fraîche. Si la fièvre ſe fait ſentir » moins qu'il eſt néceſſaire, l'appartement doit être plus chaud. » La chaleur eſt au degré convenable, lorſqu'en agitant vîte un éventail on ſent à peine une légère » fraîcheur aux doigts ; c'eſt à-peu-près la température qui ſeroit » marquée entre le 55 & le 57me » degré du thermomètre de Faren-

» heit. Il faut prendre garde qu'il
» ne se fasse sentir aucun vent-cou-
» lis, & admettre un nouvel air
» dans sa chambre sans qu'il y entre
» par un courant rapide. Il ne doit
» pas fumer dans l'appartement, s'il
» est possible. Il n'y aura tout au
» plus que deux malades. Ils peu-
» vent être dans leurs lits accoutu-
» més, cependant les matelats sont
» préférables aux lits de plume. Les
» couvertures doivent être épaisses
» dans l'Hiver & légères dans l'Eté,
» &c. &c. »

L'inoculation paroît à M. Rosen le moyen le plus triomphant pour éviter les dangereux effets de la petite vérole. Il en est un zélé partisan, & emploie, pour convaincre de son efficacité, toutes les raisons rapportées par les Inoculateurs. Au reste, il prescrit des précautions fort sages pour le succès de cette opération.

Les Chapitres suivans traitent de la rougeole, de la fièvre scarlatine

& du vomissement, sur-tout dans les enfans. Les causes de cette dernière maladie, qui sont en grand nombre, s'y trouvent développées d'une manière simple & facile à saisir. Il en est de même de la toux, dont il est question après le vomissement.

Selon M. Rosen, la coqueluche étoit inconnue de nos ancêtres, & il est probable qu'elle a passé de l'Afrique, ou des Indes Orientales en Europe. Il ne peut déterminer le temps où elle s'est manifestée la première fois en Suède. C'est, assure-t-il, en 1414 qu'on l'a vue paroître en France, ce qui indiqueroit que cette maladie est simplement contagieuse. M. Rosen croit qu'on ne peut l'avoir qu'une fois; il se trompe à cet égard, sur-tout pour nos climats.

La jaunisse est la matière du 21me Chapitre, & les fièvres d'accès celle du 22me. M. Rosen n'est pas d'avis qu'on laisse la guérison de cette

dernière maladie au temps & à la nature, sur-tout en Suède. « L'al-
» ternative du froid & de la cha-
» leur fébrile, dit-il, affoiblit si
» fort l'économie animale au bout
» de quelques accès seulement, que
» les sujets en sont comme épuisés;
» le sang se dissout totalement;
» les parties fluides & les plus ro-
» bustes s'en exhalent par la sueur;
» la tunique graisseuse en est
» desséchée; la couleur du visage
» devient d'un jaune souvent livi-
» de; il se forme des endurcisse-
» mens dans les intestins; l'esto-
» mac se météorise, & la consé-
» quence de ces désordres est une
» hydropisie incurable. Si l'enfant
» est naturellement foible, & qu'il
» soit pris d'une fièvre d'accès en
» Automne, il est d'autant plus
» nécessaire de n'en pas différer le
» traitement, que le rachitis sera
» probablement la dernière scène
» qui précédera la mort à la suite de
» la fièvre. »

M. Rosen admet cinq espèces de vers auxquels l'homme est particulièrement sujet; sçavoir, les ascarides, qui sont courts & pointus; le lombric rond, semblable au ver de terre; le tœnia, ou ver à anneaux plats, dans la classe duquel se trouve le *cucurbitin* & deux autres vers, appelés par Linnæus, *fasciola intestinalis* & *gordius*. L'Auteur distingue leur forme extérieure & les signes qui annoncent leur présence, & prescrit les moyens de les expulser. Il attribue leur naissance à des œufs qui sont portés dans le corps avec les alimens, & sur-tout avec l'eau froide. Ce Chapitre est des plus intéressans. Il est suivi de celui du rachitis, ou noueure des enfans, que l'Auteur commence ainsi: « De toutes les maladies qui affligent l'humanité, il n'en est pas » de plus à craindre pour l'espèce » humaine, &c. Les malheureux » individus qui en sont attaqués, » maudiroient sans doute père &

» mère, & le jour qui les a vu naî-
» tre ou leur nourrice, s'ils sça-
» voient qu'en général c'est d'un
» sang impur que cette redoutable
» maladie a pris son origine chez
» eux. Heureux ceux qu'elle enlève
» dans leurs tendres années, lors-
» qu'elle est devenue incurable! »

Les articles qui terminent le Livre de M. Rosen, sont l'hydrocéphale, la galle, les maladies vénériennes, les insectes dans la tête, & une espèce de mal de gorge, appelé en Ecosse *croup* (morbus strangulatorius). Cette dernière maladie offre un phénomène digne d'attention. Il se forme dans la trachée artère une peau molle, blanche, épaisse, qui n'est point adhérente aux cartilages, mais suspendue & qui semble un second conduit invaginé dans l'autre : on trouve entre les deux une matière purulente. Cette maladie est très-dangereuse.

On peut dire que le Traité des maladies des enfans, composé du

Texte de l'Auteur, des notes de M. Murray, qui l'a traduit en Allemand, & de celles du Traducteur François, forme un ensemble intéressant & instructif. Il seroit seulement à desirer que le style en fût plus correct.



Lettres de M. *Alexandre Volta*, Noble Patricien de Côme, & Membre du Grand-Conseil, Professeur Royal de Physique expérimentale, Directeur des Ecoles publiques de Côme, de la Société Royale de Zurich, de l'Académie Royale des Sciences de Mantoue, & de l'Académie de Sienne, sur l'*air inflammable des marais*, auxquelles on a ajouté trois Lettres du même Auteur, tirées du Journal de Milan, traduites de l'Italien. A Strasbourg, de l'Imprimerie de J. N. Heitz, Imprimeur de l'Université, 1778; *in*-8°. de 191 pag.

Premier Extrait.

Il y a déjà long-temps que les Physiciens ont observé des vapeurs susceptibles de s'enflammer à la surface de certaines eaux & de certains terreins; les Mineurs con-

noiſſent auſſi des vapeurs ou mophètes très-inflammables dans l'intérieur des mines ; enfin les Chymiſtes ont trouvé que les émanations de pluſieurs de leurs mêlanges, & particulièrement des diſſolutions des métaux par preſque tous les acides, étoient ſuſceptibles d'être allumées ſubitement par le contact de quelque flamme, & de faire ſouvent des exploſions très-violentes. Mais ce n'eſt que dans ces derniers temps & depuis, qu'à l'exemple de l'illuſtre Hales, les Chymiſtes ont recueillis, dans des appareils convenables, les produits élaſtiques d'un grand nombre d'opérations, pour être en état d'en examiner les propriétés, qu'ils ont reconnu que ces ſubſtances élaſtiques étoient, les unes de l'air plus ou moins impur, comme celui de l'atmoſphère, les autres de l'air infiniment plus pur que celui que nous reſpirons, & beaucoup d'autres enfin, des fluides élaſtiques ayant la forme & les apparences de

l'air, mais cependant aussi essentiellement différens de cet élément, que l'esprit-de vin & l'alkali volatil *fluor* le sont de l'eau pure.

Ceux de ces fluides élastiques *aëriformes* qui sont susceptibles de s'enflammer, ont été désignés en général sous le nom impropre *d'air* inflammable. Il étoit assez naturel de soupçonner que les mophètes combustibles des mines, & les vapeurs qu'on pouvoit allumer à la surface de certaines eaux & de certains terreins, étoient de même nature que le gas inflammable que Hales & plusieurs autres Chymistes ou Physiciens avoient retiré des dissolutions métalliques, & par la distillation à grand feu de la plupart des matières végétales & animales. Cependant, comme M. Volta le fait observer dans une de ses notes, personne ne s'étoit assuré par des expériences convenables, que toutes ces vapeurs inflammables, produites par la Nature, fussent

des fluides élastiques de forme aërienne.

Cet observateur éclairé raconte, dans les Lettres qu'il a écrites à ce sujet, au nombre de sept, au Père Charles-Joseph Campi, son coopérateur, & qui forment la plus grande partie du Recueil que nous analysons, comment il a fait la découverte de l'air inflammable des marais. On y voit qu'en se promenant sur le bord des eaux dormantes à fond vaseux qui sont aux environs de Côme, & ayant remarqué qu'il s'élevoit de temps en temps des bulles semblables à de l'air du fond de ces eaux, il a provoqué le dégagement de ce fluide élastique en enfonçant sa canne au fond de ces eaux, & qu'en ayant dégagé à plusieurs reprises & en plusieurs endroits une assez grande quantité pour pouvoir le recueillir & en remplir des bouteilles, il l'a soumis ensuite à différentes expériences, qui lui ont démontré que ce fluide élasti-

que étoit inflammable, & essentiellement de même nature que celui ou ceux que les Chymistes modernes ont nommé air ou gas inflammable.

M. Volta s'est assuré de plus qu'il ne se dégageoit point un pareil gas des eaux dont le fond étoit de caillou ou de roche; & après avoir examiné les vases qui en fournissoient le plus, & y avoir reconnu une grande quantité de débris de végétaux & d'animaux presque totalement décomposés, il en a conclu que ce fluide élastique inflammable étoit un produit de la putréfaction lente & de la décomposition qu'elle occasionne dans les substances qui en sont susceptibles.

D'après cette idée, ne doutant point que les terreins marécageux, presque entièrement formés d'anciens débris de végétaux & d'animaux, ne continssent beaucoup de cet air inflammable, M. Volta y a

fait l'expérience qu'il raconte lui-même de la manière ſuivante.

« La ſeconde façon qui m'a of-
» fert un ſpectacle bien plus agréa-
» ble, a été d'enfoncer vivement &
» avec force ma canne dans les en-
» droits où le terrein étoit le plus
» mou, le plus noir & le plus re-
» couvert d'herbes corrompues, &
» la retirant précipitamment, de
» préſenter à l'inſtant au trou qu'el-
» le avoit formé une petite bougie
» allumée ; c'étoit une choſe char-
» mante de voir naître à l'inſtant
» une flamme bleue, dont une par-
» tie s'élançoit en l'air & l'autre
» s'enfonçoit dans le trou & en al-
» loit raſer le fond. En creuſant
» avec précipitation de cette ma-
» nière pluſieurs trous très-près les
» uns des autres, les yeux ne pou-
» voient ſe laſſer de voir la flamme
» courir de l'un à l'autre, tantôt les
» allumer ſucceſſivement, tantôt
» s'élever de tous en même-temps,
» ſur-tout ſi je peſois ou ſi je tré-

» pignois sur le terrein pour en
» faire dégager l'air avec plus d'a-
» bondance.

» Qu'en pensez-vous, M. R. P.?
» continue M. de Volta, ce phéno-
» mène décrit avec tant d'emphase,
» ces terreins sur lesquels, en y je-
» tant seulement une allumette
» embrasée, on fait naître une
» flamme qui les parcourt & en lè-
» che la superficie, je puis vous les
» faire voir toutes les fois que vous
» le voudrez; je n'ai besoin pour
» cela que de faire des trous en terre
» ou de la sillonner. »

M. de Volta a eu d'autant plus d'avantage dans ces belles observations, que l'Italie, par la chaleur de son climat & par le grand nombre d'endroits marécageux qu'on y trouve, paroît un des pays du monde les plus propres à présenter ces beaux phénomènes; mais cet habile Physicien a sçu les voir, les faire naître & en trouver la cause; & en cela on peut dire qu'il a fait une

vraie découverte ; car il paroît, comme il le dit, que M. Prieſtley, un des premiers qui ait recueilli & examiné les gas de la putréfaction, n'y a trouvé que ceux qu'il a nommés de l'air phlogiſtiqué & de l'air fixe.

Quoi qu'il en ſoit, M. de Volta a bien conſtaté par les expériences convenables, que ces émanations inflammables des ſubſtances en putréfaction, ſont, comme nous l'avons dit, eſſentiellement de même nature que l'air inflammable des diſſolutions métalliques ; c'eſt-à-dire, que ce ſont des matières combuſtibles ſous forme d'air, mais qui, comme tous les autres corps combuſtibles, ne peuvent s'enflammer ſans le concours & le contact du véritable air, & qui même éteignent la flamme, comme tous les autres gas, quand elles ne ſont point mêlées d'une ſuffiſante quantité d'air proprement dit.

L'expérience lui a prouvé auſſi

que cet air des marais ou de la putréfaction, s'enflamme moins facilement que celui qu'on tire des métaux par des opérations chymiques; mais loin d'en conclure qu'il soit pour cela essentiellement moins inflammable par lui-même, l'observation qu'il a faite que, pour lui donner son plus grand degré d'inflammabilité, il faut y mêler trois ou quatre fois plus d'air de l'atmosphère ou de l'air très-pur nommé air déphlogistiqué, lui persuade avec assez de vraisemblance que ce n'est que la surabondance de phlogistique dont celui des marais est chargé, qui le fait paroître ainsi moins inflammable que celui des opérations chymiques, quand tout est égal d'ailleurs.

Une autre découverte fort belle & fort importante de M. Volta, c'est que de tous les corps combustibles connus, tous ceux, en général, qui sont dans l'état de gas & mêlés de la quantité d'air convena-

ble, s'enflamment plus facilement qu'aucune autre eſpèce. Il s'en eſt aſſuré par des expériences électriques, dans leſquelles il a trouvé conſtamment que l'eſprit-de-vin, l'éther, la poudre & toutes les autres matières les plus inflammables, exigeoient pour s'allumer une électricité beaucoup plus forte que l'air inflammable; il eſt parvenu à enflammer ce dernier avec l'*électrophore*, dont il eſt l'inventeur, même lorſque cet inſtrument ne donnoit qu'une électricité très foible.

Cette découverte, jointe à celle de l'électricité naturelle de l'atmoſphère, qui a été bien conſtatée par pluſieurs ſçavans Phyſiciens, & qui eſt ſouvent très-forte, non-ſeulement dans les temps orageux, mais même lorſque le ciel eſt le plus ſerein, ſuivant les obſervations du célèbre P. Beccaria, a fait naître à M. Volta l'idée très-vraiſemblable que pluſieurs météores ignés, tels que

les feux follets, les étoiles tombantes, ne sont autre chose que des portions de la quantité immense de gas inflammable qui s'élève continuellement dans l'air de dessus les eaux stagnantes, des fonds vaseux & des endroits marécageux, & qui sont enflammés par l'électricité naturelle lorsque les circonstances concourent à lui faire produire des étincelles.

Comme M. de Volta a l'imagination active, cette conjecture lui en a suggéré plusieurs autres plus hardies & plus étendues; mais il a pris pour les proposer un tour ingénieux qui le ramène naturellement à la sage réserve de tous les bons Physiciens: on en jugera, ainsi que du style agréable dont ses Lettres sont écrites, en l'entendant proposer lui même ses idées.

« Bien des personnes, dit M. Volta dans sa cinquième Lettre, » s'imagineront que l'hypothèse que » j'ai proposée dans ma précédente

» Lettre ſur la nature des feux fol-
» lets, & que j'ai appuyée par un
» bon nombre d'expériences, étend
» les domaines de l'électricité. Il
» ſemblera à d'autres que, loin que
» cette hypothèſe & cette explica-
» tion recule les bornes de la puiſ-
» ſance électrique, à laquelle on
» n'en connoît point encore, elle
» ne fait au contraire que la reſ-
» treindre. C'eſt ce que penſeront,
» en s'en plaignant beaucoup & en
» faiſant grand bruit, ceux qui, aſ-
» ſervis en eſclaves à ce principe
» dominant, prétendent que toute
» étincelle, toute vapeur embra-
» ſée, tout feu, toute flamme, tout
» incendie, n'eſt autre choſe qu'un
» ſimple feu électrique. Mais, ſe-
» lon moi, ſi un juſte milieu & un
» ſyſtême de liaiſon & d'équilibre
» eſt préférable à tout autre, même
» en phyſique, notre opinion, qui
» tend à faire concourir à la pro-
» duction d'un même effet deux
» forces qui, de nos jours, ſe ſont

» élevées à un si haut degré de ré-
» putation & de puissance que l'é-
» lectricité & les airs méphitiques,
» devroit réunir les suffrages &
» l'approbation générale des Sça-
» vans. Je vous laisse à penser quel-
» le seroit la rumeur, si nous osions
» envahir quelque nouvelle por-
» tion du territoire de l'électricité.
» Si nous osions dire, par exemple,
» que les volcans & les tremble-
» mens de terre sont de purs effets
» de l'air inflammable renfermé
» dans les cavernes souterraines &
» mêlé avec l'air commun en dose
» suffisante pour pouvoir, étant
» enflammé, éclater tout d'un coup
» dans un très-long espace de ter-
» rein ; que les aurores boréales
» sont également engendrées par
» l'air inflammable rassemblé dans
» la région supérieure de l'atmos-
» phère, lequel, vu l'énorme quan-
» tité qui s'en dégage continuelle-
» ment de toute la surface de la
» terre & de l'eau, & vu son extrê-
me

» me légèreté, doit se trouver dans
» cette région à une telle hauteur &
» en telle dose, qu'il y forme com-
» me un océan, & qui également,
» à cause de sa légèreté, doit se
» trouver en plus grande quantité
» vers les régions polaires, vers les-
» quelles il est chassé par la force
» centrifuge prépondérante de l'air
» atmosphérique pur. Si enfin nous
» enlevions à l'électricité jusqu'aux
» éclairs, en les donnant à l'air in-
» flammable, & en ne laissant à
» celle-là que la fonction moins
» relevée de les enflammer par le
» moyen de l'étincelle foudroyante
» des nuages, nous prévalant à cet
» effet de la remarque, qu'on peut
» le plus souvent distinguer très-
» évidemment la foudre dont la
» flamme est vive & serpentante,
» & qui est la véritable étincelle
» électrique, d'avec l'éclair beau-
» coup moins brillant & plus tran-
» quille, mais qui s'étend à une
» très-grande distance. Quel vaste

» champ d'idées & de conjectures
» s'ouvriroit à qui voudroit être
» rébelle à l'électricité ? Quant à
» moi qui, jusqu'à ce moment, ai
» toujours été un de ses zélés secta-
» teurs, il m'iroit mal de conjurer
» contre elle & de vouloir mettre
» en litige, de quelque manière que
» ce soit, ses plus anciennes pos-
» sessions. Je me repens même déjà
» d'avoir osé avancer, quoi qu'en
» passant seulement, quelques idées
» qui heurtent de front, pour me
» servir de l'expression de M. Kin-
» nersley, l'orthodoxie électrique.
» Mais je me repens bien plus en-
» core de vous avoir retenu jusqu'i-
» ci par des idées fantastiques &
» extraordinaires, vous qui, dans
» les hypothèses, préférez la sagesse
» à une vaine enflure. Changeons
» de route & reprenons le cours des
» expériences & des faits. »

Malgré cette manière modeste & circonspecte avec laquelle M. Volta expose ses idées, il est aisé de

sentir, par l'espèce d'ironie qui règne dans toute sa déclaration, qu'il ne les regarde point comme absolument fantastiques & destituées de fondement; qu'il ne les abandonne point, & qu'il se propose d'y revenir quand il aura rassemblé un plus grand nombre de faits pour les étayer. Il s'occupe après cela de plusieurs expériences qu'il a faites pour découvrir les différens moyens d'allumer le gas inflammable. Il paroît qu'il pense que la flamme n'est point nécessaire pour produire cet effet, & qu'il ne faut pour cela qu'un corps simplement rouge. A la vérité, d'après une expérience connue & qu'il a répétée, un charbon qui n'est que rouge n'allume point le gas inflammable, & même s'y éteint quand on l'y plonge; mais lorsque l'ardeur de ce charbon est excitée par un souffle, & qu'on le présente dans cet état à la surface du gas contigu à l'air, M. Volta a éprouvé qu'il y a inflammation; &

ſur ce qu'on lui a objecté que le charbon animé par un ſoufle avoit lui même une petite flamme, il a fait une autre expérience, qui a conſiſté à enflammer ce gas avec un fer rougi à blanc, mais qui n'étincelloit pas.

Il eſt très poſſible & même aſſez probable qu'il ne faille, en effet, qu'un degré de chaleur d'une certaine force, même ſans flamme proprement dite, pour allumer le gas inflammable ; mais nous obſerverons que l'expérience du fer rougi à blanc ne répond point à l'objection qui a été faite à M. Volta, par la raiſon que le fer étant un corps combuſtible, brûle réellement avec une flamme, & même aſſez ſenſible lorſqu'il eſt rougi à blanc, quoiqu'il ne lance point d'étincelles. On peut dire la même choſe des flammèches du briquet avec leſquelles M. Volta a allumé auſſi facilement le gas inflammable, puiſque ces étincelles ne ſont que des

particules d'acier rougies à blanc & enflammées, & parce qu'en général toute matière combuſtible échauffée juſqu'au rouge avec le contact de l'air libre, ne brûle jamais ſans une flamme plus ou moins ſenſible ſuivant ſa nature. Il nous paroît donc que la réponſe de M. Volta eût été beaucoup plus déciſive ſi, au lieu du charbon & du fer, il eût choiſi quelque corps incombuſtible & incapable d'une ignition accompagnée d'une flamme ſortant de lui-même, tel, par exemple, qu'un caillou.

La ſuite des Lettres de M. Volta au P. Campi, contient l'expoſition de ſes idées ſur le mécaniſme de la combuſtion, ſur la nature, les qualités & les diverſes couleurs de la flamme. Il penſe que la flamme n'eſt autre choſe que du gas inflammable dans l'état d'ignition; que tout corps combuſtible n'a de combuſtibilité qu'autant qu'il contient ou qu'il peut produire du gas inflammable dans la décompoſition

qu'il éprouve par l'action du feu lorsqu'il est en combustion ; que l'air inflammable est lui-même une espèce de soufre résultant de l'union du phlogistique avec un acide, ou quelquefois avec un alkali volatil. Il croit, avec M. Priestley, que le véritable air est le dissolvant de la matière du feu, & que sa fonction dans la combustion est de recevoir, de dissoudre la matière du feu, & de s'en charger à mesure qu'elle se dégage des corps qui brûlent.

Sur les différences qu'on observe entre les différentes flammes, dont les unes sont foibles, bleues, les autres rougeâtres, fuligineuses, obscures ; d'autres enfin blanches, brillantes, lumineuses & éclatantes, l'idée de M. Volta, c'est que tout cela dépend de la pureté de la flamme & du mêlange de la meilleure proportion d'air très pur qui lui est nécessaire pour brûler avec la plus grande activité & promptitude. Suivant ce Physicien, la seule matière

propre de la flamme n'eſt que du gas inflammable ; toute autre ſubſtance qui y eſt mêlée, excepté l'air pur, ne fait que la ternir & lui ôter de ſon activité. Mais le gas inflammable, même le plus pur, ne peut produire qu'une flamme bleue, terne & obſcure, quand, dans ſon inflammation, il n'eſt point mêlé d'une juſte proportion de véritable air ; & ſi l'on voit des corps combuſtibles, tels que le phoſphore, le zinc, le mêlange de nitre & de ſoufre dont la flamme eſt d'une extrême activité & d'une blancheur éblouiſſante, c'eſt qu'il ſe dégage de ces corps pendant leur combuſtion, non-ſeulement du gas inflammable qui eſt la matière propre de leur flamme, mais encore une quantité conſidérable d'air pur ou déphlogiſtiqué qui eſt la ſeule ſubſtance capable de donner à la flamme toute ſon activité & toute ſa lumière.

Telles ſont les principales idées

de M. Volta ; il y en a beaucoup qui sont vraisemblables & séduisantes, & il n'y en a pas une seule qui ne mérite l'attention des Physiciens, parce que ce sont celles d'un homme d'une très-grande sagacité, & parfaitement instruit de toutes les découvertes chymiques qui ont été faites dans ces derniers temps sur l'air & sur les gas.

« Notre théorie, dit M. Volta, » des teintes de la flamme, pourroit-elle se concilier avec la nouvelle Théorie physico-chymique » des couleurs de M. Opoix, & » l'une pourroit-elle éclaircir l'autre ?

» Je ne suis pas fort éloigné de » le croire, & j'aime assez l'idée » de cette terre qui est dissoute par » la lumière, & qui, suivant qu'elle » y est plus grossière ou plus atténuée, en voile plus ou moins » l'éclat, & la teint de couleurs plus » ou moins vives. » (*Mém. de M.*

Opoix, *Journal de M. l'Abbé Rofier*, *Septembre* 1776, *p.* 210).

„Toute cette théorie de l'action » qu'a fur le feu l'air confidéré » comme fon menftrue ou fon dif-» folvant, eft-elle abfolument nou-» velle?

» Non, il y a plus d'un fiècle » qu'elle eft née & qu'elle a paru » pour la première fois, & je ne » puis comprendre pourquoi elle a » été fi peu accueillie & s'eft fi peu » étendue. Je crois que le célèbre » Hook en eft le premier Auteur; » mais M. Duhamel l'a développée & » préfentée fous un jour plus favo-» rable, » & fur cela M. Volta cite le paffage de l'Ouvrage de M. Duhamel, intitulé: *de Corporum affectibus*.

Il nous refte à parler des trois dernières Lettres de ce Recueil, qui ont été écrites par l'Auteur à M. le Marquis François Caftelli, fur la conftruction d'un fufil & d'un pif-

tolet d'air inflammable. Mais quoique l'Ouvrage entier soit assez court, les objets qui y sont traités sont si intéressans & si neufs, qu'un seul Extrait ne peut renfermer tout ce que nous avons à en dire. Nous réserverons donc ces trois dernières Lettres pour un second Extrait.



RÉFLEXIONS *sur l'Eclipse de soleil du* 24 *Juin* 1778, par M. de la Lande, de l'Académie Roy. des Sciences; avec une figure de l'éclipse où l'on voit les phases pour tous les pays de la terre, calculée par M. le Paute Dagelet, de l'Académie Royale des Sciences de Toulouse, Professeur de Mathématiques à l'Ecole royale militaire. A Paris, chez Lattré, Graveur, rue St-Jacques, vis-à-vis la rue de la Parcheminerie.

ON n'a point vu d'éclipse totale de soleil à Paris depuis 1724, & l'on n'en verra point dans ce siècle-ci, ni dans le suivant, comme l'a reconnu M. du Vaucel, & comme il l'a montré dans les *Mémoires présentés à l'Académie par des Sçavans étrangers*, *Tom. V*, *pag.* 575. Ainsi celles qui pourront s'observer aux environs de l'Europe, ou des Colonies de l'Amérique, où il y a

des Sçavans, méritent d'être obſervées & annoncées d'une manière ſpéciale ; telles ſont celles du 24 Juin 1778 & du 17 Octobre 1781. C'eſt ce qui porta M. de la Lande à propoſer ce travail en 1775 à M. le Chevalier d'Iſle ; celui-ci commença un calcul détaillé & une carte générale de l'éclipſe du 24 Juin 1778 ; ce jeune Officier ſuivoit alors avec ardeur le Cours d'Aſtronomie de M. de la Lande au Collége Royal ; il y avoit compris l'utilité de ce travail, & il s'en étoit occupé aſſez long-temps ; mais étant parti vers ce temps-là pour les Cours du Nord, il laiſſa à M. Dagelet, qui revenoit des Terres Auſtrales, le ſoin d'annoncer les voyages qu'on pourroit entreprendre ou dont on pourroit profiter, pour obſerver cette éclipſe. M. Dagelet refit tous les calculs, & il dreſſa une Carte générale des phaſes de cette éclipſe ſur toutes les parties de la terre où elle devoit être viſible.

Les éclipſes totales, qui ſont actuellement des phénomènes importans pour les Aſtronomes, n'avoient été regardées juſqu'ici que comme des phénomènes curieux, étonnans, capables d'inſpirer la terreur; c'eſt ce qui occaſionna, en 1764, l'avertiſſement publié dans la Gazette de France du lundi 19 Mars, page 92, où l'on trouve l'article ſuivant: « On craint que l'Office du matin, » qui doit ſe célébrer dans les différentes Paroiſſes le Dimanche » premier Avril prochain, ne ſoit » troublé par la frayeur & la curioſité que peut exciter parmi le peuple l'éclipſe annulaire du ſoleil, » on a cru qu'il ne ſeroit pas inutile » de rendre public l'avis ſuivant:

» Les Curés, tant des villes que » de la campagne, ſont invités à » commencer plutôt qu'à l'ordinaire l'Office du quatrième Dimanche de Carême, à cauſe de l'éclipſe totale du ſoleil, qui, ſur les » dix heures du matin, ramènera

» les ténèbres de la nuit. Ils sont » priés en même temps d'avertir le » peuple que les éclipses n'ont sur » nous aucune influence ni morale » ni physique, qu'elles ne présagent » & ne produisent ni stérilité, ni » contagion, ni guerre, ni accident » funeste, & que ce sont des suites » nécessaires du mouvement des » corps célestes, aussi naturelles que » le lever ou le coucher du soleil » ou de la lune. » Dans l'assemblée de l'Académie du 21 Mars, l'on parla avec surprise de cette annonce : on ne concevoit pas qu'il eût paru, dans la Gazette de France, un avertissement où l'on confondoit une éclipse annulaire avec une éclipse totale, & où l'on annonçoit une obscurité entière, tandis que tous les Almanachs avoient dû suffire pour prévenir la fausseté & l'inutilité de cette annonce, démentie long-temps d'avance par les Ephémérides de M. de la Caille, par la *Connoissance des temps* de

M. de la Lande, & par la Carte de Madame le Paute, déjà très-répandue. Il fut décidé dans l'Académie que comme il restoit encore dix jours avant l'éclipse, on feroit mettre dans la même Gazette un avertissement contraire ; il parut en effet dans celle du lundi 26 Mars, en ces termes :

« Le sieur Cassini de Thury, de » l'Académie des Sciences, a pré- » senté au Roi un Mémoire sur l'é- » clipse annulaire du soleil du pre- » mier Avril prochain : d'après les » observations faites sur les dernie- » res éclipses du soleil, tant annu- » laires que totales, il résulte que » celle du premier Avril ne rame- » nera pas les ténèbres de la nuit, » comme on l'a dit dans l'avis in- » séré dans la Gazette du 19 de ce » mois. »

Malgré cet avertissement, publié cinq jours avant l'éclipse, le bruit qui s'étoit répandu dans toute la France d'une éclipse totale, fit avan-

cer l'Office dans le plus grand nombre des Paroisses, même à Paris. L'impression s'étoit formée, & l'on ne tenoit nul compte du second Avis publié. On entend même encore, quatorze ans après, reprocher aux Astronomes qu'ils se trompent quelquefois, puisqu'ils avoient annoncé pour 1764 une éclipse totale qui n'avoit pas eu lieu. Cependant on avoit distribué dans Paris un nombre prodigieux d'exemplaires de deux Cartes, où Mde le Paute avoit tracé les phases de cette éclipse; on y voyoit expressément la figure du soleil débordant la lune tout autour, & on y lisoit qu'il n'y auroit point d'obscurité; cela auroit bien dû suffire au Public pour dissiper les bruits qui s'étoient répandus à ce sujet; mais l'histoire de la Comète dont on parloit e 1773, a prouvé que les bruits publi n'ont souvent ni règles ni fond mens. D'ailleurs, les plus simp élémens de l'Astronomie suffi

pour sçavoir qu'une éclipse ne peut être totale que sur un petit espace de cinquante à soixante lieues de largeur, & qu'elle ne sçauroit l'être par conséquent dans tout un Royaume comme la France : cette remarque de M. de la Lande prouve au moins que les Astronomes ne pouvoient pas être les Auteurs d'un Avertissement illimité, donné à toute la France sans distinction. Il lui a paru que c'étoit ici l'occasion de justifier les Astronomes, & lui en particulier qui étoit chargé pour lors de la *Connoissance des temps*, d'où se tirent tous les Calendriers des Almanachs de Paris & du Royaume.

Nous avons dit que les éclipses totales étoient, pour les Astronomes, des phénomènes remarquables; c'est sur-tout depuis qu'ils ont cru appercevoir une *Inflexion* dans les rayons solaires qui rasent le disque de la lune. M. de la Hire, dans ses Tables; Gregori, dans ses

Elémens d'Astronomie publiés en 1702, en avoient parlé; M. le Monnier avoit aussi donné des notes plusieurs fois à l'Académie, au sujet des causes physiques qui devoient changer la durée d'une éclipse, & ce célèbre Astronome étoit allé en Ecosse à cette occasion, exprès pour y observer l'éclipse annulaire du 25 Juillet 1748. Les calculs de M. du Sejour, faits sur les observations de l'éclipse de 1764, lui ont fait établir en effet cette inflexion de 4″ & demie. (*Mém. de l'Acad* 1767, *pag.* 201). M. Lexell l'a réduit à 2 ou 3 secondes dans les Mémoires de Pétersbourg; M. de la Lande en a parlé lui-même dans son Astronomie, en disant : « Ce point d'astronomie physique mériteroit » qu'on entreprît quelques voyages » pour observer les éclipses de soleil dans les pays où elles sont » totales ou annulaires : on obtiendroit la même chose si l'on pouvoit observer la distance des cor-

» nes de l'éclipse, & le plus petit
» segment éclairé dans deux points
» au nord & au sud de la bande de
» l'éclipse totale, où la lune ne laif-
» seroit à découvert que quelques
» secondes du disque solaire. Dans
» les endroits où l'on aura observé
» l'éclipse totale, on comparera la
» durée de l'obscurité avec la durée
» entière de l'éclipse depuis le com-
» mencement jusqu'à la fin, pour
» en conclure & l'inflexion & l'al-
» tération qu'éprouvent les diamè-
» tres du soleil & de la lune dans
» les éclipses, sur lesquelles il y a
» encore des doutes » En effet, il y a lieu de croire que l'irradiation ou l'aberration des rayons sur la rétine augmente un peu le diamètre du soleil, & diminue celui de la lune dans les éclipses; quand il n'y auroit que 5 à 6 secondes à chacun, cela pourroit être sensible dans ces observations, si elles sont faites avec soin & dans plusieurs endroits. Les éclipses de soleil présentent aussi,

quand elles sont totales, des phénomènes remarquables relativement aux anneaux qui environnent la lune : on en voit un grand qui paroît venir de l'atmosphère du soleil, & un plus petit que M. de l'Isle attribuoit à la diffraction de la lumière, & qu'il imitoit par une éclipse artificielle. Le P. Boscovich en a parlé beaucoup dans sa Dissertation sur l'atmosphère de la lune, dans son beau Poëme latin sur les éclipses, & dans les notes qu'il y a jointes. Il fait voir que la diffraction du P. Grimaldi ne pourroit être sensible dans les éclipses ; qu'une atmosphère de l'espèce de celle de la terre, feroit voir, sur le bord éclairé de la lune, les inégalités de sa surface, produiroit un anneau autour de sa partie obscure, & empêcheroit d'y voir les montagnes ; on en a vu cependant quelquefois dans les éclipses de soleil, soit que cela vienne des sommets les plus élevés qui dépassent tous les autres, soit

que le fluide de l'atmoſphère de la lune ſoit ſujet à changer de hauteur; mais en total il ne paroît pas au P. Boſcovich qu'il y ait d'atmoſphère dans la lune. Enfin cette queſtion mérite bien que les Aſtronomes profitent des éclipſes totales ou annulaires pour la décider.

On voit d'abord ſur la figure de M. Dagelet la trace de l'éclipſe totale ou du centre de l'ombre; elle traverſe la Louiſianne, la Caroline, les iſles Açores & les déſerts de l'Afrique; cela nous donne lieu de penſer que l'éclipſe aura été obſervée avec avantage & avec ſoin, dans quelque partie des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale, où le paſſage de Vénus, en 1769, a été ſi bien obſervé, comme on le voit dans les Mémoires de l'Académie de Philadelphie. M. Mechain, Aſtronome du Dépôt de la Marine, ayant trouvé par un calcul exact, que l'éclipſe devoit être centrale à Salé, s'étoit offert pour en entrepren-

dre le voyage; mais l'on a appris que M. Dezoteux l'y avoit vue totale depuis $4^{h}\ 25'\ 7''$ jusqu'à $4^{h}\ 28'\ 58''$.

Dans le nord de la Carte, on voit l'attouchement des bords du soleil & de la lune: cette ligne passe dans les Terres Polaires Arctiques, par le Spitzberg, le Cap Nord, & se termine vers Orenbourg, entre Tobolsk & Astracan.

Au midi de la même Carte, est une courbe semblable qui commence au sud-est des Marquises de Mendoce, passe sur l'Amérique méridionale, & finit vis-à-vis la côte de Loanda en Afrique.

A gauche est une courbe ovale qui répond au lever du soleil, & à l'orient une semblable pour le coucher du soleil; ces courbes marquent tous les pays extrêmes qui ne voient qu'un instant les diverses phases de l'éclipse; ainsi ce sont ces courbes qui terminent toute

l'étendue des pays qui peuvent appercevoir l'éclipse.

Dans les éclipses où la pénombre déborde un des pôles de la terre, comme dans celle de 1764, les deux courbes s'entrelacent par leur sommet & forment comme un 8 de chiffre; dans celle-ci, ces courbes forment deux ovales séparés: M. de la Lande explique d'où vient cette différence.

On voit sur la Carte de M. Dagelet, que le diamètre de la lune étoit de 33′ 20″; il ne surpasse jamais 33′ 37″, ainsi la lune étoit presque à sa plus grande proximité; le diamètre du soleil étoit de 31′ 31″, c'est-à-dire, le plus petit possible; ainsi l'éclipse du 24 Juin étoit totale dans le plus grand espace de la terre possible. Pour donner une idée de la largeur de cet espace, ou de la bande qui, sur la figure, exprime l'ombre de la lune, M. de la Lande prend pour exemple les pays

ſitués vers la Nouvelle-Yorck, qui avoient l'éclipſe totale à midi; le ſoleil & la lune étant élevés de 65°, la lune y ſurpaſſoit le ſoleil de 2′ 22″; ce qui répond à 2° 29′ de la terre, c'eſt-à-dire, 62 lieues, de 25 au degré ou de 2283 toiſes chacune; ainſi l'ombre que la lune répandoit ſur la terre n'avoit que 62 lieues dans l'endroit le plus large.

A l'égard de la vîteſſe de l'ombre, elle parcouroit 135 degrés de la terre, ou 3375 lieues en 3^h 16′ de temps que duroit l'éclipſe totale, enſorte que la vîteſſe moyenne de l'ombre étoit de 17 lieues par minute, ou ſix fois plus grande que celle d'un boulet de canon, en ſuppoſant qu'il faſſe 100 toiſes par ſeconde; mais il en fait quelquefois 250, comme on le voit dans notre Journal d'Avril 1769. Nous ajouterons en finiſſant que, ſuivant un calcul rigoureux, l'éclipſe devoit commencer à 3^h 54′ 24″ à Paris, à 20 degrés à droite du vertical du ſoleil

leil dans ſa partie inférieure, ce qui n'étoit pas ſur la Carte de M. Dagelet. Par l'obſervation elle a commencé à 3 ^{h} 53′ 18″; la conjonction eſt arrivée à 3 ^{h} 45′ 0″ dans 3^{s} 3° 4′ 2″ avec 19′ 13″ de latitude boréale.



EXTRAIT des Obſervations Météorologiques faites à Montmorenci, par ordre du Roi; pendant le mois de Janvier 1778, par le R. P. Cotte, de l'Oratoire, Curé de Montmorency, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences.

Le froid n'a pas été vif pendant ce mois, mais il a duré longtemps; la terre a été couverte de neige juſqu'au 14, jour du dégel, qui a rendu l'atmoſphère fort humide par des brouillards fréquens qu'il a occaſionnés. Le froid a repris aſſez vivement le 27, & il a duré juſqu'à la fin du Mois. La Seine a groſſi promptement; elle charrioit les 30 & 31. Les blés ſe ſont trouvés très-beaux quand la neige a été fondue.

Les vents dominans ont été le nord-eſt pendant la durée de la gelée, & le ſud-oueſt dans l'intervalle des

deux repriſes. Celui ci a été violent les 14, 15, 19, 20, 21, 22, 23 & 24; il forma une véritable tempête les 21 & 22.

Plus grande chaleur, 8 deg. les 19 & 25.

Plus grand froid, 5 $\frac{5}{8}$ d. de condenſation le 6.

Différence, 13 $\frac{5}{8}$ deg.

Chaleur moyenne de chaque jour, 1, 6 deg.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 1, 9 lig. le 8.

Moindre élévation, 26 po. 8, 5 lig. le 14.

Différence, 17, 4 lig.

Elévation moyenne, au *matin*, 27 po. 7, 7 lig.; à *midi*, 27 po. 7, 11 lig.; au *ſoir*, 27 po. 8, 0 lig. *du jour*, 27 po. 7, 10 lig.

Marche du baromètre. Le premier, à 7 $\frac{1}{2}$ h. du matin, 27 po. 7 lig.; du 1[r] au 3, *monté* de 4 $\frac{3}{4}$ lig.; du 3 au 4, *baiſſé* de 4 lig.; du 5 au 8, *monté* de 5 lig.; du 9 au 14, *baiſſé*

de 16 $\frac{3}{4}$ lig.; du 15 au 20, *monté* de 12 $\frac{1}{4}$ lignes; du 20 au 22, *baissé* de 7 $\frac{3}{4}$ lig. du 22 au 23, *monté* de 5 lignes; du 24 au 25, *baissé* de 4 $\frac{1}{2}$ lig.; du 26 au 29 *monté* de 9 $\frac{1}{2}$ lig.; du 30 au 31, *baissé* de 1 ligne. Le 31, à 9 h. du soir, 28 po. 0 ligne. On voit que le mercure a éprouvé de très-grandes variations, sur tout en montant, les 1, 5, 15, 23 & 26; & en descendant, les 11, 13, 14, 21, 22 & 24. L'abaissement du 14 a été d'autant plus surprenant que l'air étoit fort calme. Ce phénomène n'a pas été particulier à Paris; car, suivant une Lettre de M. Blondeau, le baromètre a descendu le même jour à Brest, à 26 po. 8 lig., une demi-ligne plus bas qu'il y ait jamais été observé. L'air étoit calme; même température à St-Maurice-le-Girard en Bas-Poitou, & le baromètre à 26 po. 9 lig., selon les observations de M. Gallot, Docteur en Médecine. A Neufchâtel en Suisse, où la hauteur

moyenne du mercure peut être fixée à 26 po. 8 lig., M. Guyot l'a observée, le 14 Janvier, à 26 po. 0 $\frac{1}{2}$ l. En général, les variations du baromètre n'ont point du tout répondu à l'état du ciel pendant ce mois. Les Physiciens sçavent que la fonction du baromètre n'est pas de prédire le temps; il est chargé d'indiquer le poids de l'air, comme son nom le fait assez entendre. Si la température séche ou humide, froide ou chaude dépendoit uniquement du poids de l'air, le baromètre annonceroit avec certitude les températures; mais l'état de l'atmosphère tient à plusieurs autres causes qui n'agissent en aucune façon sur le mercure: on ne peut donc pas dire que cet instrument soit jamais en défaut, quand il est bien fait.

Il est tombé de la *pluie* les 14, 15, 18, 20, 21, 22, 23, 24 & 25; de la *neige*, les 2, 4, 5, 11, 12 & 13, & de la *grêle* le 22. La

pluie a fourni 20 $\frac{3}{4}$ lig. d'eau, & la neige 10 lig. Total de l'eau tombée, 30 $\frac{3}{4}$ lig. *L'évaporation* a été de 7 lig. Il y a eu jusqu'à six pouces de neige sur la terre.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19 deg. 45′ le 2.

Moindre déclinaison, 18°, 54′ le 28.

Différence, 51′.

Déclinaison moyenne au *matin*, 19° 16′ 44″; à *midi*, 19° 28′ 58″; au *soir*, 19° 14′ 37″; du *jour*, 19° 20′ 6″. La variation de l'aiguille a été très-grande les 27 & 28, & la déclinaison diurne & périodique continue toujours avec la plus grande régularité.

J'ai vu des éclairs, & j'ai entendu le tonnerre le 22, à la suite d'une température qui duroit depuis deux jours. J'ai observé aussi une aurore boréale foible le 21.

Nous avons eu pendant ce mois des fluxions de poitrine, des pleu-

réfies, des fièvres malignes & putrides. Les malades ont été en danger, mais aucun n'eſt mort. Preſque tous les enfans ont été attaqués de rhumes & de convulſions, quelques-uns en ſont morts.

Je crois faire plaiſir aux Amateurs de la ſcience météorologique, en leur annonçant deux Ouvrages très bien faits de M. Van Swinden, ſçavant Profeſſeur de Franeker en Friſe, de la Société des Sciences de Harlem & de celle d'Utrecht, Correſpondant de l'Académie royale des Sciences. Le premier eſt intitulé: *Diſſertation ſur la comparaiſon des Thermomètres*; & le ſecond a pour titre: *Obſervations ſur le froid rigoureux du mois de Janvier* 1776. Ces deux Ouvrages, chacun d'environ 400 pag. *in*-8°. avec figures, ſont imprimés à Amſterdam, chez Marc-Michel Rey; & on en trouve des exemplaires à Paris, chez le Clerc, Libraire, quai des Auguſtins. C'eſt ce même Auteur dont

le *Traité des Bouſſoles*, actuellement ſous preſſe, a remporté le Prix de l'Académie des Sciences.

Obſervations météorologiques faites en Février.

La température de ce mois a été froide & humide, & très déſagréable. La terre a preſque toujours été couverte de neige; & quoique le thermomètre ne ſoit pas beaucoup deſcendu, la continuité du froid a diminué le degré de chaleur moyenne auquel on devoit naturellement s'attendre. La Nature étoit encore morte à la fin de ce mois. Les labours pour les *Mars* étoient retardés, mais les blés d'Hiver étoient très-beaux.

Les *vents* ont dominé du nord du ſud-oueſt & du nord oueſt. Ils ont été violens les 23, 24 & 25.

Plus grand degré de chaleur, 7, 2 deg. le 23 à 2 h. du ſoir, le vent ſud-oueſt violent & le ciel couvert.

Plus grand degré de froid, 3,0 d. de condensation le 27 à 7 h. matin, le vent nord & le ciel serein.

Différence, 10, 2 d.

Chaleur moyenne de chaque jour, 1, 5 deg. moindre de $\frac{1}{10}$ que celle du mois précédent, & plus petite de 1, 5 deg. que celle qui devoit avoir lieu.

Plus grande élévation du mercure, 28 po. 3, 3 lig. le 3 à 2 h. du soir, le vent étant sud avec grand brouillard.

Moindre élévation, 27 po. 1 lig. le 16 à 8 $\frac{1}{4}$ h. du soir, le vent étant nord & le ciel couvert.

Différence, 14, 3 lig.

Elévation moyenne au matin & à midi, 27 po. 9, 1 lig.; au soir, 27 po. 9, 0 lig.

Marche du baromètre. Le premier, à 7 h. du matin, 28 po. 0 lig.; du 1[r] au 3, *monté* de 3 $\frac{1}{4}$ lig; du 3 au 7, *baissé* de 7 $\frac{3}{4}$ lig.; du 7 au 13, *monté* de 6 $\frac{1}{2}$ lignes; du 13 au 16, *baissé* de 13 lignes; du 17 au 21,

monté de 12 lig.; du 22 au 25, *baissé* de 10 lignes; du 25 au 27, *monté* de 6 ½ lignes; du 27 au 28, *baissé* de 6 lig. Le 28, à 8 ½ h. du soir, 27 po. 3 ½ lig. On voit que le mercure a beaucoup varié depuis le 13. Ses grandes élévations ont eu lieu les 7, 9, 21 & 26; & ses grands abaissemens les 4, 14, 23 & 27.

Il est tombé de la *pluie* les 7, 22, 23, 24 & 27; de la *neige* les 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 25, 26 & 28, & de la *grêle* les 24 & 25. La pluie a fourni 4 ¼ lig. d'eau, & la neige 16 lig., ce qui équivaut à 13 à 14 pouces de neige. Total de l'eau tombée, 20 ¼ lig. L'*évaporation* n'a été que de 6 lignes.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, de 10 po. 19 d. 45′ les 17 & 18.

Moindre déclinaison, 19 deg. 2′ les 1, 3 & 4.

Différence, 43′.

Déclinaison moyenne au *matin*,

19 deg. 15′ 15″ ; à *midi*, 19 deg. 52′ 30″ ; au *ſoir*, 19 deg. 20′ 25″ ; du *jour*, 19 deg., 22′ 43″. J'ai commencé le 9 du mois dernier, à la prière de M. Van Swinden, à ſuivre la marche de l'aiguille aimantée d'heure en heure tous les jours, depuis quatre heures du matin juſqu'à huit heures du ſoir. Je ferai quelque jour part au Public des Réſultats intéreſſans que j'ai tirés de mes obſervations que je continue ſur le même plan.

J'ai vu des éclairs le 24, & j'ai obſervé le 25 une aurore boréale à travers les nuages. Mon aiguille aimantée s'éloigna ce jour là du nord plus que de coutume. Le 7, à 7 ½ h. du ſoir, on a obſervé un beau paraſélène.

J'ai commencé le 10 de ce mois à joindre à mes obſervations ordinaires celles d'un nouvel *hygromètre comparable*, que M. Retz, Docteur en Médecine à Arras, a inventé & exécuté, & dont il m'a fait

préſent. Cet inſtrument eſt actuellement entre les mains de l'Académie, l'Auteur l'ayant ſoumis à ſon jugement que je ne préviendrai pas; je dirai ſeulement un mot de ſon échelle, afin que l'on entende le langage qu'il parle. Le premier point de l'échelle ou le zéro, eſt placé à ſon extrémité inférieure, il indique l'humidité dont l'inſtrument étoit imprégné lorſqu'il étoit plongé dans l'eau au moment où la glace commence à fondre; un autre point peu diſtant de celui-ci, indique le point où le mercure s'eſt arrêté dans un bain d'eau qui avoit 25 deg. de chaleur; l'eſpace compris entre ces deux points forme 5 d. ſur l'échelle de l'hygromètre, dont la graduation ſe fait enſuite en montant de 5 deg. en 5 d. juſqu'à 80 ou 90 d. L'Auteur a ſubſtitué un tuyau de plume ordinaire au cylindre d'ivoire de M. de Luc; & les cinq degrés de l'hygromètre qui répondent à 25 deg. du thermomètre, avertiſſent qu'on doit

retrancher un degré de l'hygromètre pour cinq degrés du thermomètre au-dessus du point de la congélation. Je ne m'étendrai pas d'avantage sur la description de cet instrument ; j'ajouterai seulement que les deux points fixes m'ont paru exacts, & que l'instrument est de la plus grande sensibilité.

Voici les observations que j'ai faites à l'aide de cet instrument. *Plus grande humidité*, 4, 3 deg. le 22 à 6 $\frac{3}{4}$ h. matin, le vent ouest avec dégel. *Moindre humidité*, 40, 7 d. le 27 à 2 h. soir, le vent sud & le ciel en partie couvert. *Différence*, 36, 4 deg. *Humidité moyenne*, 19, 6 deg. J'ai fait la réduction qu'exige l'observation correspondante du thermomètre.

Nos enfans ont encore été affligés de rhumes & de coqueluches, mais sans danger ; nous n'avons point eu d'autres maladies régnantes.

Montmorency, 2 *Mars* 1778.

NOUVELLES LITTERAIRES.

ITALIE.

De Padoue.

Relazione del fulmine caduto nel conduttore della pubblica specola di Padova. A sua Eccellenza il Signor Angelo Quirini Senatore; 8 pages *in* 4°.

M. Toaldo, célèbre Professeur de Padoue, a été chargé par la République de Venise, comme nous avons eu occasion de le dire, d'élever des conducteurs électriques ou des pointes préservatrices au-dessus du clocher de saint Marc de Venise, & de plusieurs autres édifices considérables. Celui qu'il a placé sur l'Observatoire de Padoue, lui a donné occasion de faire une observation remarquable, le 11 de Mai 1777, qui prouvera l'utilité

des conducteurs aux personnes qui se font encore une peine d'admettre cette pratique.

Après deux heures d'un tonnerre éloigné & profond qui annonçoit un orage du côté du midi, la nue creva sur Padoue; aux premières gouttes de pluie il partit un éclair, comme cela arrive souvent. M. Toaldo, qui étoit dans l'observatoire, ne s'apperçut pas de l'éclair; mais le sentiment du tonnerre & de l'explosion se fit sentir à lui si vivement & de si près, qu'il dit tout de suite à une personne qui étoit là : le tonnerre est dans l'observatoire ou sur le conducteur. Il sembla que cet éclair eût ouvert les cataractes du ciel, par la pluie extraordinaire qui se précipita tout de suite; quelques minutes après, un grand éclair annonça un tonnerre qui tomba avec grand bruit sur une maison de la ville.

Quant à celui de l'observatoire, quoique voisin, il fut foible com-

me un coup de fusil ordinaire, & même encore moindre, sourd & brisé, & traîné pendant deux ou trois secondes. On apperçut le lendemain que, dans la tresse des trois fils de fer qui formoit la chaîne du conducteur, il y avoit une ouverture au premier anneau au-dessus du bras le plus élevé, & du gros tube de verre par lequel passe la chaîne, on vit des marques noires dans plusieurs endroits, & spécialement à l'endroit où les fils partent du premier nœud. Cette fumée noircissoit les mains, & indiquoit que le feu avoit suivi la route tortueuse des fils de fer ; on raconta en effet à M. Toaldo, qu'on avoit vu la flamme partir sur l'observatoire en forme de globe.

Cette observation, avec plusieurs autres que M. Toaldo y a jointes, lui sert à faire voir l'avantage des conducteurs, & à prouver que, dans un bâtiment de quelque étendue, une seule pointe ne suffit pas ; que

le conducteur doit être bien exactement continué en bon métal depuis la cîme jusques sous terre, & qu'il faut faire communiquer par des fils de fer, avec la chaîne du conducteur, les parties métalliques répandues dans le bâtiment. M. Toaldo ne regarde pas l'observatoire de Padoue comme suffisamment protégé contre la foudre, surtout eu égard à la quantité prodigieuse de fer employé dans la construction de l'observatoire; il se propose de lier par des communications ces fers avec un second conducteur, ou émissaire placé d'un autre côté, qui descende dans le puits ou dans le canal.

ALLEMAGNE.

DE LIÉGE.

Edition complette de l'Encyclopédie rangée par ordre de matières, 36 vol. *in folio*, dont 24 de Discours & 12 de Planches; proposée

par souscription à 756 livres. On pourra se faire inscrire chez les principaux Libraires de l'Europe, en payant 21 livres. On tirera des exemplaires *in*-8°. au même prix. On a publié un *Prospectus* qui contient la notice de cette entreprise & les conditions de la souscription. M. Deveria, Libraire & Compagnie, à Liége, rue Ravel, derrière le Palais, sont les principaux intéressés; & c'est chez eux qu'est le centre de l'association. On a pu voir par une belle Edition de Don Guichotte, *in folio*, la perfection des imprimeries dont ils comptent se servir.

Les Fables de la Fontaine, *in-folio*, enluminées, se vendent chez les mêmes Libraires, au prix de 700 liv. Ils annoncent aussi des Tableaux de la Suisse & de l'Italie, en 1200 planches *in*-4°. qui reviendront à 720 liv. On paie 24 liv. en souscrivant.

FRANCE.

De Rouen.

Prix proposés par l'Académie des Belles-Lettres, Sciences & Arts de Rouen pour l'année 1778.

Dans la séance publique du mois de Décembre 1778, l'Académie, établie à Rouen sous le titre de l'*Immaculée Conception*, distribuera sept Prix. 1°. Un Prix extraordinaire *, remis au concours, pour un Poëme en vers françois ou en vers latins, de 200 vers environ, sur *l'Inauguration d'un monument érigé à Vienne en 1647, par l'Empereur Ferdinand III, en l'honneur de l'Immaculée Conception*. 2°. Un prix de la valeur de 300 liv., proposé par M. le Duc

* Ce Prix consiste dans une Statue de la sainte Vierge, placée sur une colonne, modelée sur le monument érigé à Vienne. La Statue est d'arger & la colonne en ébène.

d'Harcourt, Gouverneur de cette Province, & Prince de l'Académie. Le ſujet qui pourra être traité en proſe ou en vers françois, eſt *la Réunion de la Normandie à la Couronne de France ſous Philippe-Auguſte, & la conſtante fidélité de cette Province à ſon Roi comme à ſes Ducs.* 3°. Un Prix d'éloquence, remis & double; l'Orateur aura cette queſtion à réſoudre: *Quels ſont, outre l'inſpiration, les caractères qui aſſurent aux Livres ſaints la ſupériorité ſur les Livres profanes?* 4°. Un Prix pour un Diſcours ou Diſſertation oratoire, dans laquelle on fixera clairement, *Quels ſont les moyens les plus conformes à la Religion, à l'humanité & à la politique, pour faire ceſſer la mendicité dans la Province de Normandie.* 5°. l'Académie offre trois Prix à l'émulation des Poëtes; ſçavoir, un Prix pour une *Allégorie latine*; un Prix pour des *Stances françoiſes*, & un Prix pour un *Poëme françois* en

vers héroïques, de 200 vers environ. Les ſujets de ces trois Prix de Poéſie ſeront au choix des Auteurs. L'Académie les engage à préférer des matières intéreſſantes par le piquant de la nouveauté, par des traits de bienfaiſance, par des inventions puiſées dans les arts & dans les ſciences, par des découvertes utiles à l'humanité. On doit s'interdire toute compoſition ſatyrique, ou tirée de la Mythologie. Les Ouvrages ſeront envoyés doubles & francs de port, avant le premier de Décembre 1778, *au R. P. Prieur des Carmes, Tréſorier de l'Académie.* On prie les Auteurs d'écrire liſiblement & correctement chacune des deux copies, & de renfermer leur nom avec une ſentence ou deviſe, dans un billet cacheté. Cette ſentence ſera répétée au bas de la Pièce & ſur l'adreſſe du billet.

DE LYON.

Instructions sur le Rituel, contenant la Théorie & la Pratique des Sacremens & de la Morale, & tous les Principes & Décisions nécessaires aux Curés, Confesseurs, Prédicateurs, Chanoines, Bénéficiers, Prêtres ou simples Clercs, par feu Mgr Louis-Albert Joly de Choin, Evêque de Toulon. Seconde Edition, corrigée & considérablement augmentée par l'Auteur; imprimée par ordre de Mgr Alexandre de Lascaris, des Comtes de Vintimille, Evêque de Toulon, & par ordre de Mgr l'Evêque de Mâcon. Proposée par souscription, en 3 vol. *in*-4°.

L'Ouvrage que nous annonçons, est dû à feu M. L. Albert Joly de Choin, Evêque de Toulon. Cet illustre Prélat, aussi distingué par sa piété & ses vertus que par ses lumières & par la pureté de sa doctrine, ayant apperçu que la plupart

des Ecclésiastiques & des Curés de son Diocèse étoient, comme il le dit lui-même, *hors d'état d'acheter les livres que leur Ministère exige*, tâcha, *pour suppléer à ce défaut*, de *rassembler*, dans un seul Ouvrage, *ce qu'il y a de plus essentiel & de plus utile* aux Pasteurs des ames, ensorte qu'ils pussent y trouver des Instructions claires & précises, propres à les diriger dans l'exercice de leurs fonctions, même les plus ordinaires.

La première Edition parut à Toulon en 1749. Elle eut un succès rapide. Les exemplaires en furent bientôt enlevés, & l'empressement de la plus grande partie du Clergé ne put être satisfait; c'est ce qui engagea plusieurs Prélats à solliciter l'Auteur d'en publier une nouvelle Edition, se proposant d'adopter cet Ouvrage pour leurs Diocèses, & de ne conférer les Ordres sacrés qu'à ceux qui en auroient fait leur principale étude; c'est sous ce

point de vue qu'on commença dès-lors à en faire une lecture assidue dans les Séminaires où l'on avoit pu s'en procurer une copie.

Le modeste & sçavant Evêque ne crut pas devoir céder au desir de ses confrères, sans avoir, par un nouveau travail, rendu son Livre encore plus digne des suffrages qu'il avoit obtenus. Il y donna tous ses soins; il refit en entier quelques Traités pour y mettre plus de netteté & de précision, & en ajouta plusieurs autres qui manquoient à la première Edition; enfin, il étoit prêt à livrer ses manuscrits à l'impression, lorsque la mort vint l'enlever.

Celui auquel il confia ses manuscrits, employa tout son zèle pour procurer la nouvelle Edition si long-temps desirée.

D'après le jugement que le Clergé a déjà porté de la première Edition publiée par l'Auteur lui-même, on doit convenir que ce Livre a de

grands

grands avantages sur toutes les Théologies Latines & Françoises, & sur les Conférences publiées en différens Diocèses, puisqu'il réunit la pratique à la théorie, & traite des matières les plus fréquentes & les plus ordinaires, qu'on ne trouve point dans ces différens Ouvrages.

L'Auteur exposant toujours la Doctrine de l'Église, qu'il puise dans les sources les plus pures, a éloigné toutes les discussions scholastiques qui auroient pu répandre de la sécheresse sur ses Instructions, & nuire essentiellement à la précision, à l'ordre & à la clarté qu'on y admire. Il a renfermé, dans un Livre peu volumineux, les principaux objets de la science Ecclésiastique, & tout ce que les Pasteurs doivent essentiellement connoître & pratiquer. Ces Instructions, portées au point de perfection où il les avoit mises avant sa mort, tiendront lieu d'un très-grand nombre de volumes à tous ceux qui exer-

cent, ou ſont deſtinés à exercer les fonctions du ſaint Miniſtère ; ils y trouveront la ſcience qui, en éclairant l'eſprit, fait connoître les devoirs de l'état.

Conditions de la Souſcription.

Cette Edition, faite ſur beau papier fin d'Auvergne, & avec des caractères neufs de *Cicero* conformes au *Proſpectus*, ſera délivrée à ceux qui auront ſouſcrit au prix de 27 liv. l'exemplaire en feuilles, dont on paiera 9 liv. en ſouſcrivant, 9 liv. en retirant le premier volume, & 9 liv. en retirant les deuxième & troiſième volumes.

Quoique l'impreſſion du premier volume ſoit preſque achevée, on ne le délivrera aux Souſcripteurs que lorſqu'il y aura un nombre ſuffiſant de ſouſcriptions pour égaler les deux tiers des exemplaires, ce qui ne peut pas beaucoup tarder, ſi l'on en juge par le nombre des ſouſ-

criptions déjà reçues; alors, c'eſt-à-dire, après la publication du premier volume, on ne ſera plus admis à ſouſcrire, & on paiera les 3 volumes 36 liv. en feuilles; cette augmentation de prix ſur le dernier tiers des exemplaires, eſt néceſſaire aux Editeurs, pour faire rentrer le rabais accordé aux Souſcripteurs.

Ceux qui voudront cet Ouvrage broché ou relié, en veau ou en baſane, ſont priés d'en avertir en ſouſcrivant. Lorſqu'ils retireront les volumes, ils auront à payer, en ſus du prix fixé, la brochure ou la reliure, ſuivant qu'ils l'auront demandée; ſçavoir, 12 ſols par volume, pour la brochure; 36 ſols pour la reliure en baſane, & 50 ſ. pour la reliure en veau.

On ſouſcrit à Lyon, chez les Frères Periſſe, Imprimeurs-Libraires, grande rue Mercière.

De Paris.

Prospectus. *Joannis Voet, Jurisconsulti & Antecessoris in Academia Lugduno Batavâ, Commentarius. Ad Pandectas in quo præter Romani Juris Principia ac Controversias illustriores, jus etiam hodiernum & præcipuæ fori quæstiones excutiuntur.* 4 vol. *in-folio* proposés par souscription.

De tous les Jurisconsultes qui ont écrit sur le Droit, tant ancien que moderne, dit l'Editeur, aucun ne s'est acquis une plus juste & une plus haute réputation que *Jean Voet*, sur-tout dans les dix-sept Provinces des Pays-Bas, & particulièrement dans l'Université de Louvain, où il est regardé comme le flambeau de la Jurisprudence. La clarté & l'ordre qui règnent dans son *Commentaire sur les Loix des Pandectes*, en font un excellent Livre Elémentaire dont aucun Etudiant en Droit ne

peut se passer, & où les plus habiles Jurisconsultes peuvent puiser les connoissances les plus essentielles à la profession d'Avocat.

L'ancien droit que les Commentateurs, après Tribonien, avoient défiguré, n'étoit plus reconnoissable. Les textes dispersés, sans ordre, portoient des titres étrangers aux matières dont il y étoit question. On ne voyoit dans la plupart des Loix, que des absurdités & des incohérences qu'il étoit d'autant plus nécessaire de détruire, que les Loix Romaines dominent encore en Europe, soit par l'usage que l'on en peut faire dans le Barreau, soit pour l'étude dans les Ecoles, soit par l'influence qu'elles ont eue dans l'introduction des nouvelles Coutumes, ou pour le fonds qu'elles ont fourni à la composition des Statuts & des Ordonnances particulières de chaque pays. Dans ce dédale obscur, on ne marchoit qu'en tremblant, sous des guides si peu propres à con-

duire les autres dans une ſcience d'une néceſſité abſolue.

Il ne falloit rien moins pour débrouiller ce chaos, que le célèbre *Voet* dans les Pays-Bas, & le célèbre *Pothier* en France : deux Auteurs qui peuvent aller de pair pour la ſcience, & par leur ſagacité, à dégager le Droit des ronces & des épines qui l'offuſquoient. *M. Voet*, long-temps Profeſſeur dans la celèbre Univerſité de Leyde, ſentit que pour applanir les difficultés à ſes Elèves, & leur rendre l'étude du Droit moins rebutante, il avoit beaucoup à faire; mais ſon génie vaſte & laborieux, entreprit une tâche dont aucun, avant lui, n'avoit oſé ſe charger. Il rangea les titres des Loix conformément à leurs textes; en expliqua ſuccinctement, mais clairement les matières; en donna des définitions exactes, & en fit voir les vrais principes, en facilitant par ſon travail celui de la mémoire.

Pour tirer l'ancien Droit des ténèbres qui l'environnoient, il en chercha les vestiges jusques dans la source, & profita des lumières des Anciens pour en établir la vérité & l'intelligence.

Tout ce qu'on pourroit dire ici de l'Ouvrage de *M. Voet*, seroit fort au-dessous de son mérite, dont on peut juger par le nombre d'Editions qui s'en sont faites, & qui se trouvent néanmoins aujourd'hui épuisées dans la Librairie. Cette raison & l'invitation de plusieurs sçavans Jurisconsultes, zélateurs du grand *Voet*, ont engagé *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire de Liège, à faire une nouvelle Edition de son *Commentaire sur les Loix des Pandectes*, d'après la sixième Edition de la Haye, reconnue pour la plus correcte; & de la diviser en 4 vol. *in-folio*, sans rien déranger dans l'ordre des matières. Il propose cette nouvelle Edition par souscription, sur beau papier & caractè-

re de *Fournier* le jeune, de Paris, c'est-à dire, beaucoup supérieure, même à l'Edition de la Haye, qui n'est pas exempte de fautes typographiques & d'incorrections qui ne se trouveront pas dans la présente, par les soins des personnes qui veulent bien y présider.

On a trouvé à-propos de mettre cet Ouvrage en 4 vol. pour le rendre d'un usage plus facile, pour lui donner une forme plus agréable, & sans en augmenter le prix, quoiqu'elle soit plus dispendieuse pour l'Editeur. Ceux qui voudront l'avoir en deux, seront les maîtres de les faire relier sous cette forme.

Conditions de la Souscription.

On paiera en souscrivant 10 liv.; en retirant le premier volume, en Juillet 1778, 10 liv.; en retirant le second, en Octobre, 10 liv.; en retirant le troisième, en Janvier 1779, 10 liv. Total, 40 liv.; le

quatrième ſera délivré *gratis* en Avril.

On ſouſcrit chez *J. J. Tutot*, à Liége, & dans les principales villes des Pays-Bas & d'Allemagne; à Paris, chez *Nyon* l'aîné, rue St-Jean-de-Beauvais.

Problêmes réſolus, ſervant de Supplément au Cours de Mathématiques. Par M. l'Abbé Saury, Docteur en Médecine & Correſpondant de l'Académie R. des Sciences de Montpellier. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, 1778; 61 pag. *in*-8°. Prix, 1 liv. 4 ſ.

On trouve dans ce petit Livre les ſolutions de plus de 170 problêmes ſur différentes matières, extraites des ſeuls ouvrages de l'Auteur. En voici quelques-uns:

Une armée ayant été défaite, le ſixième eſt reſté ſur le champ de bataille; 12000 hommes ont été faits priſonniers, & le tiers de l'ar-

mée a pris la fuite, on demande le nombre des hommes qui composoient l'armée ? Solution, 24000 hommes.

Un père, faisant son testament, veut que son cadet reçoive le double de sa sœur & 10000 livres de plus, & que l'aîné ait le triple du cadet & 15000 liv. de plus; le bien du père est de 955000 liv., quelle est la part de chacun des enfans? Solution : la part de la Demoiselle sera de 100000 liv.; celle du cadet, de 210000 liv., & celle de l'aîné, de 645000 livres.

Un père, faisant son testament, veut que l'aîné de ses fils reçoive 1000 liv. & le septième du reste; le second, 2000 liv. & le septième du reste; le troisième, 3000 liv., & le septième du reste, & ainsi de suite. On demande le nombre des enfans, la part de chacun & le bien du père; on sçait seulement que les enfans recevront autant l'un que l'autre. Solution : la part du premier

& celle de chacun des autres eſt de 6000 liv.; le bien du père eſt de 36000 liv., & il y a ſix enfans.

Voici quelques autres Problêmes dont nous n'annoncerons pas la ſolution :

Trouver un nombre parfait, c'eſt-à-dire, un nombre égal à la ſomme de ſes diviſeurs exacts.

Trouver les nombres figurés & les nombres polygones.

Connoiſſant les trois côtés d'un triangle, trouver ſa ſurface.

Trouver les termes généraux & les termes ſommatoires d'une infinité de ſéries.

Trouver l'angle que doivent faire les portes d'une écluſe pour que leur réſiſtance à la preſſion de l'eau ſoit la plus grande poſſible.

Trouver la courbe de la plus vîte deſcente.

Etant donnée une corde parfaitement flexible, & dont les bouts

ſont attachés à une ligne horiſontale, trouver la courbe que la peſanteur fait prendre à cette corde.

On trouve dans le même Ouvrage un grand nombre d'autres problêmes ſur la Méchanique, l'Hydraulique, l'Optique, &c. L'Auteur a ſoin d'indiquer non-ſeulement la ſolution, mais encore les livres & les numéros dont il l'a tirée, de manière que ce petit Ouvrage ſera utile & aux jeunes Mathématiciens pour exercer leurs forces, & aux Profeſſeurs pour juger des progrès de leurs élèves.

On trouve, à la fin de cet ouvrage, une annonce de la Phyſiologie & de la Géographie phyſique, du même Auteur, deux Ouvrages dont nous parlerons bientôt. Ils ſeront ſuivis d'un Traité des animaux qui formera la ſeconde Partie de l'Hiſtoire naturelle que M. l'Abbé Sauri ſe propoſe de donner dans ſon entier.

Prospectus des Œuvres complettes de M. l'Abbé de Voisenon, de l'Académie Françoise, proposées par souscription, en 6 vol. *in-8°.*

Les soins que l'Editeur a pris de rassembler toutes les Œuvres composées par M. l'Abbé de Voisenon, & de ne choisir que celles qui peuvent contribuer à la célébrité de l'Auteur, sont un témoignage de l'intérêt que l'amitié reconnoissante prend à sa mémoire. C'est le seul qu'elle ait, & qu'elle veuille avoir à la publication de ce Recueil. Ainsi point d'Avertissement de l'Editeur, point de Préface, ni de Discours Préliminaire; un simple précis historique de la vie de l'Auteur, & cinq ou six notes absolument nécessaires, & très-courtes, voilà tout ce que s'est permis le possesseur des Manuscrits.

Cette Edition sera composée de six volumes *in-octavo* d'environ 400 pages chacun, imprimés sur le même papier que celui du *Prospectus*

& avec les mêmes caractères, & le Portrait de l'Auteur en tête du premier volume. Il y aura quatre volumes de Pièces de Théâtre, un volume de Fragmens sur l'Histoire, & un volume de Pièces fugitives, en prose & en vers, sous le titre d'*Œuvres mêlées.* Il ne sera tiré d'exemplaires qu'à nombre égal de celui des Souscripteurs. La souscription est de 18 livres; sçavoir, 9 liv. en souscrivant & 9 liv. en recevant les six volumes. Elle a été ouverte le premier Mars 1778, & le sera jusqu'au 15 Septembre prochain, à Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, quai des Augustins, & Nyon, Libraire, rue St-Jean-de-Beauvais, qui délivrent les quittances, & chez lesquels on fera retirer les exemplaires, qui seront délivrés au plus tard les premiers jours de Janvier 1779.

Médecine domestique, ou Traité complet des moyens de se conserver en santé, de prévenir ou de

guérir les maladies par le régime & les remèdes ſimples : Ouvrage utile aux perſonnes de tout état, & mis à la portée de tout le monde. Par Guillaume Buchan, M. D. du Collége R. des Médecins d'Edimbourg. Traduit de l'Anglois par J. D. Duplanil, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Médecin ordinaire de S. A. R. Mgr le Comte d'Artois. Tomes IV & V^e^. A Edimbourg ; & ſe trouve à Paris, chez Deſprez, Imprimeur du Roi, rue St-Jacques ; & Didot le jeune, Libraire, quai des Auguſtins, 1778 ; 2 vol. *in*-12. de 4 à 500 pag. chacun.

Le Tome V^e^ eſt compoſé d'une Addition au Tome IIIe, ſur les contrepoiſons de l'arſenic, du ſublimé corroſif, du verd-de-gris & du plomb, extraite de l'Ouvrage que M. Navier a publié depuis peu ſur ces objets importans, & d'une Table des Matières des plus étendues, qu'on peut regarder comme contenant elle-même des additions

considérables, sur-tout en ce qui concerne les formules & les préparations d'un grand nombre de médicamens.

Le parfait Boulanger, ou Traité complet sur la fabrication & le commerce du Pain. Par M. Parmentier, Pensionnaire de l'Hôtel royal des Invalides, Membre du Collége de Pharmacie de Paris, de l'Académie des Sciences de Rouen & de celle de Lyon, Démonstrateur d'Histoire naturelle. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1778; *in*-8°. de 639 pag., & l'Introduction, Tables, &c. 54.

Nous nous proposons de rendre compte de cet Ouvrage très étendu sur un objet des plus intéressans, & qui nous paroît fort bien traité.

Histoire générale de Hongrie depuis la première invasion des Huns jusqu'à nos jours. Par M. de Sacy, Censeur royal, Membre de l'Institut royal d'Histoire de Gottingen, des Aca-

démies de Caën, d'Arras, &c. A Paris, chez Demonville, Imprim. Libraire de l'Académie Françoise, rue St-Severin, 1778; avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in*-12.

Nous rendrons compte de cet Ouvrage.

Œuvres de M. le Chancelier d'Aguesseau. Tome X^e^, contenant 1°. Suite des Lettres sur les Matières civiles & criminelles. 2°. Considérations sur les Monnoies. 3°. Mémoire sur les Actions de la Compagnie des Indes, &c. A Paris, chez les Libraires-Associés; sçavoir: Saillant, rue St-Jean-de-Beauvais; la Veuve Savoye, rue St Jacques, Cellot, Imprimeur, au Palais; la Veuve Desaint, rue du Foin-St-Jacques; Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoise, 1777; avec approbation & privilége du Roi.

Traité de la Jurisdiction des Trésoriers de France, tant en matière

de Domaine & de Voierie que de Finance, où l'on traite de l'étendue & des bornes de cette Jurisdiction, principalement en ce qui regarde la Voierie, relativement aux Juges ordinaires, soit Royaux ou de Seigneurs. On y examine aussi quelles sont leurs fonctions, devoirs, droits & priviléges, ainsi que ceux des différens Officiers qui composent les Bureaux des Finances ou qui en dépendent. Par M. Jousse, Conseiller au Présidial d'Orléans. A Paris, chez les Frères de Bure, Libraire, quai des Augustins, 1777; avec approbation & privilége du Roi. 2 vol. *in*-12.

De l'origine des Loix, des Arts & des Sciences, & de leurs progrès chez les anciens Peuples, depuis le Déluge jusqu'à la mort de Jacob. A Paris, chez Knapen, Libraire-Imprimeur, en face du pont St-Michel, 1778; avec approbation & privilége du Roi. 6 vol. *in*-12. Le premier, de 400 pages; le second,

de 386 ; le troisième, de 400 ; le quatrième, de 395 ; le cinquième, de 484, & le sixième, de 382 avec figures.

Réflexions critiques & patriotiques. Troisième Edition, revue, corrigée & augmentée. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire de Mgr le Duc d'Orléans & de Mgr le Duc de Chartres, rue Vieille-Boucleríe ; avec permission & privilége du Roi, 1778.

Loix du Magnétisme. Seconde Partie, qui contient les nouvelles recherches sur la situation géographique de l'équateur & des pôles de l'aimant, avec l'art de construire les boussoles. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1778.

Atlas itinéraire portatif de la France adapté aux Messageries royales, nouvelles Diligences ; par le Sr Brion, Ingénieur Géographe du Roi. A Paris, chez Langlois, Li-

braire, rue du Petit-Pont; & chez l'Auteur, même maison; avec approbation & privilége du Roi.

Ces nouvelles Cartes sont la suite de l'Atlas itinéraire. Elles commencent à la feuille 37 & finissent à la feuille 60. L'Auteur y a ajouté une Carte de la France, divisée par Gouvernemens généraux; & une autre intitulée, *Tableau abrégé de la France itinéraire.*

AVIS.

Leclerc, Libraire, quai des Augustins, distribue *gratis* le *Supplément* du Dictionnaire historique de Ladvocat, 1777; 3 vol. *in*-8°. promis pour le mois Janvier de cette année, quand on lui rapporte sa promesse, signée de lui, laquelle se trouve sous le titre du Tom. IIIe.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS Dans le Journal du Mois de de Juin 1778. I. Vol.

Fin de la Table.



LE JOURNAL DES SÇAVANS,

POUR

L'ANNÉE M. DCC. LXXVIII.

JUIN.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT, rue de la Harpe.

M. DCC. LXXVIII.

AVEC PRIVILEGE DU ROI.



LE JOURNAL DES SÇAVANS.

****

JUIN. M. DCC. LXXVIII.

Œuvres de M. le Chancelier *d'Agueſſeau*. Tome X^e, contenant 1°. Suite des Lettres ſur les Matières civiles & criminelles. 2°. Conſidérations ſur les Monnoies. 3°. Mémoire ſur les Actions de la Compagnie des Indes, &c. A Paris, chez les Li-

braires-Associés; sçavoir: Saillant, rue St-Jean-de-Beauvais; la Veuve Savoye, rue St-Jacques, Cellot, Imprimeur, au Palais; la Veuve Desaint, rue du Foin-St-Jacques; Delalain, rue & à côté de la Comédie Françoise, 1778; avec approbation & privilége du Roi.

Nous ne répéterons point ici ce que nous avons dit dans notre Journal de Mai 1777, sur la protection éclatante que M. le Chancelier d'Aguesseau a toujours accordée à la Société du Journal des Sçavans, sur l'intérêt qu'il prenoit à nos travaux, sur l'assiduité avec laquelle il assistoit à nos Assemblées, sur les encouragemens & les ressources de toute espèce que nos Prédécesseurs trouvoient dans son zèle pour les sciences, dans son érudition, dans son goût, dans ses

lumières; sur la reconnoissance que cette Société s'est empressée de lui témoigner en toute occasion; sur le plaisir qu'elle a pris à honorer sa mémoire, à analyser ses œuvres, à célébrer ses talens, à contempler ses vertus, à lui payer publiquement le tribut de respect & d'admiration qui lui est dû.

Nous avons donné aussi dans le même Journal, un tableau détaillé de l'état actuel de cette Edition, de la distribution des matières dans les différens volumes, du plan simple & régulier que les Editeurs ont suivi, en distinguant & publiant successivement les Œuvres que M. d'Aguesseau a composées comme Homme de-Lettres, comme Avocat-Général, comme Procureur-Général, & enfin comme Chancelier. Ces dernières, qui commencent avec le huitième Volume, & qui remplissent tout le neuvième, dont nous rendions compte particulièrement dans ce Journal de Mai

1777, continuent à remplir une partie du dixième Volume, dont il nous reste à rendre compte, & qui a suivi de près le précédent; ce sont des Lettres sur les matières tant civiles que criminelles. L'ordre qu'on a mis dans ces Lettres, en rassemblant sous un seul titre toutes celles qui se rapportent à un même objet général, & en suivant sous chaque titre l'ordre chronologique, forme, ainsi que nous l'avons observé dans notre Journal de Mai 1777, comme autant de Traités qu'il y a de titres, & chaque Lettre peut être considérée comme un Chapitre particulier dans chaque Traité.

Nous avons observé dans nos Journaux de Mars 1775 & de Mai 1777, qu'il étoit impossible de faire l'Extrait de cette multitude de Lettres; nous nous sommes contentés, pour en faire connoître l'importance, d'indiquer les sujets par les titres; nous en userons de même pour ce dixième Volume. Il

ne contient que des matières civiles, & en voici les titres :

Police des Cours ; Avocats & Procureurs Généraux ; Officiers des Cours supérieures ; Substituts du Procureur - Général ; Bureaux des Finances ; Siéges inférieurs ; Universités ; Hôpitaux ; Offices ; Police ; Police des grains ; Peste ; Mariages ; Compétence ; Instruction des procès ; Jugemens des Procès ; Epices & vacations ; Avocats ; Religionnaires ; Officiers de Maréchaussée ; Matières Ecclésiastiques ; Matières féodales & domaniales.

Mais ce qui donne à ce dixième Volume un prix supérieur encore à celui des précédens, ce sont deux grands & excellens Ouvrages, intitulés : l'un, *Considérations sur les Monnoies* ; l'autre, *Mémoire sur les actions de la Compagnie des Indes.*

Ces deux ouvrages font voir que M. le Chancelier d'Aguesseau n'étoit pas moins Homme d'Etat qu'O-

nateur & Magiſtrat. Jamais la Philoſophie n'a répandu plus de lumières ſur les Matières d'Adminiſtration. L'Auteur procède à la manière des Géomètres ; il marche de démonſtrations en démonſtrations, de vérités en vérités ; il poſe des principes, déduit des conſéquences, réſout des objections, & parvient à des réſultats inconteſtables ; toujours ſatisfaiſant, toujours lumineux, il a l'exactitude & la méthode des Mathématiques, il n'en a point la ſécheresſe ; ſa manière eſt vaſte & belle, il éclaircit & développe tout ; il préſente toujours les idées dans l'ordre où l'eſprit les deſire & les attend ; auſſi-tôt qu'une difficulté peut ſe préſenter à l'eſprit, on le voit courir au-devant & s'empreſſer de la diſſiper, ou l'annoncer d'avance & la renvoyer à un lieu plus convenable, ſuivant le précepte d'Horace :

Ordinis hæc virtus erit & venus, aut ego
fallor,

Ut jam nunc dicat, jam nunc debentia dici
Pleraque differat, & præſens in tempus omittat.

Par ce moyen la diſcuſſion conſerve tout ſon intérêt, car ce n'eſt que la confuſion & le déplacement des idées qui peuvent rendre la diſcuſſion ennuyeuſe & fatigante. M. d'Agueſſeau entraîne doucement ſon lecteur, qui le ſuit avec plaiſir.

Les Géomètres, en partant de ce principe ſi ſimple: *la ligne droite eſt la plus courte qu'on puiſſe tirer d'un point à un autre*, parviennent à réſoudre les problêmes les plus compliqués & les plus difficiles; de même M. le Chancelier d'Agueſſeau, en partant du principe: *que la valeur relative des choſes dépend de la proportion qui ſe trouve entre leur quantité & le beſoin qu'on en a; ou, ce qui eſt la même choſe, entre la quantité & la demande*, en

déduit toutes les notions qui concernent la matière des Monnoies; & en partant du principe reconnu en Jurisprudence: *que tout engagement qui n'a point de cause, ou qui n'a qu'une cause imaginaire, ou fausse, ou injuste, ou contraire aux bonnes mœurs, ou qui n'est point suivie de son effet, est un engagement ou une obligation nulle en soi-même, qui ne donne aucun droit, & qui laisse à l'un des contractans la faculté de répéter justement ce qu'il a donné sur la foi d'un tel engagement*; il fait voir toute l'illusion & toute l'illégitimité de ce fameux systême, dont la légèreté Françoise s'engoua si follement & se détrompa si promptement, comme M. d'Aguesseau l'avoit prédit.

Dans ces deux Ouvrages, qu'on peut regarder comme des bienfaits envers la Patrie, M. d'Aguesseau s'élève à cette hauteur où n'atteignent ni l'enthousiasme, ni les passions, ni l'esprit de parti, & où l'on ne

voit plus que la raiſon & la juſtice ; il s'y montre encore ſupérieur à lui-même. Tous les Hommes d'Etat, & en général tous ceux qui aiment l'Etat, ne peuvent trop méditer ces deux Ecrits, parfaits modèles à tous égards de la manière de traiter les queſtions économiques.

Nous ne ferons point une analyſe ſuivie du premier de ces Ouvrages, parce qu'elle a été faite & très-bien faite par les Editeurs mêmes dans un Précis placé à la tête de ce Traité ; nous ne pourrions qu'abréger & affoiblir ce Précis ; nous nous contenterons de rapporter, d'après les Editeurs mêmes, le jugement que portoit de cet Ouvrage un ſçavant Académicien, très verſé dans la matière des Monnoies :

« Quelque haute opinion, dit il, » que j'euſſe des lumières & de l'é- » tendue des connoiſſances de M. » le Chancelier d'Agueſſeau, ma

» surprise a été extrême en lisant
» l'Ouvrage en question; je n'ai pas
» pu comprendre comment un Ma-
» gistrat, livré à tant d'autres étu-
» des, avoit pu plier son génie à
» l'examen d'une matière à laquel-
» le il est rare qu'on s'applique par
» des vues purement politiques, &
» qui suppose qu'on est instruit des
» opérations essentielles d'où dé-
» pend le travail des Monnoies.
» Cette matière entraîne nécessai-
» rement les discussions les plus dé-
» licates sur les principes du com-
» merce. Mais l'amour du bien pu-
» blic, joint à des talens supérieurs,
» peut tout embrasser. Ce senti-
» ment vif les applique bientôt
» avec succès aux objets qui intéres-
» sent essentiellement les hommes;
» il leur donne alors une activité
» qui ne sçauroit être arrêtée par les
» sujets les moins attrayans par eux-
» mêmes, & tout-à-la-fois les plus
» épineux. »

Nous ne ferons point non plus l'A-

nalyse du *Mémoire sur le commerce des actions*, par la même raison qui a empêché les Editeurs de la faire ; « c'est, disent-ils, qu'on ne peut » bien apprécier cet Ouvrage, que » d'après une lecture entière & ré- » fléchie ; mais nous ne devons pas » laisser ignorer à nos Lecteurs le » rapport parfait de la conduite de » M. le Chancelier d'Aguesseau » avec ses principes.

» Je n'ai point été tenté, dit-il » lui-même, de chercher à réparer » les ruines de ma fortune par une » telle voie (le commerce des ac- » tions), la politique ou l'intérêt au- » roient pu m'inspirer cette tenta- » tion ; mais une gloire bien ou » mal placée a fait taire l'une : la » bienséance, peut-être plus que la » vertu, m'a mis à couvert de l'au- » tre ; & je veux que si je venois » jamais à me laisser affoiblir sur » ce point, mon Ecrit s'élève con- » tre moi, & soit le premier Juge » qui me condamne. »

Une note des Editeurs dévelop-pe ce Texte, que la modeſtie ver-tueuſe de l'Auteur avoit laiſſé dans une ſorte d'obſcurité. Voici cette note :

«M. Law, envoya dans un porte-
» feuille à M. d'Agueſſeau, alors
» exilé à ſon château de Freſnes
» (pour ſon Oppoſition au Syſtême)
» le rembourſement, en billets de
» banque, d'environ quarante mille
» livres de rente qu'il avoit ſur
» l'Hôtel-de-Ville. Il ne lui reſtoit
» que ſa Terre de Freſnes, qui lui
» rapportoit huit mille livres de
» revenu. Le Syſtême jouiſſoit alors
» de la plus grande faveur. M. le
» Chancelier d'Agueſſeau pouvoit
» réparer, par le commerce des ac-
» tions, la ruine irréparable de ce
» rembourſement. C'étoit même
» un moyen de plaire au Régent,
» que de conſacrer par ſa conduite
» cette ſingulière induſtrie. Il pou-
» voit non-ſeulement réparer les
» ruines de ſa fortune, mais l'aug-

» menter encore. L'intérêt & la po-
» litique réunis, devoient le dé-
» terminer à prendre ce parti. Le
» grand Homme s'oublie toujours
» lui-même, & ne voit que le bien
» public. »

De ses réflexions contre le Systême de Law, M. le Chancelier d'Aguesseau conclut que, quand un Etat est obéré, quand la dette Nationale y est parvenue à un degré onéreux, ce n'est point dans des révolutions subites & violentes, mais dans des moyens doux, employés avec constance, & sur-tout dans les ressources inépuisables de l'économie, qu'il faut chercher le remède au mal : « Se hâter lente-
» ment, dit il, diminuer les dettes
» du Roi, rétablir incessamment
» ses forces sur mer, favoriser l'a-
» griculture, exciter le travail &
» l'industrie, ranimer tous les arts,
» protéger le commerce, c'est là le
» véritable chemin pour parvenir à
» une grandeur solide, qui aug-

» mente ſes forces ſans irriter l'en-
» vie, & qui ne commence à ſe
» faire craindre que lorſqu'elle n'a
» plus rien à craindre elle-même. »

Excellentes paroles, qu'on ne peut trop peſer dans tous les temps, & ſur leſquelles il eſt à deſirer que tous les Miniſtres ſe règlent dans la conduite de l'Etat.

A la chûte du Syſtême, on eut recours à M. le Chancelier d'Agueſſeau pour réparer les déſordres qu'il avoit prévus & voulu prévenir. L'Auteur de tant de maux, Law, alla lui-même à Freſnes réclamer les lumières de ce grand Magiſtrat, *& mettre à ſes pieds les vœux de la Patrie. En le voyant reparoître*, dit M. Thomas, *on crut revoir le Sauveur de la Nation.* Les Editeurs regrettent avec raiſon qu'il y ait ſi peu de Mémoires ſur cette époque intéreſſante de ſa vie. « On
» n'a trouvé dans ſes papiers qu'un
» petit nombre de notes fugitives,

» qui ne faisoient qu'indiquer ce » qu'il devoit exposer plus au long » dans le Conseil. » On peut voir dans l'Avertissement des Editeurs quelques-unes de ces notes.



LA Genèse expliquée d'après les Textes primitifs, avec des Réponses aux difficultés des Incrédules. Dédiée au Roi par M. l'Abbé du Contant de la Molette, Vicaire-Général de Vienne.

Imperet tibi Dominus.
Ep. 5, Jud. verſ. 9.

A Paris, chez Leclerc, Berton, Crapart, Morin, 1777; avec approbation & privilége du Roi. 3 vol. *in*-12.

ON ne peut qu'applaudir au zèle de M. l'Abbé du Contant, dont nous avons déjà eu occaſion de parler plus d'une fois, pour l'étude des Langues Orientales, qu'il regarde avec raiſon comme un des plus ſûrs moyens d'acquérir l'intelligence des Livres Saints. Il étoit occupé du ſoin d'amaſſer des ma-

tériaux pour un Ouvrage qu'il médite, & dont le but est de mettre sous les yeux des jeunes Théologiens, avec plus de précision & moins de dépense que nos immenses Polyglottes, & de lever, par la comparaison des anciens Textes, toutes les difficultés qui peuvent les arrêter; lorsqu'on lui présenta la *Bible enfin expliquée* Ouvrage *rempli d'un bout à l'autre de blasphêmes & d'impiété*, dit il, mais dans lequel les personnes instruites ne voient au fond, qu'avec pitié & dédain, une ignorance effrontée, un pédantisme puérile, une scurrilité basse, une mauvaise foi aussi réfléchie que maligne, avec l'art méprisable d'altérer, de défigurer, de travestir les objets, pour les faire paroître sous un masque ridicule. Si déjà la Littérature profane avoit gémi, en voyant les Homère, les Virgile, &c. travestis, notre siècle réservoit à la Littérature sacrée l'humiliation de voir la *Bible enfin tra-*

vestie. La lecture n'en est pas bien dangereuse pour les Lecteurs éclairés, s'ils daignent l'entreprendre avec assez de patience pour l'achever; mais tous ne le sont pas. Combien n'en est-il pas au contraire, ou trop faciles ou trop disposés à se laisser séduire par un ton magistral & tranchant; par l'air de confiance dont sont débitées les assertions les plus fausses, ou les conjectures les plus frivoles; par le sel piquant dont cette espèce de parodie est assaisonnée! C'est donc pour déférer aux desirs, & même *aux ordres de personnes non moins respectables par leur piété & leurs lumières, que par le rang qu'elles occupent dans l'Eglise*, que M. l'Abbé du Contant de la Molette s'est déterminé à prendre la plume, dans le dessein de garantir du piége les simples qui pourroient avoir besoin de ce secours. D'abord il donne le Texte de la Vulgate traduit par Dom Calmet; ensuite, sur chaque

Chapitre, des notes critiques relatives aux difficultés qui se présentent, & qu'il fait disparoître par la confrontation des Textes primitifs, suivant le plan qu'il a proposé, soit dans son *Essai sur l'Ecriture Sainte*, soit dans sa *Nouvelle Méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Ecriture Sainte.* Enfin, dans des remarques historiques, littéraires, philosophiques & morales : « nous » réfutons, dit-il, tout ce que les » Critiques anciens & modernes » ont allégué contre nos Livres » saints ; nous sappons par les fon- » demens les systêmes absurdes de » nos Philosophes, & nous dé- » montrons la frivolité de leurs ob- » jections, la mauvaise foi de leurs » citations, leurs petites ruses, & » leur ignorance.»

Toujours l'Auteur s'attache à montrer que le récit de Moyse n'est contraire ni à la raison, ni aux Loix, ni à la Nature, ni à la Mythologie, ni à l'Histoire. Il s'est

étudié à contenir ſon zèle dans les bornes d'une modération raiſonnable; mais en s'excuſant ſur la difficulté de ne les pas franchir, les conditions du combat ſont, dit-il, inégales : « Aux mépris, aux injures, à la mauvaiſe foi, à la calomnie, aux railleries, aux ſarcaſmes, aux ſophiſmes, aux paralogiſmes, on veut que nous n'oppoſions que des réponſes froides, que nous ne nous permettions pas la moindre ſenſibilité, que nous affichions l'indifférence. . . néanmoins, ajoute-t'il, quelque injuſte que ſoit la Loi, nous nous y ſoumettons, &c ». La lecture de l'Ouvrage fera peut-être remarquer moins de ſoumiſſion que de ſenſibilité.

Il faut convenir qu'il eſt difficile de n'être pas choqué dès la première ligne de la *Bible enfin expliquée*, où l'on rend ainſi les premiers mots de la Genèſe, *les Dieux fit le ciel & la terre.* Cette conſtruc-

tion bisarre d'un nom plurier avec un verbe au singulier, dans notre Langue, est fondée sur ce que les Hébreux, donnant par honneur à la Divinité le nom *Elohim* au plurier, le construisent avec le singulier. C'est l'idiôme de cette langue, & chacune a les siens. Les Grecs, les Attiques sur-tout, allient le plurier neutre avec le verbe au singulier, ζῶα τρέχει, mot à mot, *animalia currit*. Que quelqu'un s'avise de traduire sérieusement en notre Langue, *les animaux court*, où sera le mot pour rire? à quoi aboutira cette affectation puérile? Au mépris du Traducteur. Que penseroit on d'une personne qui voulant, sans plaisanter, rendre en latin le vrai sens de ces mots françois, *vous êtes bon*, diroit *vos estis bonus?*

Mais M. l'A. D. C. observe que le verbe *bara* dont se sert ici Moïse, ne signifie pas *faire*, & qu'il y a le sens de *créer:* il suffit, dit-il, pour s'en convaincre, de

comparer ce verſet avec le troiſiè-me du ſecond Chapitre, où on lit *bara laaſoth, creavit ut faceret, ut ordinaret*, « Dieu créa la matière » au commencement, & la tira du » néant pour l'ordonner & lui com-» muniquer de nouvelles formes » les jours ſuivans. » Le Texte même montre de la différence en-tre *aſah* & *bara*; le premier mot, *faire*, ſuppoſe une matière préexiſ-tante, ſur laquelle l'agent opère; le ſecond, *créer*, n'en ſuppoſe point.

Le pays d'Éden, où l'Auteur place le Paradis Terreſtre après M. Huet, eſt la Suſiane, ſituée dans la Terre de Cus, bornée au nord par l'Aſſyrie; au midi, par le Golphe Perſique; à l'orient, par la terre d'Elam, ou l'ancienne Perſe; au couchant, par le canal du Tigre & de l'Euphrate, réunis en un ſeul fleuve. Le *Géhon* n'eſt point le Nil, & cependant il coule en Ethiopie; mais cette Ethiopie n'eſt point celle d'Afrique, ainſi il

n'y

n'y a pas 1800 lieues du *Géhon* au *Phiſon.* L'Ethiopie qu'arroſe le Géhon, eſt la terre de Cus, ou la Suſiane, Ethiopie où Homère envoie ſes Dieux aſſiſter au repas de quelque Hécatombe parfaite, quand l'intérêt de ſon Epopée demande leur éloignement. C'eſt le ſéjour des Ethiopiens Orientaux; car les Occidentaux ſont les peuples de l'Arabie, qui fut auſſi habitée par des enfans de Cus, juſqu'à ce qu'ils en furent dépoſſédés par les enfans d'Iſmaël, fils d'Abraham. Mais cette diſtinction de l'Ethiopie d'Aſie & de celle d'Afrique, a été miſe dans tout ſon jour par M. Huet, dans une Lettre qui fait partie du Recueil des Diſſertations publiées par l'Abbé de Tilladet.

On penſe ordinairement que le nom d'*Adam* & celui *Adamah* (terre) ont une même origine, & viennent d'une racine qui ſignifie *rouge*; mais comme ce même mot,

dans la langue Ethiopienne, fille de l'Hébreu, signifie *beau*, *agréable*, *plein de grâce & de dignité*, l'Auteur penche pour cette étymologie, & présume que l'Univers, appelé par les Grecs κόσμος, c'est-à-dire, *bien ordonné*, & par les Latins *mundus*, dans le même sens, aura été nommé par les Orientaux *adamah*, *beau*, *admirable*.

Que penser de la remarque faite par les Auteurs de la *Bible enfin expliquée*, sur ces mots de la Genèse, *tu mangeras ton pain à la sueur de ton visage?* « L'Auteur, disent-ils, » écrivoit en Palestine où l'on man- » geoit du pain; & en effet les la- » boureurs ne le mangent qu'à la » sueur de leur visage; mais tous » les riches le mangent plus à leur » aise. Il se seroit exprimé autre- » ment, s'il avoit vécu dans les » vastes pays où le pain étoit in- » connu, comme dans les Indes, » dans l'Amérique, dans l'Afrique » Méridionale, & dans les autres

» pays où l'on vivoit de châtaignes
» & d'autres fruits. Le pain est en-
» core inconnu dans plus de quinze
» cents lieues de côtes de la Mer
» glaciale; mais l'Auteur écrivant
» pour des Juifs, ne pouvoit parler
» que de leurs usages. On fait une
» autre objection : c'est qu'il n'y
» avoit point de pain du temps
» d'Adam, &c. » De pareilles dif-
ficultés sont-elles capables d'arrêter?
Et peut-on ignorer que non-seule-
ment en Hébreu, mais encore en
Grec, en Latin & en François, le
mot *pain* désigne en général toute
nourriture convenable à l'homme?
Ne le prend-on même pas en ce
sens quand on dit que *les Riches le
mangent plus à leur aise*, comme
l'observe M. l'A. D. C.? Comment
donc oser avancer que le pain étoit
inconnu du temps d'Adam, & qu'il
l'est encore dans plusieurs vastes
contrées? Le sort des Interprètes de
l'Ecriture sainte est assurément bien

déplorable, s'ils sont obligés de repousser de pareils traits.

L'Auteur adopte l'opinion de ceux qui pensent que les sacrifices offerts par les premiers Patriarches n'étoient point sanglans, & que le verset 4 du Chap. IV de la Genèse peut indiquer seulement qu'Abel ajoutant, au sacrifice des fruits, les prémices de ses troupeaux, offrit leur lait & leur laine; le mot *adeps* se prenant pour ce qu'il y a de meilleur dans une chose quelconque, & pouvant désigner qu'Abel offrit ce qu'il avoit de meilleur, non-seulement en fruits, mais encore en laine & en laitage.

Mais n'est-il pas étrange que, pour tourner en ridicule la *sauvegarde* accordée à Caïn, après son crime, on avance qu'il n'y avoit alors que trois hommes sur la terre, lui, son père & sa mère ? C'est cependant une assertion dont il faut que M. l'Abbé D. C. démon-

tre la fauſſeté. Adam, ſelon l'Hébreu & le Samaritain, avoit 130 ans, lorſqu'il regarda la naiſſance de Seth, comme un préſent que Dieu lui faiſoit pour le dédommager de la perte d'Abel; la naiſſance du premier ſuivit donc de près la mort du ſecond. Or, Adam créé dans un âge nubile, de même que ſa femme, devoit avoir alors près de 130 enfans, & peut-être davantage. Quel ne dût pas être d'ailleurs le produit des mariages de ſes fils & petits-fils dans cette première vigueur de la nature? Combien de bras par conſéquent n'avoit pas à redouter le meurtrier de ſon frère? Que ſeroit-ce ſi, ſuivant les 70, Adam avoit 230 ans à la naiſſance de Seth?

S'il en faut croire les Auteurs de la *Bible enfin expliquée*, la chûte des Anges eſt une fable qui ne fut connue des Juifs que du temps d'Auguſte & de Tibère. Pour réfuter une pareille aſſertion, M. l'A.

D. C. obſerve que les Anges ont été connus des Juifs de tout temps ; c'eſt un Ange qui garde l'entrée du Paradis Terreſtre, c'eſt un Ange qui parle à Abraham, les Anges apparoiſſent à Jacob. D'ailleurs, que l'horreur des Juifs pour les Idoles, venoit de ce qu'ils les regardoient comme des démons, *omnes Dii gentium dæmonia* ; que la magie qu'ils avoient pareillement en horreur, & qui leur étoit ſévèrement enterdite, paſſoit dans leur eſprit pour un commerce avec les démons ou anges rebelles ; que l'Ange, conducteur de Tobie, le délivra, & Sara ſon épouſe, de la malice du démon. Les fables des Indiens à ce ſujet ſont, ajoute-t-il, une altération de la tradition véritable, ainſi que les combats d'Arimane & d'Oromaſe, & les Titans foudroyés par les Dieux.

Après le déluge, Dieu dit à Noé qu'il tirera vengeance de tous les animaux qui auront répandu le ſang

humain; & par ce que l'Ecriture porte, *de la main* de tout animal, on en a conclu judicieusement que l'Ecriture donne de la raison aux bêtes comme à l'homme; & on ne manque pas de rapporter le passage de l'Ecclésiastique, qui a été si souvent cité & discuté, *les hommes sont semblables aux bêtes*, &c. M. l'Abbé D. C. observe ici d'abord que le Texte Samaritain porte *vivant*, au lieu de *bête*; ensuite que la *main des bêtes* est une expression métaphorique pour désigner leur violence, & que Dieu les condamne à être punies, pour inspirer plus d'horreur de l'homicide; enfin que le Prophète Roi dit aussi: *ne vous rendez point semblables aux bêtes*, &c. Il remarque encore que les constructeurs de la tour de Babel avoient bien moins pour objet d'immortaliser leur *nom* par un chef-d'œuvre, que de se faire un *signe* de ralliement dans les vastes plaines de Sennaar, & qu'ainsi on doit tra-

duire *faciamus nobis ſignum*, obſervation juſte, déjà faite à la vérité par d'autres critiques, & bien développée par Perizonius (*Origines Babilonicæ*, &c. *Cap. XI & XII.*)

La conduite d'Abraham, à l'égard d'Agar & d'Iſmaël, déplaît fort aux prétendus Interprètes de la Bible : auſſi M. l'Abbé D. C. s'attache-t-il à la juſtifier. Iſmaël, dit-il, n'étoit point un enfant porté ſur les épaules ou ſur les bras de ſa mère, ainſi qu'on paroît l'inſinuer; il avoit quatorze ans à la naiſſance d'Iſaac; & celui-ci n'ayant été ſevré, ſuivant l'uſage reçu alors, qu'à trois ans, il avoit dix-ſept ans lorſqu'Abraham le renvoya avec ſa mère, qu'il étoit en état d'aſſiſter & de conſoler. Iſmaël n'éprouva pas un ſort plus rigoureux que celui qui alors étoit le partage ordinaire des enfans cadets qu'on envoyoit chercher fortune dans le monde. « Tel fut le » traitement qu'eſſuyèrent les en- » fans qu'Abraham eut de Cétura.

» Jacob même, héritier de la pro-
» messe, fut à-peu-près traité de la
» même manière, &c. »

Mais où a-t-on pris que les Hébreux ne pratiquèrent point la circoncision en Egypte pendant deux cens cinq ans? Il est vrai qu'ils ne la pratiquèrent pas dans le désert, où ils n'avoient pas besoin d'une marque de distinction, puisqu'ils n'y étoient mêlés avec aucun autre peuple. Les Egyptiens reçurent de Joseph & des Hébreux l'usage de la circoncision, mais ce ne fut jamais chez eux une Loi de l'Etat, les Prêtres seuls s'en firent une Loi. Quant aux Arabes, ils la tirèrent d'Ismaël leur auteur : aussi ne la pratiquent-ils que lorsque les enfans ont treize ans, parce que c'est à cet âge qu'Ismaël fut circoncis. M. l'A. D. C. observe ici, que les différens peuples qui adoptèrent une cérémonie si douloureuse & si extraordinaire, adoroient alors encore le vrai Dieu, & l'en croyoient

auteur : autrement elle ne leur fût jamais venue dans l'esprit.

Des Critiques, au rapport des prétendus Interprètes de la Bible, ont cru trouver une preuve, que Moyse étant dans le désert n'avoit pas écrit la Génèse, dans ce qu'il dit de la montagne de *Moria*, qu'il ne pouvoit pas connoître, n'y ayant jamais été. Comme si Moïse pouvoit n'avoir pas connu la principale ville & la principale montagne où il conduisoit un peuple nombreux, sur-tout après avoir envoyé douze personnes à la découverte du pays! D'autres ont jugé qu'Abraham, plus que centénaire, n'a pu couper le bois nécessaire pour le sacrifice de son fils; que ce fils n'a pu le porter, puisque, pour brûler un corps, il en faut au moins une charette pleine; que la montagne de Moria où ce bois fut coupé, étoit un rocher pelé, où il n'y a jamais eu un arbre; que toute la campagne des environs de Jérusalem a toujours

été remplie de cailloux, & qu'il fallut dans tous les temps y faire venir le bois de très-loin, &c. Ne voilà-t-il pas des observations bien tranchantes ? Ce sont cependant les misérables chicanes, & d'autres pareilles, que M. l'Abbé D. C. s'est trouvé réduit à réfuter.

Que la Nation Juive ait adopté l'usage abominable des sacrifices humains, usage qui a été commun à presque tous les Peuples, c'est une calomnie dont la fausseté a déjà été démontrée par le Secrétaire des Juifs Polonois. Une multitude d'autres s'est présentée aux yeux de M. l'A. D. C., & il les a relevées avec beaucoup de force & de sçavoir. L'Erudition sacrée & profane, l'Histoire ancienne & moderne, la Mythologie même lui ont fourni des secours dont il a sçu tirer le parti le plus avantageux. Il a parsemé son Ouvrage d'observations critiques, quelquefois de conjectures heureuses que lui a fournies la

comparaiſon des Textes Hébreu & Samaritain, & des anciennes verſions de l'Ecriture ſainte. On y verra pareillement des diſcuſſions chronologiques bien préſentées : telle eſt celle, par exemple, où l'Auteur, pour expliquer un paſſage du 36e Chapitre de la Genèſe, traite de la ſucceſſion des huit Rois de l'Idumée qui s'y trouve rapportée. Mais ſur cet objet, & ſur un grand nombre d'autres, c'eſt l'Ouvrage même qu'il faut conſulter.

Dans le premier Volume, M. D. C. a inſéré une lettre adreſſée à M. l'Abbé de Fontenay, Auteur des Annonces & Affiches de Province. Cette Lettre contient des obſervations ſur le compte que ce Journaliſte, dans ſa Feuille du 23 Juillet 1777, a rendu de la *nouvelle Méthode pour entrer dans le vrai ſens de l'Ecriture ſainte*. On y verra la juſtification de ce que M. l'A. D. C. avoit avancé ſur l'antiquité de l'Ecriture, ſur l'Ecriture pittoreſ-

que & ſur la ſymbolique, ſur la forme de l'Arche de Noé, ſur l'univerſalité du Déluge, ſur la conciliation des Chronologies, ſur l'antiquité des Chinois, ſur la longueur de la vie des premiers hommes, & ſur la population de la terre avant le Déluge.

A la tête du ſecond Volume paroît auſſi une Lettre à M. l'Abbé Dinouart, en réponſe à une autre de M. Rondet, inſérée dans le Journal Eccléſiaſtique, Juillet & Août 1777. Cette réponſe avoit auſſi été imprimée dans le même Journal, Septembre & Octobre de la même année. Elle eſt réimprimée ici avec quelques additions. L'Auteur y ſoutient contre ſon Critique, que le *Caïnan* poſt-diluvien, inconnu aux Textes Hébreu & Samaritain, a été inſéré dans la Verſion des Septante, & dans ſaint Luc, & que la Chronologie Samaritaine, corrigée toutefois ſur les anciens Manuſcrits, eſt la vraie Chronologie de Moïſe.

Une déclaration qui a paru aussi dans le mois de Décembre 1777 du même Journal, semble faire foi que M. Rondet adopte le sentiment de M. l'A. D. C. L'hommage rendu à la vérité connue ne coûte point au vrai sçavant.



COMMENTAIRE *sur les Coutumes du Maine & d'Anjou*, ou Extrait raisonné des Autorités, Edits & Déclarations, Arrêts & Réglemens qui ont rapport à ces deux Coutumes. Par Me Louis Olivier de St Vast, Avocat au Parlement de Paris, & au Bailliage & Siége présidial d'Alençon. Tome I. A Alençon, chez Jean Z. Malassis le jeune, Imprimeur du Roi, de Monsieur & du Collége, rue du Jeudi, 1777; avec approbation & privilége du Roi. Volume *in*-12. de près de 500 pages, non compris la Table des Matières.

L'AUTEUR de cet Ouvrage estimable, est un Avocat qui consulte & écrit journellement depuis plusieurs années pour les affaires

qui se présentent à décider dans les trois Bailliages de Mamers, Frénay & Beaumont-le-Vicomte, & dans le Siége de la Barre-Ducale de Mayenne, & les Hautes-Justices & Châtellenies qui y ressortissent. Ces travaux l'ont familiarisé plus particulièrement avec les Coutumes du Maine & d'Anjou, qu'il connoît foncièrement par le fréquent usage qu'il a fait de leurs dispositions. Il paroît d'ailleurs, comme il l'annonce lui-même dans un Avis au Lecteur, qu'il a recueilli, en homme laborieux & intelligent, une très grande quantité d'actes de notoriété, de manuscrits, de notes & de décisions des plus sçavans Magistrats, & des plus habiles Jurisconsultes, sur ces deux Coutumes, & sur-tout un Recueil de feu M. de Parence, ancien Avocat du Roi en la Sénéchaussée du Mans, & autres, qu'il est presque impossible de se procurer, puisqu'ils ne sont pas imprimés. Il s'est en outre nourri

de la lecture réfléchie des Commentateurs de ces Coutumes du Maine & d'Anjou, tels que MM. le Rouillé, Chopin, du Pineau, Brodeau, Malicotte & Pocquet de Livonière. Tout cela, à ce qu'il nous paroît, doit contribuer à prévenir favorablement sur le compte de cet Ouvrage, dont le Censeur a lui-même annoncé l'utilité.

Comme on n'a encore aujourd'hui que le premier Volume, nous ne croyons pas devoir en donner un extrait bien étendu, puisqu'il n'est guères possible d'en bien connoître l'utilité & les rapports que lorsque nous aurons sous les yeux la totalité de l'Ouvrage.

Nous nous contenterons de donner une idée génerale du dessein que l'Auteur s'est proposé, & de la manière dont il annonce lui-même qu'il a disposé son travail.

Chacun y reconnoîtra par lui-même, dit-il, les droits qui lui

appartiennent, & pourra prévenir des procès toujours ruineux pour toutes les parties.

Il a évité, autant qu'il l'a pu, les citations latines, pour que les femmes qui, dans bien des cas, sur-tout en Province, ont beaucoup de précautions à prendre & peuvent se préjudicier par leur consentement & leur signature, puissent faire usage de son travail. On trouve dans cet Ouvrage, des régles très claires & très-bien discutées sur les partages des enfans des Nobles, sur la compétence des Juges, sur les matières réelles, les actions personnelles & mixtes, la prévention, la complainte, les retraits, le douaire, les droits & profits féodaux, les droits d'amortissement & d'indemnité due au Roi & aux Seigneurs, les prescriptions, les matières qui ont rapport aux Gens de main-morte & aux mineurs; en un mot, presque toutes les matières qui sont d'un usage journalier, & dont les gens de Pro-

vince, éloignés de la Capitale & des villes où ils pourroient trouver des Conseils, ont besoin d'être instruits d'une manière claire & simple qui puisse les mettre à portée de se conduire eux-mêmes.

L'Auteur a eu en outre l'attention de faire mention des derniers réglemens pour les tailles, pour les défrichemens des terres, pour la Noblesse personnelle. Il a parlé des Edits, Ordonnances, Déclarations du Roi, Arrêts & Décisions du Conseil qui sont relatifs aux Francs-Fiefs, au Contrôle, à l'Insinuation, à l'ensaisinement & au Vingtième, ce qui est d'un usage très-fréquent en Province & dans les Terres où l'on est souvent dénué de Conseils; il a encore eu l'attention d'insérer dans cet Ouvrage des modèles d'actes, de style, d'instruction & de renseignements, extrêmement utiles aux Praticiens, Gens d'affaires, Huissiers, Notaires, Greffiers & autres.

Les Coutumes du Maine & d'Anjou contiennent ſeize Parties ou Diviſions : ce ſont les quatre premières qui ſont la matière du premier Volume que nous annonçons aujourd'hui. Dans la première, on traite des Seigneurs temporels, de leurs juſtices, des droits, prérogatives & connoiſſances qu'ils ont l'un ſur l'autre, de degré en degré, des droits qu'ils ont ſur leurs ſujets, ſans préjudice des droits royaux que le Roi a univerſellement ſur tout ſon Royaume.

On traite, dans la ſeconde, de la prévention des Juges Royaux ſur les Juges ſubalternes & autres Juges.

Dans la troiſiéme, de la nature des fiefs, des profits & droits caſuels qui appartiennent aux Seigneurs, comment ils peuvent uſer de main-miſe, & des bails & gardiens-nobles des mineurs.

Et dans la quatrième, de la pu-

nition des crimes, & des amendes, profits, forfaitures, perte de fiefs, ventes, aventures & confiscations que les Seigneurs ont sur leurs sujets, & en quel cas.

Le Volume est terminé par une Table des Matières très ample, & qui paroît faite avec soin.

Nous exhortons l'Auteur laborieux de cet important Ouvrage, à ne pas priver long-temps le Barreau de ses lumières, & à donner promptement le reste de son Commentaire, dont nous nous ferons un vrai plaisir de rendre un compte général & détaillé.



L'AVOCAT, ou Réflexions sur l'exercice du Barreau, Discours prononcé dans une des Conférences de MM. les Avocats au Parlement de Paris. Dédié aux Mânes de S. A. S. Mgr le Prince de Conti.

Tempore & loco incipe & scribe.

A Rome; & se trouve à Paris, chez L. Cellot, Imprimeur-Libraire, grande-salle du Palais, & rue Dauphine; & chez Couturier fils, Libraire, quai des Augustins, au Coq, 1778; vol. *in* 8°. de 454 pag. Par M. Chavray de Boissy, Avocat au Parlement.

AVANT de donner à nos Lecteurs une idée de l'Ouvrage utile & louable que nous annon-

çons aujourd'hui, nous penſons que pour leur en faire connoître le motif, il eſt à-propos de leur dire que, l'ordre des Avocats au Parlement de Paris, toujours animés du deſir de s'inſtruire de plus en plus dans la ſcience des Loix, & d'être utiles aux pauvres qui ont beſoin de leurs conſeils, tiennent à leur bibliotheque, qui eſt placée dans l'avant cour de l'Archevêché, un jour de chaque ſemaine, des conférences ſur les Loix & la Juriſprudence, & un autre jour des aſſemblées pour des conſultations de charité. A ces conférences pour l'inſtruction, ſe trouvent des Avocats anciens & ſçavans, & des jeunes que le deſir de s'inſtruire y attire, de même qu'aux conſultations de charité, où tous les pauvres qui ont quelques queſtions de Droit à diſcuter, ou quelques conſeils à demander ſur les procès qu'on leur intente ou ſur quelque point de Juriſprudence que ce ſoit, trouvent, en apportant leurs Mémoi-

res ou en exposant verbalement la difficulté, des Jurisconsultes instruits qui les discutent, & de jeunes Avocats qui, profitant des avis de leurs anciens, leur donnent gratuitement ou les moyens de se défendre des attaques qu'on veut leur faire, ou les voies de conciliation, ou enfin les raisons de céder à une juste demande, & d'éviter par-là des longueurs & des frais qui ne feroient qu'augmenter leurs maux.

C'est à l'ouverture des Conférences sur les Loix & la Jurisprudence, que M. Chavray de Boissy a prononcé le Discours que nous annonçons aujourd'hui : les louanges qu'il a sans doute reçues de ses Confrères, & qu'il nous paroît mériter à tous égards, & plus encore l'envie d'être utile, l'ont sans doute porté à le faire imprimer.

Il l'a dédié aux Mânes de Mgr le Prince de Conti, & voici comment s'exprime l'Auteur :

« En

« En composant l'Ouvrage rendu » aujourd'hui public, j'osois espérer des bontés de V. A. S. qu'il » ne paroîtroit que sous les auspices heureux de son illustre Nom. » Hélas! l'Ouvrage terminé & déjà » sous la presse, les jours de Votre » Altesse sont en danger; & bientôt est ravi à la France un des plus » grands Princes qu'elle ait vu naître. Tous les Ordres sont dans la » désolation; l'Europe entière se » couvre de deuil; les Loix, la liberté publique perdent un généreux défenseur; l'État, un grand » homme; les Guerriers, un modèle; le Roi & les Princes, un » ami; les Magistrats, un guide; » les Citoyens, un protecteur; enfin un fils unique marchant sur de » si nobles traces, le père le plus » tendre & le plus éclairé. »

On trouve à la suite de cette Epître, un Avant-propos très-bien fait, dans lequel l'Auteur développe le motif qui l'a porté à rendre son Dis-

cours public. « Ranimer le goût de
» l'éloquence, en réchauffant le
» zèle de la justice, & en bannissant
» cet amour du gain qui souvent se
» nourrit & s'enflamme par ce gain
» même : voilà le dessein qui nous
» anime. »

Après ce court Avant-propos, on trouve le Discours, qui est *divisé* en trois Parties ; c'est aux Avocats ses confrères & à l'Ordre entier que M. Chavray de Boissy adresse la parole. Voici sa division : pour remplir la tâche que vous avez bien voulu, Messieurs, m'imposer dans la dernière conférence, je me propose d'annoncer :

Premièrement, l'origine de notre profession ; & après avoir donné une idée historique du Barreau de Rome, de faire ce qui sera en moi pour tâcher de détruire la fausse opinion d'une supériorité qu'on attribue si facilement à ce Barreau sur le nôtre.

Secondement, en désignant les

divers talens qu'on doit apporter dans notre état, j'appuierai sur les vertus & les qualités qu'il est essentiel d'y posséder.

Troisièmement, enfin, je tracerai la route que doit tenir l'Avocat pour arriver à une plus grande perfection.

On sent aisément qu'un Discours oratoire tel que celui-ci, mêlé, comme on le voit, de beaucoup d'historique, perdroit tout à être extrait & morcelé, & que c'est à l'Ouvrage même qu'il faut avoir recours pour en sentir l'ensemble & en voir toutes les beautés; c'est à quoi nous exhortons avec grand plaisir nos Lecteurs, & sur-tout les jeunes Avocats, qui ne peuvent trop se pénétrer des vues honnêtes & des maximes sages & utiles dont ce Discours est rempli.

L'Auteur s'est permis, dit-il, depuis qu'il l'a prononcé, d'y ajouter des notes morales & historiques, afin de lui donner en quelque sorte

plus de consistance, & de l'appuyer d'exemples la plupart connus. Peut-être pourroit-il se trouver des Lecteurs qui trouveront ces notes trop fréquentes, quelques-unes un peu longues, & quelques autres sortant du genre sérieux qui caractérise le Discours, & puisées en grande partie dans des Poëtes légers ou dans notre Théâtre. Mais M. de Chavray, dans son Avant-propos, prévient cette objection & y répond d'avance : « Il a cru, dit-il, ces no-» tes de quelque utilité, parce que » jetant de la variété dans l'Ou-» vrage, elles pourroient peut être » le rendre plus agréable, ou au » moins rappeler à la mémoire des » traits qu'il est bon d'y conserver.» On peut ajouter à cela qu'une grande partie de ces notes sont très-sçavantes, très historiques & par conséquent très-utiles, & qu'elles roulent en grande partie sur des sujets graves, importans & curieux; par exemple, sur la Noblesse, sur la

Loi naturelle, ſur le Droit des Gens, ſur les ſix Livres du Traité de la République de Cicéron, qui ſe ſont perdus, ſur les Loix, la Juſtice, la bonne-foi, & ſur beaucoup d'autres matières également importantes.

A la ſuite de ce Diſcours, on trouve une Epître en vers à M. l'Abbé de Mably, au ſujet de ſon Traité de la Légiſlation; cette Epître eſt de M. Caillères de l'Etang, Avocat. On y trouve auſſi, du même Auteur, une Epître encore en vers ſur l'équité, & des Vers adreſſés à M de Voltaire, en lui envoyant un exemplaire de cette Epître.



EXPLICATION de quelques Médailles Grecques & Phéniciennes, avec une Paléographie numiſmatique. Seconde Edition. Par M. L. Dutens, de la Société Royale de Londres, & de l'Académie des Inſcriptions & Belles-Lettres de Paris. A Londres, chez P. Elmſly, Libraire dans le Strand; & chez J. Thane, Gerard Street, Soho, 1776. Un vol. *in* 4°. de 260 pages avec des Planches.

EN 1773, M. Dutens publia une *Explication de quelques médailles de Peuples & de Rois, Grecques & Phéniciennes.* En 1774, il donna une autre Brochure qui contenoit quelques Médailles Phéniciennes. Il vient de réunir ces deux morceaux qui, dans l'Ouvrage que nous annonçons, forment la première & la ſeconde Diſſertation. En rendant

compte de ces deux morceaux dans notre Journal d'Août 1774, nous avons fait quelques remarques ſur la manière dont l'Auteur parle des recherches qu'on a faites depuis quelque temps, relativement à la Littérature Phénicienne ; nous avons cru appercevoir qu'il les regardoit comme très-conjecturales. Il peut y avoir quelques Lettres ſur leſquelles on eſt encore incertain, faute d'un aſſez grand nombre de monumens ; mais preſque toutes ſont connues. Il avoit auſſi ſur quelques-unes un ſentiment différent de celui de M. l'Abbé Barthélemy, dont les travaux en ce genre ont répandu le plus grand jour ſur cette matière. Nous avons fait voir en quoi ces deux Sçavans différoient entr'eux dans cette nouvelle Edition. M. Dutens adopte le ſentiment de M. l'Abbé Barthélemy, à l'égard de quelques Lettres, & il étoit en effet difficile d'être d'un avis contraire.

A ces deux premiers morceaux,

M. Dutens en joint un troisième, qui n'a point été imprimé ; il y donne l'explication de quelques Médailles Grecques & Phéniciennes, & des observations pour servir à l'étude de la Paléographie numismatique ; ainsi ce n'est point proprement une Paléographie numismatique. M. l'Abbé Barthélemy a lu, il y a plusieurs années, à l'Académie, un Essai de Paléographie numismatique, dans lequel il donne des règles pour juger de l'antiquité des Médailles Grecques, par la manière de leur fabrique. M. Dutens a cru devoir répandre quelque jour sur la nature des lettres qui se trouvent sur ces médailles, & poser quelques principes utiles, lesquels, combinés avec l'examen de la Fabrique & les rapports des Types à l'Histoire des villes, pourront guider le jugement de ceux qui s'appliquent à ce travail. Ce n'est qu'un Essai, ou une espèce de supplément & de continuation qu'il a dessein

de faire à l'Ouvrage de M. l'Abbé Barthélemy.

La variété, la forme & la nature des lettres qui ſe trouvent ſur les médailles, ſont des points importans à examiner; mais ce travail, qui a déjà été entrepris par pluſieurs Antiquaires, deviendroit trop étendu: c'eſt ce qui détermine M. Dutens à ne préſenter ici que des réſultats. On ſçait que les Grecs tiennent leurs lettres des Phéniciens environ 1500 ans avant J. C.; que ces lettres n'étoient qu'au nombre de 16; que Palamède, ſuivant quelques-uns, y en ajouta quatre, & Simonide quatre autres, le premier vers le temps de la guerre de Troye, le ſecond vers l'an 500 avant J. C. Ainſi lorſque l'on trouve ſur une médaille une des quatre lettres ajoutées par Simonide, on doit regarder cette médaille comme poſtérieure à cette époque.

Il eſt encore conſtant que les Grecs, les Etruſques & les Latins

même, en adoptant l'alphabet des Orientaux, ont aussi adopté leur usage d'écrire de la droite à la gauche. Les Ioniens furent les premiers qui changèrent cet usage, les Eoliens & les Doriens le conservèrent plus long-temps.

Ce changement produisit un autre genre d'écriture : on écrivit une ligne de droite à gauche, & une seconde de gauche à droite, & ainsi de suite, c'est ce que l'on appelle *boustrophedon* ; il nous reste des inscriptions & des médailles avec cette espèce d'écriture. Solon, en 590, écrivit ainsi les Loix qu'il donna aux Athéniens. En général cette manière d'écrire, dit M. Dutens, a cessé dans la Grèce environ 600 ans avant J. C., & les médailles dont les légendes sont en boustrophedon peuvent se rapporter à cette époque.

M. Dutens fait ensuite quelques observations sur l'inscription de Sigée, qui est écrite en boustrophe-

don, & ſur quelques autres; il en examine l'orthographe. Après ces remarques générales, il s'arrête plus particulièrement ſur les anciens caractères Grecs qui ſe trouvent ſur les médailles des peuples & des villes, & il en donne un alphabet. Il s'arrête ſur chaque lettre en particulier, & indique dans quelle inſcription on trouve telle ou telle figure. Ces recherches ſont terminées par l'explication de quelques médailles Grecques de la plus haute antiquité. Telles ſont une médaille de Sybaris, que M. Dutens croit être la plus ancienne de celles qui ont paſſé juſqu'à nous: on ne peut, dit-il, lui donner une antiquité moindre de 600 ans avant J. C.; une médaille de Métaponte, dont la fabrique & les lettres offrent l'empreinte de l'antiquité la plus reculée; une de Palerme, ville célèbre, qui, ſur cette médaille, porte le nom d'*Am-Mehanoth*, c'eſt-à-dire, *Populus Caſtrorum*,

&c. Il en indique encore plusieurs autres sur lesquelles il est inutile de nous arrêter. Ceux qui s'appliquent aux médailles doivent consulter cet Ouvrage, rempli de recherches sçavantes.

DESCRIPTION *historique & topographique du Duché de Bourgogne.* Tome III, comprenant le Bailliage de Baune, Nuits & le Nuiton, Auxone & l'Auxonnois, St-Jean-de-Lône & le Lônois, les Marquisats de Chaussin, de la Perrière, partie de celui de Seurre, & l'Histoire d'Autun avec l'Autunois. Par M. Courtépée, Prêtre, Sous-Principal-Préfet du Collége de Dijon. A Dijon, chez Causse, Imprimeur du Parlement; & se trouve à Paris, chez Delalain, Libraire, rue & à côté de la Co-

médie Françoiſe ; à Autun, chez Dejuſſieu, Imprimeur-Libraire ; à Chalon, chez Delivany, Libraire ; à Beaune, chez Bernard, Libraire ; à Auxerre, chez Fournier, Imprimeur-Libraire, 1778 ; avec approbation & privilége du Roi, 643 pages *in*-12.

En donnant ce 3[e] Volume de la deſcription du Duché de Bourgogne, M. l'Abbé Courtépée annonce que le quatrième comprendra le Charolois, le Brionois, les Bailliages de Montcenis & de Bourbon ; enſuite le Chalonnois, qui renferme plus de 200 Paroiſſes : il pourra même, dit-il, y faire entrer une partie de l'Auxois. Il ſupplie les perſonnes inſtruites, les Seigneurs & les Curés, intéreſſés à y voir leurs Paroiſſes exactement détaillées, de lui communiquer leurs mémoires avant Pâques. Cet Ou-

vrage, dit-il, eſt moins le mien propre que celui de tous les bons Citoyens.

En annonçant le deuxième Volume de cet Ouvrage, nous parlâmes de la deſcription de la ville de Beaune; le troiſième commence par la deſcription des environs, & du Bailliage de Beaune, dans lequel il y a des cantons ſi fameux par les vins précieux qu'ils produiſent : tel eſt le grand & beau Village de Chaſſagne. Les meilleurs climats ſont le Clos St-Jean, qui appartient à l'Abbeſſe de Saint Jean le-grand; Maltrois, à M. Beuvrand, Conſeiller au Parlement, qui poſſède en fief le plus beau Domaine de Chaſſagne; & Morgeot, qui paie taille à Chaſſagne. Mais le plus fameux eſt le Mont-Rachet, *Mons-Rachicenſis*, ainſi nommé d'une colline inculte; il n'a que 180 ouvrées, dont environ 100 au Seigneur, 36 à M. de Saſſenai de St-Aubin, 27 à M^de^ Bonnard d'Arnay-

le-Duc, 24 à M. Boiveau. Le Mont-Rachet n'étoit pas en réputation au commencement du dernier ſiècle, puiſque l'Auteur de M. Bonnard y acquit, en 1627, 24 ouvrées pour 750 liv.; le fonds peut rendre 30 queues de vin par an au plus. C'eſt le plus excellent vin blanc de l'Europe : on le diſtingue en vrai Mont-Rachet, en Chevalier M. & Bâtard; les prix en ſont différens : le vrai ſe vend 1000 à 1200 liv. la queue.

La tête des vins de Bourgogne renommés dans toute l'Europe, eſt à Vône, dans le canton de Nuits. Les climats les plus diſtingués (car il n'y a point de vins communs à Vône) ſont ſur le côteau au-deſſus de l'Egliſe; la Romanée, de quatre journaux, appartient au Prince de Conti; la Romanée de St-Vivant eſt au Prieuré de même nom, & à différens particuliers; le Richebourg, très-étendu, eſt à pluſieurs Propriétaires; le Clos des Varoilles, de quatre journaux, à M. Ja-

quinot de Chasan ; d'un autre côté la grande rue, dont trois journaux en une pièce, à M. Lami de Pamerey ; la Tâche, dont quatre journaux & demi en une pièce, à M. le Président de Bevy, & le reste à d'autres ; le Malconsort, esserté vers 1612 ; les Echefaux & les Beaumont, au Finage de Flagey. M. Jaquinot de Richemont est le premier qui ait fait connoître la supériorité du vin de Vône sur les autres du Nuiton : ce fut vers 1680. En général, la côte de Nuits produit les meilleurs vins de Bourgogne : tels sont ceux de St-George, Boudot, Morey, Chamboles, Vougeot, & Preineaux. La première célébrité des vins de cette côte ne remonte qu'à Louis XIV ; après une maladie dangereuse de ce Prince en 1686, le Médecin Fagon lui conseilla le vin le plus pectoral, & indiqua celui de Nuits comme le plus propre à rétablir les forces affoiblies. En 1625 la queue de vin

ne ſe vendoit que 25 livres, elle étoit à 50 livres en 1656 & 1672.

L'Article d'Autun eſt de plus de 70 pages; on y voit l'Hiſtoire de cette ancienne ville, appelée *la ſœur de Rome*; l'Hiſtoire de la Cathédrale, des trois Abbayes, des deux Prieurés, des Monaſtères, des deux Séminaires & du Collége. Ce morceau eſt plein d'érudition : on y décrit la Cavalcade du Vierg, en remontant à ſon origine. Perſonne n'avoit encore décrit & détaillé les antiquités remarquables de cette ville; ſes murailles, ſes deux ſuperbes portes, monument unique en France; les Temples, l'Ecole Meniene, les Théâtres, la Naumachie. M. Courtépée parle auſſi du Collége des Druides, des Polyandres, du Capitole, des aquéducs, des voies Romaines aboutiſſantes aux quatre portes; enfin des illuſtres Autunois, parmi leſquels on diſtingue ſur-tout le Préſident Jeannin, fils d'un Citoyen d'Autun. Il étoit originaire

d'Aligny, où eſt encore le Meix-Jeannin. Il fut d'abord Avocat; ſa première cauſe à Dijon fut en faveur de ſa Patrie: choiſi pour être Conſeil des Etats, il s'oppoſa, en 1572 à l'exécution de la St-Barthélemi: (*V. T. II. pag. 68.*) lorſqu'il prit place au Parlement, on crut voir une nouvelle colonne ajoutée au Temple de la Juſtice. Attaché au Duc de Mayenne, il ſe conduiſit en Ligueur de bonne foi; mais il quitta la ligue quand il eut pénétré les vues d'ambition des chefs, & s'attacha à Henri IV. Lorſque ce Prince le voulut placer dans le Miniſtère, Jeannin lui dit qu'il ne devoit pas préférer un vieux Ligueur à tant de grands Perſonnages. Mais, répondit le Roi, ſi vous avez été fidèle à un Duc de Mayenne, qui peut douter que vous ne le ſoyiez à un Roi de France? La Hollande dut en partie à ſa probité, à ſon zèle & à ſa fermeté, l'établiſſement de la République; auſſi

voit-on ſon portrait dans toutes les grandes Maiſons des Provinces-unies. Le Roi fut ſi content de cette importante négociation, qu'il alla recevoir l'Ambaſſadeur à ſon retour, juſqu'à la porte de la Salle de Fontainebleau ; & l'ayant embraſſé avec tendreſſe : « Voyez-vous, dit-il à » la Reine, ce bon-homme ; c'eſt » un des plus hommes de bien de » mon Royaume, le plus affec- » tionné à mon ſervice, & le plus » capable de ſervir l'Etat. S'il ar- » rive que Dieu diſpoſe de moi, » je vous prie de vous repoſer ſur » ſa fidélité & la paſſion qu'il a » pour le bien de mes peuples. » Au reſte l'Auteur renvoie au bel éloge de cet illuſtre Miniſtre, publié par M. de Morveau en 1775.

Les Eduens avoient pluſieurs Polyandres ou cimetières publics aux environs de la ville ; car on n'enterroit perſonne dans l'intérieur des murs. Le plus fameux eſt celui de St Pierre l'Etrier, qui après avoir été

le lieu de la ſépulture des Païens, devint celui des Chrétiens. On voit à Couhard, près d'Autun, une fameuſe pyramide quadrangulaire; c'eſt une maſſe en maçonnerie de moëllons, faite dans la forme des pyramides d'Egypte, ou du tombeau de Ceſtius à Rome. On ignore quelle étoit ſon ancienne hauteur, à cauſe de ſa dégradation; elle n'eſt plus que de 50 pieds, ſur 64 de large à l'eſt, & 52 au ſud; mais on peut juger qu'elle a eu 80 pieds de baſe. L'Abbé Jannins de Caſtille la fit percer horiſontalement en 1640, afin d'en connoître l'intérieur; mais pour cela il auroit fallu fouiller tout autour, & chercher l'entrée d'une voûte qui vraiſemblablement exiſte. Selon d'anciens Manuſcrits, il y avoit des degrés tournoyans pour monter au ſommet où étoit placée l'urne cinéraire. Pluſieurs ſoutiennent que c'eſt le tombeau de Divitiacus, l'ami de Céſar & de Cicéron : une médaille d'or

trouvée près de là en 1630, semble autoriser ce sentiment : elle représentoit un Gaulois vêtu d'une robe longue, armé d'un casque, avec ces mots : *Gloria Œdu. Druid, que* ; c'est-à-dire, la gloire des Eduens & des Druides ; ce qui sembleroit se rapporter à Divitiacus, auquel cet éloge convient mieux qu'à tout autre. L'Auteur finit chaque article des villes par les illustres Citoyens. Il revendique pour celle de Nuits, le fameux Capitaine Thurot, dont l'extrait de Baptême lui a été communiqué. Il étoit fils d'un Marchand de vin, Maitre-de-poste; il quitta sa Patrie à l'âge de 17 ans, & s'embarqua à Boulogne en qualité de Chirurgien, sur un vaisseau Corsaire qui fut pris par les Anglois en 1745. Echappé de Douvres sur une barque de Pêcheur, il arriva au Port de Calais une heure après : le Maréchal de Belle-Isle lui accorda sa protection. Après qu'il eut étudié

la Marine à Boulogne, on lui confia le commandement d'un vaisseau marchand pour négocier sur les côtes d'Ecosse & d'Irlande; & comme souvent il conduisoit des marchandises de contre bande, son navire fut pris & confisqué. N'en pouvant obtenir la restitution après un long procès, il quitta le pays, en jurant de se venger de la Nation; l'occasion s'en présenta bientôt par la déclaration de guerre en 1755. Il arma un Corsaire sur les fonds du Maréchal de Belle-Isle, fit plusieurs prises, & commanda bientôt une frégate. C'est alors qu'il commença à se faire connoître sur mer par plusieurs combats & par de bonnes prises. Après diverses expéditions sur les côtes d'Irlande & d'Ecosse, il sortit de Dunkerque avec cinq vaisseaux, & continuant ses courses sur les mêmes côtes, il fut rencontré par une Escadre Angloise qui cherchoit ce redoutable Corsaire. Thurot se disposoit à

aborder le Commandant, & s'en seroit probablement emparé, s'il n'eût été atteint d'une balle à la tête: l'équipage consterné de la perte de son Chef se défendit foiblement & fut pris. Son corps fut porté en Angleterre, où on lui fit les mêmes honneurs qu'à un Général de la Nation. Il seroit devenu un autre Jean Bard, s'il n'eût été moissonné à la fleur de son âge; il n'avoit que 33 ans, étant né le 27 Juillet 1727. Comme il cachoit sa Patrie, les uns l'ont dit né en Picardie, d'autres en Bretagne.

La ville de St Jean-de-Lône occupe dans cet Ouvrage une place distinguée; on y voit les louanges & les bienfaits d'Henri IV. C'est sur tout en 1636, qu'elle fit éclater ces sentimens généreux, lorsque Mathieu Galas, à la tête de plus de 60000 hommes, qui avoient ravagé les côtes orientales de la Saône, depuis Pontarlier jusqu'à Verdun, vint mettre le siège de-

vant St Jean-de-Lône. Cette ville justifia la bonne idée que le Marquis de Tavannes avoit donnée de ses habitans. Ce Seigneur, dans un Conseil de guerre tenu par le Prince de Condé, où l'on proposoit la destruction de cette place, s'y opposa sur la connoissance qu'il avoit de leur courage. Ce qui le relève encore davantage, c'est que cette ville étoit peu fortifiée, n'avoit que huit petites pièces de canon sans canonniers, une Garnison de 150 hommes très-mal disposée, qu'il fallut appaiser & retenir par 600 écus d'or payés comptant. Il y avoit à peine 300 habitans capables de porter les armes; mais leur intrépidité suppléa au nombre. Une délibération formée par Desgranges & Lapre, Echevins, portée de poste en poste sur la brèche, fut signée de presque tous les Bourgeois; ils s'obligèrent sous serment, de combattre jusqu'à la mort pour le service du Roi; si le nombre des assiégeans

ſiégans l'emportoit, il fut décidé qu'un chacun, au ſon de la groſſe cloche, mettroit le feu à ſa maiſon, périroit enſuite l'épée à la main en ſe défendant de rue en rue, ou ſe retireroit par la porte du pont de Saône, dont on abattroit une arcade pour rendre cette conquête inutile aux ennemis. On trouve dans cette étonnante réſolution le courage des Numantins ſans y trouver leur folie : les nôtres ſoutinrent en effet pluſieurs aſſauts, ils s'y battirent en déſeſpérés, aidés de leurs femmes, qui donnoient des marques d'un courage au-deſſus de leur ſexe. Elles verſoient des graiſſes, des huiles bouillantes, de l'étain fondu ſur les aſſiégeans, dépavoient les rues pour les écraſer à coups de pierre, prenoient les armes & la place de leurs maris, de leurs frères tués ou bleſſés, & combattoient avec tout l'acharnement du déſeſpoir & de la vengeance. La réſiſtance opiniâtre des aſſiégés, jointe

à la crainte d'une inondation dont on étoit menacé par une pluie de douze heures, força Galas rebuté, à lever le siège au bout de neuf jours, le 3 Novembre, après une perte considerable d'hommes, de canons & de munitions; ses soldats, presque tous Luthériens, vainqueurs sous Walstein & Tilly, frémissoient de rage de se voir battus par une poignée de Bourgeois, & d'être venus de si loin pour échouer devant une bicoque. Nous avons parlé dans une autre occasion de l'histoire de cette guerre, par M. Beguillet, & du Drame de M. d'Ussieux, intitulé *le Siége de St-Jean-de-Lône.*

L'Article de Cîteaux est rempli d'Anecdotes curieuses sur son origine, son Histoire, ses Chapitres. Plusieurs Papes, Rois & Princes ont honoré le Chapitre général de leur présence; Louis-le Gros se trouva à celui de 1127; le Pape Eugène III. qui benit le cimetière,

préſida en perſonne à celui de 1147, où étoit le Roi Louis VII, & il unit à Cîteaux l'Ordre de Savigny & l'Abbaye d'Obazine. St Louis y vint en 1244.

L'Abbé de Cîteaux a l'entier pouvoir du Chapitre général quand il n'eſt pas aſſemblé; il a le droit de le convoquer & d'y préſider. Il fait la viſite par lui-même, ou par ſes commiſſaires, dans tous les Monaſtères de l'Ordre, & reçoit les apellations des jugemens rendus par les Pères immédiats: lui ſeul a la Juridiction ſur les Colléges de l'Ordre, parce que tout ce qui a trait à la Police générale, eſt de ſon reſſort. Il ſiège au Parlement avant le Doyen des Conſeillers. Il y a eu 62 Abbés, dont ſix ont été Cardinaux, quatre Evêques ou Archevêques; ſept ont abdiqué volontairement, pluſieurs ſont reconnus pour Saints; l'Abbé actuel eſt D. Fr. Trouvé, né à Champagne-ſur-Vingeanne, élu en 1748. L'E-

glise de Cîteaux renferme les tombeaux de tous les Ducs de Bourgogne de la première race, de quatre Sires de Vergy, & de plusieurs Personnages célèbres, comme on le peut voir dans le Voyage Littéraire de D. Martenne, & dans le V[e] Vol. *in*-12 des Mem. de l'Acad. des inscript. par M. Moreau de Mautour, auxquels l'Auteur renvoie à cet égard.

La Bibliothèque, qui est placée dans un grand vaisseau, a 7 à 800 Manuscrits dont la plupart sont des Ouvrages des Pères de l'Eglise & des Commentateurs. On y remarque la Bible en 6 Vol. que saint Etienne fit corriger par des Rabbins, la Règle de St Benoît, les Us de Cîteaux, le Martyrologe, les actes du Concile de Constance. Cela suffit pour donner une idée de l'Ouvrage de M. Courtépée. Nous finirons en annonçant le témoignage que les Elus Généraux de la Province ont rendu aux travaux utiles,

aux recherches & aux voyages pénibles que l'Auteur a faits depuis six ans ; ils lui ont accordé d'une voix unanime une gratification pour le mettre en état de poursuivre cette utile entreprise. On doit encore à son amour pour sa Patrie, & à son zèle pour l'instruction de la jeunesse, une Histoire abrégée (très-bien faite) du Duché de Bourgogne, Vol. *in*-12. 1777. adoptée dans les Collèges de Dijon, d'Autun, de Beaune, de Chalon, &c. & qui mérite de l'être dans tous ceux de la Province.



MÉMOIRES de l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles. Tome I. A Bruxelles, chez J. L. de Boubers, Imprimeur de l'Académie, 1777; *in* 4°. 111 pag. d'Histoire, 557 de Mémoires avec figures.

PREMIER EXTRAIT.

CE premier Vol. des Mémoires de l'Acad. de Bruxelles, annonce à la République des Lettres une nouvelle source de richesses, par les travaux réunis de plusieurs Sçavans qui la composent. Ce Volume commence par un Discours préliminaire sur l'état des Lettres dans les Pays Bas, & sur l'établissement de l'Académie de Bruxelles. Les Livres d'Halitgaire, Evêque de Cambrai, prouvent que dès le neuvième siècle, il y avoit dans les

Pays-Bas beaucoup d'érudition ; les Langues Grecque & Latine étoient également familières à l'Auteur ; & ses Ambassades à la Cour de Constantinople, sont une preuve qu'il n'étoit pas moins habile politique que sçavant Théologien. Dans le siècle suivant, Radbod, Evêque d'Utrecht, joignit à beaucoup de sçavoir un talent singulier pour la Poësie latine ; les vers qui nous restent de cet Ecrivain font voir à quel point il possédoit les Auteurs profanes, & l'on y trouve des pensées & des expressions que l'on chercheroit en vain dans les autres Poëtes de son temps. Hucbalde, Moine de St Amant, ne fut pas moins célèbre ; & généralement ce siècle, auquel les autres Nations ont donné le nom de siècle de fer, fut marqué par de très-beaux jours pour la Littérature Belgique. Le règne de la Maison de Bourgogne fut célèbre par les Lettres. Froissard, Chastelain, Monstrelet, Olivier

de la Marche, égalèrent les meilleurs Historiens étrangers de leur temps; mais Philippe de Commines les surpassa tous: c'est lui dont on a dit qu'il avoit le génie de Tacite, comme Philippe le-Bon, son maître, avoit l'ame de Trajan. Après avoir jeté un coup d'œil sur les progrès successifs des Lettres jusqu'à nos jours, l'Historien vient à l'époque de 1769, temps où le feu Comte de Cobenzel, Ministre plenipotentiaire de Sa M. dans les Pays-Bas, animé par les conseils de M. Schoëfflin, Professeur d'Histoire & de Droit public à Strasbourg, procura l'érection d'une Société Littéraire à Bruxelles. L'illustre Etranger dont on vient de parler, avoit proposé cet établissement au Ministre, comme le seul moyen de faire fleurir les Lettres dans les Pays confiés à ses soins. Quelques sçavans de ces Provinces avoient déjà formé depuis longtemps le même projet, & présenté

leurs idées au Gouvernement. M. Schoëfflin se rendit exprès à Bruxelles, & concourut à l'établissement de l'Académie; enfin M. le Prince de Starhemberg a repris cet utile projet, & par des Lettres-patentes du 16 Décembre 1772, l'établissement de l'Académie a été cimenté par des réglemens émanés de l'Autorité royale, & que l'on trouve dans ce Volume, ainsi qu'un abrégé des Séances de la Société depuis 1769; on y trouve aussi les sujets des prix qu'elle avoit proposés, & dont une partie a été annoncée dans notre Journal.

Les Mémoires commencent par des observations Astronomiques, faites dans les Pays-Bas Autrichiens en 1772 & 1773, par M. Pigott, Gentilhomme Anglois, de la Société royale de Londres, & Associé étranger des Académies de Caen & de Bruxelles. Ces observations furent entreprises dans l'intention de rectifier la Carte des

Pays-Bas, en fixant par des obſervations les points principaux d'où l'on eſt parti, enſuite pour lever une Carte détaillée, ſemblable à celle de la France, & que l'on grave actuellement. On a dans ce Mémoire les poſitions de pluſieurs villes en longitude & en latitude.

On trouve enſuite l'extrait des obſervations météorologiques, faites depuis 1763 juſqu'en 1773, dans différentes villes des Pays Bas, que l'on ſe propoſe de publier plus en détail dans les Volumes ſuivans.

M. Needham y donne un recueil de quelques obſervations Phyſiques faites principalement dans la Province de Luxembourg; le premier objet qu'il ſe propoſa dans le cours de ſes obſervations, fut de chercher les moyens d'améliorer le ſol de cette Province, autant que ſa ſituation le permettroit. Pourquoi, dit-il, les fromens, les bons pâturages, & une certaine abondance de foins, matière première des plus riches en-

grais, ſe trouvent dans les environs d'Arlon, de Luxembourg, & de quelques autres cantons de cette Province, ſans que la même induſtrie, exercée plus ou moins dans d'autres cantons, y ſoit auſſi heureuſe? Cependant les terres d'Arlon & de Luxembourg ſont les plus élevées du pays; elles vont juſqu'à la hauteur de trois cents vingt toiſes environ, en ligne perpendiculaire au deſſus du niveau de la mer, & les terres d'Arlon & de Luxembourg ſont ſituées ſur une plaine, qui fait comme la ſommité de la hauteur totale du pays. L'eau du ciel qui l'arroſe ne s'écoule pas, mais pénètre & ſe diſtribue par tout; au lieu de former des torrens comme ailleurs, & d'emporter avec elle le ſuc de la terre & le ſol même, elle le fertiliſe. Cette raiſon eſt ſenſible; mais on ceſſera abſolument de s'étonner de la fertilité de ce canton ſupérieure à celle de bien d'autres parties de la Province,

quand on ſçaura, d'après des recherches exactes que l'Auteur y a faites, que le fonds même du terrein ſans culture eſt naturellement plus riche, & qu'il eſt composé entièrement, juſqu'aux rochers même, de matières calcinables, qui ne ſont autre choſe que les débris de corps organiſés, de toute eſpèce; dépouilles anciennes de la mer, pour la plupart réduites en poudre, qui compoſent principalement la partie fertile du ſol végétal, ou amalgamées en maſſes pétrifiées & entremêlées de coquilles, qui conſervent en entier leur forme primitive. Cela fournit l'occaſion au Phyſicien de donner des conſeils utiles pour une meilleure culture, & par conſéquent pour une plus grande population. Par exemple, il propoſé de faire calciner ces matières pour les diſtribuer ſur les terreins les moins fertiles; il propoſe auſſi l'exemple des Anglois quand ils travaillent à convertir leurs dunes en

terres labourables, des enclos ſerrés, des haies vives, une culture telle que la nature du terrein le permettra dans ſon état préſent, pour en ſubſtituer d'autres plus fortes & plus avantageuſes, à meſure que le ſol ſe bonifiera, avec le double effet de rompre le vent & de tenir les terres chaudes. Ces clôtures partagent le terrein en petites diviſions proportionnées au beſoin de ſes habitans; il faut qu'elles ſoient entourées de foſſés aſſez profonds pour retenir les eaux de la pluie & des neiges fondues en aſſez grande quantité pour diſſoudre les feuilles qui y tombent annuellement, & former ainſi des engrais nouveaux dans les terres qu'elles entourent, pour les humecter par cette portion de fluide, que ces terres abſorbent, & dont elles ne ceſſent jamais de s'imbiber d'auſſi loin que leur force attractive peut s'étendre.

Suit un Mémoire ſur l'ancien

état de la Flandre maritime, sur les changemens successifs qui y sont arrivés, & les causes qui les ont produits; sur la nature de son climat & de son sol; sur les marées de cette côte, & leur comparaison avec la hauteur de différentes parties du pays adjacent; *par* Dom Mann, Prieur de la Chartreuse Angloise à Nieuport. Après les idées générales sur la théorie de la terre, dans lesquelles il adopte les nouvelles recherches Physiques & Métaphysiques de M. Needham (imprimées à Paris, chez Lacombe en 1769), l'Auteur essaie de reconnoître quelles sont les parties des Pays-Bas qui ont été couvertes par la mer; il trouve que c'est une petite partie de la Picardie, depuis la côte élevée qui commence entre Boulogne & Calais, & toute la Flandre maritime, la Zélande, la Hollande, & une partie du Brabant & de la Gueldre, la Frise occidentale & orientale; il suit ces

traces dans la Westphalie, les Duchés de Bremen & de Verden; les Duchés de Lunenbourg, de Lawenbourg, d'Holstein, de Mecklenbourg & la Poméranie, jusqu'aux terres où commencent les côtes élevées dans la mer Baltique, vers les montagnes de Waldow. Il fait mention de quelques ancres d'une grandeur extraordinaire qui ont été trouvées à une assez grande profondeur à Blandeque & jusques au canal de Bruxelles, & à Tongres, de même qu'en Angleterre dans la Province de Kent; il rapporte tous les faits qui prouvent que l'Angleterre a fait autrefois partie du Continent, & il y ajoute beaucoup d'observations nouvelles qui confirment ce sentiment. Il traite aussi du déluge cimbrique, c'est-à dire, de l'inondation qui chassa les Cimbres de leur pays ou de la Peninsule de Jutlande 114 ans avant J. C. lorsqu'une partie vint dans les Pays-Bas. Mais il fait voir que le détroit

entre la France & l'Angleterre étoit déjà à peu-près dans le même état 400 ans avant J. C. Il raconte toutes les grandes inondations qui sont arrivées en divers siècles dans les Pays-Bas, & il croit pouvoir fixer la diminution graduelle de la mer sur cette côte à un demi pouce par année. Après un grand nombre d'observations sur le climat de ces Provinces, sur le sol, sur la végétation, il rapporte les phénomènes des marées : elles sont de 17 pieds & demi depuis Dunkerque jusqu'au Texel sur les côtes extérieures ; mais les ouragans y causent quelquefois 5 à 6 pieds d'augmentation. L'Auteur fut convaincu le 2 Décembre 1763, qu'il survenoit quelquefois dans les quadratures des marées dont le flot surpassoit la plus grande hauteur de toutes les vives eaux qui ne sont pas affectées par les vents; cette marée rompit une digue près de Nieuport; & s'il en étoit survenu une pareille immé-

diatement après, tous les environs auroient été inondés. Une expérience conſtante a fait connoître que toutes les marées extraordinaires ſur cette côte ſont accompagnées, ou plutôt cauſées par de grands vents & des orages, qui viennent du ſud oueſt juſqu'au nord. Ce Mémoire eſt accompagné d'une carte des pays compris depuis St Malo juſqu'au Cap nord, & d'un profil des variations de la pleine mer, comparée avec les hauteurs des différentes parties du pays.

M. l'Abbé Marci, Prévôt de St Pierre à Louvain, donne l'idée d'une jauge carrée appropriée à la forme des tonneaux Autrichiens; & M. Bournons, Ingénieur au ſervice de Sa Majeſté Impériale, donne une formule générale pour la ſomme d'une ſuite de puiſſances quelconques, dont les racines forment une progreſſion arithmétique à différences finies quelconques,

dans laquelle il renferme un grand nombre d'autres formules.

Dans un Mémoire pour ſervir à l'Hiſtoire naturelle des foſſiles des Pays-Bas, M. Delimbourg le jeune traite en dix articles ſéparés des tourbes, du ſable, de l'argille, des marbres, des charbons de terre, des rochers, des cryſtaux, des ſubſtances métalliques, & des pétrifications qui ſe trouvent dans la partie qu'il a eu occaſion d'examiner, du côté de Liège & de Maſtricht. Suivant lui, c'eſt la mer qui a formé les couches horiſontales d'argille, de marne, de craie; ces couches de petits cailloux de quartz blancs tels qu'on en voit à Hozemont en Heſbaie, &c. toutes ces matières rangées par couches horiſontales avec des coquillages de mer; ces couches ſur-tout qu'on rencontre ſur la rive gauche de la Meuſe, au delà de Liége, Namur & Maſtricht, juſqu'à la mer de Hollande, & ſous leſquelles on découvre le long de la

Meuſe & dans les Houillières, à certaine profondeur, d'anciens rochers à bancs perpendiculaires, pareils à ceux qu'on voit ſous les flints de Hoquai, de Beaufais & de la citadelle de Liége; d'autres matières pareilles qu'on retrouve par intervalles ſurles hauteurs entre Salm & Liége, & ſur-tout au ſud vers Luxembourg, & au delà. En un mot, toutes ces couches actuellement parallèles à l'horiſon, ne ſont, du moins pour la plupart, que des dépôts & les effets d'une mer qui couvroit généralement tous les rochers anciens & perpendiculaires. C'eſt auſſi l'effet d'un courant vaſte, dont la direction principale tendoit du ſud-eſt au nord oueſt des Alpes vers la mer du nord, ſur un plan aſſez uniforme, établi d'abord ſur les plaines ſupérieures de ce pays, & enſuite ſur les plaines compriſes aujourd'hui ſous le nom de Pays-Bas. Sous ces couches, ſous ces bancs horiſontaux, des rochers de

toutes ſortes de qualité, en lames parallèles & perpendiculaires, s'étendent dans tout ce pays, en une longue ſuite du ſud au nord. Ces rochers, en lames perpendiculaires, qui furent auparavant horiſontales, atteſtent une révolution arrivée quelque temps avant que les eaux s'en fuſſent retirées, & euſſent déposé les couches horiſontales qui les recouvrent.

Dom Mann, Prieur des Chartreux, que nous avons cité, donne auſſi un mémoire ſur les moyens de parvenir à une Théorie des Météores, dans lequel il examine comment on pourroit conſtater exactement les cauſes générales, & être en état de les analyſer, & de calculer combien chaque cauſe auroit contribué dans la combinaiſon à la production de chaque effet ou phénomène en particulier.

Il donne auſſi un Mémoire ſur la congélation de l'eau de mer, déduit d'une ſuite d'expériences faites

ſur ce ſujet. Les voyageurs & les Phyſiciens ont ſuppoſé généralement, & c'eſt encore l'opinion commune, que l'eau de mer ne ſe gèle point. On a ſoutenu que les vaſtes amas de glaces qui rempliſſent les mers au-dedans des cercles polaires & dans les climats qui en approchent, ne proviennent que de la neige fondue, ou des eaux douces des fleuves qui ſe jettent dans la mer glaciale. On a même avancé que ces immenſes plaines & montagnes de glace qu'on voit dans les mers, vers les pôles, ont été entièrement formées dans les grands fleuves qui s'y jettent. Cependant les derniers voyages faits vers les poles paroiſſent prouver que la mer y gele veritablement Les expériences de Dom Mann ſemblent prouver la même choſe ; il a trouvé que ſix ſeptièmes de l'eau de la mer ſe congèlent dans l'eſpace d'une nuit, & les glaçons lui ont donné environ un cinquième de leur totalité

d'un ſel marin dur, très-fort & très amer. Un froid, moindre que 15° de Réaumur, au-deſſous de la glace, eſt capable de congeler & de fixer une eau de mer deux & trois fois plus ſalée que l'eau ordinaire, quand elle eſt en petite quantité & tranquille dans un vaſe; & quoique cette glace ſoit peu compacte & peu adhérente, on a vu qu'elle s'uniſſoit davantage & s'endurciſſoit par l'augmentation du froid. Ainſi l'on ne peut raiſonnablement douter qu'un froid égal à celui qu'on ſçait exiſter dans les régions polaires, ne l'eût fixée entièrement. Sa dernière concluſion eſt que le plus ou moins d'approximation au pole dépendra toujours des vents qui rompent quelquefois & chaſſent devant eux les glaces, mais jamais avec aſſez de violence pour les emporter totalement, & les diſperſer au point de rendre la navigation libre juſqu'au pole. Si cela pouvoit arriver quelquefois par la force des

vents extraordinaires, l'incertitude d'un événement de cette eſpèce ſeroit ſi grande, qu'il y auroit tout à parier contre l'arrivée d'un vaiſſeau juſqu'à l'un ou l'autre des deux poles. Il penſe donc qu'on doit abandonner toute idée de chercher dans notre hémiſphère, par cette route, les moyens de parvenir par la mer pacifique, aux Indes orientales. Cette concluſion, qui paroît une ſuite des expériences, eſt cependant contraire à tout ceque les Phyſiciens ont penſé juſqu'à préſent, & à la relation de deux vaiſſeaux Hollandois qui ont aſſuré avoir été juſqu'au pole. *Voy. l'Hiſtoire naturelle de M. de Buffon.*

On trouve enſuite un Mémoire de M. de Beunie ſur les moules & ſur les étoiles marines. Il explique le mécaniſme par lequel elles s'attachent aux pierres par des ſoies vertes qu'elles filent. Ce mécaniſme ſingulier ſe fait par la langue ou la trompe de la moule, qui eſt

cette partie noire ou brune qu'on obſerve en ouvrant les écailles; elle a dans ſon état de contraction quatre ou cinq lignes de longueur & deux de largeur, mais elle peut ſe prolonger juſqu'à un pouce & demi. Cette trompe lui ſert de main, de jambe, de filière & de ſonde pour chercher des endroits où elle puiſſe ſe fixer. Dans la longueur de ſa trompe ſe trouve une cannelure, qui va d'un bout à l'autre; l'animal diſpoſe les lèvres de ſa trompe de manière à en former un tuyau contenant une liqueur gommeuſe, qui forme les cordages avec leſquels il s'attache & ſe colle ſur divers corps, tellement qu'une moule ancrée reſſemble à une tente munie de ſes cordes attachées à des piquets. Ces fils récemment faits ſont plus blancs, plus tranſparens que les autres, & ſont quelquefois au nombre de plus de cent pour ancrer une ſeule moule. La trompe lui ſert de jambe quand l'inſecte veut faire

quelques

quelques mouvemens progressifs. L'Auteur décrit aussi une maladie causée par des moules venimeuses, qui fait enfler la gorge, les yeux, & même tout le corps : on la guérit par le vomissement, la saignée, les rafraîchissans & les acides.

M. l'Abbé d'Everlange de Witry donne la description des eaux minérales du Sauchoir, près de Tournay, qui sortent d'une montagne ferrugineuse ; il a traité ces eaux par toutes les épreuves connues : cent livres d'eau ont fourni plus de deux gros de matière grise entremêlée de parties luisantes, & de terre noire ferrugineuse ; leur dissolution a donné deux grains environ d'un sel impur non crystallisable, & qui étant purifié, produisit quelques parcelles de sel neutre amer, bien qu'en trop petite quantité pour pouvoir être crystallisé. L'eau concentrée à deux onces, a donné quelques grains de sel d'Epsom mêlé d'un peu de sel marin, à en

juger par la cryſtalliſation : le reſte conſiſte en matière calcaire, en terre vitrifiable, en ſélénites, en fer; car après pluſieurs filtrations, il ſe dépoſe toujours de ces matières.

Le même Phyſicien, dans un Mémoire ſur l'électricité, la conſidère comme un fluide moteur dans les végétaux & dans les animaux; il regarde les plateaux de verre comme propres à extraire par leur frottement les particules les plus ſubtiles de l'air & du feu. Il propoſe pour les membres paralytiques des arroſemens électriques; il fait voir ſon utilité pour les Gens-de-Lettres. Il a trouvé que l'on pouvoit, au défaut de l'expérience de Leyde, prolonger l'effet de l'électricité au delà du terme de la rotation, en multipliant les tubes de verre remplis aux deux tiers de limaille de fer, dans leſquels plongent des verges de métal qui ſe réuniſſent au conducteur.

Tout cela ſuffit pour faire voir

combien la partie Physique de ces nouveaux Mémoires est intéressante ; mais ils renferment aussi une partie de littérature dont nous rendrons compte séparément.



LETTRES *de M. Alexandre Volta*, Noble Patricien de Côme, & Membre du Grand-Conseil, Professeur Royal de Physique expérimentale, Directeur des Ecoles publiques de Côme, de la Société *Royale* de *Zurich*, de l'Académie Royale des Sciences de Mantoue, & de l'Académie de Sienne, sur l'*air inflammable des Marais*, auxquelles on a ajouté trois Lettres du même Auteur, tirées du Journal de Milan, traduites de l'Italien. A Strasbourg, de l'Imprimerie de J. N. Heitz, Imprimeur de l'Université 1778; *in*-8°. de 191 pag.

SECOND EXTRAIT.

LES trois Lettres de M. Volta dont il nous reste à rendre compte, ont été, comme les précédentes, traduites de l'Italien, & sont tirées

d'un Journal qui s'imprime à Milan ſous le titre de *Scelta d'Opuſculi intereſſanti*, trentième Volume.

L'Auteur, après avoir expoſé dans les Lettres au Père Campi, ſes découvertes ſur l'air inflammable des marais, & toutes ſes idées théoriques ſur la nature de ce fluide élaſtique, ſur la combuſtion, ſur la flamme, &c. a raſſemblé dans celles à M. le Marquis Caſtelli, les applications qu'on peut faire & qu'il a faites de ces découvertes à des objets d'utilité ou de curioſité.

Le grand phénomène que préſente le gas inflammable, c'eſt ſon inflammation ſubite, inſtantanée, & les exploſions violentes qu'il produit en conſéquence. Il doit cette propriété à ce qu'étant une ſubſtance combuſtible & pure dans toutes ſes parties intégrantes, il eſt en même-temps dans l'état d'un fluide élaſtique, ce qui le rend complettement miſcible en proportion quelconque avec le véritable

air néceſſaire à toute combuſtion, & par conſéquent dans la proportion qui produit l'inflammation la plus entière & la plus rapide.

Cette propriété, qui a été bien conſtatée & ſoumiſe à beaucoup d'épreuves, ſur-tout dans ces derniers temps, par MM. Prieſtley, Lavoiſier & autres Phyſiciens qui ſe ſont occupés des nouvelles recherches ſur les gas, devoit naturellement faire naître des idées ſur les applications qu'on en pourroit faire; & il n'eſt pas étonnant que M. Volta, mis ſur la voie par ſa découverte du gas inflammable naturel ou des marais, ait été un des premiers a eſſayer d'en tirer tous les avantages que la Phyſique & les Arts pouvoient en eſpérer. La circonſtance eſſentielle, & découverte auſſi par M. Volta, que le gas inflammable, ou l'air tonnant, comme il le nomme, pouvoit, pourvu qu'il fût mêlé de la quantité de véritable air néceſſaire à ſon inflammation, être allu-

mé facilement par une électricité, même foible, dans des vaiſſeaux parfaitement clos, & ſans aucune communication avec l'air extérieur, étoit très propre encore à lui faire naître des idées d'expériences intéreſſantes. Auſſi s'en eſt il occupé avec ardeur, comme on en jugera par celles que nous allons expoſer ſommairement.

Le fracas avec lequel l'air tonnant éclate & briſe ſouvent les vaiſſeaux dans ſon exploſion, donnant à ſes effets une grande reſſemblance avec ceux de la poudre à canon, M. Volta a commencé ſes expériences par une comparaiſon de la force exploſive de ces deux matières : il a conſtruit pour cela de nouvelles eſpèces d'armes-à-feu chargées de balles, & dans leſquelles le gas tonnant tenoit lieu de poudre. L'expérience lui a prouvé qu'en effet l'inflammation ſubite de ce gas, lançoit les balles avec une violence comparable à celle de la

poudre, & qui pouvoit même, peut être, la surpasser au moyen d'une condensation préliminaire de ce fluide élastique dans l'intérieur de l'arme. La force de l'explosion peut même être encore augmentée par la circonstance que l'air tonnant est capable de prendre feu par des conducteurs électriques, qui portent l'étincelle dans l'intérieur de l'arme; & que l'inflammation n'exige d'autre ouverture que celle qui est nécessaire pour la sortie de la balle, sans avoir besoin, comme les armes à feu ordinaires, d'une seconde ouverture ou lumière communiquant avec l'air extérieur.

La première & la seconde lettre de M. Volta à M. le Marquis Castelli, sont employées à la description de ces nouveaux fusils & pistolets, pour laquelle nous renvoyons à l'Ouvrage même; on y verra qu'il en a fait construire en verre fort & épais, & en cuivre jaune, & qu'il a employé tous les

moyens qu'un Phyſicien plein de reſſources, d'invention, & poſſédant parfaitement ſa matière, pouvoit imaginer pour parvenir à conſtruire, charger, manier, & décharger les nouvelles armes avec le plus de facilité & de célérité. *J'ai donc*, dit M. Volta, *un piſtolet que, pour bien exprimer toutes ſes qualités, je devrois nommer* PISTOLET ELECTRICO-PHLOGO-PNEUMATIQUE, *ſi un nom auſſi long & auſſi emphatique n'étoit pas propre à cauſer du dégoût.*

Il s'agit dans la troiſième & dernière Lettre, de l'emploi & des uſages de toutes ces inventions; comme M. Volta les expoſe de la manière la plus intéreſſante, nous le laiſſerons preſque toujours s'expliquer lui-même.

« S'il eſt curieux, dit-il, de » voir charger un piſtolet de verre » .... & de le voir tirer ſans mè» che, ſans batterie, ſans poudre, » & ſeulement en élevant un petit

» plateau (de son électrophore), » il l'est encore plus, & l'étonne- » ment se mêle alors à l'amusement, » de voir une seule étincelle élec- » trique faire d'un seul coup la » décharge d'une suite de pistolets, » qui communiquent les uns aux » autres. Il l'est davantage de me » voir faire l'explosion d'un, deux » & trois pistolets à une distance » quelconque ; les pistolets étant ; » par exemple, à l'étage inférieur » & moi à l'étage supérieur, & cela » par le moyen de deux fils fins de » métal, qui sont tendus d'un en- » droit à l'autre, de quelque ma- » nière que ce soit, & dont je touche » avec une bouteille les extrémités » qui sont près de moi : & qui » pourra ne pas s'étonner en me » voyant mettre ainsi le feu à un » pistolet profondément enfoncé » sous l'eau ?

» Ce moyen de faire l'explosion » de loin, me met à l'abri de tout » accident, lorsque je veux en pro-

» duire une terrible en mettant le
» feu à un grand vaſe rempli d'air
» tonnant, c'eſt-à-dire, du mélange
» de l'air inflammable & de l'air
» déplogiſtiqué.... Une forte dé-
» charge d'une bouteille n'eſt pas
» néceſſaire pour cette expérience
» d'allumer de loin le piſtolet ; je
» l'ai exécutée pluſieurs fois en pré-
» ſence de beaucoup de perſonnes...
» avec la petite bouteille qui ſert
» à un de mes petits électrophores
» portatifs, & qui n'a guères plus
» de deux pouces quarrés de ſurface
» armés ; & on a beſoin d'une bou-
» teille encore moins grande &
» moins chargée pour faire de mê-
» me l'exploſion ou du grand vaſe,
» ou du piſtolet plongé au fond de
» l'eau.... »

M. Volta n'oublie point les applications qu'on pourroit faire des propriétés de l'air tonnant aux mortiers & aux canons. Il aſſure que la manière de mettre le feu à des pièces d'artillerie chargées de cet air,

feroit tout auſſi prompte par le moyen de l'écu de l'électrophore, qu'elle l'eſt par celui de la mèche; & que l'on auroit, dans quelques circonſtances importantes, l'avantage qu'un ſeul homme feroit d'un ſeul coup la décharge d'une longue file de canons. Il convient néanmoins qu'il eſt encore bien loin, non-ſeulement d'indiquer, mais même d'entrevoir une conſtruction plus facile, une moindre dépenſe & un moyen de charger plus expéditif que par la poudre à canon, & qu'elle l'emporte trop jufqu'à préſent, par toutes ces circonſtances, ſur l'air inflammable, pour qu'on eſpère de pouvoir lui ſubſtituer celui-ci avec avantage.

Mais n'abandonnant point les autres uſages qu'on peut faire de ce gas, « n'aurons-nous donc, s'écrie-t-il, » aucun fruit à retirer de nos » expériences tardives? Les épreu- » ves curieuſes que nous avons fai- » tes ſur l'air inflammable, reſte-

» tont-elles renfermées dans nos
» cabinets & restreintes au seul
» amusement ? N'y a-t-il pas quel-
» que moyen d'en faire l'applica-
» tion aux usages de la vie ? Pour-
» quoi pas ? Abandonnons l'idée
» de multiplier & de varier les ins-
» trumens de notre destruction,
» laissons à la poudre à canon le
» triste avantage de prévaloir à cet
» égard. »

L'Auteur propose ensuite quelques utilités qu'on pourroit retirer de l'explosion de l'air tonnant, en le faisant servir ou concourir avec la poudre à l'effet des mines, & particulièrement de celles qu'on est obligé de faire sous l'eau, & auxquelles on mettroit le feu par l'électricité bien plus facilement & plus sûrement qu'on ne le peut faire aux mines de poudre ordinaires. Il croit aussi qu'on pourroit faire servir cette matière à éteindre promptement les incendies, en la faisant éclater dans des vaisseaux remplis d'eau,

Mais comme M. Volta joint à l'activité de son imagination toute la réserve du plus sage Physicien, & qu'il ne s'est point encore assuré par des expériences assez suivies du succès de ces opérations en grand, il n'y insiste pas pour le présent.

« En voilà assez, dit-il, de ces » projets magnifiques, mais imaginaires. Je m'apperçois qu'on » pourra m'accuser de courir après » des chimères, d'en tirer vanité, » & de faire grand bruit de choses » qui n'ont jamais existé & n'existeront peut-être jamais que dans » ma tête.... Il faut que je mette » fin à mes longues excursions. Revenant donc aux opérations agréables & curieuses que j'ai faites » avec mon pistolet de verre, & » desquelles j'ai promis de vous » rendre compte, je vous dirai » qu'avec une machine électrique » ordinaire, ou avec un électrophore un peu grand, je puis les » varier en cent manières différen-

» tes qui peuvent causer la plus
» grande surprise aux spectateurs
» peu au fait, & autant de plaisir
» à ceux qui connoissent la matière.
» Entr'autres, ne verra-t-on pas
» avec un plaisir mêlé de surprise,
» un homme posé sur un tabouret
» isolant, dès qu'il aura reçu un
» peu d'électricité du conducteur,
» ou seulement touché du bout du
» doigt le crochet d'une bouteille
» chargée, lorsqu'il approche un
» doigt, le bout du nez, la langue
» à un des fils de laiton du pistolet,
» dont l'autre communique à un
» conducteur quelconque, ou est
» empoigné par une autre person-
» ne, produire l'explosion; de voir
» un des spectateurs la produire de
» même en touchant le pistolet te-
» nu par l'homme isolé; de voir
» enfin partir le coup en plongeant
» le fil de laiton dans l'eau?

M. Volta convient qu'il n'est pas nouveau d'allumer les esprits inflammables par le moyen de

l'étincelle électrique, avec le doigt, avec un morceau de glace, &c. « Je sçais, dit-il, que les » Physiciens sont également parvenus par ce moyen à allumer la » poudre à canon. Mais tous ces » grands effets, & sur-tout celui » d'allumer la poudre, exigeoient » un grand appareil & une grande » force. Il suffit, pour s'en convaincre, de voir les descriptions & » les figures qu'en donnent différens Auteurs; tandis qu'avec la » moindre machine électrique, » avec un électrophore moyen, je » fais voir aisément & promptement, en tout temps & en tous » lieux, une très-grande variété » d'explosions; & ces mêmes explosions qui étonnent le commun » des spectateurs, parce qu'on n'y » emploie ni un seul grain de poudre ni une seule goutte de liqueur » inflammable, ce que la transparence du pistolet (de verre) leur » fait aisément voir, causent une

» ſatisfaction plus grande encore
» aux amateurs & aux connoiſſeurs,
» qui y voient combinés d'une ma-
» nière curieuſe, les phénomènes
» de l'électricité & ceux de l'air
» inflammable, dont la réunion ré-
» pand une lumière ſingulière ſur
» cette nouvelle branche de la Phy-
» ſique. »

De ces expériences curieuſes, M. Volta paſſe à celles qui ſont inſtructives, & par leſquelles il termine ſa dernière Lettre.

« Nous voici parvenus, dit il, à ce
» qui concerne les expériences inſ-
» tructives. Je puis dire, ſans être
» accuſé de préſomption, que mon
» piſtolet en offre beaucoup de cette
» nature, & que d'autres qui y ſont
» analogues ouvrent un vaſte champ
» aux recherches les plus belles &
» les plus intéreſſantes. Cependant,
» avant d'y paſſer abſolument, il me
» reſte à raconter le ſuccès d'une au-
» tre expérience ſingulière... Je vous
» apprendrai donc que l'épreuve

» du piſtolet à la barre de Franklin
» (celle qui tire l'électricité des
» nuages) a réuſſi au premier orage
» qui s'eſt préſenté, & que le ſuc-
» cès s'eſt répété pluſieurs fois de-
» puis quelques jours. N'eſt-ce pas
» une choſe merveilleuſe qu'un piſ-
» tolet qui s'allume de lui-même,
» ou, *pour parler plus juſte*, par le feu
» qu'il tire des nuages, & dont le
» coup précède ſouvent le tonnerre,
» & ſemble, paſſez-moi cette ex-
» preſſion, lui donner le ſignal?
» On adapte communément aux
» conducteurs du tonnerre des tim-
» bres, dont le ſon annonce l'ap-
» proche du nuage; mais il me pa-
» roît plus curieux encore de pou-
» voir l'annoncer de loin, non-
» ſeulement aux habitans de la
» maiſon, mais encore aux voiſins
» & à tout un quartier, par la ſalve
» d'un piſtolet ou même d'un mor-
» tier. Qu'en dites vous? Ne ſera-
» ce pas également un ſpectacle in-
» téreſſant de me voir quelque jour,
» tenant en main une per.he élevée

» avec mon pistolet au sommet,
» menacer les nuages par une ex-
» plosion spontanée, ou produite
» par l'électricité atmosphérique ?
» Sans doute ; mais cette expérien-
» ce ne seroit point exempte de té-
» mérité : eh bien nous éleverons
» si vous l'aimez mieux le cerf vo-
» lant de M. de Romas, & nous
» nous tiendrons ensuite en sûreté
» à l'écart.

Cette idée en a fait naître une autre à M. de Volta; sçavoir, « de » faire parvenir des instrumens » propres à examiner l'électricité » atmosphérique à une hauteur plus » grande que celle à laquelle par- » viennent communément les cerfs » volans, en profitant pour cela de » la projection de la balle du pisto- » let attachée à un long fil de mé- » tal flexible, qu'elle tireroit après » elle. »

Parmi les expériences instructives qu'on peut faire en conséquence des découvertes de M. Volta, celles de mesurer & de comparer

les degrés de force de l'explosion des différens gas inflammables, ne sont pas des moins importantes, & il est aisé de sentir que le moyen de mesurer ces degrés de force, c'est de déterminer la distance à laquelle une même quantité d'air inflammable, dans la même arme, peut lancer une balle. On s'assurera aussi de tout ce qu'on peut espérer de l'explosion des différens fluides élastiques, en déterminant, toutes choses égales d'ailleurs, la quantité d'air atmosphérique ou déphlogistiqué que chacun exige pour sa plus forte explosion. Mais M. de Volta avertit avec grande raison que le verre, quelqu'épaisseur qu'aient ses parois, ne résisteroit pas à l'explosion de l'air inflammable mêlé avec l'air déphlogistiqué, & qu'il faut dans ce cas (nous ajoutons, & même pour le plus sûr dans tous les cas) se servir du pistolet de métal dont il a indiqué la construction.

Mais de toutes les expériences instructives que l'Auteur propose,

& qu'il a déjà exécutées en partie, les plus importantes, à cauſe du jour qu'elles peuvent répandre ſur la théorie, ce ſont celles par le moyen deſquelles on peut examiner ce qui reſte après l'inflammation totale d'une quantité déterminée de gas inflammable. Il faut voir dans l'ouvrage même les moyens que M. Volta a commencé à employer dans ces curieuſes recherches ; ils conſiſtent à faire brûler l'air inflammable dans des vaiſſeaux clos, & qui n'aient aucune communication avec l'air extérieur, ni pendant ni après l'inflammation. On ne peut trop exhorter ce ſçavant Phyſicien à ſuivre ces dernières recherches, qu'il n'a encore en quelque ſorte qu'ébauchées, mais par leſquelles il a pourtant déjà prouvé que le véritable air, qu'on eſt obligé de mêler avec les gas inflammables, de quelque eſpèce qu'ils ſoient, pour les rendre ſuſceptibles de brûler, eſt diminué & abſorbé comme il l'eſt en général dans les combuſtions quelconques.

CAIUS-MARCIUS CORIOLAN; ou le danger d'offenser un grand Homme. Tragédie, par M. Gudin de la Brenellerie, représentée pour la première fois sur le Théâtre de la Comédie Françoise, aux Tuileries, *le* 14 Août 1776.

On le peut, je l'essaye; un plus savant le fasse.

La Fontaine, *Liv.* 2, *Fab.* 1, *contre ceux qui ont le goût difficile.*

A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe, *in*-8°. de 44 pag.

SI l'Auteur d'une Tragédie de *Coriolan* a une mère, c'est à elle qu'il doit dédier sa Pièce; M. Gudin remplit ce devoir, & son Epître dédicatoire n'est pas seulement un acte de piété filiale, c'est encore

un morceau estimable de littérature, par les réflexions justes & bien écrites qu'elle contient sur les avantages & les dangers des Lettres.

Elle est suivie d'une Dissertation curieuse & sçavante sur les différentes Tragédies de *Coriolan* qui ont paru jusqu'à ce jour. Aucun sujet n'a été aussi fréquemment ni aussi malheureusement traité que celui de Coriolan. Dès le Collège, dès qu'on a pu lire dans Tite-Live cette scène attendrissante où Véturie désarme Coriolan, tous ceux qui se sentent quelque talent ou quelque goût pour le Théâtre, projettent ou exécutent une Tragédie de Coriolan, sans songer que ce sujet n'offre qu'une scène, & que tout le reste doit être suppléé par le génie ; que si la victoire de Véturie & le salut de Rome, obtenu par ses larmes, forment le dénouement, & qu'on n'aille point au-delà, le sort de Coriolan & par conséquent le sujet n'est point rempli ; que si on pro-

longe le ſujet juſqu'à la mort de Coriolan, l'intérêt change, une nouvelle action commence après la ſcène de Veturie, & une action beaucoup moins attachante & d'un beaucoup moindre effet. L'Auteur a fait ſur tous les Coriolans, tant François qu'étrangers, tant anciens que modernes, des recherches qui rendent ſa Diſſertation fort intéreſſante. Hardy, en 1607; Chapoton & Chevreau, en 1638; l'Abbé Abeilles, en 1676; un Auteur inconnu, en 1688; Chaligny des Plaines, en 1722, Richer & Mauger, en 1748; M. Balze, en 1776, ont fait ou repréſenter ou imprimer en France des *Coriolans*. Le *Coriolan* d'Herman Kirchner, imprimé à Straſbourg en 1608, eſt la ſeule Pièce latine de ce titre dont M. Gudin ait eu connoiſſance. Il n'a point reçu de nouvelles d'Allemagne, & celles qu'il a reçues d'Eſpagne n'ont pu l'inſtruire de ce qu'il demandoit. Des Lettres de Naples lui ont parl[é]
vagueme[nt]

vaguement d'un *Coriolan* de Panzuti ; mais M. l'Abbé Rive, qui lui avoit déjà fait connoître le Coriolan d'Herman Kirchner, lui fit connoître parmi les Italiens, celui de D. Cristoforo Ivanovich, joué à Plaisance en 1669 ; celui de Giovan-Andrea Moniglia, représenté vers 1690 ou 1695 ; celui de Modonèse, imprimé à Bologne en 1707 ; celui de Gio Pietro Cavazzoni Zanotti, donné en 1734. Chez les Anglois, Shakespéar & Thomson ont traité le sujet de Coriolan. Un troisième *Coriolan*, joué sur le Théâtre de *Covent Garden*, & imprimé en 1755, paroît être un composé des deux précédens. M. Gudin juge & analyse toutes ces pièces. La sienne est incontestablement la meilleure de toutes les Pièces Françoises connues sous ce titre. Il a senti que Coriolan ne devoit pas être un fils ordinaire. Il a donné sur lui à Véturie l'ascendant le plus fort qu'une mère puisse avoir sur

ſon fils. Le moment où Véturie, irritée des refus de Coriolan, commence contre lui cette imprécation des pères ſi redoutée des enfans, & où Coriolan éperdu l'arrête & demande grâce, eſt un beau mouvement tragique. Mehala, dans le Poëme d'*Abel*, arrêtant Thirza, au moment où elle eſt prête à maudire Caïn, peut avoir donné l'idée de ce trait. Il y a quelques autres momens fort touchans dans la Tragédie de M. Gudin, & en tout les caractères de Véturie & de Coriolan ſont bien tracés; mais il y a quelque froideur & quelque obſcurité dans les projets de Minutius & de Tullus. L'Auteur avoit réduit ſa Pièce à quatre Actes aux repréſentations, il l'a remiſe en cinq à l'impreſſion; mais le cinquième eſt long & de peu d'effet. En général, le moins qu'on pourra mettre d'intervalle entre le moment déciſif où Coriolan cède à Véturie, & la cataſtrophe de la Pièce

ſera toujours le mieux, c'eſt le ſeul moyen peut-être d'empêcher la duplicité d'action, & de rendre moins ſenſible le refroidiſſement de l'intérêt. Il faudroit peut-être que Coriolan, après avoir accordé la demande de Véturie, diſparût pour aller déclarer aux Volſques ſa réſolution, & que Véturie, au moment où elle s'applaudit de ſon triomphe & du changement de ſon fils, apprît que les Volsques, irrités de ſa défection & ſoulevés contre lui par Tullus, l'ont immolé; il faudroit que la cataſtrophe eût la promptitude de celle d'Inès, où cette malheureuſe Princeſſe meurt au moment où elle vient d'obtenir la grâce de ſon amant & la ſienne, de manière que l'incident heureux & l'incident funeſte ne forment, pour ainſi dire, qu'une ſeule & même cataſtrophe. Le ſtyle de M. Gudin a du naturel & quelquefois de la rapidité, mais peu de couleur & d'énergie.

ZUMA, Tragédie de M. le Fèvre, jouée à Fontainebleau devant Leurs Majestés, le jeudi 10 Octobre 1776, & représentée à Paris par les Comédiens François, le mercredi 22 Janvier 1777:

Hâc illa potior quæ jacentis miserita est,
Dulcemque sponte præbet benevolentiam;
Facit parentes bonitas, non necessitas.

Ex Phædri Fabulis.

A Paris, chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût; avec approbation & permission. *In*-8°, de 88 pages.

CETTE Pièce, qui a réussi au Théâtre & auprès de la foule des Spectateurs & auprès des Gens-de-Lettres, juges plus exercés & plus sévères, est presque oubliée aujourd'hui, parce que l'attention

publique ne se fixe jamais longtemps sur un même objet. Il s'agit dans *Zuma*, comme dans *Alzire*, de présenter le contraste des Mœurs Américaines & des Mœurs Européennes, en donnant la préférence aux premières. Azélie répond au personnage d'Alzire ; Zéliskar à Zamore ; Pizarre à Guzman ; Zuma réunit, avec des différences, les personnages de Montèse & d'Alvarès. L'embarras de Zuma entre Azélie & Pizarre, dans la 5e Scène du 3e Acte, ressemble à celui de Junie à l'égard de Britannicus dans la Scène où Néron est caché; il ressemble aussi à l'embarras de Zelmire avec Ilus devant Anténor. La situation d'Azélie, de Zéliscar & de Zuma, dans les premières Scènes du 4e Acte, est empruntée de Gustave, d'Hypermnestre & de quelques autres Pièces. La belle Scène entre Zéliscar & Pizarre au 5e Acte, ressemble à la reconnoissance de Darviane avec son père dans Mélanide : elle est à-

peu-près préparée de même & annoncée au même degré. Le vers décisif :

Veux-tu donc t'immoler dans les bras de
ton frère ?

ressemble beaucoup au vers de Ménalide :

Malheureux ! qu'oses-tu proposer à ton
père ?

Ces traits de ressemblance, lorsqu'ils ne portent que sur des détails, & qu'ils ne s'étendent pas sur la Fable entière, ne sont pas un grand défaut ; aucune Pièce n'en est entièrement exempte. Ce qui nous paroît appartenir en propre à l'Auteur dans Zuma, ce sont des traits particuliers de bienfaisance, d'humanité ; ce sont les vertus hospitalières qu'il a données à ses Américains ; c'est aussi le Roman de Pizarre, qui retrouve un frère dans le bienfaiteur dont il est devenu le rival & l'ennemi. On peut repro-

cher de l'invraisemblance à quelques situations, à quelques momens de cette Tragédie ; mais il vaut mieux dire ce qui la distingue avantageusement de tant d'autres, c'est le style, mérite si rare ; nous osons prédire qu'il raménera plus d'une fois le Lecteur à cette Pièce, & qu'il la fera vivre encore quand beaucoup d'autres Pièces, d'un succès plus brillant en apparence, auront disparu. Il y aura des vers, des morceaux entiers de Zuma qu'on sçaura par cœur, tels sont l'Invocation au Soleil, qui forme l'ouverture de la Pièce; le Discours que Zélisskar adresse à Pizarre dans la 3e Scène du premier Acte; l'Invocation à l'Amour dans la 3e Scène du second Acte, morceau neuf, original, éloquent; la Tirade :

Européen jaloux, voilà donc tes projets, &c.

dans la belle Scène de la reconnoissance, au 5e Acte.

On n'oubliera jamais ces vers si bien sentis :

O d'un sexe timide inconcevable empire;
S'il commande en effet lorsqu'il prie & soupire;
S'il lui suffit enfin, pour disposer des cœurs,
De laisser de ses yeux échapper quelques pleurs!

On n'oubliera jamais ces deux beaux vers de situation & de caractère, que Zéliscar dit à Pizarre :

Mon exemple aux vertus eût dû te ramener.
Ton exemple aux forfaits ne pourra m'entraîner.

M. le Fèvre a retranché, dans la 3e Scène du 4e Acte, des vers qui pouvoient faire longueur, mais que les conjonctures actuelles auroient dû faire conserver. Zéliscar, dans son désespoir, disoit à Pizarre :

Tyran, qui me ravis tous les biens de mon cœur,
De l'équité du Ciel j'ose attendre un vengeur.
Un jour dans l'avenir luit à mon espérance,
Où, transplantés ici du lieu de leur naissance,
Ces fiers Européens repeuplant nos forêts,
De leur Maître éloigné braveront les décrets;
Où ce Monde nouveau précipité sur l'autre,
Par le malheur des deux doit satisfaire au nôtre,
Et voir de ses cités sortir des conquérans,
Que l'Europe à son tour avouera pour tyrans.
Dieux! entendez mes cris; Dieux! hâtez les journées
Qu'à ce grand coup du sort vous avez destinées;
Donnez un prompt effet à mes vœux irrités,
Et justifiez-vous de tant d'impunités!

EXTRAIT des Observations Météorologiques faites à Montmorenci, par ordre du Roi; pendant le mois de Mars 1778, par le R. P. Cotte, de l'Oratoire, Curé de Montmorency, Correspondant de l'Académie Royale des Sciences.

La température froide & humide a encore dominé pendant ce mois. Les productions de la terre sont plus tardives de trois semaines que l'année dernière. Les blés sont très-beaux. Le premier, j'ai entendu le merle, le pinçon & la grive. Le 4, les perces-neiges étoient en fleurs. Le 5, on entendit le pic-verd. Le 17, le groseiller épineux se chargeoit de feuilles. Le 20, l'hépatique à fleurs doubles étoit en fleur ; j'ai entendu la chouette. Le 21, j'ai cueilli la première violette; les abeilles com-

mençoient à sortir de la ruche. Le 26, les abricotiers entroient en fleur. Le 27, j'ai entendu la fauvette; l'églantier se chargeoit de feuilles. Le 29 j'ai vu la première chauve-souris. Le 30, la vigne pleuroit; les lilas se chargeoient de feuilles; les primes-veres des jardins fleurissoient.

Les *vents* ont dominé du nord-est & du sud-ouest. Ce dernier fut violent les 22, 23, 24 & 25. Les vents ont été très-variables les 18, 19 & 27.

Plus grande chaleur, 12 $\frac{3}{8}$ deg. le 29 à 1 $\frac{1}{2}$ h. du soir, le vent sud-ouest & le ciel couvert.

Plus grand froid, 1 $\frac{1}{4}$ d. de condensation le 27 à 6 h. du matin, le vent nord & le ciel serein.

Différence, 13 $\frac{5}{8}$ deg.

On remarquera qu'il n'y a eu que deux jours d'intervalle entre le plus grand froid & la plus grande chaleur.

Degré de chaleur moyenne de chaque jour, 4, 7 deg.

Plus grande élévation du mercure, 23 po. 2 $\frac{3}{4}$ lig. les 27 & 28, le vent ſud oueſt & le ciel ſerein avec brouillard le 28.

Moindre élévation, 27 po. 1 $\frac{1}{4}$ lig. le 5 à 1 $\frac{1}{2}$ h. ſoir, le vent nord-eſt & le ciel couvert avec pluie.

Différence, 13 $\frac{1}{2}$ lig.

Elévation moyenne, au *matin* & à *midi*, 27 po. 8, 8 lig.; au *ſoir*, 27 po. 8, 10 lig.; *du jour*, 27 po. 8, 9 lig.

Marche du baromètre. Le premier, 27 po. 2 $\frac{3}{4}$ lig.; du 1[r] au 3, *baiſſé* de 1 $\frac{1}{2}$ lig.; du 4 au 13, *monté* de 13 lig.; du 14 au 25, *baiſſé* de 12 $\frac{1}{4}$ lig.; du 25 au 27, *monté* de 12 $\frac{1}{4}$ lig.; du 28 au 31, *baiſſé* de 2 $\frac{3}{4}$ lig. Le 31, à 9 h. ſoir, 28 po. 0 lig. On voit que le mercure n'a éprouvé de grandes variations que vers la fin du mois, temps où les vents ont été violents. Il a beaucoup mon-

té les 6, 12, 23, 25 & 26; & il a beaucoup descendu les 19, 22, 23.

Il est tombé de la *pluie* les 1, 3, 5, 7, 9, 10, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29 & 30; & de la *neige* le 26. La quantité d'eau a été de 13 $\frac{1}{4}$ lig. J'ai mesuré 27 lig. d'*évaporation*.

Plus grande déclinaison de l'aiguille aimantée, 19 deg. 55′ les 28 & 30.

Moindre déclinaison, 19 deg. 2′ les 9 & 11.

Différence, 53′.

Déclinaison moyenne au *matin*, 19 deg. 19′ 42″; à *midi*, 19 deg. 37′ 6″; au *soir*, 19 deg. 24′ 21″; du *jour*, 19 deg., 27′ 3″.

Plus grande sécheresse, 66, 2 deg. le 27 à 8 $\frac{1}{2}$ h. soir, les vents nord-ouest & sud-ouest & le ciel serein.

Plus grande humidité, 6, 0 deg. le 4 à 6 $\frac{1}{2}$ h. matin, le vent nord & le ciel couvert avec brouillard.

Différence, 60, 2 deg.

État moyen, 30, 0 deg.

J'ai obſervé trois Aurores boréales les 17, 18 & 26; celle du 26 fut très-belle & dura toute la nuit, elle s'étendoit depuis l'occident vrai juſqu'à l'orient d'Eté. La partie du ciel depuis le nord juſqu'à l'orient, étoit teinte d'une belle couleur rouge juſqu'aux étoiles β & γ de la petite Ourſe. L'autre partie formoit un ſegment, dont le ſommet s'élevoit de 20 deg. La partie inférieure du ſegment étoit enfumée & opaque; une zone lumineuſe le terminoit dans la partie ſupérieure. L'aiguille aimantée avoit éprouvé les deux jours précédens une variation contraire à celle que j'obſerve ordinairement; & pendant le phénomène elle demeura fixe à 19 d. 45', quoique à cette heure ſa déclinaiſon ordinaire ſoit de 19 deg. 15 à 20'.

Nous avons eu pendant ce mois quelques fluxions de poitrine; plu-

ſieurs vieillards & les perſonnes infirmes ont beaucoup ſouffert du changement de ſaiſon.

Réſultats des trois mois d'Hiver. Vents dominans, ſud-oueſt & nord-eſt. *Plus grande chaleur*, 12 $\frac{3}{8}$ deg. *Plus grand froid*, 5 deg. $\frac{5}{8}$ de condenſation. *Chaleur moyenne de chaque jour*, 2, 6 d. *Plus grande élévation du mercure*, 28 po. 3 $\frac{1}{4}$ lig. *Moindre élévation*, 26 po. 8 $\frac{1}{2}$ lig. *Elévation moyenne* au *matin*, 27 po. 8, 5 l.; à *midi*, 27 po. 8, 7 lig.; au *ſoir*, 27 po. 8, 7 lig.; *du jour*, 27 po. 8, 6 lig. *Plus grande déclinaiſon de l'aiguille aimantée*, 19° 55′. *Moindre déclinaiſon*, 18° 54′. *Déclinaiſon moyenne* au *matin*, 19° 17′ 13″; à *midi*, 19° 32′ 51″; au *ſoir*, 19° 19′ 48″; du *jour*, 19° 23′ 4″. *Plus grande ſechereſſe*, 66°, 2. *Plus grande humidité*, 4°, 3. *Etat moyen*, 24°, 8. *Quantité de pluie*, 5 po. 3 $\frac{3}{4}$ lig. dont la *neige* a fourni 2 po. 2 lig. *Evaporation*, 3 po. 4 lig. *Nombre des jours de pluie*, 29;

de *neige*, 17; de *grêle*, 3; *beaux*, 12; *couverts*, 68; de *nuages*, 10; de *vent*, 30; de brouillard, 25; de *tonnerre*, 1; d'*aurores boréales*, 5; *parafelènes*, 1. *Température*, froide & humide. Il y a peu d'exemples d'un hiver auffi long, & dont le froid cependant a été modéré. *Productions de la terre* fort retardées, mais en bon état, fur-tout les blés. *Maladies*, fluxions de poitrine, pleuréfies & fièvres malignes en petit nombre fur les adultes; rhumes & coqueluches fur les enfans, point de petites véroles.

Montmorency, 3 *Avril* 1778.



NOUVELLES LITTERAIRES.

RUSSIE.

De Pétersbourg.

Novi Commentarii Academiæ Scientiarum Imperialis Petropolitanæ. Tom. XIX. pro anno 1774. Petropoli, Typis Academiæ Scientiarum 1775. 653 pages *in*-4°. avec figures. Tom. XX. 641 pages, ſans compter l'hiſtoire.

Nous attendions depuis long-temps ces deux nouveaux volumes de l'Académie des Sciences de Pétersbourg, pour les années 1774 & 1775. Ils contiennent beaucoup de Mémoires de M. Euler ſur le calcul intégral, ſur les nombres premiers, ſur les mouvemens oſcillatoires, ſur l'approximation des comètes à la terre, ſur les queſtions de Diophante, ſur les mouvemens des

corps roides & des corps flexibles, ſur la preſſion & le frottement des cordes, ſur le grand cercle du ciel, auquel on pourroit rapporter les orbites des planètes & des comètes, ſur la ſituation de l'almicantarat que les étoiles traverſent avec le plus de vîteſſe, &c. Pluſieurs longitudes Géographiques déterminées par M. Lexell; pluſieurs Mémoires Phyſico-mécaniques, par M. Daniel Bernoulli; des obſervations d'Aſtronomie & d'Hiſtoire Naturelle, faites en différents voyages dans les parties les plus éloignées de l'Empire de Ruſſie; des expériences ſur les aiguilles aimantées, & ſur une nouvelle eſpèce de rames, par M. Krafft, & pluſieurs autres Mémoires qui répondent toujours à la célébrité de cette Académie.

Mémoire Chimique & Médical ſur le mécaniſme & les produits de la ſanguification, qui a remporté le

Prix proposé par l'Académie Impériale des Sciences de St Pétersbourg, pour l'année 1776, par M. Thouvenel, Docteur de la Faculté de Médecine de Montpellier, Agrégé-Correspondant du Collége des Médecins de Nanci, Médecin Inspecteur des Eaux Minerales de Lorraine, & Intendant de celles de Contrexeville dans la même Province. A S. Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences. 1777. 64 pag. *in*-4°.

On pourra trouver des exemplaires de cette Dissertation, couronnée par l'Académie, chez l'Auteur, rue de Beaune, maison de M. Mitouard, Apothicaire.

De igne sanguini, præ chylo lacteque, essentiali, rubedinis, caloris, fermentationum que ejusdem caussa, Dissertatio, qua Academiæ Imperialis Petropolitanæ Judicio cum symbolo lux in luce quærenda,

submissa proximos præmio honores tulit. Petropoli, Typis Academiæ Scientiarum. 1777. 15 pag. *in*-4°.

Cette Pièce, qui a eu l'accessit de l'Académie de Pétersbourg, se trouve chez Durand, Libraire, rue Galande.

Discours prononcé par M. de Domaschnef, Directeur de l'Académie Impériale des Sciences de St Pétersbourg, Gentilhomme de la Chambre de Sa Majesté Impériale, dans l'assemblée de cette Académie, que M. le Comte de Gothland honora de sa présence, le 23 Juin 1777. A St Pétersbourg, 16 pag. *in* 8°. A Paris, chez Durand, Libraire, rue Galande.

Discours Académique sur les productions de la Russie, propres à soutenir la balance du Commerce extérieur toujours favorable, prononcé le 29 Décembre 1776, en présence de leurs Altesses Impériales

dans l'assemblée publique de l'Académie Impériale des Sciences de Pétersbourg, à l'occasion de son Jubilé semi-séculaire, par Q. J. Güldenstaedt, Docteur en Médecine, Professeur d'Histoire Naturelle, & Membre de l'Académie Impériale des Sciences, de la Société libre économique de Pétersbourg & d'autres. De l'Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences de St-Pétersbourg, 61 pag. *in*-4°.

On trouve dans ce Mémoire une notice de tout ce que la Russie fournit à l'Etranger, & de tout ce qu'elle en tire, & de ce qu'elle auroit à faire pour augmenter les avantages du Commerce en faveur de l'Empire de Russie, multiplier les productions, & encourager les possesseurs & les Manufacturiers.

Eeclaircissemens sur les établissemens publics en faveur des Veuves, avec la description d'une nouvelle

espèce de Tontine aussi favorable au Public qu'utile à l'Etat; calculés sous la direction de M. Léonard Euler. Par M. Nicolas Fuss, Adjoint de l'Académie Impériale des Sciences. A Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie des Sciences, 72 pag. *in*-4°.

Ce Mémoire contient d'abord la solution d'un problême sur les mortalités & les probabilités. Quand il s'agit de procurer à une personne dont l'âge ait donné une rente viagère de 100 roubles par an, mais qui ne doit commencer qu'après la mort d'une autre personne dont l'âge est aussi donné : On demande à quel prix doit être estimée à présent l'espérance de la seconde personne pour parvenir à la jouissance de cette pension. L'Auteur en conclud ce qu'un mari devroit donner à la banque pour procurer après sa mort à sa veuve une pension viagère, soit qu'il paye le capital tout-à-la-fois, soit

qu'il paye une ſomme toutes les années pendant ſa vie. On y trouve des tables détaillées des réſultats de la ſolution pour différens âges du mari & de la femme. On examine enſuite ce qui réſulteroit d'une aſſociation de 550 perſonnes, dont chacun payeroit 2 roubles toutes les fois que l'un d'entr'eux viendroit à mourir pour en donner mille aux héritiers du défunt. Enfin on y donne le plan d'une nouvelle eſpèce de Tontine qui paroît préférable à celles qui exiſtoient en France, en ce que chaque intéreſſé ſaura par avance ſur quel revenu il peut compter à chaque année, ſans que l'on ceſſe jamais d'y admettre les perſonnes qui ſe préſenteront pour dépoſer une certaine ſomme. Ce ſeroit un établiſſement permanent de rentes viagères croiſſantes, où l'Etat & les Citoyens trouveroient également leur avantage.

Reiſe durch verſchieden provinzen Ruſſiſchen Reichs, ou voyage fait dans l'Empire de Ruſſie par M. Pallas, Profeſſeur d'Hiſtoire Naturelle, &c. Tome 3, 760 pages *in*-4°. avec plus de 40 planches.

Cet Ouvrage, d'un de nos plus ſavans Naturaliſtes, contient beaucoup de choſes intéreſſantes pour la Botanique & les autres parties de l'Hiſtoire Naturelle. Le même Auteur a publié un Recueil de Mémoires Allemands ſur les Tartares Mongoux, en 232 pages *in*-4°. 1776.

Obſervations ſur la formation des montagnes, & les changemens arrivés au globe, particulièrement à l'égard de l'Empire Ruſſe; lues à l'aſſemblée publique de l'Académie Impériale des Sciences de Ruſſie, du 23 Juin 1777, que M le Comte de Gothland daigna illuſtrer de ſa préſence, par P. S. Pallas, Académicien de Péterſbourg, Membre de l'Académie Royale

Royale de Stokholm, de celle d'Allemagne, & des Sociétés de Londres, de Berlin & Economique de Russie. A St Pétersbourg, de l'Imprimerie de l'Académie Impériale des Sciences, 50 pages *in*-4°.

Ce dernier Mémoire se trouve chez Durand, Libraire, rue Gallande.

DE SUÈDE.

DE STOCKHOLM.

Nova acta Regiæ Societatis Scientiarum Upsaliensis, vol II. Upsaliæ, apud Johan. Edman, Reg. Acad. Typogr. anno 1775. 308 pag. *in*-4°. avec figures.

Les Mémoires de l'Académie des Sciences d'Upsal ayant été repris après une longue interruption, on vient de publier le second Volume. On y trouve dix Mémoires; 1°. sur l'origine des Lapons, par M. Lin-

dheim; 2°. sur les médailles des Goths, par M. Berch; 3°. sur des monnoies Arabes, trouvées dans le Nord, par M. Avrivill; 4°. sur l'acide de l'air, par M. Bergman; 5°. sur les attractions des corps terrestres, par le même; 6°. observations des taches de Jupiter, & des conjonctions inférieures de ses Satellites, par M. Wargentin; 7°. sur le mouvement de la comète de 1770, par M. Prosperin; 8°. une nouvelle espèce de palmier du Cap-de-Bonne-Espérance, par M. Thuneberg; 9°. trois nouvelles espèces de bruyères décrites par M. Montin; 10°. la vie de M. Celsius, frère de Nicolas Celsius, célèbre Astronome. Celui dont il s'agit ici, étoit Professeur de Théologie; il a donné beaucoup d'Ouvrages, & en a laissé en manuscrit, dont on trouve ici la notice.

ALLEMAGNE.

Venerando Theologorum in Ordine H. T. Promotor D. Jo. Georg. Bechtold, viri summe Reverendi Jo. Michael Lobstein, Theol. Prof. P. O. Consistorii Assessoris, & S. Pancratii ad Ædem Ecclesiastæ vespertini solemnia inauguralia indicit, simulque quo sensu Lex de inimicis diligendis (Matt. v. 44.) *Nova nominari Christi præscripto possit? Exponit.* Gissæ, 1777; *in-4°.*

Disputatio theologica inauguralis de præcepto amoris novo ad Joan. XIII. 34, *quam... in alma Ludoviciana pro gradu Doctoris obtinendo. D. xxvij Febr.* 1777, *publico eruditor. examini submittit M. Jo. Michael Lobstein, S. S. Th. P. P. O. Consistorialis Definitor necnon ad Templum Civitat. Giss. Ecclesiastes Vespertinus, respondente Frider. Christ. Henr. Lauckardt Wendelshe-*

mio-Palatino S. S. Theol. studioso, Gissæ, apud Joan. Jac. Braun. Acad. Typ. *in* 4°.

La promotion de M. Lobstein au grade de Docteur en Théologie dans l'Université de Giessen, a donné lieu à ces deux Thèses, où l'on explique pourquoi la loi d'aimer jusqu'à ses ennemis, porte le nom de *Nouvelle.* M. Lobstein, né en Alsace en 1770, est déjà connu par plusieurs productions. Après sept ans d'étude dans la ville de Strasbourg, il y soutint, en 1761, pour le grade de Docteur en Philosophie, une Thèse publique, ayant pour objet : *Tabulas temporum fatorumque orbis terræ ab orbe condito usque ad Christum.* Il se livra ensuite à l'étude de la Théologie, & soutint en 1766 une autre Thèse *de divina animi pace sancta vitæ Comite, ad Phil. IV.* 7. Il avoit en 1758, sous la Présidence de M. Hens, son Professeur en Histoire & en Philosophie, soutenu un ac-

te *de recta philosophandi ratione.* Après quoi ayant pris le parti de voyager, il vint à Paris, où, durant un séjour de deux ans, il fit connoissance avec plusieurs personnes distinguées. Il y travailla même avec M. Kennicott à comparer des manuscrits Hébreux & Samaritains. De retour à Strasbourg, où il remplit les fonctions de M. Hens que la mort enleva, il donna en 1774 une Dissertation académique, *Sistens ludos veterum incitamenta Poeseos*, qui fut soutenue par M. Jean Fréd. Bonhoeffer. Son goût pour la Théologie le détermina à se rendre en Allemagne. Auparavant il avoit publié une Dissertation, dont nous avons parlé, *de montibus Hebal & Garizim Deut. XXVII. 4. Argentor* 1773 *in*-4°. Il y soutient, contre M. Kennicott, que la leçon du Texte Hébreu, au verset 4 de ce Chapitre du Deutéronome, est la vraie, & qu'il faut rejeter celle du Samaritain, qui porte *Garizim* au

lieu de *Hebal.* Après avoir visité différentes villes d'Allemagne, il se rendit à Berlin, où, dans une Séance académique, il prononça l'*Eloge funèbre de Jean-Daniel Schoepflin, Franfort,* 1775. Il avoit déjà payé en 1774, dans la ville de Strasbourg, un pareil tribut de reconnoissance à la mémoire de ce Sçavant. Enfin son mérite, connu du Landgrave de Hesse, lui ayant gagné la protection de ce Prince, il a été nommé à une Chaire de Théologie de Giessen, où il exerce à-la-fois les fonctions académiques & celles du Ministère sacré.

ANGLETERRE.

DE LONDRES.

Observations made in Savay, in order to ascertain the Height of Mountains by means of the Barometer; being an examination of Mr de Luc's Rules, delivered in his Recherches sur les modifications de

l'atmosphère. *By sir George Shackburgh, Bart. F. R. S. Read at the Royal Society, may* 8 *and* 15 1777. London, Printed by W. Bowyer and J. Nichols, 1777. 85 pages *in*-4°.

Cet Ouvrage contient des observations répétées aux environs de Genève, sur les mêmes montagnes où M. de Luc avoit observé pour trouver sa règle qui donne les hauteurs des montagnes par le moyen des Baromètres. Ces résultats sont un peu différens ; & comme ces deux Observateurs sont l'un & l'autre très-exercés & très-exacts, il seroit difficile de décider entr'eux. La différence est de 22 pieds sur 1000 dont les règles de M. de Luc donnent moins qu'il ne faut. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que M. le Chevalier Shuckburg voyant que ses résultats étoient différens de ceux de M. du Luc, n'a rien négligé pour s'assurer que l'erreur n'é-

toit pas de ſon côté. Il en conclud la règle qu'il faudroit ſubſtituer à celle de M. de Luc, & il termine ce Mémoire intéreſſant par un grand nombre de hauteurs meſurées, & de nivellemens faits depuis Genève juſques à Naples, à Paris & à Londres, par le moyen d'un excellent Baromètre.

HOLLANDE.

D'AMSTERDAM.

Obſervations ſur le froid rigoureux du mois de Janvier 1776, par M. J. H. van Swinden, Profeſſeur de Philoſophie en l'Univerſité de Francker, Correſpondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Membre des Sociétés de Harlem & d'Utrecht. A Amſterdam, chez Marc Michel Rey. 1778. 324 pages *in* 8°.

Cet Ouvrage eſt d'un Profeſſeur célèbre, qui a remporté le prix de

l'Académie des Sciences ſur l'Aiman, & qui excello dans les Obſervations Météorologiques ; il en a raſſemblé de toutes les parties de l'Europe, il les a comparées & diſcutées avec ſagacité ; il y a joint des expériences & des réflexions ſur les Thermomètres, ſur la congélation du mercure, ſur les glaces, &c ; & il a fait ſur un ſujet qui paroît très-borné, un Ouvrage très-étendu & intéreſſant pour la Phyſique. On trouve cet Ouvrage, ainſi que la comparaiſon des Thermomètres du même Auteur, chez Leclerc, Libraire, quai des Auguſtins.

Diſſertatio Philoſophica inauguralis de motu fluidorum in plantis, Experimentis & Obſervationibus indagato. Martinus van Marum Delfis Batavus. Groningæ 1773. 88 pages *in*-4°. en deux Parties.

De la Haye.

Lettres Physiques & morales sur les montagnes, & sur l'histoire de la Terre & de l'Homme : adressées à la Reine de la Grande Bretagne, par J. A. de Luc, Citoyen de Genève, Lecteur de Sa Majesté, Membre de la Société Royale de Londres, & Correspondant des Académies Royales des Sciences de Paris & de Montpellier. *Jam rebus quisque relictis naturam primum studeat cognoscere rerum; temporis æterni quoniam non unius horæ, ambigitur status.....* Lucr. L. III. V. 1084, & seq. A la Haye, chez Detune, Libraire, 1778, 226 pages *in* 8°; & se trouve à Paris, chez la Veuve Duchesne, rue St Jacques.

Cet Ouvrage d'un des plus habiles Physiciens de l'Europe, est le fruit des voyages de l'Auteur, & des observations faites pendant plusieurs années, avec autant de lumiè-

re que de ſagacité : il ſera ſuivi de 2 autres volumes. Nous rendrons compte de celui ci avec tout le détail qu'il mérite.

ALSACE.

De Strasbourg.

Animadverſiones Hiſtorico-Philoſophicæ de origine Sermonis, quas divinâ favente clementiâ Præſide Philippo Jacobo Muller, Log. & Metaph. P. O. D. XIV. Auguſti 1777, *in alma Argentoratenſium Univerſitate ſolemniter defendet Johannes Leonhardus Roſer Argentoratenſis.* Argentorati, Typis Joh. Henrici Heilii Univerſitatis, Typogr. 18 pages *in* 4°.

Meditationum de origine Sermonis, pars prima, 14 pag. *in*-4°. Pars ſecunda 14 pag. *in*-4°.

Dans ces trois Thèſes, qui forment une Diſſertation complette ſur l'origine des Langues; M. Mul-

ler, en laissant de côté l'inutile subtilité de la Métaphysique, examine en quoi consiste la faculté que l'homme a de parler, & de quelle manière les Historiens nous apprennent qu'elle s'est développée chez les différens peuples du monde. Il prouve que les idées universelles ont nécessairement précédé l'usage des mots, & il explique de quelle manière les commencemens des idées universelles & distinctes se sont formés avec les premiers élémens du langage par les seules forces de la nature. Il fait voir comment l'onomatopée, ou les mots les plus expressifs par leurs sons, ont été suivis par des mots de plus en plus composés, & combien il en doit naître des premiers. Enfin, il réfute les argumens rapportés par Jerusalem, Auteur Allemand, d'après ceux qui ont cru qu'il avoit fallu un miracle de la Divinité pour apprendre aux premiers hommes à parler.

Dissertatio Physica de fluidis in genere cujus portionem priorem sub auspiciis divinis Præside Jac. Ludovico Schurero Phil. & Med. D. Phys. R. P. O. Cap. Thom. can. in alma Argentoratensium Universitate solem i eruditorum examini submittet ad D. XXVII Septembr. an. 1777. Philippis Jacobus Enselder Argentoratensis. H. L. A. C. Argentorati, Typis Joh. Henrici Heitzii, Universitatis Typogr. 16 pag. *in* 4°.

Pars altera IV. Octobris 1777. 34 pages *in*-4°.

Après une notice générale des fluides, de leurs propriétés, & des expériences auxquelles ils ont donné lieu, M. Schurer traite de la figure de leurs parties, de leurs mouvemens, des machines qui vont par le moyen des fluides de l'air, du feu, de la lumière, des humeurs animales; enfin, il examine la cause de la fluidité; & il

discute les causes assignées par les différens Physiciens. Ces Thèses sont remplies d'érudition, & donnent la meilleure idée des études de Physique dans l'Université de Strasbourg.

De Genève.

Lettres & observations de M. Gerbier, Docteur en Médecine, l'un des Médecins de MONSIEUR, *servant par quartier, au sujet de deux nouveaux Remèdes contre les maladies squirrheuses, cancéreuses*, &c. A Genève & ailleurs, chez les Libraires assortis en livres de Médecine, 1777; Brochure *in*-12. de 78 pag.

Les deux Remèdes que propose M. Gerbier, sont, le premier, le produit d'une opération assez compliquée, dont il résulte un vitriol de Mars; & le second, le verd-de-gris de Montpellier. Ce dernier a de quoi effrayer les Médecins instruits & prudens; mais s'il est per-

mis de tenter des médicamens redoutables par leur extrême activité, ce qu'on ne doit jamais faire qu'avec la plus grande circonſpection, ce ne peut être que contre des maladies telles que les ſquirrhes, & ſur-tout les cancers bien caractériſés, qui ont réſiſté juſqu'à préſent à tous les efforts de l'Art.

FRANCE.

De Caen.

M. Eſmangard, Intendant de la Généralité de Caën, donnera un Prix de 400 liv. pour la première ſéance après la St-Martin 1778, à l'Auteur qui aura le mieux traité cette queſtion :

« Quelles ont été les principales » branches du commerce de la ville » de Caën, depuis la réunion du » Duché de Normandie à la Mo» narchie Françoiſe? Quelles ſont » celles qu'il ſeroit le plus avanta» geux & le plus facile d'y établir.

» & d'y étendre, relativement au » sol du pays, à ses productions, à » ses débouchés actuels, à ceux » qu'il est possible de lui procurer, » ainsi qu'à ses loix, coutumes & » usages, & quels seroient les » moyens d'y parvenir. »

Adresser franc de port les Mémoires à M. Moïsant, Secrétaire de l'Académie, à Caën.

De Dijon.

Elémens de Chymie théorique & pratique, rédigés dans un nouvel ordre, d'après les découvertes modernes, pour servir aux Cours publics de l'Académie de Dijon, Tomes II & III. A Dijon, chez L. N. Frantin, Imprimeur du Roi, rue St-Etienne, 1771; 2 vol. *in*-12. d'environ 400 pages chacun.

Ces deux Volumes terminent l'excellent Ouvrage dont nous avons déjà parlé lorsque le premier

a paru. Nous nous proposons d'en donner un Extrait.

Premier Essai d'Agronomie, ou Diététique générale des végétaux, & application de la Chymie à l'Agriculture. A Dijon, chez le même, 1777; Brochure *in*-8°. de 49 pag.

Nouvelle Édition de l'Histoire & des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, in-12. *depuis son origine en* 1666, *jusques & compris l'année* 1772, *en* 156 *Volumes*, actuellement en vente, proposée en feuilles à 220 liv.; brochée, 251 l. 4 s.; reliée, 337 liv.; demi-reliure, dos de veau, 282 liv. 4 s. A Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, & chez les principaux Libraires & Directeurs des Postes de l'Europe, 1778. *

Ce grand & précieux Ouvrage

* On peut aussi adresser les commissions au sieur *Batilliot*, Banquier de toute la Librairie, rue St-Jacques.

eſt la Bibliothèque la plus complette que nous ayons ſur toutes les ſciences naturelles ; c'eſt l'ouvrage de plus d'un ſiècle de travaux & des Hommes les plus célèbres par le génie, l'eſprit, le ſçavoir & les lumières.

Les Extraits de M. de Fontenelle, qui n'ont jamais été imprimés ſéparément, ſe trouvent en entier dans ce Recueil, & comprennent un eſpace de 44 années ; il fut nommé Secrétaire de l'Académie des Sciences au commencement de 1697, & il ne quitta cette fonction diſtinguée qu'en 1740 : ainſi, toute l'hiſtoire de cet Ouvrage, depuis 1697 à 1740, eſt de la main de M. de Fontenelle.

L'Édition *in* 4°. étant d'un prix exceſſif, le ſieur Panckoucke a acquis des Libraires d'Hollande tout le fonds de cet Ouvrage *in*-12. Cette Edition eſt commode, portative & correcte. Voici en quoi elle diffère de l'Edition *in*-4°.

Les Hollandois n'avoient point réimprimé les années 1666 à 1698. Ils ne commencèrent qu'à l'année 1699, où les Mémoires prirent une forme plus régulière, & furent constamment précédés de l'Histoire & des Éloges des Académiciens. Quoique l'établissement de l'Académie date de l'année 1666, & que les volumes imprimés depuis 1666 à 1698, au nombre de 14, soient la tête de ce grand Ouvrage dans l'Edition *in*-4°., il eût été cependant déplacé de les réimprimer en entier dans le format *in*-12., parce que, dans ces 14 volumes, il y a des traités entiers d'Anatomie, de Géométrie, d'Algèbre : le Tome IIIe, par exemple, qui forme trois volumes, est un Traité anatomique des animaux de M. Perraut ; le Tome IXe, un Traité de mécanique ; le Tome XIe, l'Analyse générale de M. de Lagny. Comme il y a dans les Ouvrages imprimés depuis 1666 à 1698,

nombre de Mémoires excellens, on les a réunis, soit en entier, soit par extrait, & c'est ce choix qui forme les trois premiers volumes de cette collection *in*-12.

Les années 1699 à 1757, sont telles que les Libraires d'Hollande les ont publiées, quoique plusieurs années aient été *réimprimées* à Paris.

Les années 1758 à 1772 compris, ont été imprimées à Paris. Dans ces dernières années, on a supprimé les Mémoires de Mathématiques, en laissant subsister en entier *l'Histoire de l'Académie, les Éloges & les Mémoires de Physique, d'Histoire naturelle*, &c. Ceux de Mathématiques sont à la portée d'un si petit nombre de Lecteurs, que, sur cent, il n'y en a peut-être pas un seul qui soit en état de les entendre. Par cette suppression, cette Edition, qui devoit avoir 170 volumes, n'en a que 156; &, afin que les Acheteurs fussent exacte-

ment ce qu'on a ſupprimé, & que ceux même qui s'occupent des ſciences mathématiques puſſent, au beſoin, recourir à l'Edition *in*-4°., on a imprimé, à la ſuite des Tables de chaque volume *in*-12., à commencer depuis 1758, une Table des Mémoires de Mathématiques, *qui ſe trouvent dans l'Edition* in-4°, *& qu'on a ſupprimés dans l'Edition* in-12.

Cette Edition avoit d'abord été annoncée en 170 volumes, & fixée à 170 liv. La ſuppreſſion de la partie mathématique ayant réduit le nombre des volumes à 156, le prix devroit être de 312 liv. pour ſuivre la même proportion; mais afin de mettre cet Ouvrage à la portée d'un plus grand nombre d'Amateurs & leur offrir un avantage conſidérable, le ſieur Panckoucke ſe détermine à en propoſer 400 exemplaires ſeulement à 220 liv. en feuilles. Cette réduction énorme réduit le prix de cette Edition *in*-12. au ſixième du

prix de l'Edition *in*-4°.; & afin que personne ne puisse avoir à s'en plaindre, elle aura également lieu pour ceux qui ont acquis précédemment cet Ouvrage du sieur Panckoucke.

Les personnes qui ont acquis précédemment ce Recueil des Libraires d'Hollande, pourront se compléter; elles paieront, chaque volume séparé, blanc ou broché, 2 liv. 10 s. au lieu de 3 liv. 10 s., prix que les Hollandois les ont toujours vendus. On pourra, en tout temps, se procurer toutes les Années séparément.

Les Tables in 12. *ne comprennent que l'Histoire & les Mémoires, jusqu'en* 1751 *inclusivement; on en publiera les Tomes suivans, avec les années* 1773 *&* 1774. *L'Edition* in-12. *suivra exactement celle* in 4°. *à mesure que les Volumes paroîtront.*

Encyclopédie poëtique, ou Recueil complet de chef-d'œuvres de

Poésie sur tous les sujets possibles, depuis *Marot*, *Malherbe*, &c. jusqu'à nos jours, présentés dans l'ordre alphabétique ; dédiée à M. de Voltaire, Gentilhomme ordinaire du Roi, de l'Académie Françoise, & des premières Académies de l'Europe.

Ouvrage en 18 volumes, grand *in* 8°. qui a déjà été annoncé sous le titre de *Dictionnaire Polychreste*, dans un *Prospectus* qui a paru en 1776. On a substitué à cet ancien titre celui d'*Encyclopédie poétique*, qui convient mieux à la nature du Livre.

L'Approbation qui suivra immédiatement après la Préface, prouvera que l'Ouvrage est entièrement fini. Sa livraison sera périodique. Tous les vingt-cinq jours, MM. les Souscripteurs de la Province, comme ceux de la Capitale, recevront, franc de port, moyennant quarante sols, un envoi de quinze feuilles d'impression, qui font 240

pages : deux envois formeront u volume. Le volume ne ſera jamai au-deſſous de 480 pages. On pourra, ſi on le juge à-propos, ſatisfaire d'avance pour pluſieurs envoi chez MM. les Notaires indiqués qui fourniront des reconnoiſſances ceux qui ne paieront qu'en recevant l'Ouvrage à meſure qu'il paroîtra, voudront bien s'y engage en ſignant ou en faiſant ſigner e leur nom ſur le Cahier de Souſcription qui leur ſera préſenté.

Beaucoup de perſonnes préféretoient ſans doute de recevoir l'Ouvrage complet, ou au moins pluſieurs volumes à la fois. On prenc la liberté de faire à ces mêmes perſonnes la ſimple obſervation ſuivante. Le nombre de ceux qui peuvent donner quarante ſols à la fois ſans ſe gêner, eſt bien plus conſidérable que le nombre de ceux qu peuvent payer ſur le champ troi louis d'or, ſans reſſerrer leur moyens.

Chaque

ıaque volume ſera orné du Por- d'un des Poëtes qui ſe ſont us le plus célèbres. Les Eſtam- ɛront en taille-douce. Celle du ıier volume repréſentera une orie relative à M. de Voltaire. ʖouſcripteurs recevront chaque npe à raiſon de 15 ſols, qu'ils ont en recevant les quinze ières feuilles de chaque volu- Les non Souſcripteurs à raiſon liv. 10 ſ. tout comme ils paie- l'Ouvrage à raiſon de 6 liv. olume.

s perſonnes de la Capitale qui ront bien ſouſcrire à ce Livre, priées de ne point tarder d'en- : leur nom & leur demeure ne des adreſſes qui vont être uées. Celles de la Province ont s'adreſſer directement à eur, en affranchiſſant leurs s & le port de l'argent, ou à leurs Correſpondans dans la tale, qui enverront à MM.

les Notaires indiqués, ou à l'A
teur, leur nom & leur adresse a
leur argent.

Les quinze premières Feuilles
premier volume paroîtront au p
mier de Juin prochain, les quin
dernières Feuilles de ce même v
lume paroîtront le 25 du mê
mois, & ainsi de suite.

Tous les envois seront très-ex
tement cotés & paraphés de la ma
de l'Editeur.

Les personnes qui voudront s'
surer du départ exact des envoi
pourront le faire avec facilité,
s'adressant au Bureau des Juré
Crieurs, rue Thibautodé: c'est
Fournier, Syndic, qui en cer
fiera.

On souscrit pour cet Ouvra
chez MM. Bouron, Notaire, r
des Fossés-Montmartre; Menjau
Notaire, rue St-Honoré, au co
de celle des Poulies; Delarbre, r
d'Antin, vis-à-vis l'Hôtel de R

helieu; Desrais, rue des Fontai-
es, en entrant par la rue du Tem-
ple; Moutard, Imprimeur-Librai-
e de la Reine, rue des Mathurins,
Hôtel de Cluny; Degaigne, rue de
Grenelle, près celle des SS. Pères,
Hôtel St-Victour-Senneterre.

Planétaire, ou Planisphère in-
venté par M. Flécheux, approuvé
par l'Académie royale des Scien-
ces. A Paris, chez l'Auteur, rue du
Sentier, à l'Hôtel de M. le Président
de Meslay, 1778; avec approbation
& privilége du Roi.

On pourra trouver ce Planétaire
tout monté, chez M. Roziey, Pein-
tre, rue des Lavandières Ste-Oppor-
tune, vis à vis celle des Mauvaises-
Paroles, & chez M. Tiget, Relieur
des Ordres du Roi, Place de Cam-
brai, à coté du Collége Royal.

Ce Planétaire est destiné à repré-
senter le mouvement diurne, le
mouvement annuel, les méridiens

de la terre & les heures de chaque pays, les déclinaiſons du ſoleil & les équations du temps. L'Alilade qui marque ſur la circonférence intérieure du Planiſphère le jour du mois, marque ſur une courbe qui repréſente l'écliptique, la déclinaiſon du ſoleil, comme ſur les anciens *Aſtrolabes*; mais M. *Flécheux* y a ajouté une courbe à quatre points de rebrouſſement qui marque l'équation du temps ſur la même Alilade diviſée en 16 minut. de temps. Cette Alilade porte avec elle un cercle qui repréſente la terre tournant autour du ſoleil; le cercle de la terre eſt diviſé par longitudes géographiques, & il tourne, enſorte qu'on peut diriger à une heure quelconque vers le ſoleil, les pays où l'on compte midi, & voir ſur un autre cercle qui eſt ſous celui de la terre, l'heure qu'il eſt dans les différentes parties du monde. Ce cercle des heures ſert auſſi à trouver vers quelle partie du ciel eſt la lune

à une heure donnée, quand on ſçait la phaſe ou le jour de la lune; cette réunion de divers avantages dans un planiſphère, ſera commode, diſent les Commiſſaires de l'Académie, pour ceux qui étudient ou qui pratiquent l'uſage de la Sphère, des Globes & de la Géographie; elle ſuppoſe de l'intelligence dans l'Auteur.

Ce Planiſphère eſt accompagné d'une explication qui ſe trouve à la même adreſſe. Elle eſt dédiée à M. le Comte de Meſlay-le-Vidame, Préſident-Honoraire de la Chambre des Comptes, que ſon goût pour les Sciences, ſon amitié pour les Gens de Lettres, & la protection qu'il accorde à l'Auteur, rendoient digne de cet hommage.

Nous ne pouvons nous diſpenſer de faire remarquer au ſujet de ce qu'on lit dans le titre du Planiſphère, qu'il ſert à trouver la longitude ſur mer ſans le ſecours d'aucun calcul, que cela doit s'en-

sen lre des longitudes considérées se l ement comme un de ces Problêm s de la Sphère, que l'on résout par le moyen d'un globe ou d'un Planisphère.

Les Vies des Hommes illustres de Plutarque, traduites en François, avec des remarques historiques & critiques. Par M. Dacier, de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles Lettres, &c. Nouvelle Edition, revue & corrigée. A Paris, chez Nyon, aîné, Libraire, rue St Jean de-Beauvais, & les Libraires associés; Veuve Savoye, Veuve Desaint, Hochereau, Brocas, Samson, Humblot, Robin, Delalain, Bleuet, Barrois l'aîné, Bailly, Durand Sugère, Nyon le jeune & Barrois le jeune, 1778; avec approbation & privilége du Roi; 12 vol. *in*-12. Prix, 36 liv. reliés.

On sçait que M. Dacier, après avoir formé le dessein de donner

cette Traduction, crut devoir sonder le goût du Public par un premier Volume qui devoit contenir six de ces Vies. Il en fit deux, & des quatre autres deux furent traduites par Mde Dacier. « Le secret » qu'ils se promirent, dit M. de » Boze, dans l'éloge de M. Dacier, » sur la qualité du partage, les a fait » jouir avec un plaisir infini de la » diversité ou de l'incertitude des » jugemens sur celles de ces Vies » qui appartenoient à chacun d'eux » en particulier, tant la conformi- » té du génie & des sentimens en » avoit introduit une parfaite jus- » ques dans leurs expressions. » Cet Ouvrage ne parut tout entier, en huit volumes *in*-4°. qu'en 1721. L'élégance des Traductions de M. Dacier, dit M. de Boze, & la facilité avec laquelle il paroissoit y amener les beautés les plus inséparables de Rome & d'Athènes, lui avoient ouvert les portes de l'Académie Françoise. Mde Dacier mourut en

1720, comme le Plutarque étoit prêt à paroître, & M. Dacier mourut en 1722.

On ne trouve, dans la nouvelle Edition que nous annonçons, aucun avis dans lequel l'Editeur rende compte de ſon travail. Le onzième Volume contient les Vies omiſes par M. Dacier; *elles ont été traduites* en Anglois par Thomas Rowe, & M. l'Abbé Bellenger les a traduites de l'Anglois en François. Le douzième eſt deſtiné tout entier à la Table génerale des Matières.

Hiſtoire naturelle de Pline, traduite en François, avec le Texte Latin, rétabli d'après les meilleures leçons manuſcrites; accompagnée de notes critiques pour l'éclairciſſement du Texte, & d'obſervations ſur les connoiſſances des Anciens comparées avec les découvertes des Modernes. Tome XIe. A Paris, chez la Veuve Deſaint, Libraire, rue du Foin, près de la rue St-Jac-

ques, 1778; avec approbation & privilége du Roi; 600 pag. *in*-4°.

Ce nouveau volume de la Traduction de Pline, contient les Livres XXXIV, XXXV & XXXVIe. Le premier traite du cuivre, du fer, du plomb & de l'étain. Dans le second on trouve l'Hiſtoire de la Peinture & des matières qu'on y emploie, du ſoufre, de l'alun, des bitumes, &c. Le troiſième traite des pierres & des marbres, des ſtatues & des Sculpteurs célèbres. On y trouve de grandes notes de M. Guétard, célèbre Minéralogiſte, de l'Académie des Sciences. Pline, à la fin de ce Livre, parle auſſi des obéliſques & des pyramides, du labyrinthe, du Temple d'Ephèſe, des plus fameux édifices des Romains, de l'aimant & de pluſieurs autres pierres extraordinaires & des os foſſiles: on a été obligé de réſerver pour le volume ſuivant une partie de ce 36e Livre.

Histoire de la Gravure, ou vies des Graveurs célèbres, enrichie de leurs portraits, & d'une notice raisonnée de leurs Ouvrages, proposée par souscription, dont le produit est destiné à envoyer & entretenir un Elève-Graveur à Rome. Par Messieurs David & M***. A Paris, chez David, Graveur, rue des Noyers, au coin de celle des Anglois. 1778. Avec Approbation & Privilége du Roi.

Cet Ouvrage, qui manquoit à l'Histoire des Arts, a un objet digne d'intéresser les Amateurs. Nous remonterons, disent les Auteurs, jusqu'à Albert Durer, le premier qui commença à graver d'après ses compositions, & sur les découvertes que lui communiqua Maso Finiguerra, Orfévre de Florence, & nous suivrons les progrès de l'ar[t] jusqu'à nos jours. Cette suite d[e] vies de Graveurs célèbres est d'au[-]tant plus nécessaire, qu'il n'en exist[e]

pas encore une complette dans notre Langue. Autant que nous le pourrons, nous donnerons leurs portraits, & un Catalogue raisonné de tous leurs ouvrages.

Cette Histoire sera composée de quatre parties par an, format *in-12*. Il en paroîtra une tous les trois mois, composée de 150 pages; à la fin de chaque Volume on rendra compte des travaux que les Artistes, tant nationaux, qu'étrangers, auront mis au jour. La Souscription est de 12 liv. pour les quatre Parties, qui paroîtront dans le courant de cette année; la première, le 15 Mai prochain; la seconde, le 15 Août; la troisième, le 15 Novembre; & la quatrième, le 15 Février 1779.

Mémoire sur les découvertes faites dans la mer du Sud, avant les derniers Voyages des Anglois & des François autour du monde. Par M. Pingré, Chanoine Régulier & Bi-

bliothécaire de Sainte-Geneviève, de l'Académie Royale des Sciences, & de celle de Rouen & de Goëttingen, Astronome-Géographe de la Marine. Lu à l'Académie des Sciences le 23 Décembre 1766, & en Janvier & Février 1767. A Paris, chez P. G. Cavelier, Libraire, rue Saint-Jacques, au Lys d'Or, près la Fontaine Saint Severin, 1778. *in* 4°. de 90 pages, avec une grande Carte de la partie méridionale de la Mer du Sud. Prix 3 livres, broché.

Flora Parisiensis, &c, chez Didot le Jeune, Libraire, quai des Augustins. Tome 3e. quatorsième cahier.

Ce cahier contient les figures & descriptions du bled de vache, du bouillon blanc, du calament, de la carotte sauvage, de la petite centaurée, du *cerastium* aquatique, du chardon bonnetier, du colchique, du genêt rampant, de l'herbe

de ſainte-Barbe, de la laitue ſauvage, du marrube noir, de la maſſe d'eau, de l'orobanche, de la pariétaire, du pois de ſenteur, de la renoncule d'eau, de la roſe, de la ſauge des bois, de la verge d'or des bois.

Cet Ouvrage ſe continue avec le même ſoin, &, comme on voit, avec la même exactitude.

Dignité de la Nature humaine, conſidérée en vrai Philoſophe & en Chrétien. Par M. l'Abbé de Villiers, Prêtre & Avocat en Parlement. A Paris, chez d'Houry, Imprimeur-Libraire, rue de la Vieille Bouclerie, 1778; avec approbation & permiſſion du Roi; *in*-8°. p. 171.

Cette Brochure n'eſt qu'une ébauche d'un ouvrage plus étendu ſur la même matière. L'Auteur conſidère d'abord la dignité de la Nature humaine dans ſon ſeul extérieur corporel & ſenſible; il obſerve en,

suite quel éclat donne à la dignité de l'homme l'ame, l'intelligence qu'il a reçue du Créateur; enfin il fait remarquer ce qu'ajoutent à cette dignité les rapports & l'union avec le souverain Être, de qui l'homme tient tout ce qui le rend une des merveilles du monde. Il rapporte assez souvent des morceaux de Poësie, qu'il a tirés d'un Ouvrage imprimé à Paris en 1773, sous le titre de *Muses Chrétiennes.* M. d'Aquin, fils de feu M. d'Aquin, célèbre Organiste de la Paroisse de St Paul, est auteur de ce Recueil, dont on trouve des exemplaires à Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Dictionnaire de Chymie, contenant la théorie & la pratique de cette science; son application à la Physique, à l'Histoire naturelle, à la Médecine & aux Arts dépendans de la Chymie. Par M. Macquer, Docteur en Médecine de la Faculté de

Paris, de l'Académie des Sciences, de la Société Royale de Médecine, Professeur de Chymie au Jardin du Roi, &c. Seconde Edition revue & considérablement augmentée. A Paris, chez P. Fr. Didot jeune, Libraire de la Faculté de Médecine, quai des Augustins, 1778; 4 vol. *in*-8°. d'environ 600 pag. chacun.

Le même Ouvrage en 2 vol. *in*-4°., chez le même Libraire, très-belle Edition.

La Chymie fait maintenant des progrès si rapides, qu'il n'est pas étonnant que les Livres qui traitent de cette science vieillissent promptement, & que les nouvelles Editions soient dans le cas de recevoir des augmentations considérables. C'est ce qui est arrivé à celui que nous annonçons. Il ne paroît pour le présent que les trois premiers Tomes de l'Edition *in*-8°. qui vont jusqu'à la lettre *T* exclusivement, & le premier Tome de

l'Edition *in*-4°. qui va jusqu'à la lettre *L* exclusivement; mais l'Auteur & le Libraire nous ont assuré que ce qui reste à imprimer de l'une & de l'autre Edition paroîtra dans peu de temps.

Notice des Hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, depuis 1110 *jusqu'en* 1750 *inclusivement*, extraite en plus grande partie du Manuscrit de feu M. Thomas-Bernard Bertrand; communiqué par M. son fils; rédigée par M. Jacques-Albert Hazon, Docteur-Régent de la même Faculté: Ouvrage que le Rédacteur a partagé en trois temps ou époques; sçavoir, depuis le milieu du 12e siècle jusqu'au milieu du 15e, depuis le milieu du 15e jusqu'à la fin du 16e, & depuis le commencement du 17e jusqu'au milieu du 18e, avec un Discours ou Tableau de la Faculté à la tête de chaque époque. On y fait men-

tion des Ecoles de Médecine les plus anciennes & les plus célèbres de l'Europe, Cordoue, Salerne & Montpellier, (cette dernière à peu-près de même date que celle de Paris.) Pour ſervir de ſuite & de complément à l'Hiſtoire abrégée de la Faculté, ſous le nom d'*Eloge hiſtorique avec des Remarques étendues*, imprimée en 1773, chez Butard. A Paris, chez Benoît Morin, Imprimeur-Libraire, rue St-Jacques, à la Vérité; *in*-4°. de 270 pages, & l'Avertiſſement 10.

Cet Ouvrage eſt curieux, fait avec ſoin, rempli d'Anecdotes très-honorables à la Faculté de Médecine de Paris, & très-propre, par les exemples du plus grand mérite dans tous les genres, à augmenter le zèle & l'émulation de ceux qui embraſſent la profeſſion de la Médecine.

Recherches sur le calcul & la gravelle, traduites de l'Anglois de M. Perry. A Paris, chez Didot le jeune, Libraire, quai des Augustins, 1778; Brochure *in*-12. de 128 pag. Prix, 30 sols broché.

Le but de cet Ouvrage est d'annoncer les vertus d'un dissolvant spécifique de la pierre, découvert par l'Auteur. On y trouve plusieurs observations de guérisons opérées par ce remède. Il en indique les propriétés en général; mais il garde le secret sur sa nature & sa composition.

Précis sur l'histoire, les effets & l'usage de la Saignée, ou article *Saignée*, (Médecine thérapeutique) extrait du Dictionnaire encyclopédique. A Paris, chez Esprit, Lib. de Mgr le Duc de Chartres, au Palais royal, 1778; Brochure *in*-12. de 96 pages.

L'Encyclopédie n'étant point un ouvrage à la portée de tout le monde, on a fort bien fait d'en extraire cet article, qui eſt très-bon, très-eſſentiel, & dont tout le monde a beſoin. Il y en a pluſieurs autres, dans ce grand Ouvrage, qu'on devroit extraire & publier de même.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS Dans le Journal du Mois de de Juin 1778. II. Vol.

Fin de la Table.



[redacted]






UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06224 4580